

bticino

MY HOME

Anti-intrusion



GUIDE TECHNIQUE 06

MH06AF FR

TABLE DES MATIÈRES

Index numérique	4
MY HOME GÉNÉRALITÉS	
Généralités	5
Les fonctions réalisables	10
MY HOME ANTI-INTRUSION	
Caractéristiques générales	16
Tableau de choix rapide	43
Catalogue	44
Règles générales d'installation	56
Schéma de raccordement	85
Configuration	86
Caractéristiques techniques	118
Données dimensionnelles	142
Mise en marche et vérification	146
Dépannage	156

Index numérique

Réf. Bticino	Réf. Arnould	Réf. Bticino/Cofrel	Catalogue page	Config. page	Caract. Tech. page	Réf. Bticino	Réf. Arnould	Réf. Bticino/Cofrel	Catalogue page	Config. page	Caract. Tech. page	Réf. Bticino	Réf. Arnould	Réf. Bticino/Cofrel	Catalogue page	Config. page	Caract. Tech. page
3480	76740		48	109	131	HC4603/4	76412		45	101	124	N4604	76111		46	103	125
3510	76750		49		149	HC4603/8	76403		47	100	125	N4605			47		126
3511	76753		49		149	HC4604	76411		46	103	125	N4607	76101		46	104	126
3512	76754		49		149	HC4605			47		126	N4607/4	76102		45	102	124
3513	76755		49		149	HC4610	76430		47	105	127	N4610			47	105	127
3514	76756		49		130	HC4611	76431		47	105	127	N4611	76131		47	105	127
3515	77710		55			HC4612	76440		48	108	131	N4612	76140		48	108	131
3516	76757		49		128	HC4612/12	76441		48	110	130	N4612/12	76141		48	110	130
3518	76760		49		128	HC4613	76432		48	188	127	N4613	76132		48	107	127
3519	76763		49		128	HC4614	76442		50	112	132	N4614	76142		50	112	132
3530			46		126	HC4615	76443		50	113	132	N4615	76143		50	113	132
3540	76721		46		126	HC4620			51	114	133	N4620			51	114	133
3559		005352	55			HS4070	76470		53	115	136	N4640	76730		48	106	127
4050	76710		46		125	HS4603/4	76512		45	101	124	NT4070	76170		53	115	136
4070	76370		53	114	136	HS4603/8	76503		45	100	125	NT4600/1			44	99	124
335919		335919	55			HS4604	76511		46	103	125	NT4600/4			44	99	123
3500GSM	76701		44	99	122	HS4605			47		126	NT4603/4			45	101	124
3500N	76700		44	99	122	HS4607	76501		46	104	126	NT4603/8			45	100	125
3501/1		005243	54			HS4610	76530		47	105	127	NT4604			46	103	125
3501/2		005244	54			HS4611	76531		47	105	127	NT4605			47		126
3501/3		005245	54			HS4612	76540		48	108	131	NT4607			46	104	126
3501/4		005246	54			HS4612/12	76541		48	110	130	NT4607/4			45	102	124
3501/5		005247	54			HS4613	76532		48	107	127	NT4610			47	105	127
3501/6		005248	54			HS4614	76542		50	112	132	NT4611			47	105	127
3501/7		005249	54			HS4615	76543		50	113	132	NT4612			48	108	131
3501/8		005250	54			HS4620			51	114	133	NT4612/12			48	102	130
3501/9		005251	54			L4600/1			44	99	124	NT4613			48	107	127
3501K			54			L4600/4	76310		44	99	123	NT4614			50	112	132
3505/12	76771		53			L4603/4	76312		45	101	124	NT4615			50	113	132
3507/6	77748		53			L4603/8	76303		45	100	125	NT4620			51	114	133
3510M	76751		49		129	L4604	76311		46	103	125						
3510PB	76752		49		129	L4605			47		126						
3518/150	76762		49		128	L4607	76301		46	104	124						
3518/50	76761		49		128	L4607/4	76302		45	102	124						
3530S	76720		46		126	L4610	76330		47	105	124						
4072A			53	115	136	L4611	76331		47	105	124						
4072L			53	115	136	L4612	76340		48	108	131						
502LPA	20932		55			L4612/12	76341		48	110	130						
502NPA	22932		55			L4613	76332		48	107	127						
502PA	22942		55			L4614	76342		50	112	132						
C110			52		134	L4615	76343		50	113	132						
C115			52		135	L4620			51	114	133						
C117			52			L4621			51								
E46ADCN	77600		54		137	L4630	76769		55		139						
E47ADCN	77601		54		137	L4669S	77703		55								
E48	77602		54		138	MHKIT70			54								
E48A1	77603		54		138	MHKIT80			54								
E48A2	77604		54		138	N4070	76170		53	115	136						
F115/8A			55			N4600/1			44	99	124						
F115/8B			55			N4600/4	76110		44	99	123						
F482	76640		48	109	131	N4603/4	76112		45	101	124						
HC4070	76470		53	115	136	N4603/8	76103		45	100	125						



MY HOME GÉNÉRALITÉS

MY HOME

La maison simplement à votre image

MY HOME Le système domestique d'automatisme MY HOME est capable d'offrir les solutions les plus performantes et recherchées dans les secteurs de l'habitation et du tertiaire.

L'offre couvre toutes les fonctions et applications domotiques concernant le confort, la sécurité, l'économie, la communication et la surveillance.

L'utilisation de la même technologie d'installation, reposant sur le bus numérique est une caractéristique commune à tous les dispositifs de MY HOME qui permet de créer une synergie entre les différents composants du système en fonction des choix et des exigences de l'utilisateur.



MY HOME WEB

- Services pour la surveillance et la gestion de la maison à distance



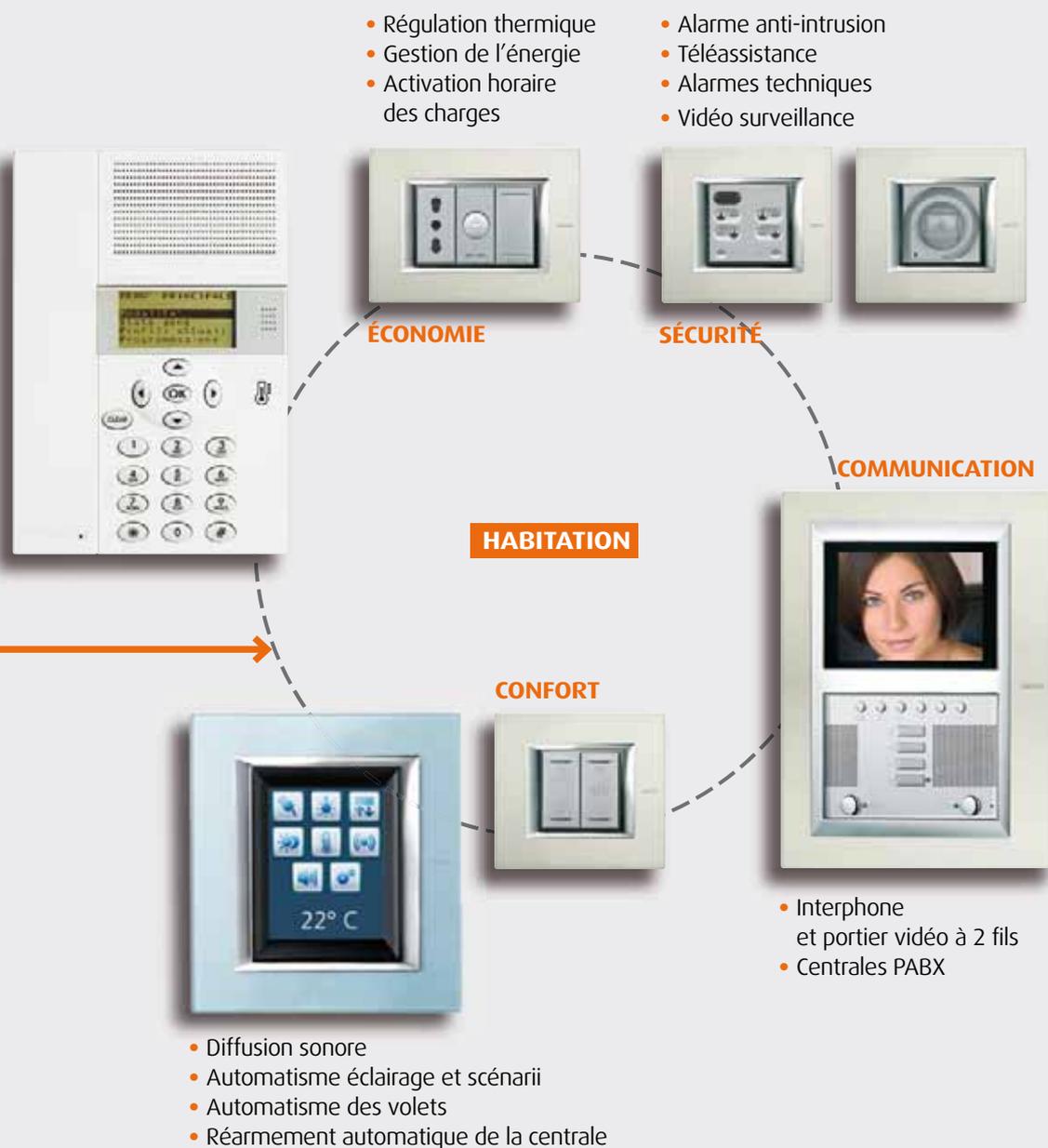
SURVEILLANCE

- Serveur Web (audio/vidéo et GSM)
- Centrale Anti-intrusion avec Communicateur
- Centrale téléphonique
- GSM



La modularité de l'installation et l'intégration fonctionnelle des différents dispositifs permettent d'optimiser les coûts puisqu'il est possible de choisir quelles applications adopter immédiatement et lesquelles reporter à plus tard.

MY HOME est en mesure de communiquer avec le monde extérieur au moyen de dispositifs spéciaux qui interagissent avec la maison à partir des téléphones du réseau fixe et mobile et/ou de n'importe quel Ordinateur Personnel à travers le réseau local ou internet.



MY HOME

La maison simplement à votre image

Le système MY HOME, disponible aujourd'hui dans l'esthétique AXOLUTE, couvre toutes les fonctions domotiques concernant le confort, la sécurité, l'économie, la communication et la surveillance. AXOLUTE, grâce à ses dispositifs évolués comme l'Écran tactile en couleurs, l'Affichage Vidéo et la Station Vidéo, enrichissent la commande d'images pour offrir à l'utilisateur une interface plus simple et plus intuitive. La technologie Bus et la configuration des produits ne changent pas. Elles sont communes à toutes les installations MY HOME réalisées jusqu'à maintenant, dans la version esthétique LIVING, LIGHT et LIGHT TECH.



Le maximum de liberté dans le choix de la commande

MY HOME offre le plus grand choix de commande pour gérer votre installation domotique, depuis

■ COMMANDE DE BASE

Mise en route et réglage de chaque fonction avec :

- des commandes standard
- des commandes à infrarouge
- des commandes par effleurement

les commandes simples aux commandes d'ambiance, des scénarii, de surveillance locale et les commandes à distance.

■ COMMANDE D'AMBIANCE

Écran tactile couleur

- icônes personnalisables
- contrôle de toutes les fonctions dans chaque pièce



Commande standard



Commande par effleurement



Commande à infrarouge réalisée avec un détecteur Anti-intrusion



Écran tactile couleur

LIGHT



LIGHT TECH



AXOLUTE



■ COMMANDE DE SUPERVISION

- contrôle de toutes les fonctions de l'installation
- larges possibilités de personnalisation
- interface simple et intuitive grâce à l'utilisation de sons et d'images à travers la Station Vidéo et l'Affichage Vidéo



Affichage Vidéo



Station Vidéo

■ COMMANDE DES SCÉNARI

Les scénarii intègrent toutes les fonctions MY HOME. Ils sont mémorisés dans le module scénarii et peuvent être interrogés par différents dispositifs selon les exigences de l'utilisateur.



Écran tactile



Commande des scénarii



Module scénarii



Autres dispositifs



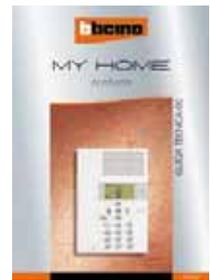
Commande standard

SÉCURITÉ

Les fonctions réalisables



CENTRALE D'ALARME ANTI-INTRUSION
Elle peut surveiller toute l'habitation ou uniquement une pièce en particulier.



DÉTECTEUR GAZ-STOP
Une seule petite fuite suffit pour que l'électrovalve bloque la sortie de gaz.

CONFORT - AUTOMATISME



ÉCRAN TACTILE
Seule commande d'ambiance qui s'applique à plusieurs fonctions MY HOME



COMMANDE DES BÂTIS MOTORISÉS
Au réveil vous pouvez, sans effort commander le mouvement d'un ou plusieurs volets pour avoir davantage de lumière.



CONFORT - DIFFUSION SONORE



AMPLIFICATEUR DE DIFFUSION SONORE
D'un simple geste vous pouvez allumer la radio de n'importe quel point de la maison et écouter votre programme préféré.



ÉCONOMIE - RÉGULATION THERMIQUE



SONDE DE TEMPÉRATURE
Vous pouvez régler des températures différentes dans chaque pièce à toute heure du jour et économiser ainsi jusqu'à 30 %.



ÉCONOMIE - GESTION DE L'ÉNERGIE



PRISE AVEC DÉLESTEUR
Afin de déconnecter les charges les moins importantes et éviter le black out provoqué par une surcharge.



COMMUNICATION



CAMERA VIDÉO MINIATURISÉE
Un œil dans chacune des pièces vous permet de surveiller toute la maison.



TÉLÉPHONE AVEC SECTION VIDÉO
Vous trouvez sur chaque appareil toute la communication dont vous avez besoin grâce aux fonctions d'interphone, de portier vidéo et de téléphone.



CONTRÔLE



SERVEUR WEB
Vous pouvez, à partir d'un ordinateur, contrôler et activer les différentes fonctions de votre maison même à distance.



MY HOME WEB

MY HOME WEB est l'offre complète de services qui permet à l'utilisateur de gérer et contrôler à distance toutes les fonctions MY HOME de son habitation, quand et comme il le désire, grâce à différents moyens de communication, tels qu'un ordinateur connecté à Internet, un ordinateur de poche ou un téléphone (fixe ou portable).

QUE PEUT FAIRE MY HOME WEB

Par un simple appel téléphonique ou en se connectant à la zone réservée du portail internet MY HOME, il est possible d'activer les fonctions suivantes :

Commandes : pour gérer l'éclairage, le chauffage, les appareils électroménagers, l'énergie et tous les automatismes présents dans la maison.

Scénarii : pour activer en même temps, grâce à une seule action, plusieurs commandes prédéfinies comme par exemple l'ouverture du portail et simultanément l'allumage des lumières de l'allée. Il est possible d'activer un scénario mémorisé dans l'installation à travers les centrales scénarii et scénarii domotiques Web. Les scénarii domotiques WEB sont programmés à l'intérieur des pages WEB du portail MY HOME.

Alarmes : en cas de danger, la maison contacte les numéros de téléphone et les adresses programmées au moyen d'un appel téléphonique, d'un SMS et d'un e-mail en y joignant le son/vidéo. Elle active automatiquement aussi les actions prédéfinies (par exemple l'allumage automatique de toutes les lumières de la maison).

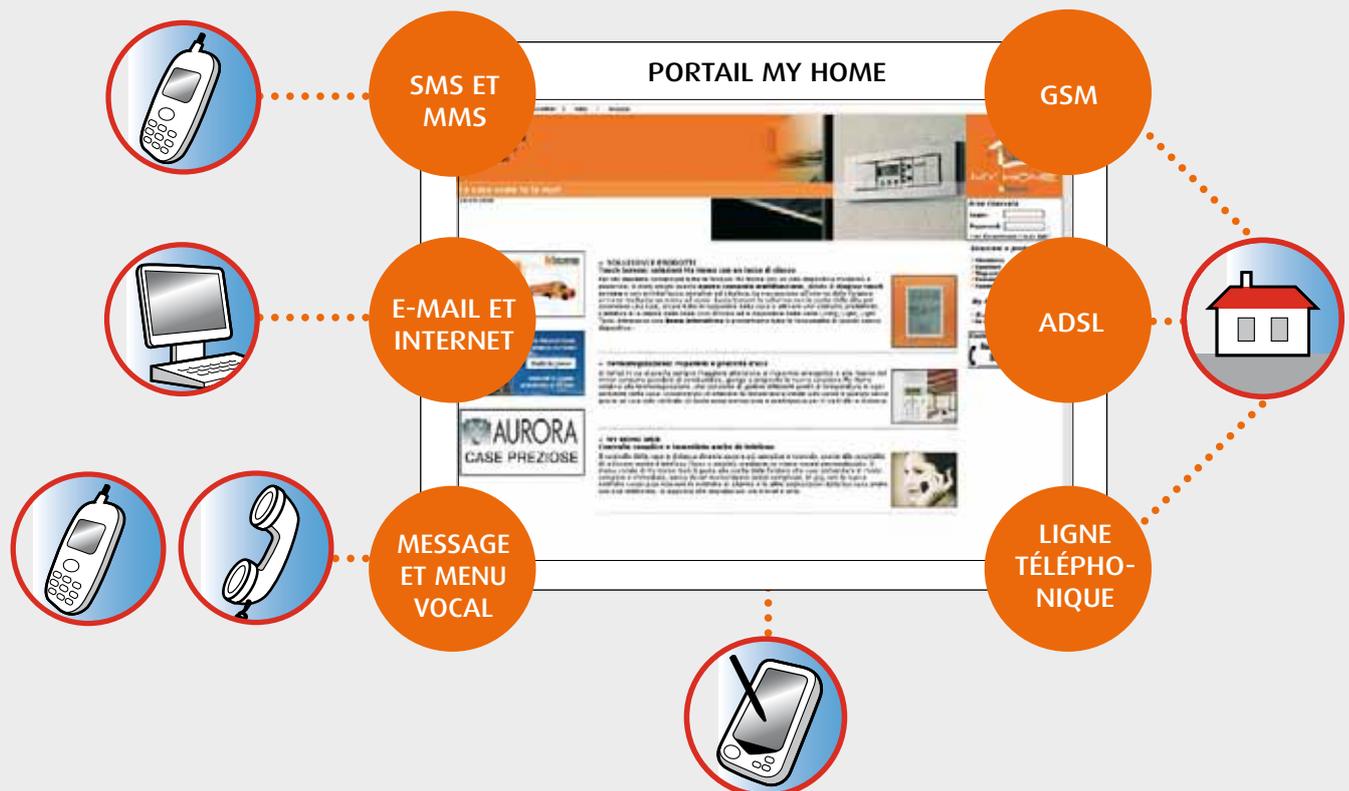
Planification : avec un seul ordre, on peut gérer l'arrosage, la climatisation ou simuler la présence de l'utilisateur dans la maison. Il sera possible de définir les actions que la maison doit effectuer automatiquement aux jours, aux heures et aux périodes choisis.

Archives : MY HOME WEB enregistre toutes les actions et événements qui se sont produits dans la maison. L'utilisateur a la possibilité de les consulter.

Images : pour voir en temps réel les pièces de la maison filmées par les caméras.

Répondeur : un événement comme un appel à l'interphone peut être notifié à l'utilisateur par l'envoi d'un SMS ou d'un e-mail accompagné du son et de la vidéo. Il est également possible de consulter cette communication en entrant dans la zone réservée du portail MY HOME.

Vérification : il est possible de gérer l'état des fonctions de la maison pour savoir, par exemple, si l'installation intrusion est activée, si les lumières sont allumées, etc.

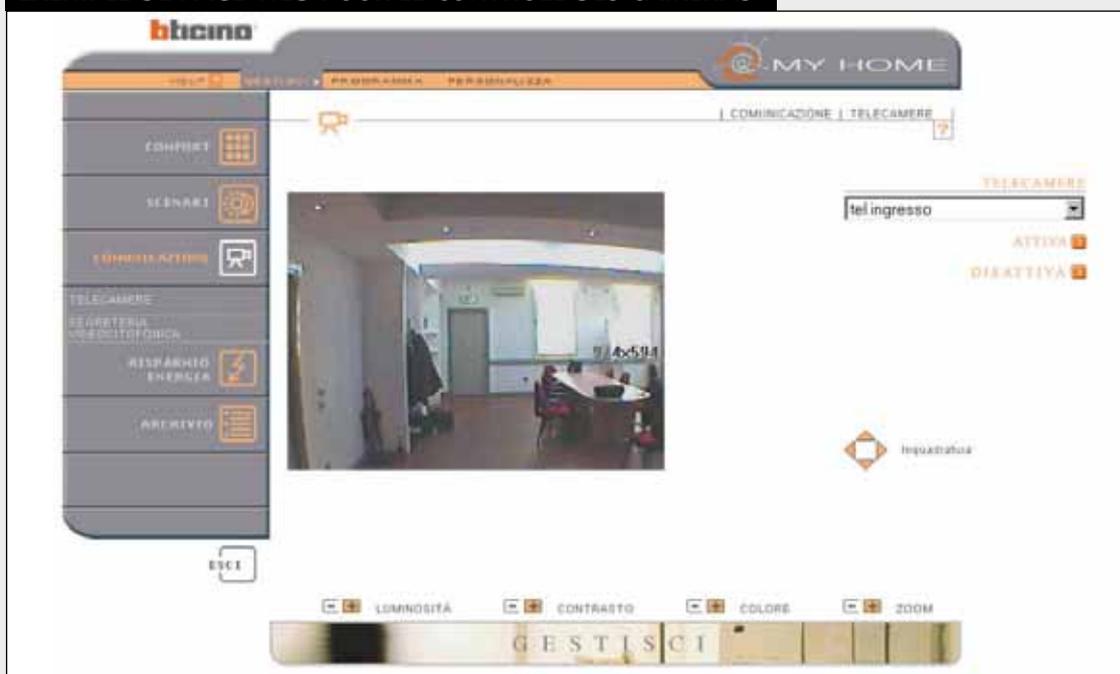


Les avantages de MY HOME WEB

MY HOME WEB permet de contrôler toutes les fonctions domotiques présentes dans la maison de façon simple, personnalisable et pratique. Simple car le client n'a pas à se souvenir de codes particuliers pour accéder au service via le téléphone ou l'ordinateur. Personnalisable car le client peut programmer les planifications, les scénarii domotiques WEB et le message de présentation sur le répondeur. Pratique car grâce au portail MY HOME, il est possible d'utiliser les services avec différents moyens de communication comme l'ordinateur, l'ordinateur de poche, le téléphone fixe et portable indépendamment du type de dispositif utilisé.

Les dispositifs tels que l'actionneur téléphonique, la centrale anti-intrusion avec communicateur intégré et le communicateur téléphonique spécialement conçu pour être gérés à travers une ligne téléphonique peuvent également être commandés, grâce à MY HOME, à partir d'un PC connecté à Internet ou au moyen de commandes vocales ou SMS. Par ailleurs, l'installateur agréé MY HOME WEB peut également bénéficier des avantages offerts car, à la demande du client, il peut effectuer des modifications au niveau de la programmation et des paramètres de l'installation ou effectuer un diagnostic et la maintenance à distance.

EXEMPLE DE PAGE WEB POUR LE CONTRÔLE DES CAMÉRAS



MY HOME - SÉCURITÉ ALARME ANTI-INTRUSION

LES NOUVEAUTÉS



Dispositif de sectorisation transpondeur



Module interface 2 lignes de contacts



Centrale Anti-intrusion avec communicateur téléphonique PSTN/GSM



SOMMAIRE DE LA SECTION

- 16** Caractéristiques générales
- 44** Catalogue
- 56** Règles générales d'installation
- 85** Schéma de raccordement
- 86** Configuration
- 118** Caractéristiques techniques
- 142** Données dimensionnelles
- 146** Mise en marche et vérification
- 156** Dépannage

MY HOME La sécurité par des professionnels

La nouvelle alarme anti-intrusion de Bticino est complète et professionnelle dans toutes ses fonctions : surveillance, détecteurs, commandes et alarmes.

Son intégration dans le système MY HOME accroît le niveau de sécurité grâce au contrôle vidéo et à l'envoi des alarmes à travers le portail MY HOME.



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR

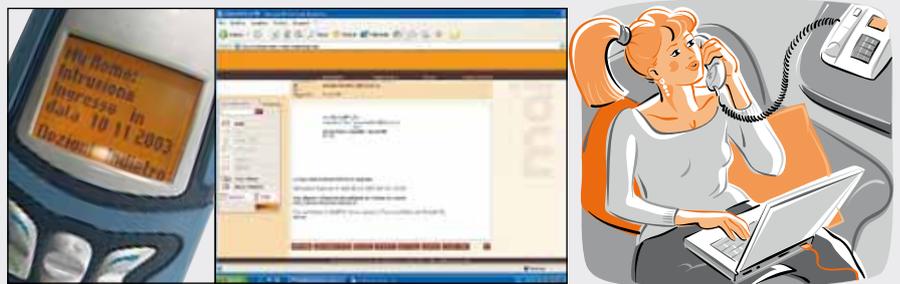
- Communicateur téléphonique PSTN intégré (art. 3500N)
- Communicateur téléphonique PSTN intégré et GSM (art. 3500 GSM)



1. SERVICE DE TRANSMISSION DES ALARMES



Contrôle visuel de la zone de déclenchement de l'alarme à travers le portier vidéo.



Réception du message d'alarme par SMS, e-mail et appel vocal.

2. SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

en se connectant à sa zone réservée sur internet, l'installateur contrôle les signalisations de l'installation.



3. SERVICE DE GESTION ET DE SUPERVISION

de l'installation par le biais du téléphone portable ou fixe et contrôle visuel à distance au moyen de l'ordinateur personnel.



4. ALARMES TECHNIQUES

pour garantir une sécurité domestique maximum



5. EXTENSION RADIO

permet d'étendre l'installation anti-intrusion sans interventions de la structure.



L'ALARME ANTI-INTRUSION est professionnelle dans toutes ses fonctions

- Centrales pour le contrôle de l'installation anti-intrusion

LE CONTRÔLE



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR

- mémoire des événements et diagnostic intégré
- auto-apprentissage et visualisation de la configuration de l'installation
- gestion de chaque détecteur
- 72 détecteurs avec mémoire d'alarme
- version PSTN et PSTN/GSM



CENTRALE ENCASTRABLE

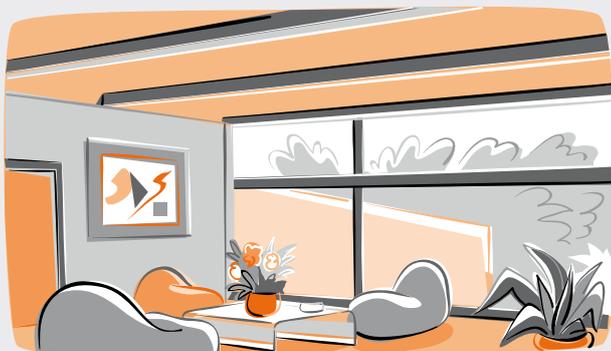
36 détecteurs avec mémoire d'alarme avec possibilité d'avoir jusqu'à 72 détecteurs



■ Détecteurs volumétriques pour la protection des zones intérieures

LES DÉTECTEURS

■ Détecteurs périphériques pour la protection des portes et des fenêtres



DÉTECTEUR DOUBLE TECHNOLOGIE

Une protection maximum sans fausse alarme. Le seul encastrable avec double technologie



MINI DÉTECTEUR IR

le plus petit du marché pour une discrétion maximum dans les installations murales



DÉTECTEUR IR ORIENTABLE



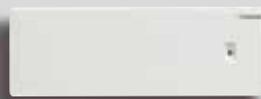
DÉTECTEUR IR RADIO



CONTACTS MAGNÉTIQUES



DÉTECTEUR POUR BRIS DE VITRES



CONTACT MAGNÉTIQUE RADIO



INTERFACE CONTACTS



BARRIÈRES IR

une sécurité maximum même avec les portes et les fenêtres ouvertes



DÉTECTEUR POUR VOILET FILAIRE ET RADIO

L'ALARME ANTI-INTRUSION est professionnelle dans toutes ses fonctions

- La commande du système en toute circonstance

LA COMMANDE



LECTEUR CLÉS TRANSPONDEUR

- sécurité garantie par la transmission codée et l'absence totale de maintenance
- deux formats de clés : pour le secteur résidentiel et le secteur tertiaire



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN/GSM

tous les types de commandes réunies dans un seul produit : clavier, clé transpondeur, télécommande IR

CLAVIER CODE

Très grande flexibilité de la commande



INTERRUPTEUR ET TECOMMANDE IR



- Diffusion des alarmes à travers : avertisseurs sonores, optiques et à distance par téléphone

LES ALARMES



SIRÈNE EXTÉRIURE

- Avertisseur optique d'activation/désactivation
- 50 % de courant distribuée en plus pour réaliser des installations plus importantes

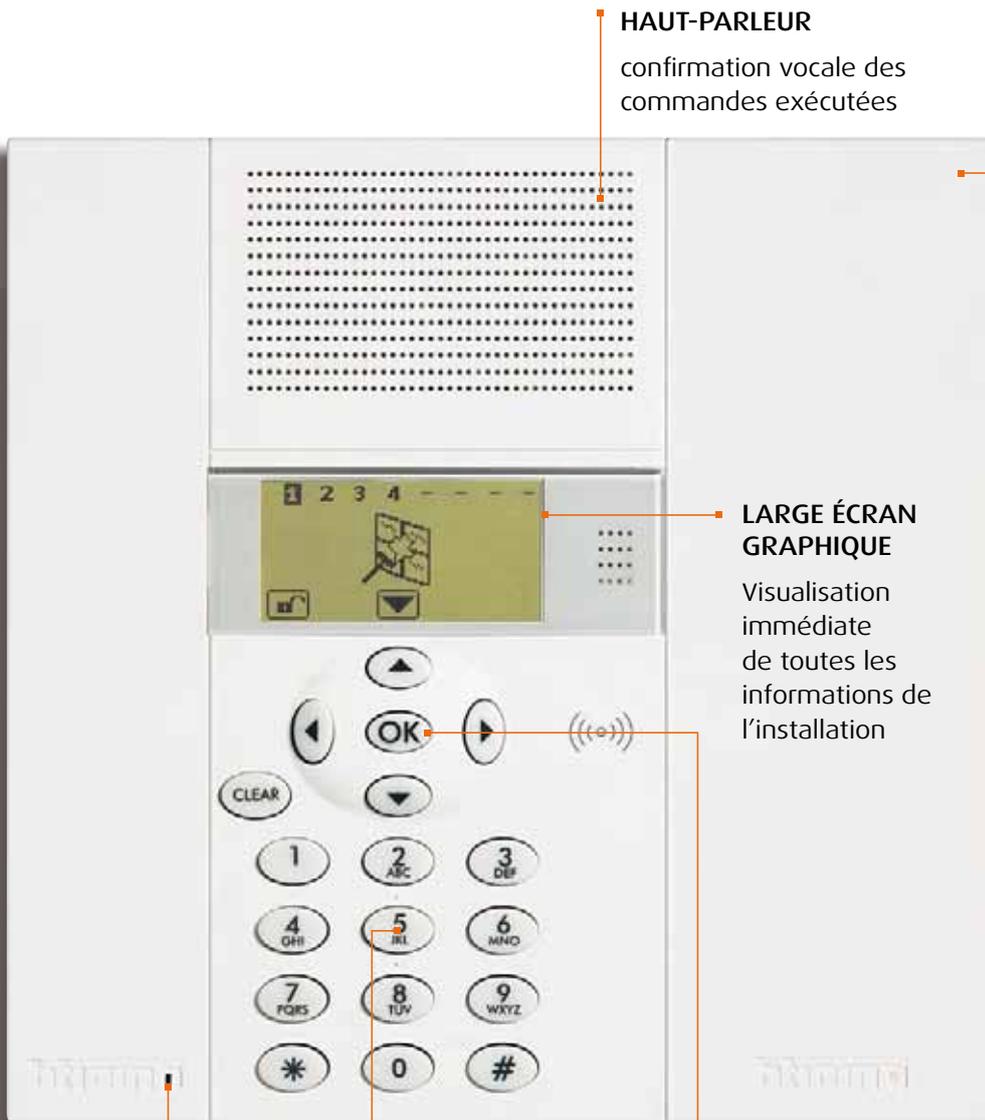


NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN OU PSTN/GSM

SIRÈNE INTERNE



LES AVANTAGES des nouvelles centrales art. 3500N et art. 3500GSM avec communicateur



HAUT-PARLEUR

confirmation vocale des commandes exécutées

ANTENNE GSM

avec câble L = 5m fourni avec la centrale art. 3500GSM

LARGE ÉCRAN GRAPHIQUE

Visualisation immédiate de toutes les informations de l'installation

MICRO

afin de personnaliser les messages envoyés par le communicateur et pour l'écoute d'ambiance à travers le téléphone

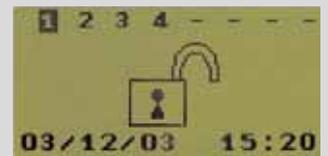
CLAVIER ALPHANUMÉRIQUE

pour programmer toutes les fonctions de la centrale et activer/désactiver l'installation

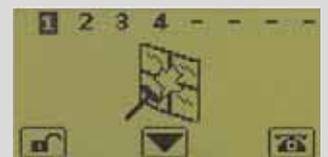
CLAVIER DE NAVIGATION

pour naviguer dans les menus comme sur un téléphone portable

QUELQUES EXEMPLES



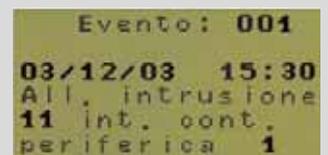
Installation désactivée



Alarme Intrusion



Alarme technique



Mémoire des événements



INSTALLATION

ENCASTRABLE
DANS BOITES
MULTIBOX



MURALE AU
MOYEN D'UNE
PATTE DE
FIXATION

■ **AUTO-APPRENTISSAGE
ET VISUALISATION DE
LA CONFIGURATION DE
L'INSTALLATION**

installation et activation de
l'installation plus rapides

■ **PROGRAMMABLE À
PARTIR D'UN ORDINATEUR
PERSONNEL**

pour reproduire facilement la
configuration des installations
et conserver en mémoire
celles déjà réalisées

■ **MÉMOIRE DES ÉVÈNEMENTS
ET DIAGNOSTIQUE INTÉGRÉ**

identification rapide de la cause
d'une alarme et guide pour les
interventions techniques

■ **PRÉPARATION
POUR LE SERVICE DE
TÉLÉASSISTANCE**

diagnostic et
maintenance à distance

L'ALARME ANTI-INTRUSION peut être installée partout

- Les caractéristiques de l'alarme anti-intrusion de Bticino permettent d'obtenir une installation à son maximum dans toutes les conditions.

INSTALLATION À BUS AVEC UNIQUEMENT 2 FILS NON POLARISÉS

en outre, tous les dispositifs sont dotés de bornes à enficher qui facilitent les opérations de câblage.



Borne

INSTALLATION DE LA PAIRE DE BUS DANS LA TUYAUTERIE DU RÉSEAU 230V

Le bus de l'alarme anti-intrusion est conforme à la réglementation CEI 20-20 et peut donc également être installé dans des boîtes et tuyauteries avec les systèmes à 230V



Paire de bus

INSTALLATION DANS DES PIÈCES PRÉVUES POUR L'ALARME ANTI-INTRUSION EN ÉTOILE ET SANS BOITIER

- dans ce cas, l'alarme anti-intrusion peut être installée puisque les 2 fils du bus s'adaptent à ce qui existe
- en l'absence de boîtiers encastrables, on peut utiliser le mini détecteur IR et la nouvelle centrale avec communicateur PSTN ou PSTN/GMS



MINI DÉTECTEUR IR



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN ET PSTN/GSM

INSTALLATION DANS DES PIÈCES NON PRÉPARÉES

grâce à l'utilisation de l'extension radio, il est possible de réaliser des installations anti-intrusion avec tous les détecteurs radio



EXTENSION RADIO



DÉTECTEUR IR RADIO

COMPATIBILITÉ et interchangeabilité

- Les nouvelles centrales avec communicateur sont totalement compatibles avec les installations anti-intrusion déjà réalisées

REPLACEMENT

En remplaçant la centrale encastrable par la nouvelle centrale avec communicateur, le système continue de fonctionner sans aucune intervention quelle qu'elle soit.

CONCEPTION

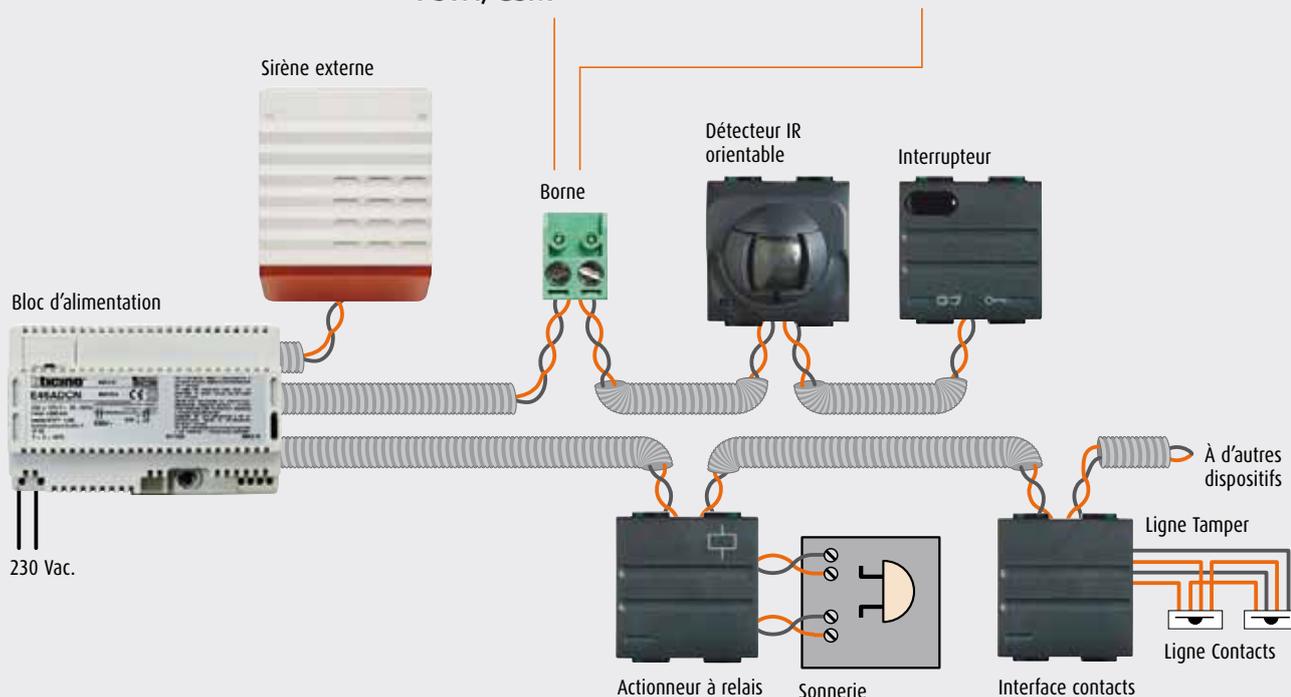
Les nouvelles installations avec la nouvelle centrale avec communicateur sont conçues selon les mêmes critères que ceux adoptés pour les installations conçues avec la centrale encastrable.



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN OU PSTN/GSM



CENTRALE ENCASTRABLE



L'ALARME ANTI-INTRUSION est une application domotique

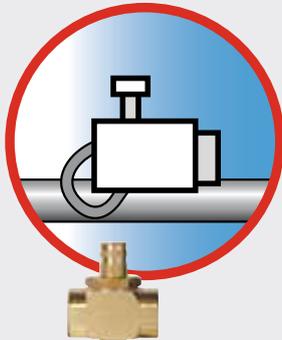
CONTRÔLE VISUEL DE LA ZONE DE DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

les images des zones où l'alarme s'est déclenchée apparaissent sur tous les moniteurs de l'installation du portier vidéo.



ALARMES TECHNIQUES

l'alarme anti-intrusion permet également de gérer les alarmes techniques telles que la détection des fuites de gaz et d'eau en donnant la possibilité d'agir sur les causes.



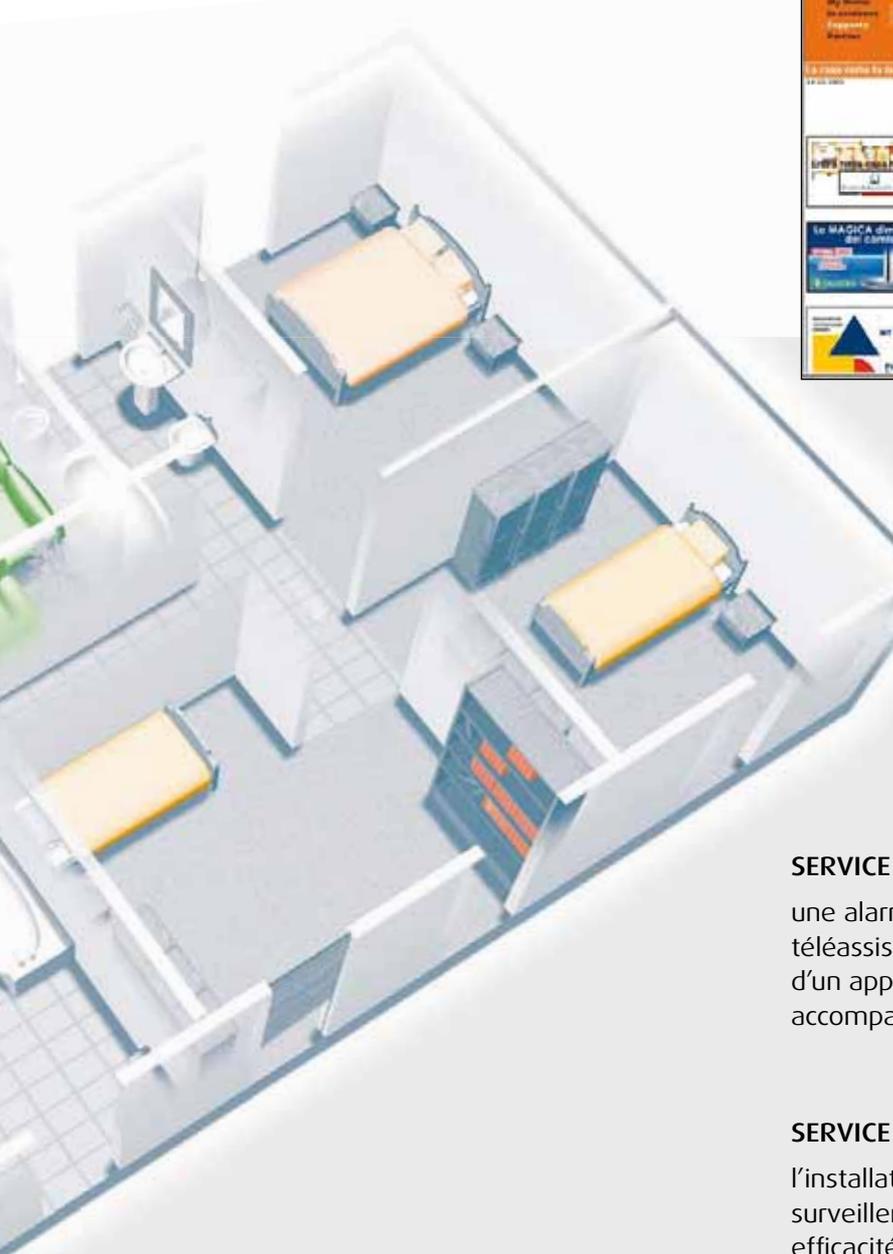
SERVICE DE GESTION ET DE SUPERVISION

Le portail MY HOME permet de toujours être en contact avec la maison et d'intervenir à tout moment, par exemple en réarmant le différentiel au moyen d'un simple appel téléphonique.





Page d'accueil du portail MY HOME



SERVICE DE TRANSMISSION DES ALARMES

une alarme (anti-intrusion, technique, téléassistance) peut être transmise par le biais d'un appel téléphonique, par SMS ou par e-mail accompagné du son et de la vidéo.

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

l'installateur peut, à travers le portail MY HOME, surveiller les fonctionnalités de l'installation (par ex. efficacité de la batterie, présence de tension sur le réseau). Si le client l'y autorise il peut également modifier les paramètres et désactiver les parties endommagées. Dans le cas où il serait nécessaire de se rendre sur l'installation, l'installateur arriverait déjà préparé.

Exemples d'utilisation

BESOINS DE SÉCURITÉ

- Transmettre les alarmes à des personnes de confiance
- Protéger de nombreux passages et de nombreuses pièces
- Protéger des intrusions les personnes présentes dans la maison



NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN ET PSTN/GSM

Gestion professionnelle d'installations étendues. Fonctions antivol et antipanique

DÉTECTEUR DOUBLE TECHNOLOGIE



1 VILLA ISOLÉE

CONTACTS MAGNÉTIQUES



SIRÈNE INTERNE

Avertissement sonore en cas d'intrusion



LECTEUR CLÉS TRANSPONDEUR

Fonctions de commande simples et sûres



DÉTECTEUR POUR BRIS DE VITRES

BARRIÈRES IR

Sécurité contre les intrusions lorsque la maison est habitée

BESOINS DE SÉCURITÉ

- Peu de passages et peu de locaux à protéger
- Signaler l'appartement forcé

2 APPARTEMENT



CENTRALE ENCASTRABLE

Idéale pour les petites installations
Intégration esthétique optimale

INTERRUPTEUR IR



DÉTECTEUR IR



SIRÈNE EXTERNE

L'avertissement optique et sonore de l'alarme permet de localiser rapidement l'appartement forcé.



CONTACTS MAGNÉTIQUES



MINI IR

Idéal lorsque l'on manque d'espace

Exemples d'utilisation

BESOINS DE SÉCURITÉ

- Protéger en cas de vol
- Eviter l'accès à des zones réservées
- Protéger les vitrines

NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN ET PSTN/GSM

Transmission de l'alarme antivol sans signal sonore



3 COMMERCE ET SECTEUR TERTIAIRE

SIRÈNE EXTERNE



DÉTECTEUR POUR BRIS DE VITRES

Pour protéger les vitrines



LECTEUR CLÉS TRANSPONDEUR

BARRIÈRES IR

Pour surveiller les zones à accès réservé



BESOINS DE SÉCURITÉ

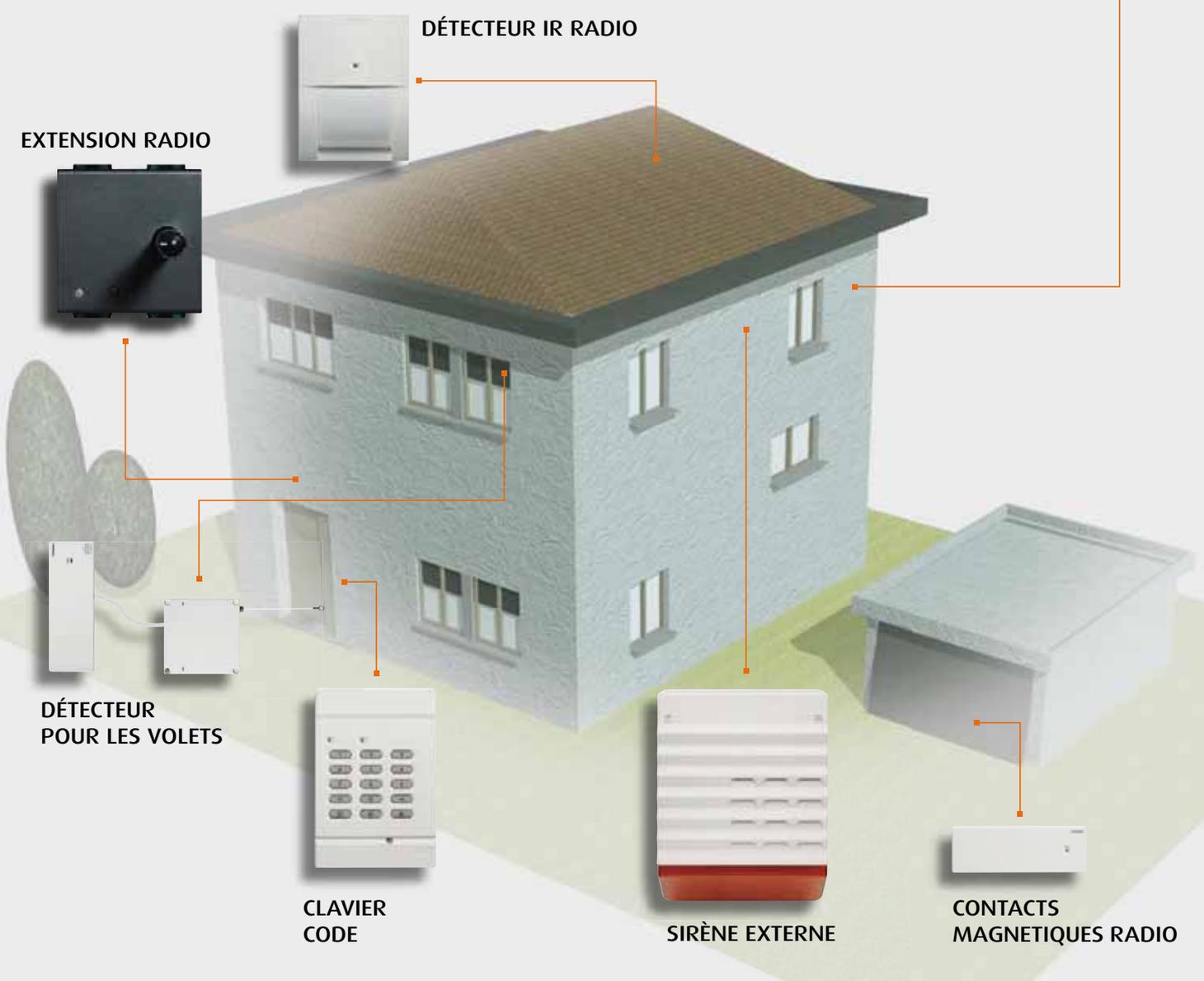
- Installation même sans préparation
- Agrandir les installations filaires déjà existantes
- Eviter le câblage des détecteurs situés dans des endroits difficiles

NOUVELLE CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR PSTN ET PSTN/GSM

Elle peut être installée sur le mur pour éviter les ouvrages de maçonnerie



4 INSTALLATION ANTI-INTRUSION AVEC NOUVELLE EXTENSION RADIO



Intégrations de l'installation anti-intrusion

L'installation anti-intrusion constitue l'infrastructure de base pour la gestion des alarmes mais l'ensemble des applications réalisables peut facilement être développé. Il est en fait possible de tirer profit de l'installation anti-intrusion pour également contrôler, au moyen d'interfaces analogiques/numériques spécifiques, les alarmes techniques telles que la présence de gaz, d'inondation ou la téléassistance, en recevant les avertissements appropriés (sonores, vocaux, téléphoniques). Par ailleurs, il est toujours possible d'étendre l'installation en utilisant la technologie à ondes radio qui permet d'installer des détecteurs même en absence totale de préparation.

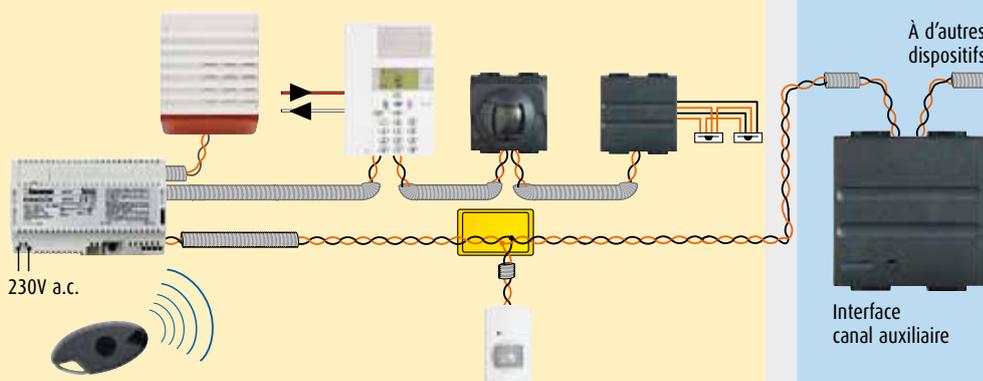
INTÉGRATION PAR LE BIAIS DE L'INTERFACE ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

Comme cela a été dit précédemment ; l'alarme anti-intrusion filaire de Bticino permet également d'intégrer aux détecteurs d'intrusion des détecteurs d'alarmes techniques en élargissant ainsi le concept de sécurité.

Cette application est disponible en utilisant l'interface canal auxiliaire (art. L/N/NT4615) qui convertit un signal analogique, tel que celui qui résulte de la fermeture du contact d'un relais, en signal numérique qui sera envoyé sur le BUS du système anti-intrusion. Il est donc possible, grâce à une installation unique, de gérer ce qui en temps normal l'aurait été au moyen de plusieurs installations dédiées, une pour chaque type d'alarme technique.

Les applications les plus répandues sont celles qui permettent de gérer les détecteurs de gaz ou de signaler à l'utilisateur l'absence d'énergie électrique suite à une coupure de l'interrupteur générale, avec également la possibilité ensuite de le réenclencher à distance.

SYSTÈME ANTI-INTRUSION FILAIRE



INTERFACE Analogique/numérique



DISPOSITIFS Pour les alarmes techniques

Détecteur de gaz méthane ou gpl



Interrupteur général avec dispositif de réenclenchement

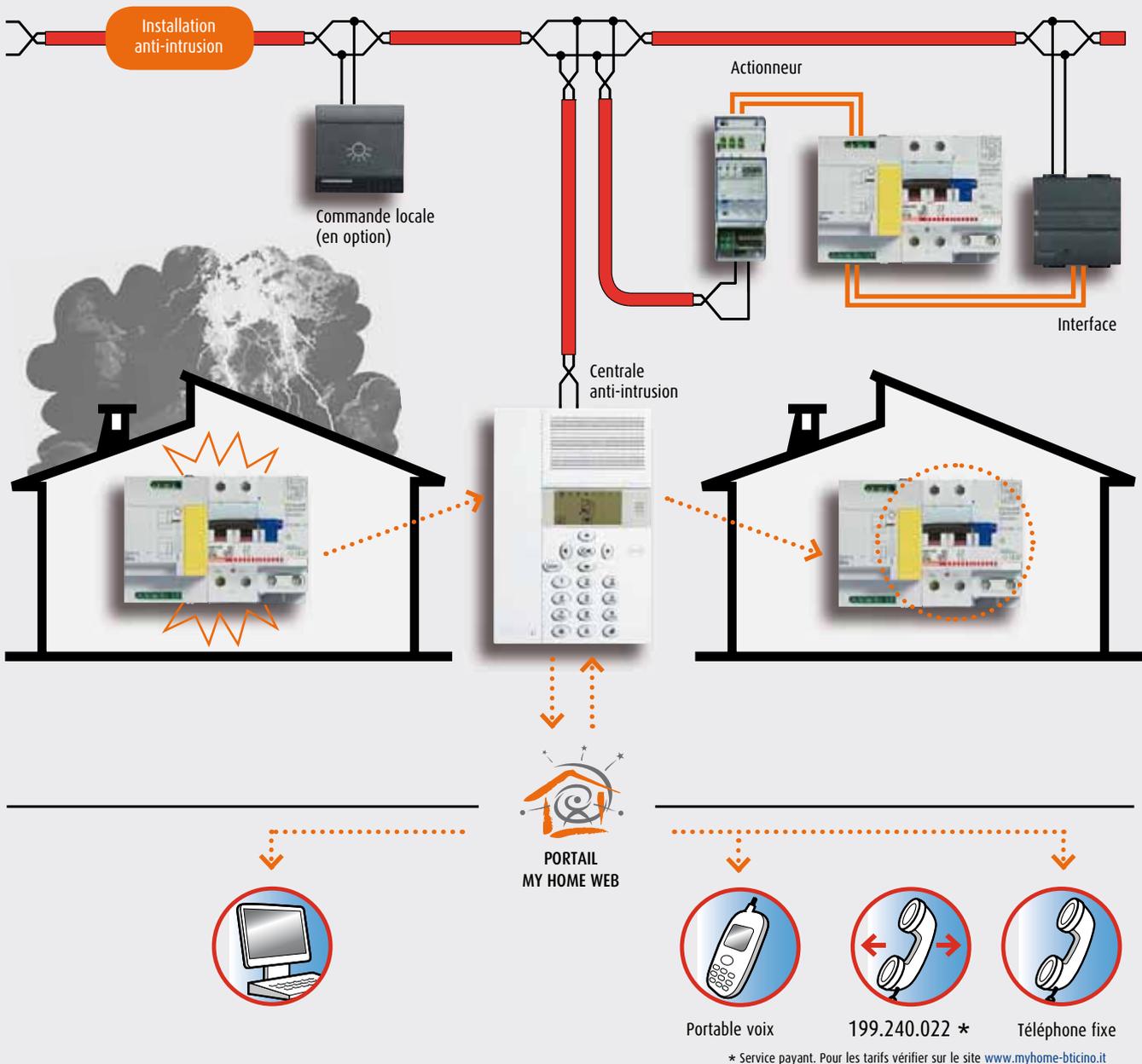
■ EXEMPLE : RÉTABLISSEMENT VOLONTAIRE À DISTANCE DE L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL DÉCLENCHÉ EN RAISON DE PERTURBATIONS EXTÉRIEURES À L'HABITATION

Il est possible de gérer et de signaler l'absence d'énergie électrique dans l'habitation à partir de l'installation anti-intrusion du système MY HOME à la suite de l'intervention de l'interrupteur magnétothermique différentiel, qui s'est déclenché en raison de perturbations extérieures. L'intervention de l'interrupteur général est signalée à l'interface de l'installation anti-intrusion, au moyen des contacts de la commande à moteur activant la centrale avec communicateur afin qu'elle

envoie l'information concernant l'absence d'électricité au Portail MY HOME qui se charge de la transmettre à l'utilisateur.

Le statut d'alarme demeure jusqu'à ce qu'une de ces actions soient effectuées :

- on procède au réenclenchement à distance de l'interrupteur au moyen de l'envoi de commandes téléphoniques au Portail MY HOME programmé pour activer l'actionneur qui pilote la commande à moteur ;
- on procède au réenclenchement de l'interrupteur en agissant localement sur le dispositif de commande ;
- on agit avec la télécommande sur la centrale anti-intrusion.



* Service payant. Pour les tarifs vérifier sur le site www.myhome-bticino.it

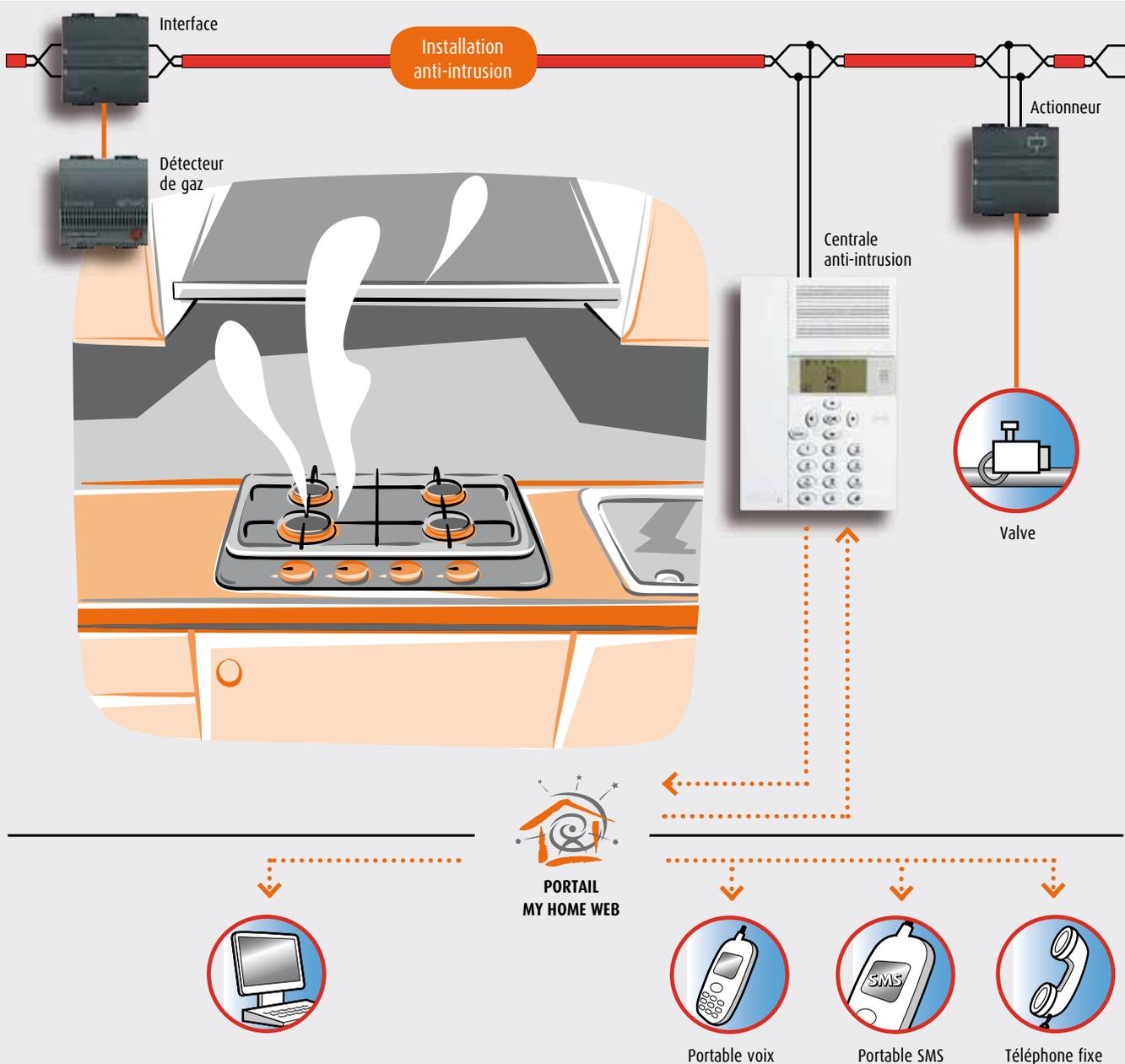
Intégrations de l'installation anti-intrusion

■ EXEMPLE : DÉTECTION D'UNE FUITE DE GAZ AVEC FERMETURE AUTOMATIQUE DE L'ÉLECTROVANNE ET ENVOI D'UN MESSAGE TÉLÉPHONIQUE D'ALARME

L'application montre l'utilisation du détecteur de gaz méthane intégré dans l'installation anti-intrusion au moyen d'une interface canal auxiliaire. Une fois la présence de gaz confirmée, grâce à l'interface, le détecteur génère un signal « d'alarme technique » géré par l'installation anti-intrusion afin de fermer

l'électrovanne d'alimentation du gaz, et en même temps effectuer un appel téléphonique à travers la centrale/combleur au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire de la maison ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- un ou plusieurs e-mail.



ALARME ANTI-INTRUSION MIXTE FILAIRE RADIO

Cette application est disponible en utilisant une interface spécifique : le récepteur radio (art. L/N/NT4620).

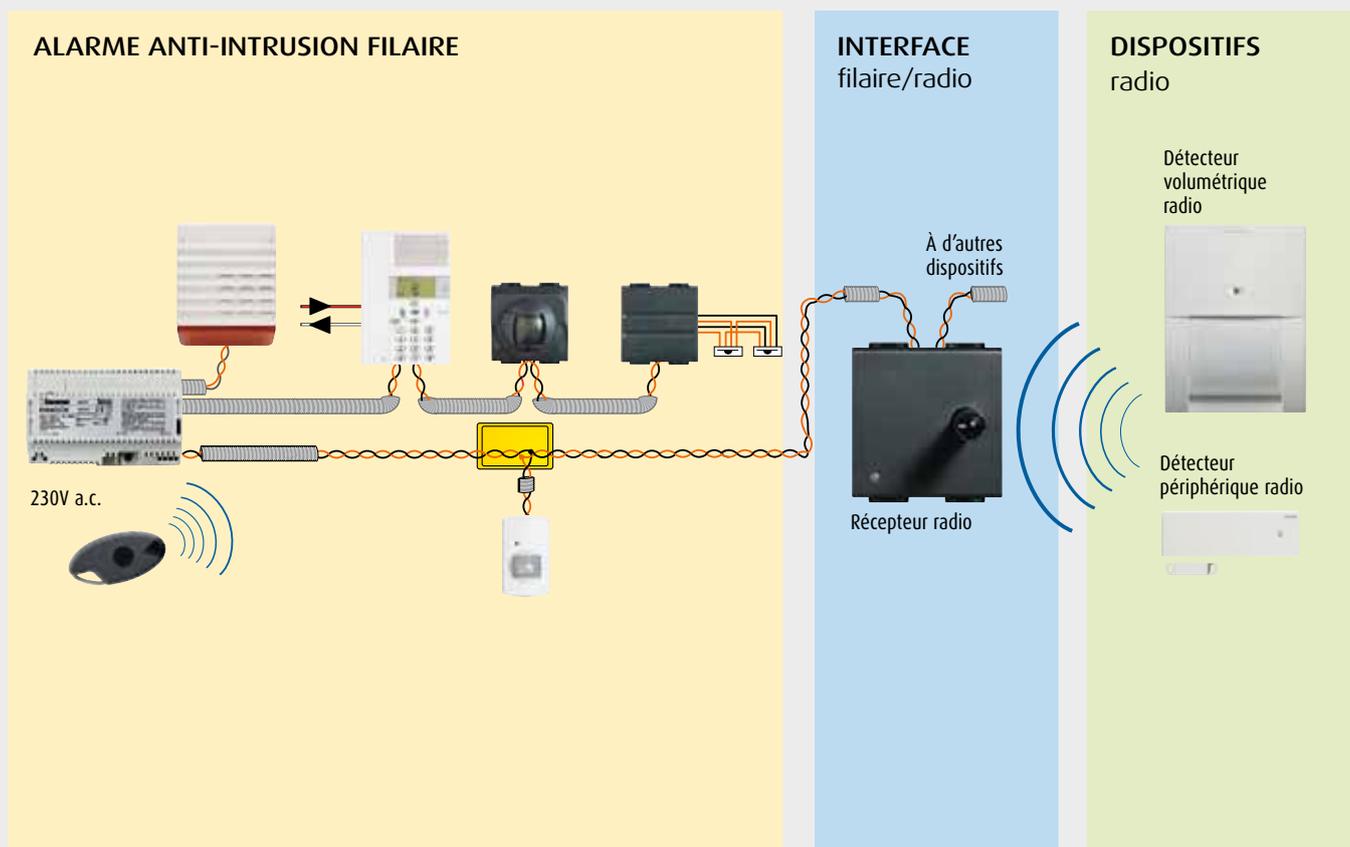
Il existe de nombreux avantages au niveau de l'installation :

- **Installation même en l'absence de préparation** – dans les cas où il n'est pas possible de procéder à une installation filaire complète, on peut éviter une grande partie des ouvrages de maçonnerie en installant uniquement des détecteurs radio.
- **Développer les installations filaires déjà existantes** – le système filaire existant peut simplement être développé en installant uniquement des détecteurs magnétiques sur les portes, fenêtres ou portes de garage basculantes qui n'avaient pas été mis sous contrôle auparavant.

- **Éviter le câblage de détecteurs situés dans des lieux difficiles** – on peut mettre en sécurité des locaux où il est impossible d'arriver avec les fils du BUS si ce n'est au moyen d'interventions de câblage coûteuses.

En outre, une série de fonctions optionnelles sont disponibles :

- **Alarmes techniques** – il devient alors possible, au moyen de deux détecteurs spécifiques qui ne sont pas disponibles avec le seul système filaire, de contrôler l'inondation des locaux et l'augmentation de la température du congélateur.
- **Téléassistance** – afin de garantir la tranquillité et une intervention opportune, vis-à-vis de personnes en difficulté.



Intégrations de l'installation anti-intrusion

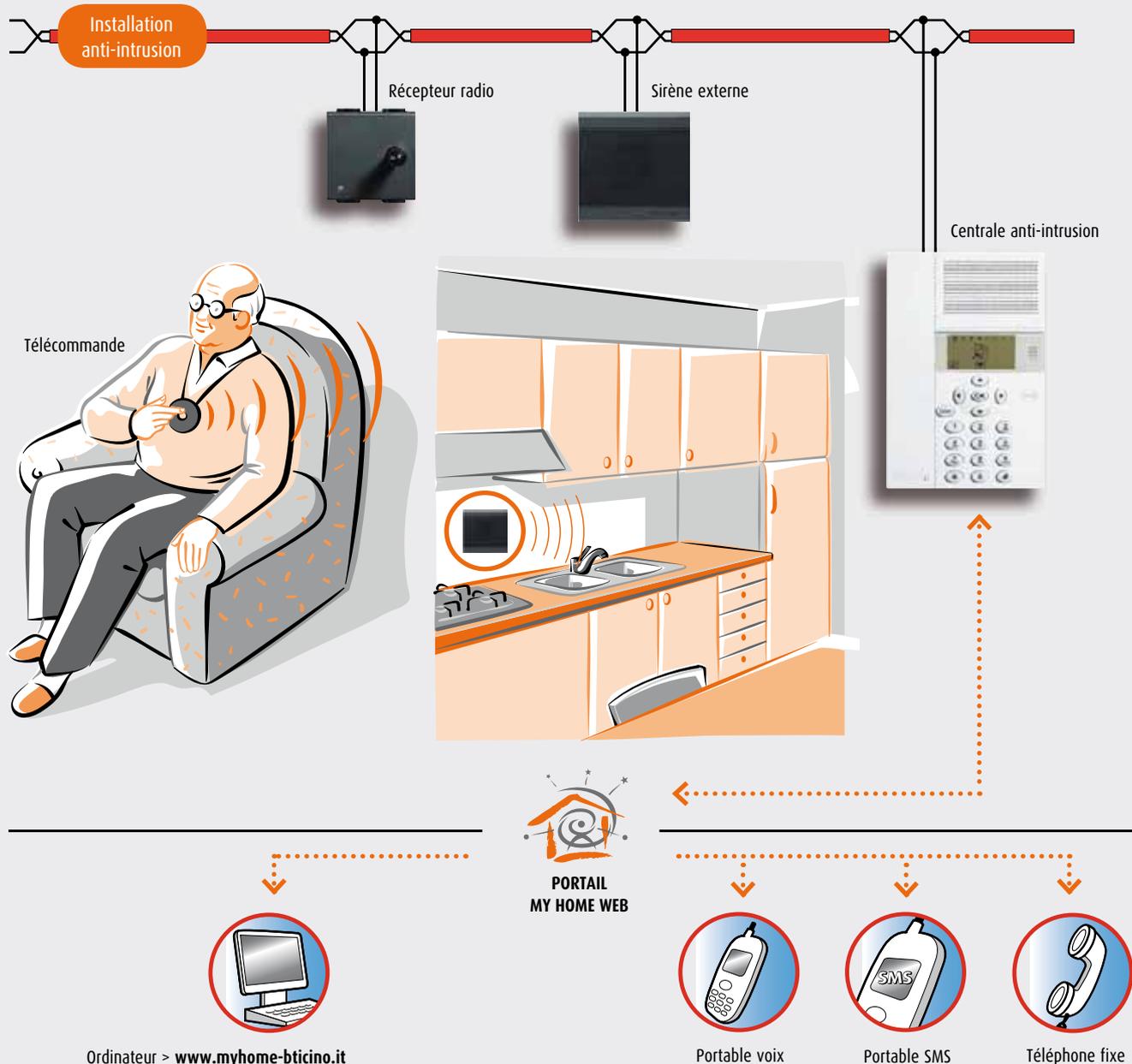
■ EXEMPLE : ENVOI D'UNE DEMANDE DE SECOURS AU MOYEN D'UN APPEL TÉLÉPHONIQUE À DES NUMÉROS PERSONNELS

Les personnes âgées, les handicapés ou personnes en longue maladie peuvent demander du secours en utilisant une télécommande portable. Le signal transmis est capté par un émetteur radio relié à l'installation anti-intrusion qui déclenche une sirène interne et le communicateur téléphonique de la centrale anti-intrusion ; celle-ci envoie une demande

de secours au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- d'un ou plusieurs e-mail.

Cette fonction peut être activée que l'installation anti-intrusion soit ou non activée et dans n'importe quelle condition de sectorisation.

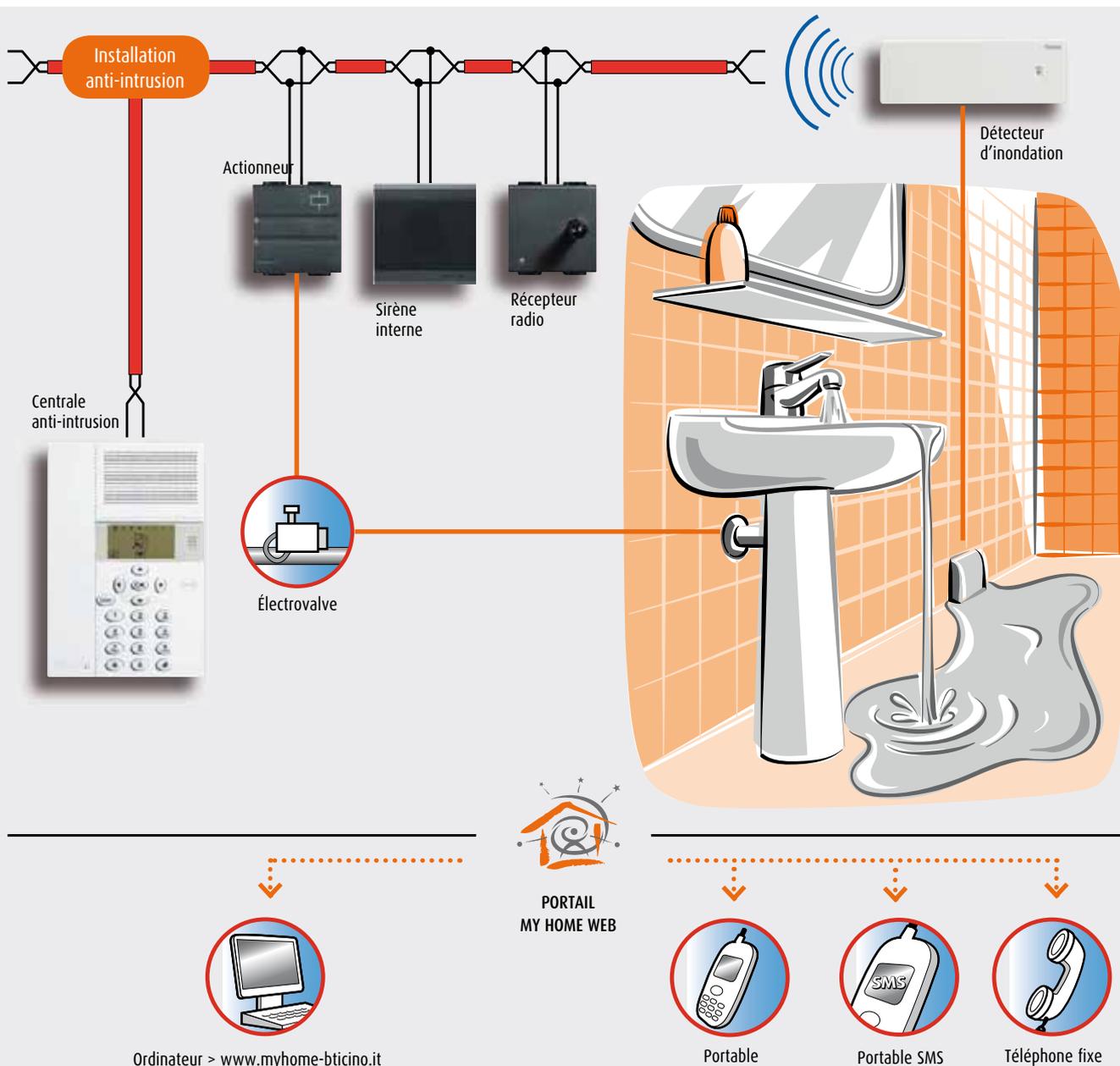


■ EXEMPLE : DÉTECTION DE FUITE D'EAU AVEC ENVOI D'UN MESSAGE ET FERMETURE IMMÉDIATE DE LA TUYAUTERIE DE L'ARRIVÉE D'EAU

Une fuite sur un tuyau d'eau et un robinet resté ouvert peuvent provoquer de sérieux dommages si un détecteur spécifique ne le constate pas immédiatement. Avec MY HOME, le signal transmis est capté par un émetteur radio relié à l'installation anti-intrusion qui peut piloter un actionneur pour le contrôle d'une électrovalve. De plus, il déclenche une

sirène interne et le communicateur téléphonique de la centrale anti-intrusion laquelle envoie une demande de secours au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- d'un ou plusieurs e-mail.



Ordinateur > www.myhome-bticino.it



PORTAIL
MY HOME WEB



Portable



Portable SMS



Téléphone fixe

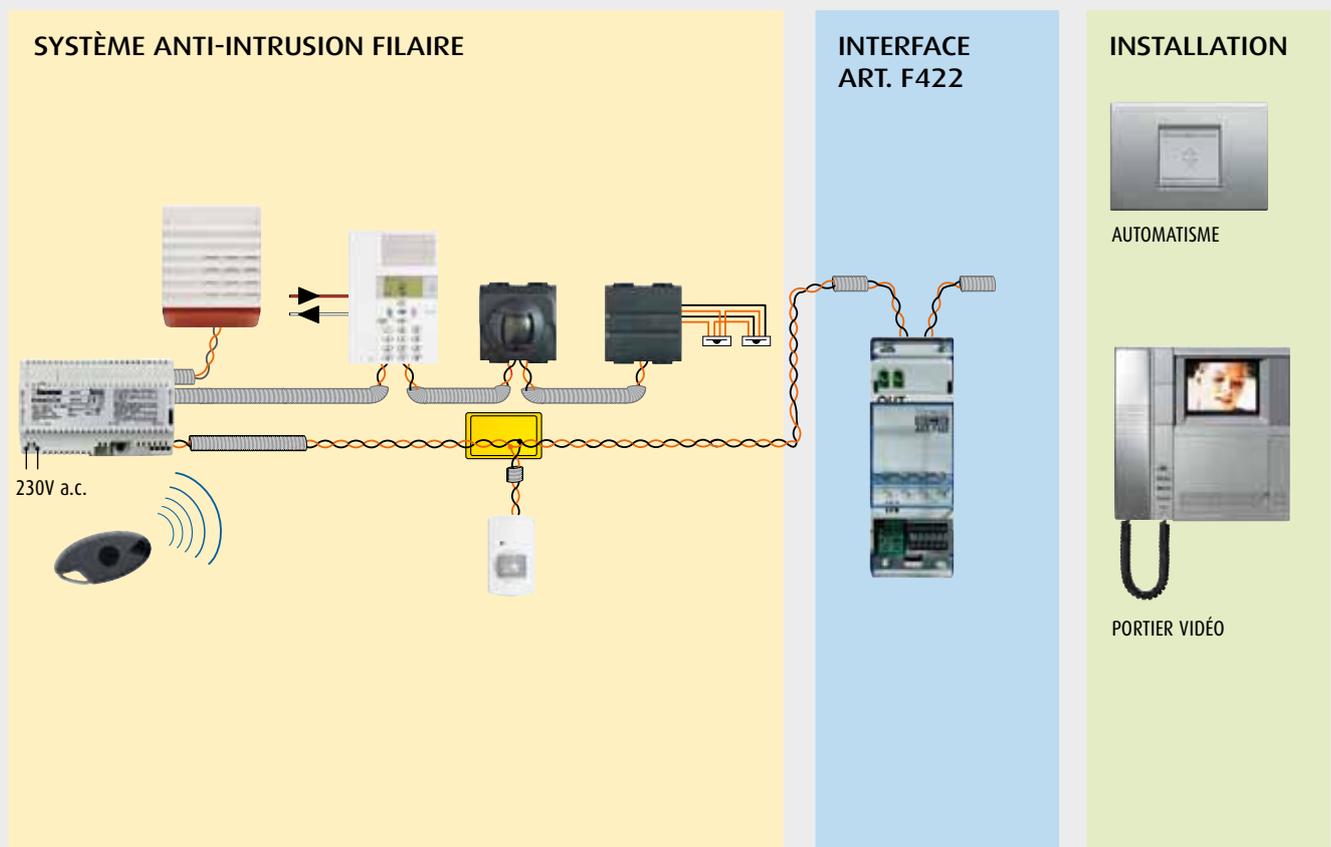
Intégrations de l'installation anti-intrusion

■ INTÉGRATION AVEC L'INSTALLATION D'AUTOMATISME ET DU PORTIER VIDÉO

Les applications MY HOME, partageant le même moyen de transmission des informations (paire de BUS), peuvent facilement être intégrées entre elles afin d'optimiser les fonctions et en générer d'autres qui répondent à de nouvelles exigences.

A cet égard, l'installation Anti-intrusion peut être facilement intégrée au moyen d'une interface spécifique art. F422, à l'installation d'Automatisme et au Portier vidéo. Dans le premier cas, lors d'une intrusion, l'installation Anti-intrusion envoie une commande à l'installation d'Automatismes afin d'allumer toutes les lumières de la maison dans le but de désorienter le voleur et de le faire fuir.

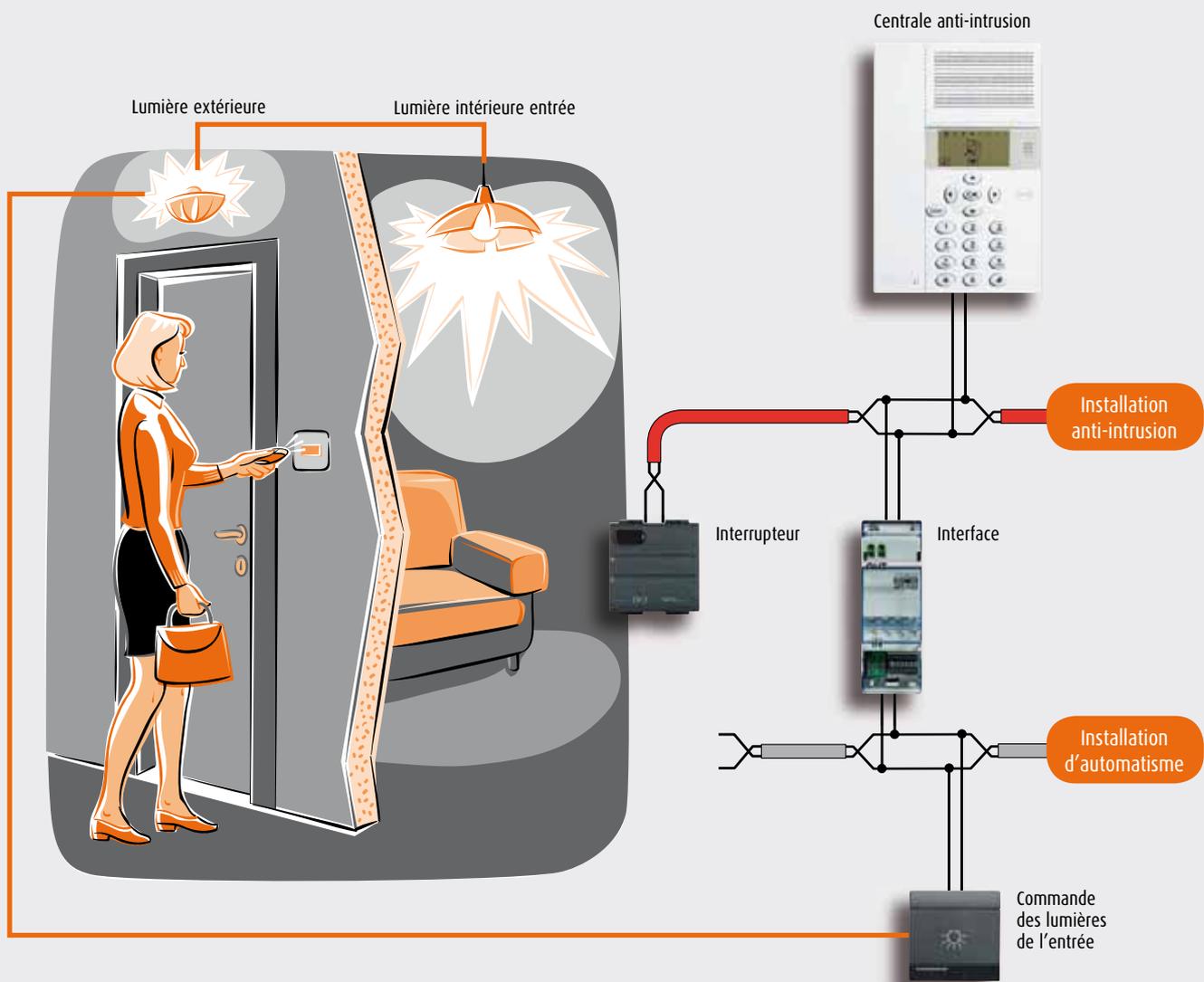
Dans le deuxième cas, lorsque l'intrusion est détectée, l'installation Anti-intrusion active automatiquement les caméras pour contrôler, par le biais du portier vidéo, la pièce de la maison où quelqu'un a pénétré. Bien sûr avec plusieurs interfaces art. F422 il est possible de réaliser des installations d'une certaine complexité en associant l'installation Anti-intrusion à d'autres ayant des fonctions différentes (installation Diffusion sonore, Régulation thermique etc.) qui peuvent être gérées à distance par un PC via internet. Pour obtenir de plus amples informations et des exemples d'installation concernant les différents modes d'intégration, consultez le guide technique « My Home Applications ».



■ **EXEMPLE : ALLUMAGE TEMPORISÉ AUTOMATIQUE DES LAMPES DE L'ENTRÉE SUITE À LA DESACTIVATION DE L'INSTALLATION ANTI-INTRUSION**

MY HOME offre différentes solutions qui permettent de préparer la maison pour l'accueil selon les désirs de l'utilisateur. Une de ces solutions est l'allumage automatique temporisé de l'éclairage de l'entrée de la maison au moment même où l'installation anti-intrusion est désactivée. La fonction est réalisée par la centrale anti-intrusion programmée afin d'envoyer une commande d'allumage temporisée à l'actionneur de l'installation d'automatisme qui gère les lumières

de l'entrée. Les systèmes d'Automatisme et d'Anti-intrusion sont interconnectés au moyen d'une interface spécifique qui permet le dialogue entre la centrale anti-intrusion et les dispositifs d'automatisme. Il est bien sûr également possible d'allumer et d'éteindre les lumières de l'entrée en agissant sur le dispositif de commande local déjà présent dans l'installation d'automatisme.

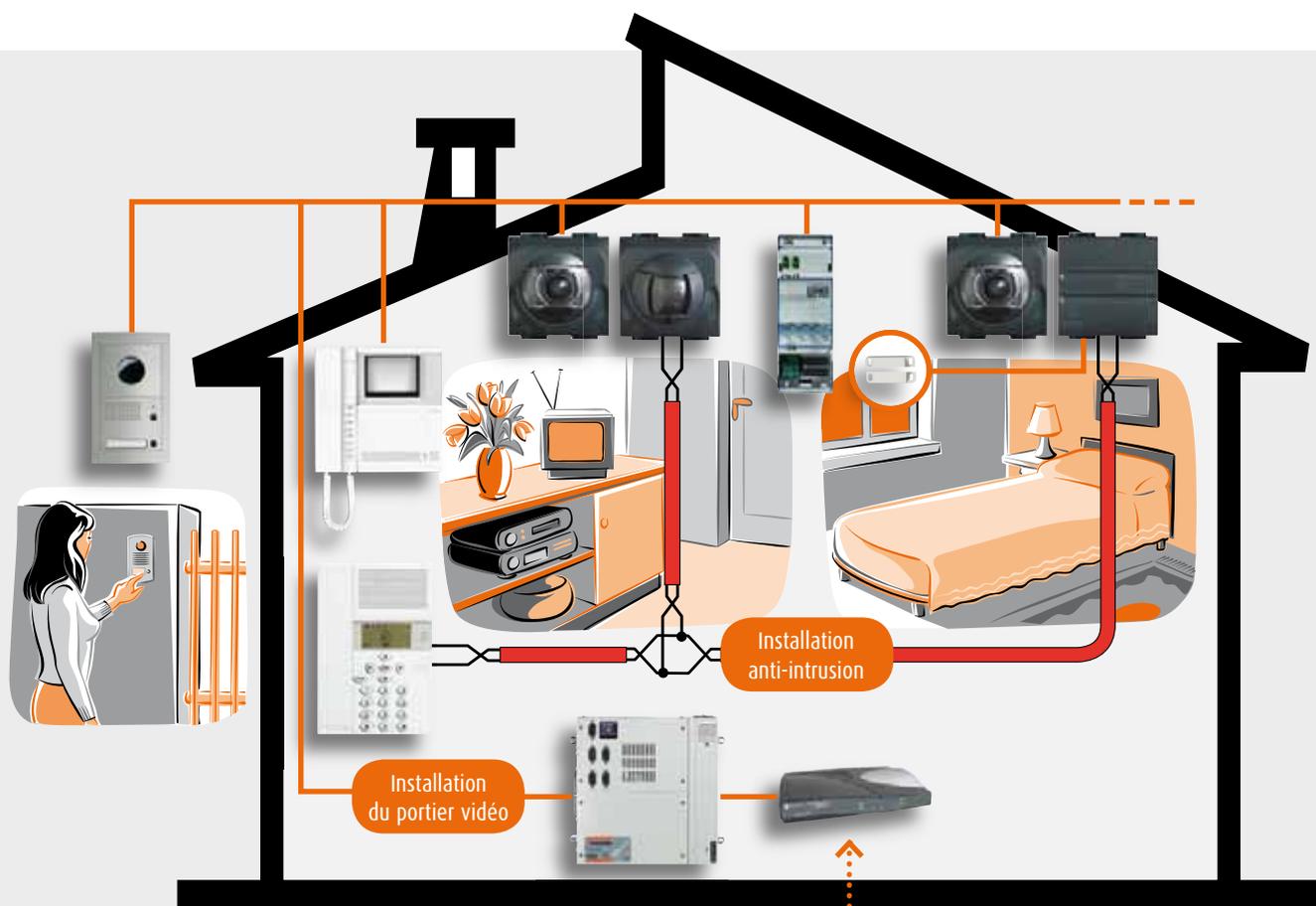


Intégrations de l'installation anti-intrusion

■ **EXEMPLE : ACTIVATION AUTOMATIQUE DES CAMÉRA DE L'INSTALLATION DU PORTIER VIDÉO SUITE À UNE ALARME ET VISUALISATION SUR LE POSTE INTERNE (LOCAL) ET SUR LE PC (À DISTANCE)**

En raccordant l'installation anti-intrusion à l'installation du portier vidéo équipé de caméras intérieures au moyen d'une interface spécifique, il est possible, à partir du poste vidéo interne, d'effectuer localement un contrôle visuel dans la pièce où l'alarme s'est déclenchée et à distance, à partir d'un ordinateur Personnel connecté à internet en recevant un

avertissement par e-mail accompagné des photos prises par les caméras. Les caméras sont contrôlées à distance grâce au Portail MY HOME qui se connecte aux dispositifs de contrôle de la maison en permettant à l'utilisateur de sélectionner la caméra désirée et de visualiser l'image transmise. Afin de garantir la confidentialité, la connexion entre le PC et la maison est protégée par un mot de passe d'accès et la transmission cryptée des données.



Ligne ADSL



Ordinateur > www.myhome-bticino.it



Portable voix



Portable SMS



Téléphone fixe

Synthèses des Intégrations de l'installation anti-intrusion

Le tableau suivant démontre de façon synthétique que, grâce aux deux interfaces (extension radio et interface canal auxiliaire), le système anti-intrusion de Bticino jouit d'une flexibilité totale au niveau de l'installation et de l'application en faisant un instrument qui s'adresse tout à fait aux professionnels.

TABLEAU 1 : INSTALLATION ANTI-INTRUSION AVEC INTERFACE CANAL AUXILIAIRE

ANTI-INTRUSION	INTERFACE POUR INTÉGRATION	SÉCURITÉ ACCRUE	
DÉTECTEURS ANTI-INTRUSION BUS		DÉTECTEURS ANTI-INTRUSION	DÉTECTEURS POUR LES ALARMES TECHNIQUES
- Détecteurs anti-intrusion BUS (IR, magnétiques, IR + MW)	- Interface canal auxiliaire	-	- uniquement de type filaire

TABLEAU 2 : INSTALLATION ANTI-INTRUSION AVEC INTERFACE RADIO

ANTI-INTRUSION	INTERFACE POUR INTÉGRATION	SÉCURITÉ ACCRUE	
DÉTECTEURS ANTI-INTRUSION BUS		DÉTECTEURS ANTI-INTRUSION	DÉTECTEURS POUR LES ALARMES TECHNIQUES
- Détecteurs anti-intrusion BUS (IR, magnétiques, IR + MW)	- Extension radio	- Détecteur IR ou magnétiques radio	- uniquement de type radio

TABLEAU 3 : INSTALLATION ANTI-INTRUSION AVEC INTERFACE SCS-SCS

ANTI-INTRUSION	INTERFACE POUR INTÉGRATION	SÉCURITÉ ACCRUE	
DÉTECTEURS ANTI-INTRUSION BUS			
- Détecteurs anti-intrusion BUS (IR, magnétiques, IR + MW)	- Interface art. F422	- Installation d'Automatisme - Installation du portier vidéo	

Pour en terminer avec les possibilités d'intégration du système anti-intrusion, il convient de rappeler que celui-ci peut être associé à d'autres applications de MY HOME grâce à l'interface SCS-SCS art. F422. En consultant le chapitre « Intégration des Installations » dans le guide MY HOME le système, vous pourrez obtenir des informations détaillées concernant ce type d'intégration.

Critères de choix de l'installation

Le système anti-intrusion filaire est aujourd'hui capable de satisfaire toutes les exigences en matière d'installation dans le cadre résidentiel. Il est donc important d'indiquer les critères pour effectuer le bon choix des composants, par rapport au type de structure à mettre en sécurité et aux fonctions que l'on désire avoir.

Il existe 4 éléments qui permettent choisir le type d'installation :

- Modalité de l'alarme
- Zone à protéger
- Contrôle de l'installation
- Protections.

MODALITÉ DE L'ALARME

Description	Articles (option 1) - Batterie tampon dans la centrale			Articles (option 2) - Batterie tampon dans la sirène extérieure		
Uniquement sirène extérieure	E47ADCN Bloc d'alimentation (*)	4072A Sirène		E46ADCN Bloc d'alimentation (*)	4072L Sirène	
Sirène extérieure et intérieure	E47ADCN Bloc d'alimentation (*)	4072A Sirène	4070 - N/NT4070 Sirène intérieure	E46ADCN Bloc d'alimentation (*)	4072L Sirène	4070 - N/NT4070 Sirène intérieure
Uniquement sirène intérieure	E47ADCN Bloc d'alimentation (*)	4070 - N/NT4070 Sirène intérieure				
Aucune sirène	E47ADCN Bloc d'alimentation (*)	3500GSM et 3500N Centrale avec communicateur				

NOTE (*) : Si installation est associée à d'autres installations MY HOME (Automatisme, Gestion de l'Énergie, etc.) il est possible d'utiliser le bloc d'alimentation art. E48 avec les modules accessoires art. E48A1 à art. E48A2. Voir chapitre « Installation » pour les détails.

ZONE À PROTÉGER

Description	Communication à distance	
	PSTN	PSTN/GSM
1 zone protégée Centrales mono zone L/N/NT4600/1 A/AM5780/1	3500N	3500GSM
Jusqu'à 4 zones protégées Centrales 4 zones L/N/NT4600/4 A/AM5780/4	3500N	3500GSM
Jusqu'à 8 zones protégées Centrale 4 zones + expandeur zone 5-8 L/N/NT4600/4, A/AM5780/4 + L/N/NT4603/8, A/AM5783/8	3500N	3500GSM

CONTRÔLE DE L'INSTALLATION

Description

Avec télécommande IR



HC/HS4604, L/N/NT4604, A/AM5784
Interrupteur



L/N/NT46034, A/AM5783/4
Dispositif de sectorisation IR



4050
Télécommande

Avec transpondeur



HC/HS4607, L/N/NT4607
Lecteur de transpondeur



L/N/NT4607/4
Dispositif de sectorisation transpondeur



3530 ou 3530S, 3540
Badge, porte-clés



Avec code



3500N et 3500GSM
Centrale avec communicateur

PROTECTIONS

Description

Détecteurs pour le contrôle des zones



HC/HS4610, L/N/NT4610
IR fixe



HC/HS4611, L/N/NT4611
IR orientable



N4640
Mini IR



HC/HS4613, L/N/NT4613
Double technologie



3510 Détecteur
magnétique encastrable



3511 Détecteur
magnétique visible



3513 Détecteur
magnétique pour portails
métalliques



3511 Détecteur
bris de vitres



3518, 3518/50,
3518/150, 3519
Barrières IR pour fenêtres

Détecteurs pour le contrôle des zones périphériques



3510M Détecteur
magnétique encastrable
en laiton



3510PB Détecteur
magnétique encastrable
en laiton



3512 Détecteur
magnétique pour portes
basculantes



3514 Détecteur avec câble
pour volets

Dispositifs de contrôle



3500N
76700

3500GSM
76701

CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR TÉLÉPHONIQUE INTÉGRÉ

Article	Description
3500N 76700	permet l'auto-apprentissage de l'installation et la visualisation de la configuration sur l'écran. Elle peut être commandée au moyen de la télécommande IR, du transpondeur et du clavier. Les caractéristiques fondamentales sont : gestion indépendante de chaque détecteur, également programmable à partir d'un PC, mémoire détaillée des événements et mémoire des alarmes uniquement, association aux zones et aux détecteurs d'un nom au choix, personnalisation des messages d'alarmes, rubrique téléphoniques pour envoi des alarmes. Permet une communication bidirectionnelle entre l'utilisateur et les installations à travers le communicateur téléphonique PSTN - prévu pour l'envoi de messages vocaux grâce au raccordement à l'installation Diffusion sonore à 2 fils
3500GSM 76701	comme ci-dessus - avec communicateur GSM/PSTN Dotée d'une antenne GSM et câble coaxial I - 5 mètres 3500N



L4600/4
76310

N4600/4
76110

NT4600/4

CENTRALE À 4 ZONES

Centrale de contrôle de l'installation miniaturisée - permet l'activation et la désactivation de l'installation, le contrôle de 4 zones, la programmation jusqu'à 30 télécommandes, l'exécution de l'essai du système et la gestion des alarmes avec les signalisations et mémoire correspondantes - possibilité de configurer la durée de l'alarme et le retard d'intervention de la zone 1 - idéal pour les appartements de tailles moyennes et moyens-grands.

Article	Série	Nb modules
L4600/4 76310	LIVING INTERNATIONAL	3
N4600/4 76110	LIGHT	3
NT4600/4	LIGHT TECH	3



L4600/1

N4600/1

NT4600/1

CENTRALE MONO ZONE

Centrale de contrôle de l'installation miniaturisée - permet l'activation et la désactivation de l'installation, le contrôle d'1 zone, la programmation jusqu'à 30 télécommandes, l'exécution de l'essai du système et la gestion des alarmes avec les signalisations et mémoire correspondantes - possibilité de configurer la durée de l'alarme et le retard d'intervention de la zone 1 - idéal pour les appartements de petites tailles, les studios et les deux pièces.

Article	Série	Nb modules
L4600/1	LIVING INTERNATIONAL	2
N4600/1	LIGHT	2
NT4600/1	LIGHT TECH	2

NOTE : ne pas installer dans le même boîtier que le dispositif de sectorisation zone 1÷4.



HS4603/4
76512



HC4603/4
76412



L4603/4
76312



N4603/4
76112



NT4603/4



L4607/4
76302



N4607/4
76102



NT4607/4



HS4603/8
76503



HC4603/8
76403



L4603/8
76303



N4603/8
76103



NT4603/8

DISPOSITIF DE SECTORISATION 1÷4

Récepteur pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation au moyen de la télécommande - boutons poussoirs pour le contrôle des 4 zones - signalisation de l'état des zones et de l'installation à travers les led - possibilité de désactiver les signalisations lumineuses et sonores - peut être couplé avec la centrale mono zone afin de développer l'installation de 1 à 4 zones.

Article	Série	Nb modules
HS4603/4 76512	AXOLUTE	2
HC4603/4 76512		
L4603/4 76312	LIVING INTERNATIONAL	2
N4603/4 76112	LIGHT	2
NT4603/4	LIGHT TECH	2

NOTE : ne pas installer dans le même boîtier que la centrale mono zone.

Dispositif de sectorisation comme ci-dessus - mise en marche et arrêt de l'installation au moyen du transpondeur art. 3530, art. 3530S et art. 3540 .

Article	Série	Nb modules
L4607/4 76302	LIVING INTERNATIONAL	2
N4607/4 76102	LIGHT	2
NT4607/4	LIGHT TECH	2

EXTENSION DES ZONES 5÷8

Module pour le développement des zones qui peuvent être sectorisées - boutons poussoirs pour le contrôle des zones 5-8 - signalisation de l'état des zones à travers les led - possibilité de désactiver les signalisations lumineuses - peut être couplé avec la centrale à 4 zones ou bien à la centrale mono zone + dispositif de sectorisation zones 1-4 pour développer l'installation jusqu'à 8 zones.

Article	Série	Nb modules
HS4603/8 76503	AXOLUTE	2
HC4603/8 76403		
L4603/8 76303	LIVING INTERNATIONAL	2
N4603/8 76103	LIGHT	2
NT4603/8	LIGHT TECH	2

Dispositifs de commande



HS4604
76511



HC4604
76411



L4604
76311



N4604
76111



NT4604



4050
76710

COMMANDE

Récepteur pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation au moyen de la télécommande - signalisation de l'état de l'installation à travers les led - possibilité de désactiver les signalisations lumineuses et sonores - possibilité de configurer l'activation de zones fixes de l'installation - canal auxiliaire disponible sur les contrôles d'accès (électroserrures).

Article	Série	Nb modules
HS4604 76511	AXOLUTE	2
HC4604 76411		
L4604 76311	LIVING INTERNATIONAL	2
N4604 76111	LIGHT	2
NT4604	LIGHT TECH	2

TÉLÉCOMMANDE

Article	Description
4050 76710	télécommande portable à rayons infrarouges pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation - codifiable de façon automatique à travers la centrale - alimentation au moyen de deux batteries au lithium - autonomie 50.000 manœuvres



HS4607
76501



HC4607
76401



L4607
76301



N4607
76101



NT4607



3530
3530S - 76720



3540
76721

LECTEUR DE TRANSPONDEUR

Met en marche et arrête l'installation au moyen du transpondeur (badge) - permet la mémorisation de 30 transpondeurs maximum - signalisation de l'état de l'installation à travers les led - canal auxiliaire disponible pour mises en route.

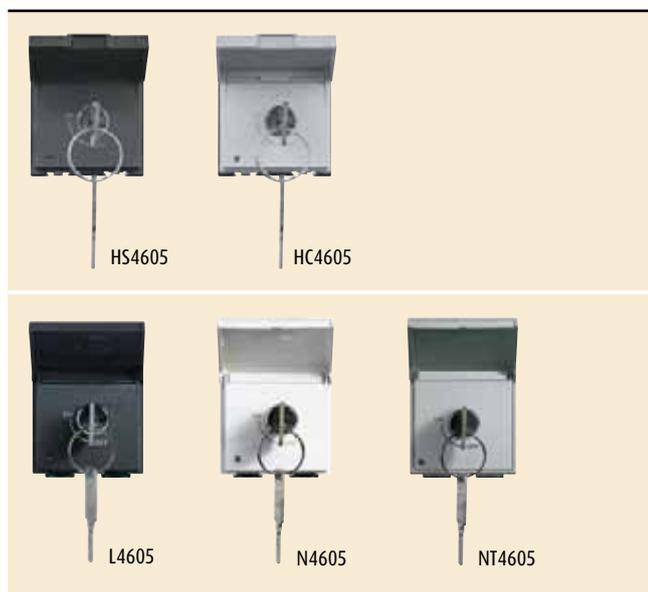
Article	Série	Nb modules
HS4607 76501	AXOLUTE	2
HC4607 76401		
L4607 76301	LIVING INTERNATIONAL	2
N4607 76101	LIGHT	2
NT4607	LIGHT TECH	2

TRANSPONDEUR

Article	Description
3530S 76720	badge portable plat
3530	badge portable à haute sécurité
3540 76721	badge portable en porte-clés

Attention : seuls les lecteurs transpondeurs provenant du lot de production 03 18 ou suivants, en vente depuis mai 2003, sont en mesure de lire les articles 3530S (badge plat) et 3540 (porte-clés). Les lecteurs plus anciens fonctionnent uniquement avec l'article 3530 (badge).

Dispositifs de commande et détecteurs volumétriques



COUPE-CIRCUIT À CLÉ

Module pour l'arrêt et le blocage de l'installation au moyen d'une clé mécanique - signalisation de l'état de l'installation à travers les led - doté d'un volet d'occultation - clé avec 10.000 combinaisons.

Article	Série	Nb modules
HS4605	AXOLUTE	2
HC4605		
L4605	LIVING INTERNATIONAL	2
N4605	LIGHT	2
NT4605	LIGHT TECH	2



DÉTECTEURS À INFRAROUGES PASSIFS

Détecteur volumétrique à rayons infrarouges passifs - LED de signalisation alarme avec mémoire - portée de 8 mètres, ouverture angulaire 105°, 14 faisceaux répartis sur 3 étages - canal auxiliaire de pré alarme activable.

Article	Série	Nb modules
HS4610	AXOLUTE	2
76530		
HC4610		
76430		
L4610	LIVING INTERNATIONAL	2
76330		
N4610	LIGHT	2
76130		
NT4610	LIGHT TECH	2

Détecteur de mouvement comme ci-dessus - angle de couverture réglable de 105° à 0° - lentilles orientables sur deux axes.

Article	Série	Nb modules
HS4611	AXOLUTE	2
76531		
HC4611	AXOLUTE	2
76431		
L4611	LIVING INTERNATIONAL	2
76331		
N4611	LIGHT	2
76131		
NT4611	LIGHT TECH	2

Détecteurs volumétriques et interfaces pour détecteurs périphériques



N4640
76730

MINI DÉTECTEUR À INFRAROUGES PASSIFS

Article	Description
N4640 76730	détecteur de mouvement à rayons infrarouges passifs - LED de signalisation alarme avec mémoire - portée maximum de 9 mètres, ouverture angulaire 105°, 14 faisceaux répartis sur 3 niveaux - canal auxiliaire de pré alarme activable - montage mural, incliné et en angle



HS4613
76532



HC4613
76432

DÉTECTEURS À DOUBLE TECHNOLOGIE

Détecteur de mouvement à double technologie constitué de deux capteurs : un à infrarouge pour la détection des corps chauds (IR) et un à micro-ondes pour la détection du mouvement (MW). L'alarme se déclenche seulement quand les deux technologies de détection sont activées.

Article	Série	Nb modules
HS4613 76532	AXOLUTE	2
HC4613 76432		
L4613 76332	LIVING INTERNATIONAL	2
N4613 76132	LIGHT	2
NT4613	LIGHT TECH	2



L4613
76332



N4613
76132



NT4613



HS4612 - 76540
HS4612/12 - 76541



HC4612 - 76440
HC4612/12 - 76441

MODULE INTERFACE DE CONTACTS

Module interface de contacts électromagnétiques NC - possibilité de raccordement à la ligne de protection des contacts équilibrée et non équilibrée - signalisation mémorisée des alarmes par LED - canal auxiliaire de pré alarme activable.

Article	Série	Nb modules
HS4612 76540	AXOLUTE	2
HC4612 76440		
L4612 76340	LIVING INTERNATIONAL	2
N4612 76140	LIGHT	2
NT4612	LIGHT TECH	2



L4612 - 76340
L4612/12 - 76341



N4612 - 76140
N4612/12 - 76141



NT4612
NT4612/12

Comme ci-dessus - pour la gestion de lignes de contacts électromagnétiques NC indépendantes et les volets (uniquement art. F842).

Article	Nb modules
3480 76740	base
F482 76640	2 DINGModule interface pour détecteur avec câble pour la protection des volets - applicable aux détecteurs NC/NO.



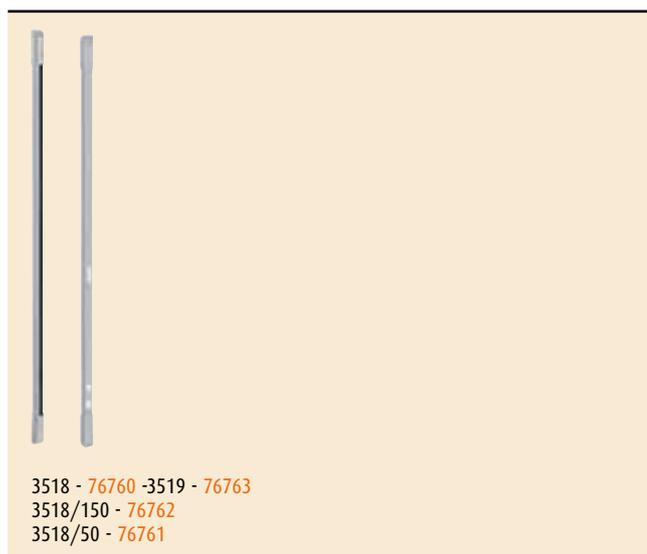
3480
76740



F482
76640

Article	Série	Nb modules
HS4612/12	AXOLUTE	2
HC4612/12		
L4612/12	LIVING INTERNATIONAL	2
N4612/12	LIGHT	2
76141		
NT4612/12	LIGHT TECH	2

Détecteurs périphériques



3518 - 76760 - 3519 - 76763
3518/150 - 76762
3518/50 - 76761

CONTACTS MAGNÉTIQUES

Article	Description
3510 76750	détecteurs électromagnétiques à contact NC et ligne de protection - réalisé pour installation encastrable
3510M 76751	détecteur comme ci-dessus - réalisé en laiton à haute résistance mécanique pour le montage dans les menuiseries en matériau non ferromagnétiques et avec un profil à basse section
3510PB 76752	détecteur comme ci-dessus - réalisé en laiton à haute résistance mécanique pour un montage sur tous les types de menuiseries et sur les portes blindées
3511 76753	détecteur comme ci-dessus - réalisé pour installation visible
3512 76754	détecteur comme ci-dessus - réalisé en aluminium moulé sous pression pour un montage sur des portes basculantes ou coulissantes. Prévu pour une installation au sol
3513 76755	détecteur comme ci-dessus - réalisé pour une installation visible sur des surfaces métalliques

DÉTECTEUR AVEC CABLE POUR VOILETS

Article	Description
3514 76756	détecteur pour la protection des volets ou volets roulants similaires, possibilité également de gérer un aimant d'ouverture (fourni) pour le contrôle périphérique

DÉTECTEUR PIEZOÉLECTRIQUE

Article	Description
3516 76757	détecteur piézoélectrique de bris de vitres Installation par adhésif double faces fourni

BARRIÈRES IR

Barrières à infrarouges actifs pour la protection des fenêtres et des portes. Le dispositif est constitué de 2 colonnes, une avec la fonction ÉMETTEUR (TX) et l'autre avec la fonction RÉCEPTEUR (RX). En cas de coupure de plusieurs faisceaux IR, l'alarme est déclenchée instantanément.

Article	Description
3518/50 76761	barrière pour fenêtre - 58 cm
3518 76760	barrière pour fenêtre - 108 cm
3518/150 76762	barrière pour fenêtre - 158 cm
3519 76763	barrière pour porte - 208 cm

Dispositifs pour les alarmes techniques



HS4614
76542



HC4614
76442



L4614
76342



N4614
76142



NT4614

MODULE ACTIONNEUR À RELAIS

Module actionneur à configuration multiple avec sortie au moyen d'un relais - contacts C-NO-NC, 24 V 0,4 A cos. 0,4 - à utiliser pour la répétition de l'alarme, la mise en route d'un dispositif externe, la répétition de l'état de l'installation et la signalisation du déchargement de la batterie.

Article	Série	Nb modules
HS4614 76542	AXOLUTE	2
HC4614 76442		
L4614 76342	LIVING INTERNATIONAL	2
N4614 76142	LIGHT	2
NT4614	LIGHT TECH	2



HS4615
76543



HC4615
76443



L4615
76343



N4615
76143



NT4615

INTERFACE CANAL AUXILIAIRE

Module interface pour contacts auxiliaires de type NO ou NC - disponibilité d'entrée 5-12 Vac/dc isolement optique - à utiliser pour différentes fonctions parmi lesquelles la « demande d'assistance aux personnes âgées », « l'antipanique » et pour d'autres alarmes techniques similaires

Article	Série	Nb modules
HS4615 76543	AXOLUTE	2
HC4615 76443		
L4615 76343	LIVING INTERNATIONAL	2
N4615 76143	LIGHT	2
NT4615	LIGHT TECH	2

Références en orange : produits disponibles dans les marques Arrould (codes à 5 chiffres) ou Bticino Cofrel (codes à 6 chiffres). (les références en noir ne sont pas disponibles en France).

Extension radio et télécommande radio



HS4620



HC4620



L4620



N4620



NT4620



L4621

RÉCEPTEUR RADIO POUR INSTALLATION MIXTE FILAIRE RADIO

Module récepteur radio à utiliser comme interface entre le système anti-intrusion filaire et les détecteurs radio pour la réalisation d'installations mixtes filaire-radio – utilisable aussi pour les fonctions de téléassistance couplées avec la télécommande art. L4621.

Article	Série	Nb modules
HS4620	AXOLUTE	2
HC4620		
L4620	LIVING INTERNATIONAL	2
N4620	LIGHT	2
NT4620	LIGHT TECH	2

TÉLÉCOMMANDE RADIO POUR TÉLÉASSISTANCE

Article	Description
L4621	télécommande radio pour l'envoi de signalisations de téléassistance - codifiable de façon automatique au moyen du récepteur radio art. L/N/NT4620 - alimentation au moyen de 2 batteries au lithium fournies - autonomie 2 ans

Détecteurs volumétriques, périphériques et techniques radio



C110

DÉTECTEUR À INFRAROUGES PASSIFS

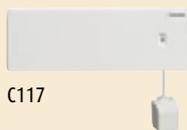
Article	Description
C110	détecteur de mouvement à rayons infrarouges passifs - LED de signalisation alarme - portée de 13 mètres, ouverture angulaire 90°, 17 faisceaux répartis sur 4 étages - fonction compte impulsions insérable - alimenté avec 1 pile alcaline (type 6LR61) non fournie



C115

DÉTECTEUR MAGNÉTIQUE

Article	Description
C115	détecteur magnétique d'ouverture pour portes et fenêtres - possibilité de connexion avec des contacts magnétiques supplémentaires (art. 3510, 3511 et 3513) - alimenté avec 2 piles alcalines (type LR03) non fournies



C117

DÉTECTEUR D'INONDATION ET POUR CONGÉLATEUR

Article	Description
C117	détecteur avec sonde pour inondation de n'importe quel liquide - alimenté avec 2 piles alcalines (type LR03) non fournies

Sirènes extérieures et intérieures



4072L



3505/12
76771



4072A



HS4070
76570



HC4070
76470



4070
76370



N4070
76170



NT4070



3507/6
77748

SIRÈNE EXTÉRIEURE AVEC BATTERIE DU SYSTÈME

Article	Description
4072L	sirène d'extérieur contenant la batterie d'autoalimentation de tout le système - réglage de l'avertisseur acoustique de 0 à 10 minutes au moyen de la centrale - à équiper avec batterie 12 V 12 Ah art. 3505/12 - intensité sonore 105 dB(A) à 3 mètres - avertisseur optique avec lampe au xénon - grille anti-mousse - protégée contre l'arrachage et l'ouverture - à coupler avec le bloc d'alimentation art. E46ADCN

BATTERIE POUR SIRÈNE EXTÉRIEURE ART. 4072L

Article	Description
3505/12 76771	batterie 12 V 12 Ah

SIRÈNE EXTÉRIEURE EN OPTION

Article	Description
4072A	sirène d'extérieur autoalimentée - réglage de l'avertisseur acoustique de 0 à 10 minutes au moyen de la centrale - à équiper d'une batterie 12 V 7 Ah - intensité sonore 105 dB(A) à 3 mètres - avertisseur optique avec lampe au xénon - grille anti-mousse - protégée contre l'arrachage et l'ouverture - à coupler avec le bloc d'alimentation art. E47ADCN

NOTE : les boîtes des sirènes extérieures ne comprennent pas les configurateurs. Ceux-ci peuvent être achetés séparément selon les modalités indiquées page « Catalogue - Accessoires ».

SIRÈNE INTERNE

Sirène d'intérieur autoalimentée à installer dans le boîtier 506E - équiper avec batterie 6 V 0,5 h art. 3507/6 - intensité sonore 90 dB(A) à 3 mètres - protégée contre l'arrachage et le vandalisme.

Article	Série
HS4070 76570	AXOLUTE
HC4070 76470	
4070 76370	LIVING INTERNATIONAL
N4070 76170	LIGHT
NT4070	LIGHT TECH

BATTERIE

Article	Description
3507/6 77748	batterie 6 V 0,5 Ah pour sirène d'intérieur art. 4070 et N/NT4070 Centrale avec communicateur art. 3500N, art. 3500GSM et communicateur téléphonique art. 4075N

Blocs d'alimentations, configureurs et kit



E46ADCN
77600



E47ADCN
77601



E48
77602



E48A1 - 77603
E48A2 - 77604



3501K



3501K/1
77732



3501/1
005243



3501/2
005244



3501/3
005245



3501/4
005246



3501/5
005247



3501/6
005248



3501/7
005249



3501/8
005250



3501/9
005251



MHKIT70
MHKIT80

BLOCS D'ALIMENTATION ET KIT ANTI-INTRUSION

Article	Description
E46ADCN 77600	bloc d'alimentation pour installation anti-intrusion à coupler avec la sirène extérieure art. 4072L - entrée 230 Vac sortie 27 Vdc SELV - courant maximum absorbé 450 mA - fixation sur profilé DIN avec encombrement 8 modules pour centrales encastrables ou murales
E47ADCN 77601	bloc d'alimentation comme ci-dessus à coupler avec la sirène extérieure en option art. 4072V - fixation sur profilé DIN avec encombrement 8 modules pour boîtiers muraux F115/8A - réalisé pour le raccordement d'1 batterie 12 V 7/12/24 Ah destinée à l'auto-alimentation de tout le système
E48 77602	unité de base pour l'alimentation des systèmes MY HOME avec plusieurs installations (Anti-intrusion, Automatisation etc.) à combiner avec les modules accessoires art. E48A1 et art. E48A2 - Alimentation 110÷230 Vac, sortie 29÷35V c.c. 1,2 A, puissance absorbée 131 VA cos 0,99 - encombrement 10 modules DIN
E48A1 77603	module accessoire pour l'alimentation à 27 Vdc 1,2 A des installations Anti-intrusion, Automatisation et Régulation thermique - possibilité de raccordement d'une batterie tampon 12 V 7,2÷24 Ah - encombrement 4 modules DIN - Pd=7W
E48A2 77604	module accessoire pour l'alimentation à 27 Vdc 1,2 A des installations Anti-intrusion, Automatisation et Régulation thermique et Portier vidéo à 2 fils - possibilité de raccordement d'une batterie tampon 12 V 7,2÷24 Ah - encombrement 4 modules DIN - Pd=4,6 W

KIT CONFIGURATEURS

Article	Description
3501K	kit configureurs du N° 0 au N° 9
3501K/1 77732	3501K/1 Kit configureurs AUX, GEN, GR, AMB, ON, OFF, O/I, PUL, SLA, CEN, ↑↓, ↑↓M

SET DE CONFIGURATEURS - BOÎTE 10 PIÈCES

Article	Description
3501/1 005243	configureur 1
3501/2 005244	configureur 2
3501/3 005245	configureur 3
3501/4 005246	configureur 4
3501/5 005247	configureur 5
3501/6 005248	configureur 6
3501/7 005249	configureur 7
3501/8 005250	configureur 8
3501/9 005251	configureur 9

KIT ANTI-INTRUSION

Article	Description
MHKIT70	kit Anti-intrusion avec aspect esthétique LIVING composé de la centrale anti-intrusion et de 3 détecteurs IR pour le contrôle de 3 zones de l'habitation
MHKIT80	comme ci-dessus - avec aspect esthétique LIGHT

Références en orange : produits disponibles dans les marques Arnoold (codes à 5 chiffres) ou Bticino Cofrel (codes à 6 chiffres). (les références en noir ne sont pas disponibles en France).

Boîtiers muraux et accessoires pour le câblage



F115/8A



F115/8B

BOÎTIERS MURAUX POUR BLOC D'ALIMENTATION ET BATTERIE

Article	Description
F115/8A	boîtier DIN mural pour montage du bloc d'alimentation art. E47ADCN
F115/8B	boîtier pour batterie 12 V 7 Ah d'auto-alimentation du système anti-intrusion avec bloc d'alimentation art. E47ADCN - contact d'autoprotection contre les tentatives d'ouverture



502LPA
20932



502NPA
22932



502PA
22942

BOÎTIERS MURAUX POUR DISPOSITIFS MODULAIRES

Boîtier de surface avec une profondeur réduite pour l'installation murale - doté d'un dispositif d'anti-vandalisme - 2 modules - avec support et, dans la version LIGHT, plaque de couleur blanche (LB).

Article	Série	Équipement
502LPA 20932	LIVING INTERNATIONAL	support
502NPA 22932	LIGHT - LIGHT TECH	support + plaque LB

BOÎTIER ANGULAIRE

Article	Description
502PA 22942	boîtier de surface pour une installation en angle - doté d'un dispositif anti-vandalisme - 2 modules - avec support et plaque de couleur blanche (LB)



3515
77710

BORNES À ENFICHER

Article	Description
3515 77710	bornes à enficher de rechange



L4630
76769

TAMPER

Article	Description
L4630 76769	dispositif anti-vandalisme pour la protection des dispositifs anti-intrusion - encoches repère pour s'adapter à tout type de boîtier encastrable



L4669S
77703



335919 - 335919
3559 - 005352

CÂBLE DE RACCORDEMENT

Article	Description
L4669S 77703	paire de câbles gainée SCS comprenant 2 conducteurs flexibles avec gaine torsadée et non blindée, pour le système d'automatisme - isolement 300/500 V - conforme aux normes CEI 46-5 et CEI 20-20 - longueur couronne 100 m
335919 335919	câble de raccordement en série au PC pour la programmation des centrales art. 3500N et 3500GSM
3559 005352	comme ci-dessus - raccordement par port USB

RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

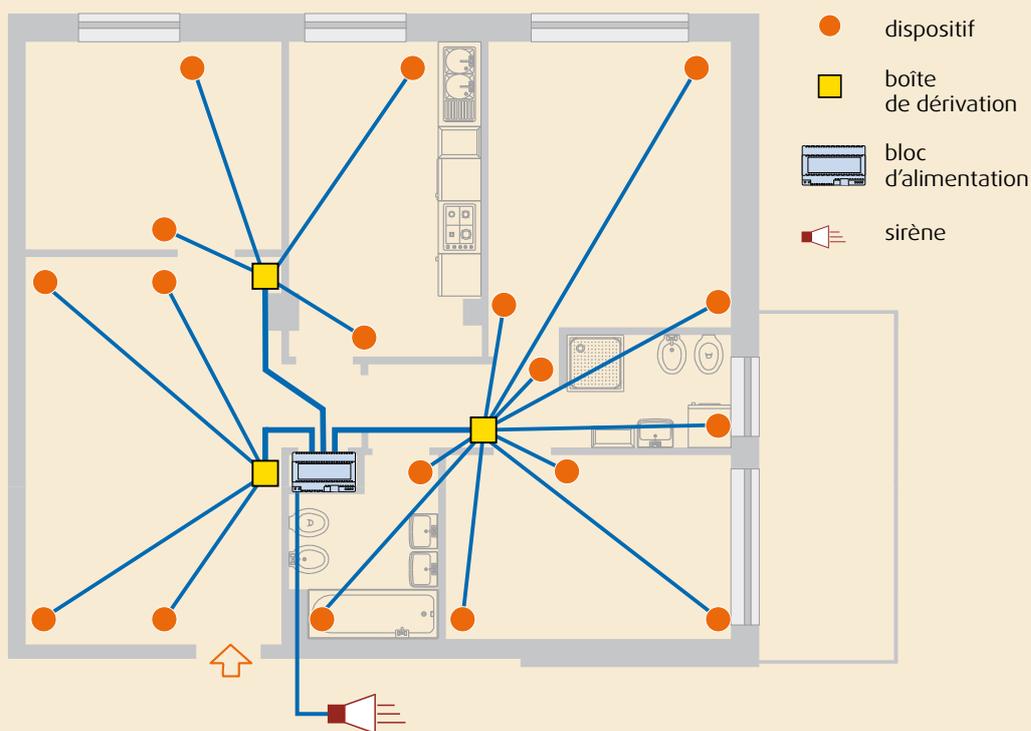
MODES DE RÉPARTITION

Dans cette partie, nous expliquons et approfondissons les informations concernant les différents modes de répartition des conduites (tuyaux cannelés) à l'intérieur de l'habitation. La répartition des conduites peut être effectuée de différentes façons ; le choix est fait en fonction des exigences de l'installation, des fonctions demandées, de contraintes liées aux murs, des restructurations ou constructions nouvelles

Les modes de répartition sont :

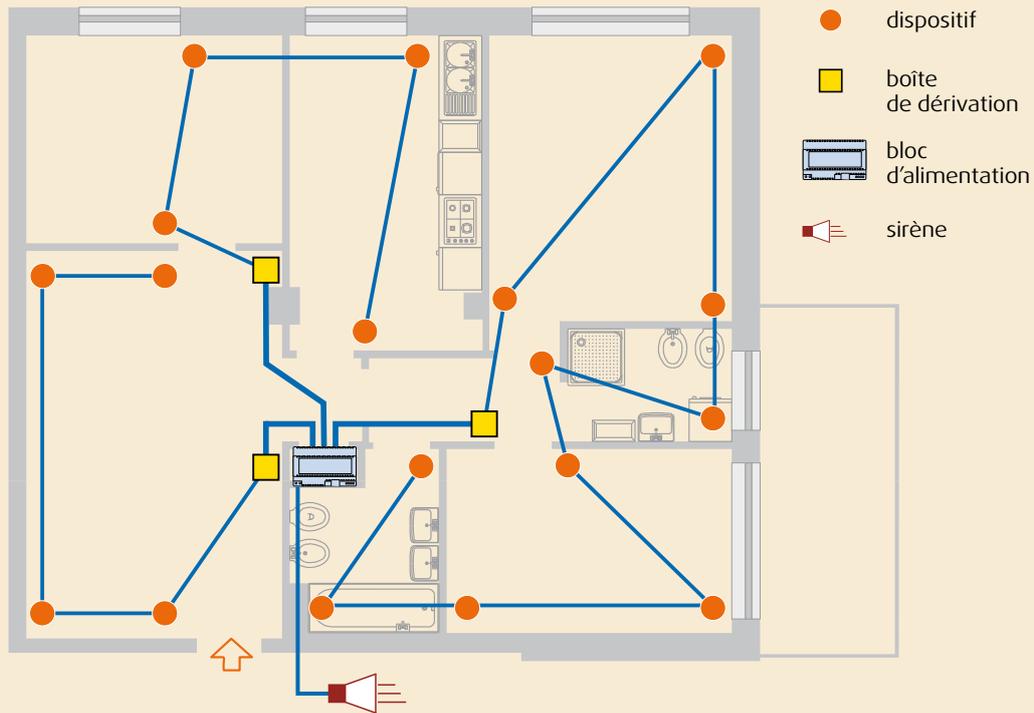
- en étoile
- en série
- mixte

Exemple de câblage en étoile

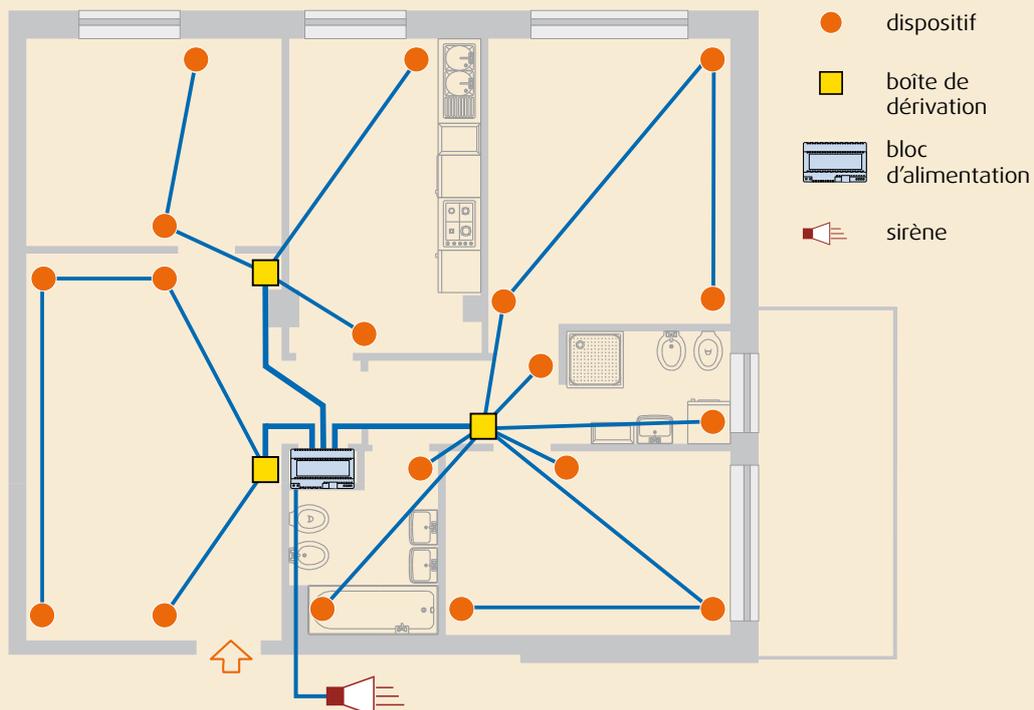


MODES DE RÉPARTITION

Exemple de câblage en série



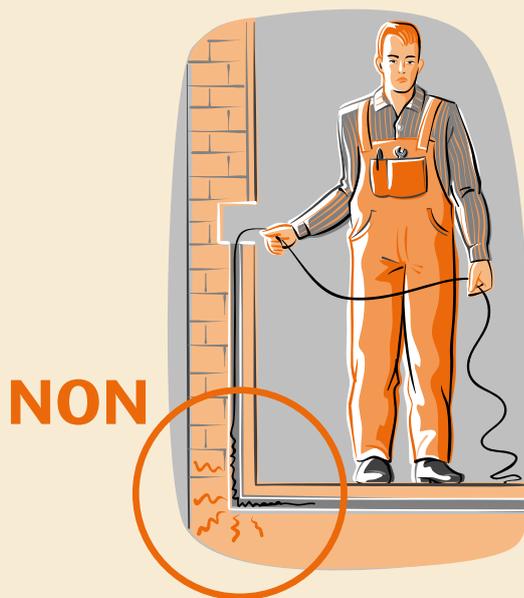
Exemple de câblage mixte



RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

CONSEILS D'INSTALLATION

Lors de la pose des conduites, éviter de faire des coudes trop serrés



Le passage des câbles doit se faire sans effort



BOÎTIERS ENCASTRABLES

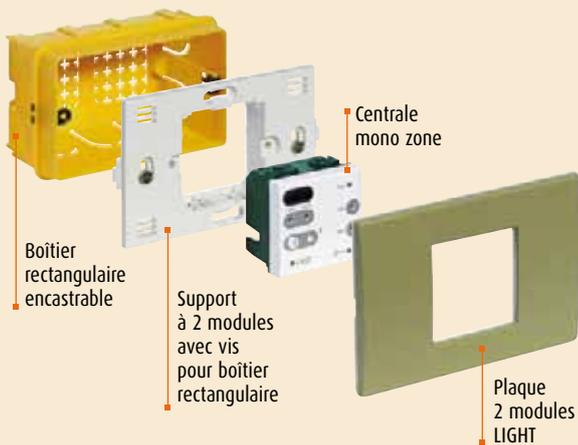
Le système anti-intrusion filaire s'intègre à l'installation électrique réalisée avec les séries LIVING INTERNATIONAL, LIGHT, LIGHT TECH, MAGIC et MÀTIX et il a donc en commun les boîtiers, supports et plaques qui peuvent

également être installés dans les systèmes de distribution INTERLINK® et dans les centrales multifonctions MULTIBOX.

Boîtiers encastrables									
Série	LIGHT - LIGHT TECH	LIVING	MAGIC - MÀTIX		LIGHT - LIGHT TECH	LIGHT - LIGHT TECH	LIVING	MAGIC - MÀTIX	
N° modules	2	2	2	2	2	3	3	2	3
Support									
Plaques									
									

NOTE : Il est également possible d'installer 4 et 7 modules avec les supports et plaques correspondants. Pour les articles AXOLUTE voir le Catalogue AX05C.

Exemples d'installation encastrable



RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

BOÎTIERS DE SURFACE

Pour résoudre les problèmes inhérents aux installations non prévues, il est possible d'installer le système en surface en évitant d'effectuer des ouvrages de maçonnerie et en utilisant des boîtiers spécifiques aux dimensions particulièrement réduites.

Cette série de boîtiers est déjà dotée d'un support pour les appareils et les boîtiers LIGHT sont également dotés de plaque de couleur blanche.

Boîtiers de surface			
	avec support et plaque	avec support et plaque	avec support
Série	LIGHT	LIGHT	LIVING
N° modules	2	2	2

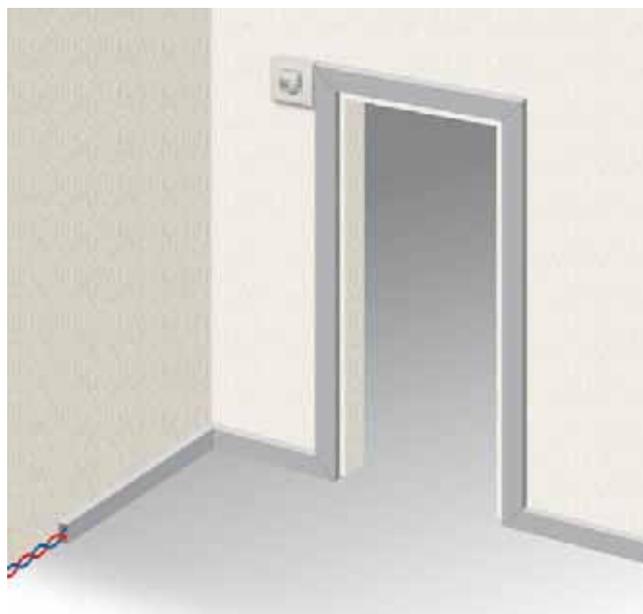
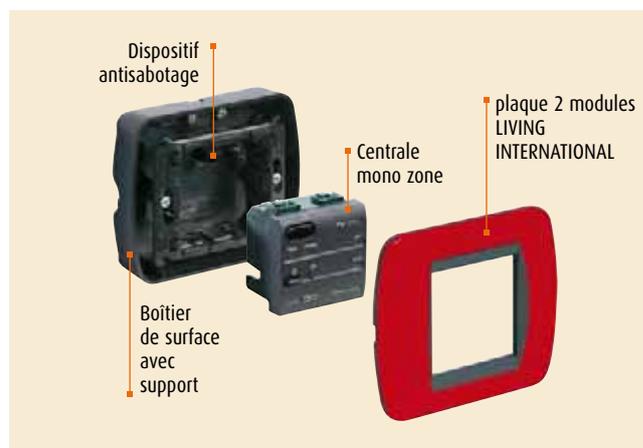
Exemples d'installation en surface



La possibilité de réaliser une installation en angle au moyen du boîtier spécifique, utilisé justement pour les détecteurs à infrarouges est une caractéristique importante.

Tous les boîtiers de surface sont dotés d'un dispositif anti-vandalisme (tamper) qui se met en route en cas de démontage des appareils ou d'arrachage total du boîtier de la paroi.

Montage en surface



PRÉPARATION POUR CONTACTS MAGNÉTIQUES ET MINI DÉTECTEUR IR



Lors de l'installation des contacts magnétiques, il est conseillé de prévoir une canalisation adéquate en surface jusqu'aux montants des menuiseries. Il faut ensuite faire courir les fils jusqu'au point du bâti où le détecteur est fixé. Les fils des contacts ont une section réduite par conséquent ils ne posent de problèmes lors de la remise en place du montant.

Lors de l'installation du mini détecteur IR, le câble utilisé, le BUS (art. L4669S) ayant une section plus importante que celle des fils des contacts magnétiques, prévoir une canalisation adéquate en surface jusqu'au point où le détecteur doit être installé.

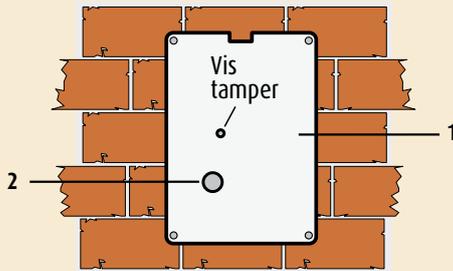
RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

Dimensionnement de l'installation

INSTALLATION DES SIRÈNES EXTÉRIEURES

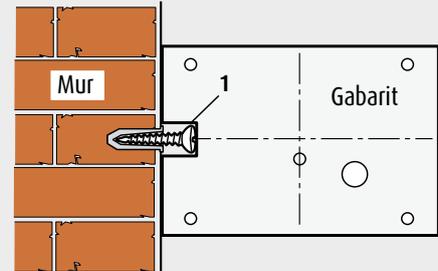
En utilisant le gabarit de perçage (1) fourni avec les sirènes, positionner le trou (2) au dessus du tuyau de sortie des fils et percer 5 trous (figure 1).

Figure 1



Régler la vis « taper » en utilisant l'encoche (1) obtenue sur le gabarit de perçage comme cela est indiqué sur la figure 2.

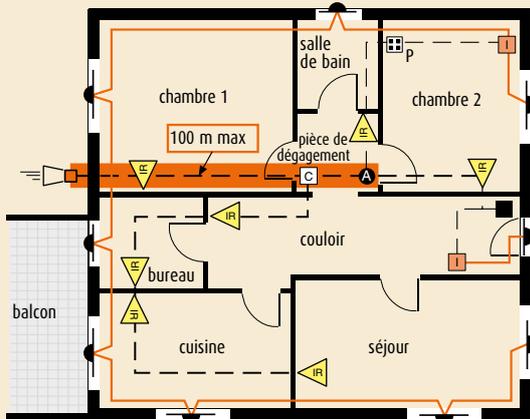
Figure 2



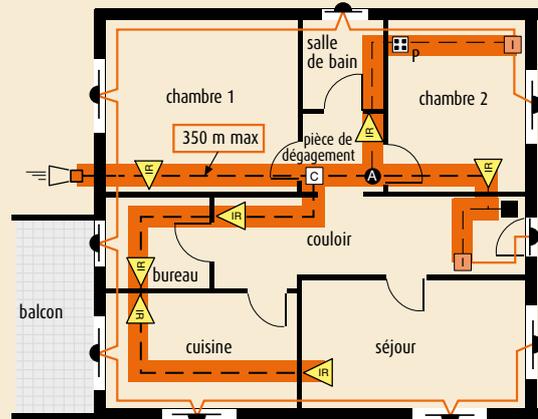
Vérification de la longueur des raccordements

Pendant le dimensionnement de l'installation, il convient de procéder aux vérifications suivantes :

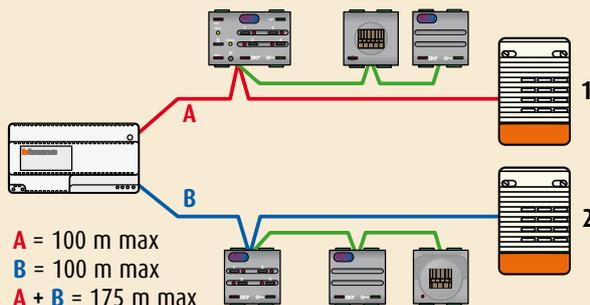
- 1) La longueur du raccordement entre le bloc d'alimentation et la sirène extérieure ne doit pas dépasser 100 m.



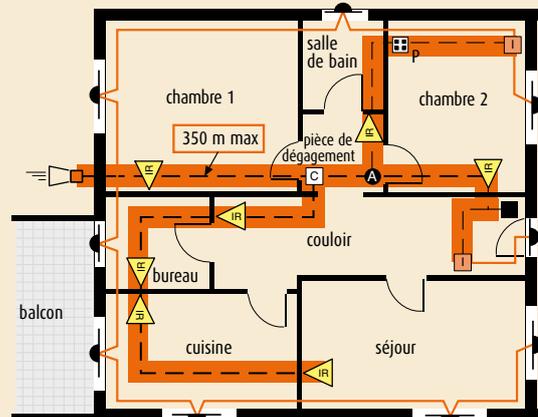
- 3) La longueur maximum des raccordements entre les deux dispositifs les plus éloignés ne doit pas dépasser 175 m.



- 2) Dans le cas où 2 sirènes extérieures sont installées, les lignes de raccordement entre les sirènes et le bloc d'alimentation doivent être séparées et chaque ligne ne doit pas avoir une longueur supérieure à 100 m, tandis que la somme des deux ne doit pas excéder 175 mètres.



- 4) La longueur totale des raccordements ne doit pas dépasser 350 m.



NOTE : Lors de cette vérification, il ne faut pas prendre en considération les raccordements entre les contacts NC (normalement fermés) et le module d'interface correspondant.

NOMBRE MAXIMUM D'APPAREILS RACCORDABLES

Chaque installation peut être constituée d'un nombre minimum et maximum de dispositifs comme cela est indiqué dans les tableaux suivants.

E46ADCN

Article	Nombre minimum	Nombre maximum
Bloc d'alimentation	1	1
Centrale mono zone ou à 4 zones ou centrale art. 3500N et art. 3500GSM	1	1
Télécommande :		
avec centrale art. 3500N/GSM	0	30
avec centrale mono zone ou à 4 zones	1	30
Récepteur radio	0	11 - une pour chaque zone
Transpondeur	0	30
Sirène externe	1	2
Contacteur, dispositif de sectorisation 1÷4 et extension zones 5÷8	0	9 (au total)
Lecteur transpondeur et dispositif de sectorisation transpondeur	0	9 pour chaque zone 0÷4 (45)
Détecteurs (infrarouges + interface contacts)	1	9 pour chaque zone (72 au total)
Auxiliaires (interface canaux auxiliaires + relais actionneur)	0	9
Coupe-circuit à clé	0	1
Sirène interne	0	3 (2 si un communicateur téléphonique est installé)

E47ADCN - E48A1

Article	Nombre minimum	Nombre maximum
Bloc d'alimentation	1	1
Batterie 12 V - 7, 2, 12, 24 Ah	1	2
Centrale mono zone ou à 4 zones ou nouvelle centrale	1	1
Télécommande :		
avec centrale art. 3500N/GSM	0	30
avec centrale mono zone ou à 4 zones	1	30
Récepteur radio	0	11 - une pour chaque zone
Transpondeur	0	30
Sirène externe	0	2
Sirène interne	0	3
Contacteur, dispositif de sectorisation 1÷4 et extension zones 5÷8	0	9 (au total)
Lecteur transpondeur et dispositif de sectorisation transpondeur		9 pour chaque zone 0÷4 (45)
Détecteurs (infrarouges + interface contacts)	1	9 pour chaque zone (72 au total)
Auxiliaires (interface canaux auxiliaires + relais actionneur)	0	9
Coupe-circuit à clé	0	1

* Le nombre maximum des sirènes intérieures diminue d'une unité pour chaque sirène extérieure installée dans le système.

RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

Dimensionnement de l'installation

VÉRIFICATION DES ABSORPTIONS ÉLECTRIQUES

Après avoir vérifié la longueur des raccordements, il faut procéder à la somme des courants totaux absorbés par les dispositifs installés. Cette vérification est nécessaire pour déterminer s'il convient de doter l'installation d'1 ou 2 sirènes extérieures ou de batteries, afin de garantir l'autonomie minimum demandée de 24 heures pour l'installation la plus complexe, à une température de -25 °C en cas d'absence d'alimentation du réseau.

- si l'on utilise le bloc d'alimentation E46ADCN et si l'absorption est inférieure à 150 mA, il suffit d'installer une sirène 4072L ; si l'absorption est supérieure à 150 mA il est nécessaire d'installer 2 sirènes 4072L. Dans tous les cas, l'absorption totale ne doit pas excéder 300 mA. Dans les deux cas, une période d'autonomie de 24 heures est garantie.

- si l'on utilise le bloc d'alimentation E46ADCN, il suffit d'installer uniquement une batterie de 7,2 Ah, 12 Ah ou 24 Ah. Le tableau suivant indique l'absorption maximum que doit avoir l'installation en fonction de la batterie installée et du niveau d'autonomie demandée. Dans tous les cas, l'absorption maximum ne doit pas excéder 700 mA.

NOTE : utiliser une sirène 4072A qui a été produite après la semaine 29 de l'année 2005.

		type de batterie installée		
		7,2 Ah	12 Ah	24 Ah
autonomie	24 h	100 mA	180 mA	360 mA
en cas	15 h	170 mA	300 mA	600 mA
d'absence de réseau	8 h	340 mA	565 mA	700 mA

- si l'on utilise le bloc d'alimentation E48 avec l'accessoire E48A1, il suffit d'installer uniquement une batterie de 7,2 Ah, 12 Ah ou 24 Ah. Le tableau suivant indique l'absorption maximum que doit avoir l'installation en fonction de la batterie installée et du niveau d'autonomie demandée. Dans tous les cas, l'absorption maximum ne doit pas excéder 900 mA.

NOTE : utiliser une sirène 4072A qui a été produite après la semaine 29 de l'année 2005.

		type de batterie installée		
		7,2 Ah	12 Ah	24 Ah
autonomie	24 h	110 mA	190 mA	380 mA
en cas	15 h	180 mA	300 mA	600 mA
d'absence de réseau	8 h	340 mA	560 mA	900 mA

- si l'on utilise le bloc d'alimentation E48 avec l'accessoire E48A2 et si l'absorption est < 150 mA, il suffit d'installer une sirène 4072L ; si l'absorption est > 150 mA il est nécessaire d'installer 2 sirènes 4072L. Dans les deux cas, une période d'autonomie de 24 heures est garantie.

Tableau des absorptions unitaires

Dispositif	Courant absorbé
Centrale mono zone	25 mA
Centrale à 4 zones	25 mA
Centrale art. 3500N - 3500GSM	50 mA
Contacteur	8mA
Lecteur transpondeur	12mA
Dispositif de sectorisation 1÷4	15 mA
Dispositif de sectorisation 1÷4 transpondeur	15 mA
Extension zones 5÷8	10 mA
Coupe-circuit à clé	5 mA
Détecteur IR passifs	4,5 mA
Détecteur IR passifs articulé	4,5 mA
Détecteur double technologie	5 mA÷ 35 mA **
Interface contacts	5 mA
Interface contacts 12 V	5 mA*
Interface contacts 2 mod. DIN	6 mA
Interface art. 3480	4 mA
Actionneur à relais	12 mA
Interface canal auxiliaire	4 mA
Récepteur radio	16 mA
Sirène interne	8 mA
Sirène extérieure art. 4072A	5 mA
Interface art. F422	2 mA

NOTE : * Auquel il faut ajouter l'absorption du détecteur qui lui est connecté.

** Envisager : - 35 mA pour le premier détecteur installé
- 5 mA pour tous les autres

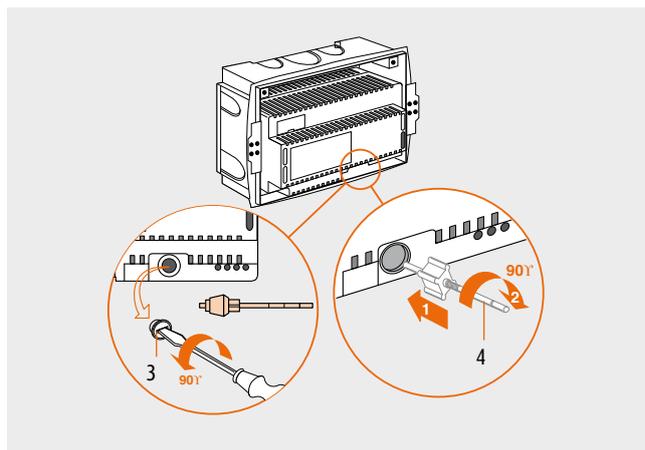
RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

INSTALLATION DU BLOC D'ALIMENTATION ART. E46ADCN

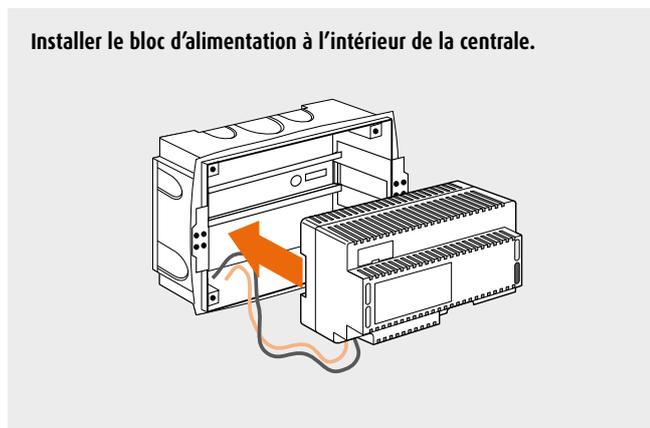
Connecter les câbles d'alimentation 230 Vac aux bornes (1) et la paire de câbles téléphoniques aux bornes (2).



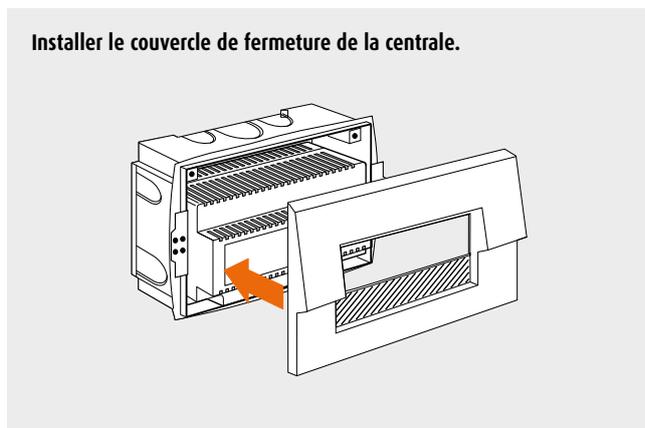
Pour conserver la protection anti-vandalisme, enlever le bouchon (3) en bas du bloc d'alimentation en le faisant pivoter à 90°. Introduire donc la tige tamper (4), la faire pivoter de 90° et l'extraire totalement.



Installer le bloc d'alimentation à l'intérieur de la centrale.



Installer le couvercle de fermeture de la centrale.

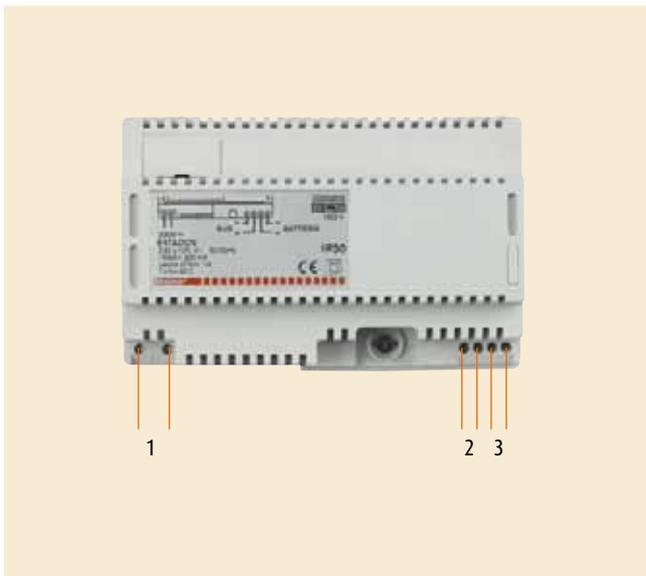


RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

Installation et mise en marche

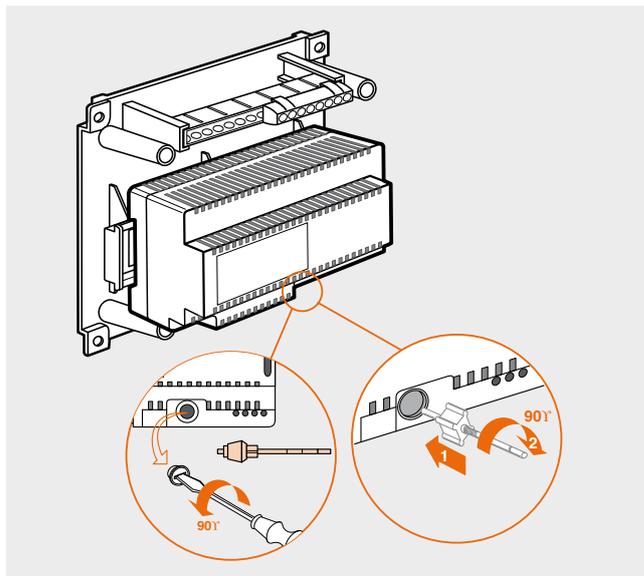
INSTALLATION DU BLOC D'ALIMENTATION ART. E47ADCN

Connecter les câbles d'alimentation 230 Vac aux bornes (1) et la paire de câbles téléphoniques aux bornes (2).

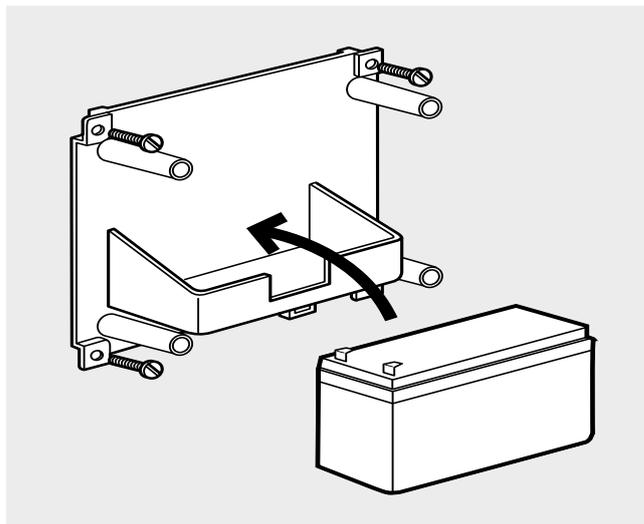
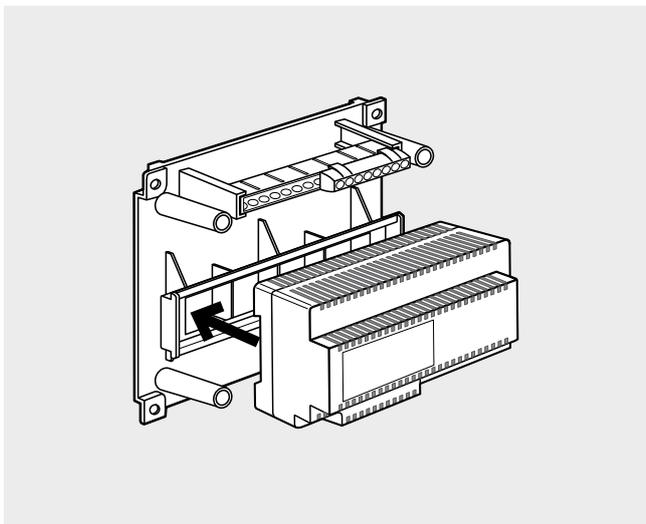


Installer le bloc d'alimentation à l'intérieur de la centrale art. F115/8A.

Extraire totalement le dispositif de protection.

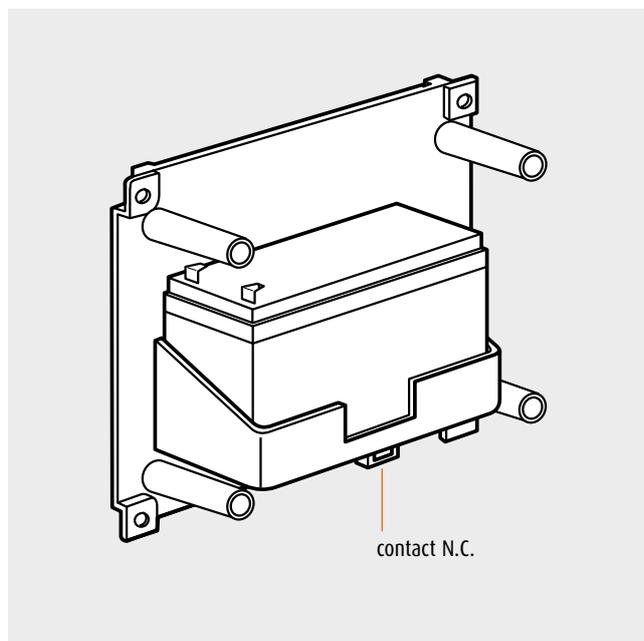
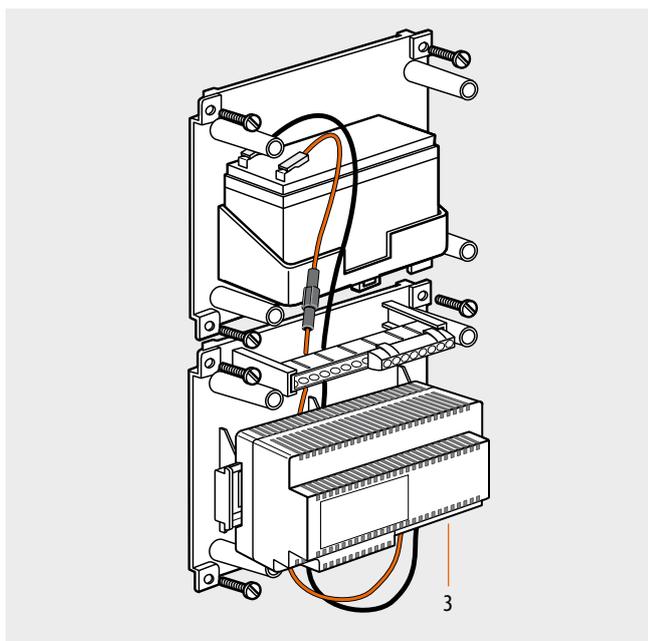


Si cela est prévu, installer la ou les batteries tampon dans le logement spécial du boîtier art. F115/8B de 7,2 Ah. Pour les batteries ayant une capacité supérieure, vérifier la compatibilité avec le boîtier art. F115/8B.

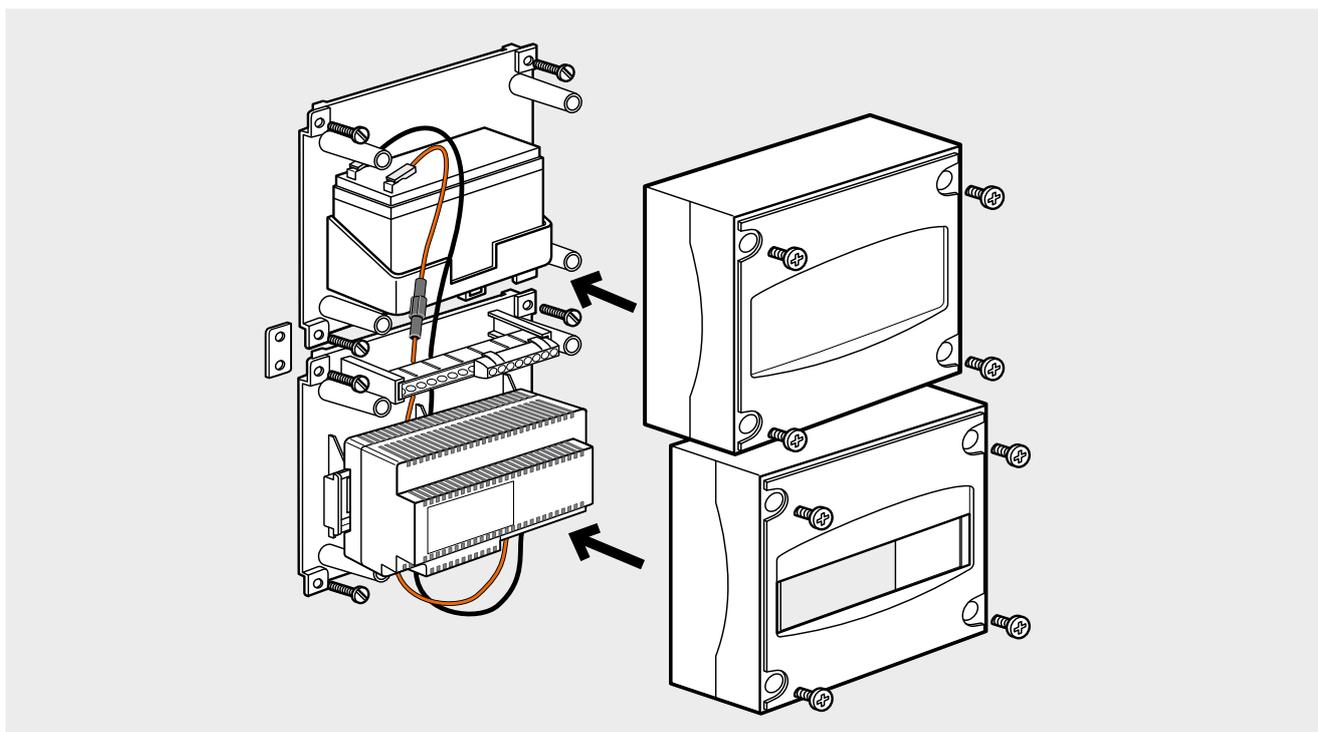


Raccorder les batteries aux bornes du bloc d'alimentation (3) en utilisant le câble prévu à cet effet muni d'une protection avec fusible.

Si on a l'intention d'utiliser le contact N.C. (6) pour la protection tamper supplémentaire de la batterie, raccorder le contact présent sur le boîtier art. F115/8B à une ligne tamper de l'installation.



Installer les couvercles de fermeture des boîtiers.



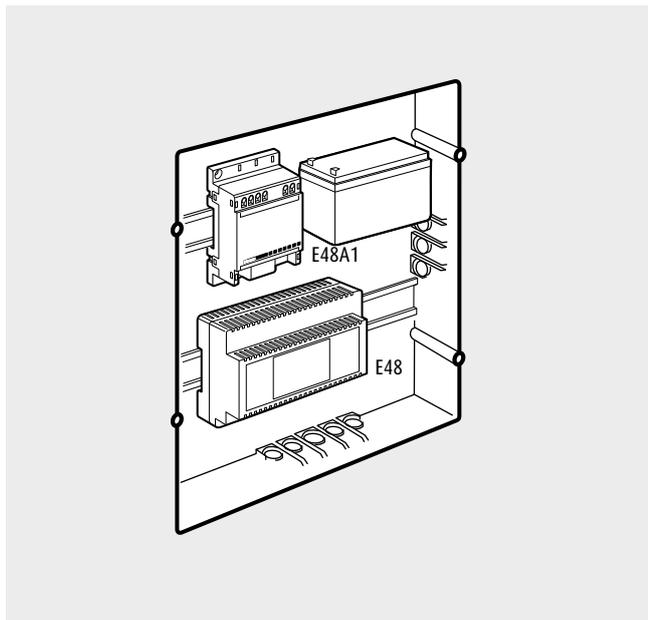
Pour les batteries ayant des dimensions non compatibles avec les boîtiers art. F115/8B utiliser les centrales DIN prévues dans le catalogue générale Bticino et les accessoires de fixation art. F496/PF et art. F496/FF.

RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

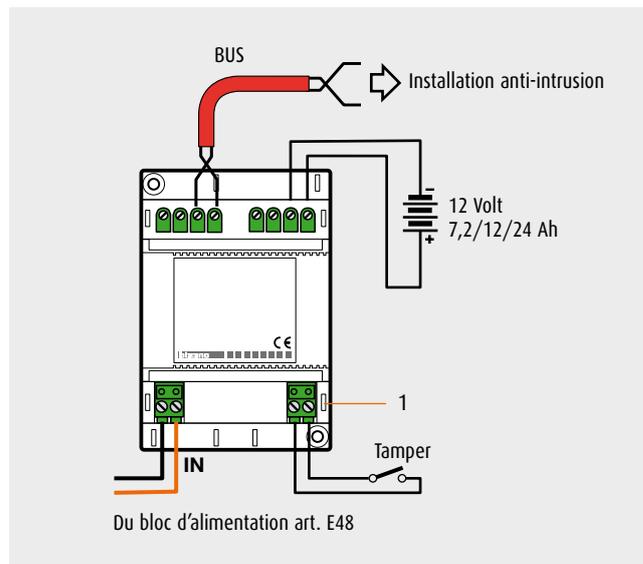
INSTALLATION DU BLOC D'ALIMENTATION ART. E48 ET ACCESSOIRE ART. E48A1

Installer le bloc d'alimentation art. E48 et l'accessoire art. E48A1 à l'intérieur d'une centrale ayant une capacité supérieure aux 12 modules DIN. Le bloc d'alimentation doit être mis dans la position la plus basse. Ne pas associer des dispositifs qui dissipent une puissance supérieure à 5 W.

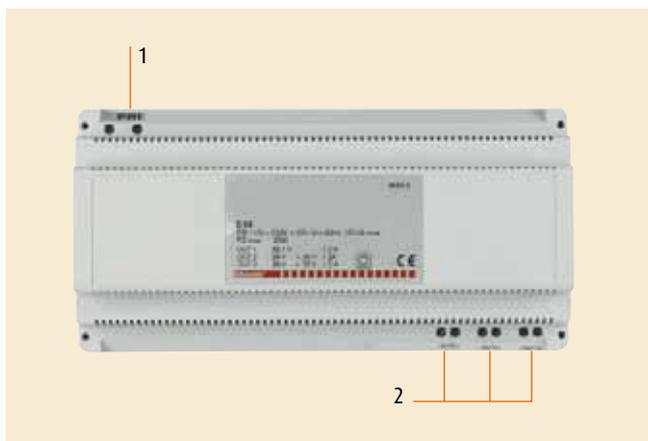
Installer dans la centrale la batterie tampon 12 V de 7,2/12/24 Ah en utilisant éventuellement les accessoires art. F496/PF (platines de fixation) et art. F496/FF (colliers). Raccorder donc la batterie aux bornes de l'accessoire art. E48A1.



NOTE : si l'on veut protéger le bloc d'alimentation avec des dispositifs supplémentaires, raccorder des contacts NC (tamper) aux bornes (1).

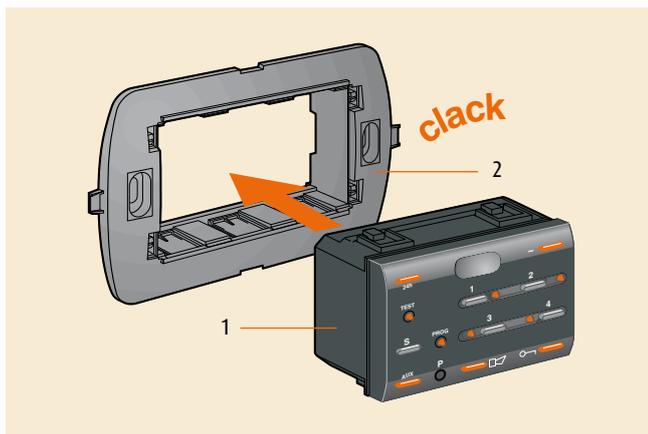


Connecter les câbles d'alimentation 230 Vac aux bornes (1) et l'accessoire art. E48A1 à une des trois bornes (2).

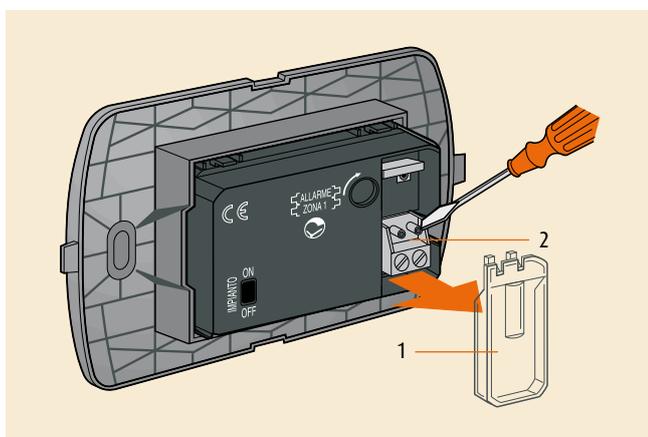


INSTALLATION D'APPAREILS MODULAIRES

Pour installer des appareils modulaires, procéder comme cela est indiqué ci-après. La centrale à 4 zones, ayant un encombrement de 3 modules, ne peut pas être installée dans des boîtiers muraux ou d'angle. Insérer l'appareil (1) dans le support prévu pour l'appareil (2).

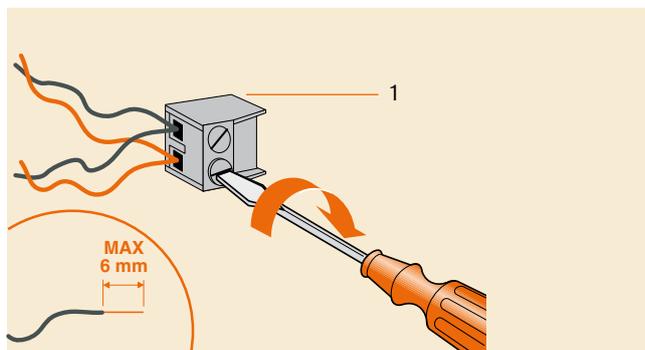


Enlever le couvercle de protection (1) et retirer la borne à enficher (2).



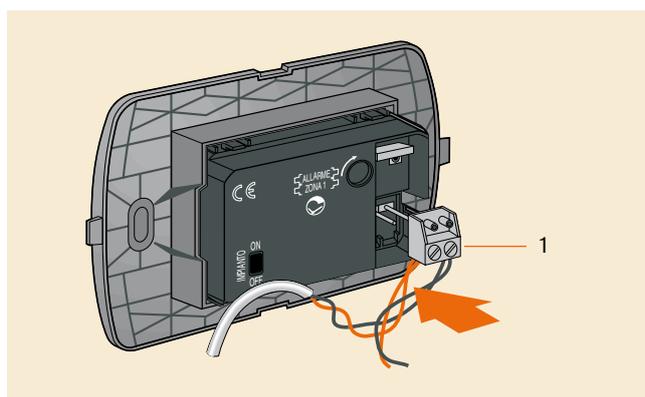
NOTE : L'interface contacts, l'interface canal auxiliaire et l'actionneur à relais doivent non seulement être connectés à la paire de câbles téléphoniques, mais aussi à la ligne contacts et à la ligne tamper (voir « Description articles »).

Monter la paire de câbles téléphoniques dans la borne (1).

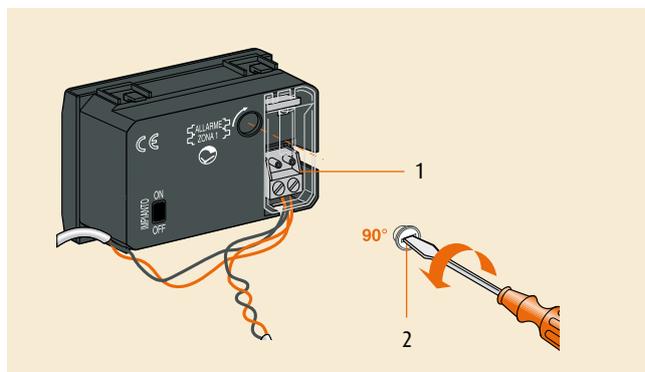


Insérer à nouveau la borne à enficher (1).

Dans le cas où les dispositifs ne seraient pas déjà configurés, introduire les configurateurs dans les logements prévus à cet effet comme cela est indiqué dans la section « Configuration du système ».



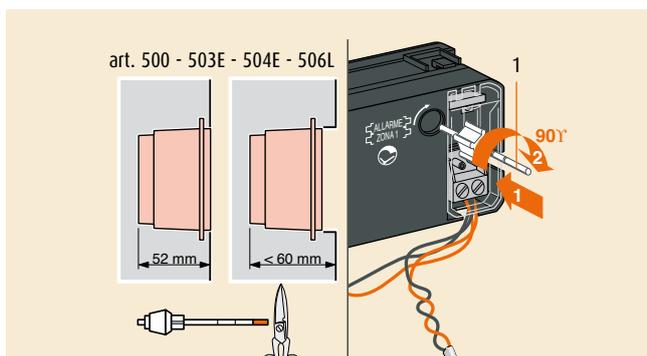
Repositionner le couvercle de protection (1) dans son logement afin de garantir l'isolation. Pour monter la protection anti-vandalisme, enlever le bouchon (2) au dos des appareils en le faisant pivoter à 90°.



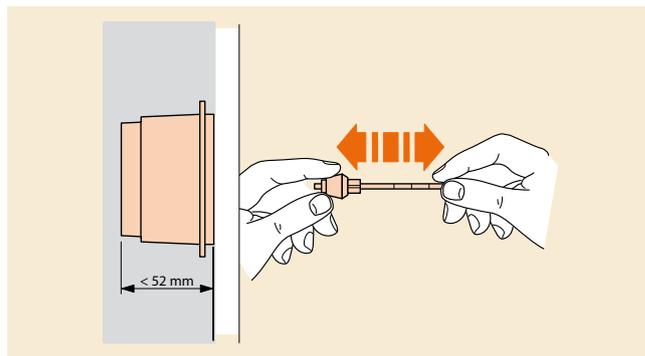
RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

FIXATION DANS DES BOÎTIERS ENCASTRABLES

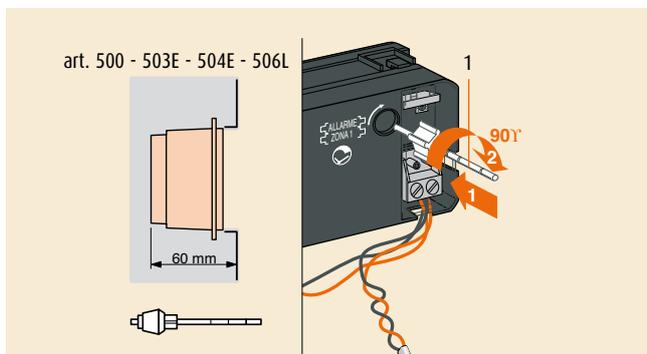
Si des boîtiers encastrables standard (profondeur 52 mm) sont utilisés et s'ils sont scellés au ras de l'enduit/carrelage ou si la profondeur maximum du fond du boîtier à partir du plan fini est inférieure à 60 mm, couper la tige tamper (1) à hauteur de la première encoche repère, l'introduire dans le logement prévu, la faire pivoter à 90° et l'extraire totalement.



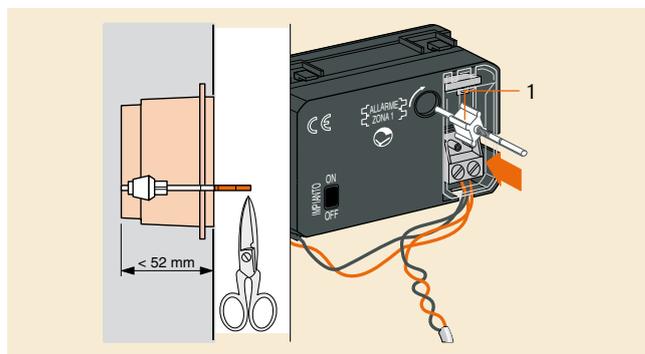
Si le boîtier encastrable n'est pas un boîtier standard BTicino (boîtier ayant une profondeur réduite, inférieure à 52 mm), procéder de la manière suivante : extraire totalement la petite tige tamper.



Si en revanche la profondeur maximum du fond du boîtier à partir du plan fini est de 60 mm, introduire dans le logement prévu le dispositif de protection (tamper) à tige (1), le faire pivoter à 90° et l'extraire totalement.



La poser sans appuyer sur le fond du boîtier et couper la tige au ras du boîtier. Introduire dans le logement prévu le dispositif de protection (tamper) à tige (1), le faire pivoter à 90° et l'extraire totalement.

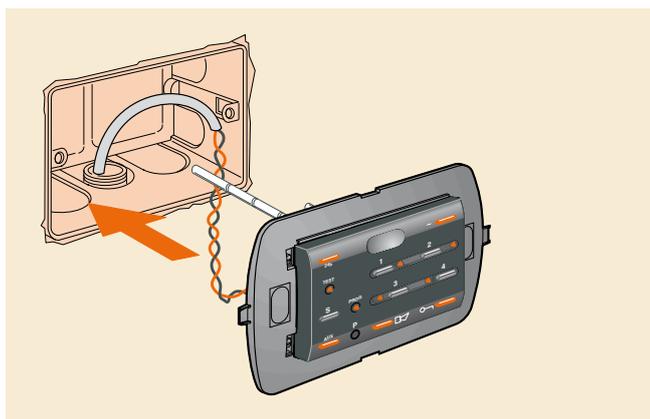


FIXATION DANS DES BOÎTIERS ENCASTRABLES

Fixer les appareils dans les boîtiers encastrables.

⚠ ATTENTION

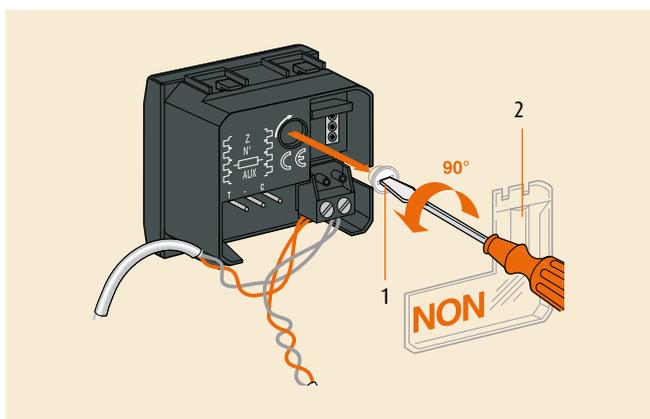
Vérifier que le fond du boîtier soit intact dans la zone de travail de la tige du tamber, dans le cas contraire, faire le nécessaire.



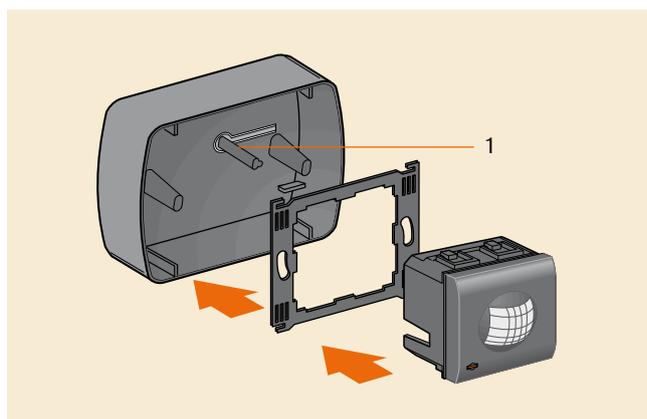
FIXATION DANS DES BOÎTIERS MURAUX ET D'ANGLE

Pour fixer des appareils modulaires dans des boîtiers muraux ou d'angle, il est nécessaire :

- d'enlever le bouchon (1) au dos des appareils en le faisant pivoter à 90° ;
- de ne pas positionner le couvercle de protection (2) transparent.



Fixer les appareils dans le boîtier mural (ou d'angle). Dans ce cas, la protection anti-vandalisme (1) est déjà présente sur le boîtier lui-même. S'assurer que la tige anti-vandalisme du boîtier entre parfaitement dans le trou prévu au dos de l'appareil.



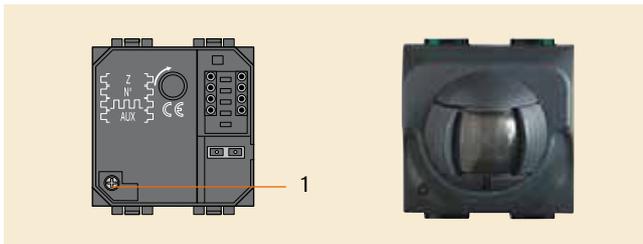
RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

Détecteurs IR modulaires

DÉTECTEUR IR ORIENTABLE ART. L/N/NT4611

Avant de l'installer, desserrer la vis de fixation réglages (1) présente au dos de l'appareil de façon à pouvoir faire tourner le détecteur.

NOTE : la vis sera bloquée après le « Test de l'installation » et la vérification de la zone protégée, en mettant la centrale en état de « maintenance ».



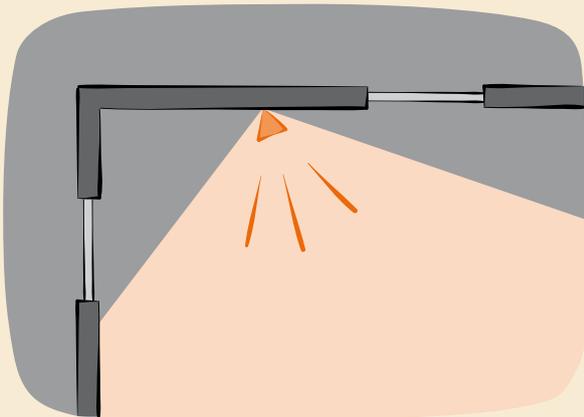
DÉTECTEUR DOUBLE TECHNOLOGIE ART. L/N/NT4613

Avant de l'installer, desserrer la vis de fixation réglages (1) présente au dos de l'appareil de façon à pouvoir faire tourner le détecteur.

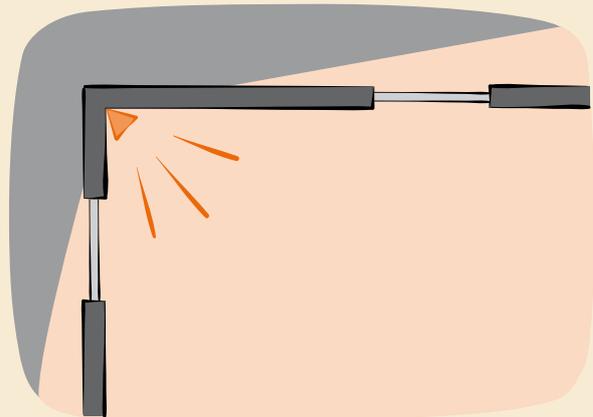
NOTE : la vis sera bloquée après le « Test de l'installation » et la vérification de la zone protégée, en mettant la centrale en état de « maintenance ». Le détecteur double technologie est utile dans ce type d'applications considérées comme critiques pour le détecteur IR (ex. face à des fenêtres ou radiateurs).

PRESCRIPTIONS POUR L'INSTALLATION

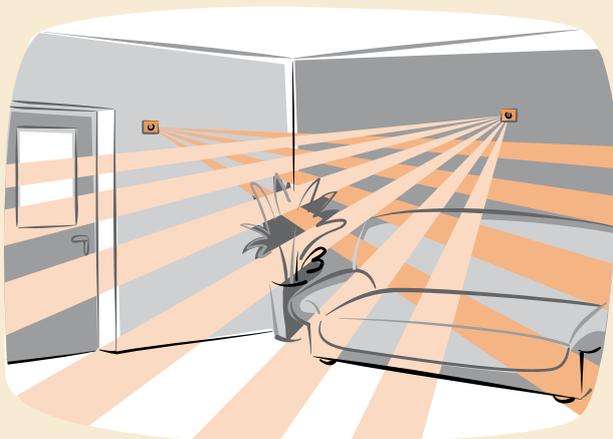
Positionner les détecteurs IR en respectant les indications suivantes :



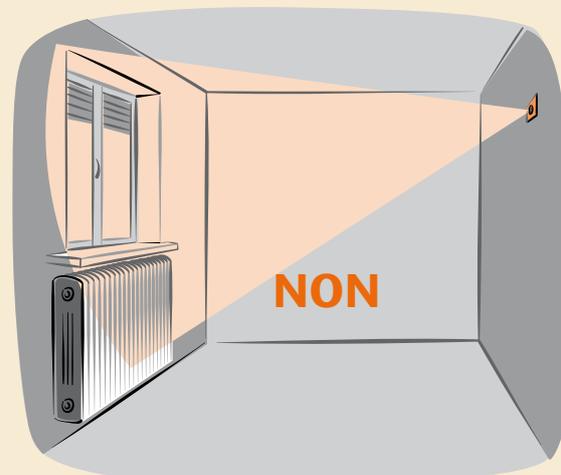
Ne pas laisser de « zones d'ombre » qui empêchent la détection d'une intrusion.



Pour obtenir une couverture optimale, positionner le détecteur dans les angles de la pièce.



Si l'on utilise des détecteurs art. L/N/NT/4611, protéger les grandes pièces en les positionnant comme indiqué. Si l'on utilise des détecteurs art. L/N/NT4313 ne pas superposer leur zone d'action.

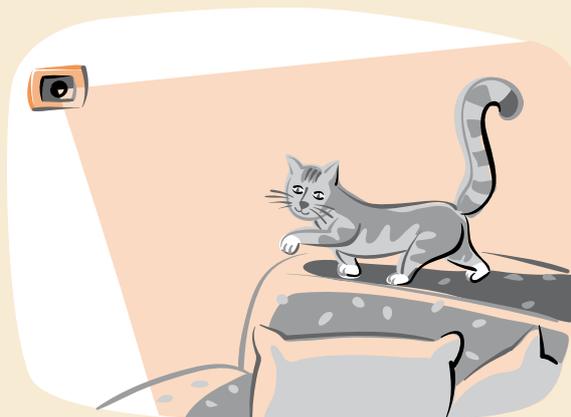


Il ne doit pas y avoir de sources de chaleur dans la zone de couverture du détecteur IR.

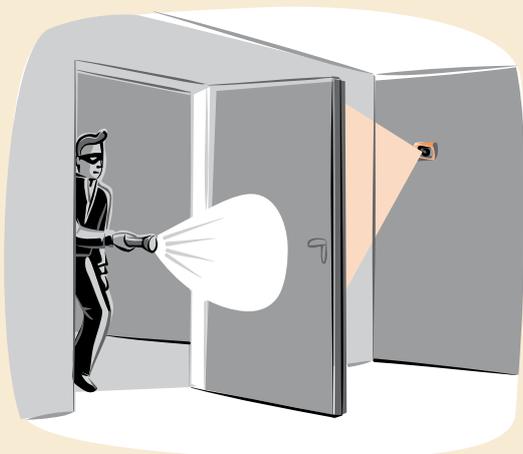
PRESCRIPTIONS D'INSTALLATION



Ne pas couvrir le détecteur IR avec des objets qui pourraient limiter la zone de couverture.



Ne pas laisser les animaux sans surveillance.



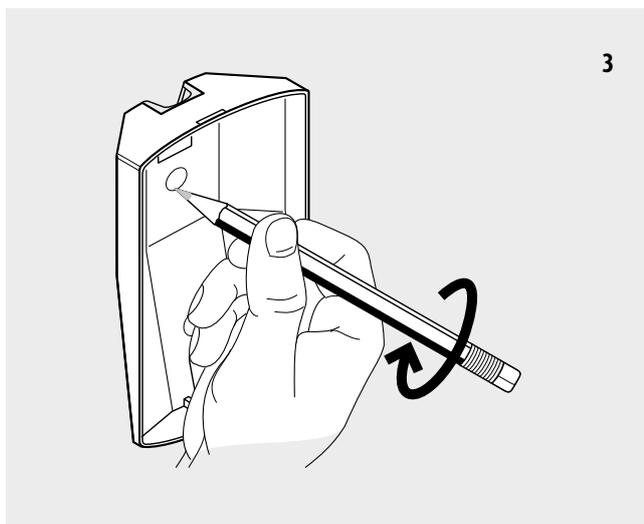
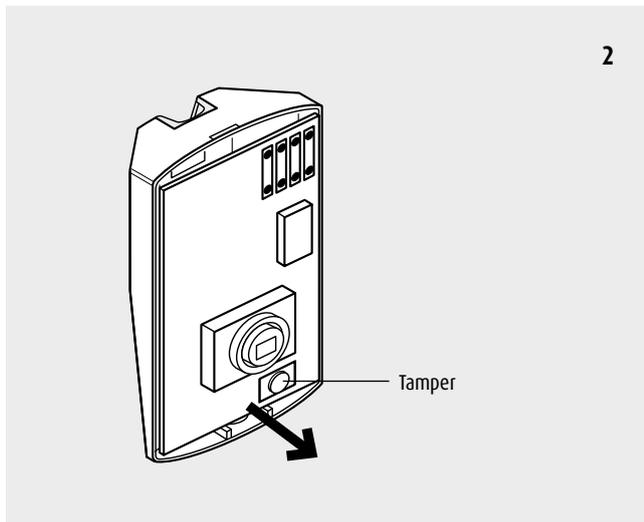
Ne pas installer le détecteur derrière des portes qui sont souvent laissées ouvertes.

RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

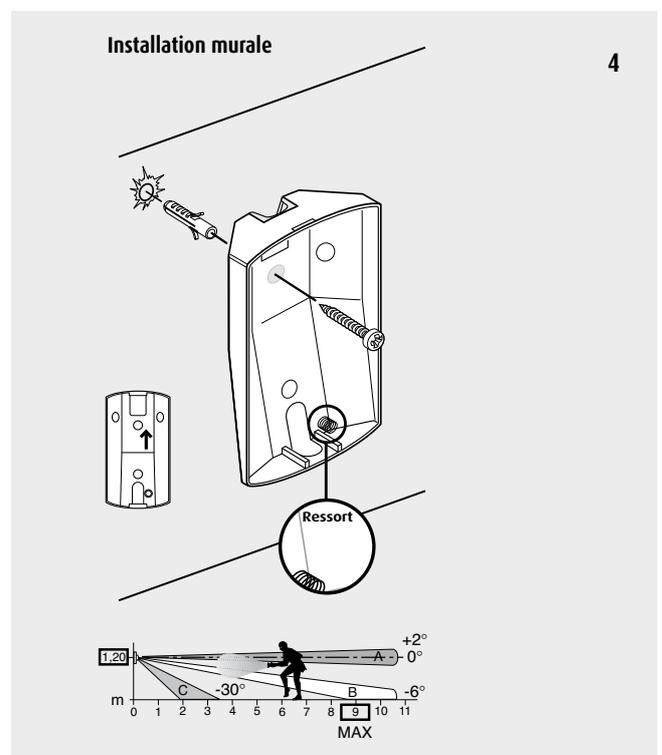
MINI DÉTECTEUR IR ART. N4640

- 1 Ouvrir le détecteur (fig. 1)
- 2 Séparer le circuit de la base en plastique (fig. 2)
- 3 Utiliser la base en plastique comme gabarit (fig. 3)
- 4 Percer les trous dans le mur et fixer la base en plastique
- 5 L'installation peut se faire de 5 façons différentes comme cela est indiqué dans les figures 4, 5, 6, 7, 8
- 6 Configurer (fig. 9)
- 7 Fixer la paire de BUS au circuit (fig. 10)
- 8 Remettre le circuit en place dans la base et refermer le détecteur avec le panneau amovible (fig. 11)

 Avant de monter le circuit dans la base, vérifier le bon montage du ressort.



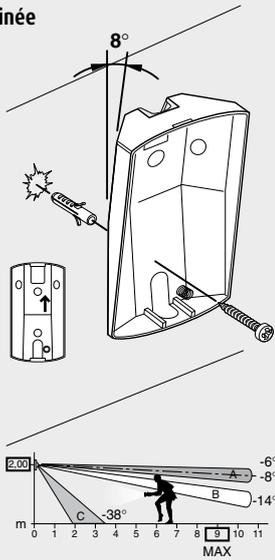
Il est possible de régler la sensibilité du détecteur en la configurant. Choisir le niveau qui convient en fonction des caractéristiques de l'environnement à protéger.



- jusqu'à 3 m → sensibilité BASSE
- jusqu'à 6 m → sensibilité MOYENNE
- au-delà de 6 m → sensibilité HAUTE

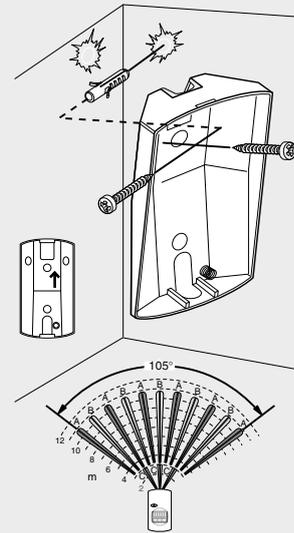
Installation inclinée

5



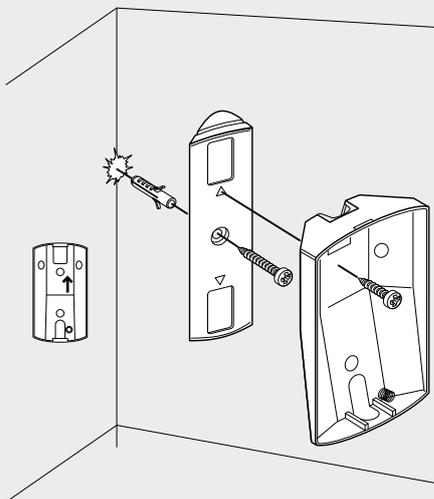
Installation en angle

6



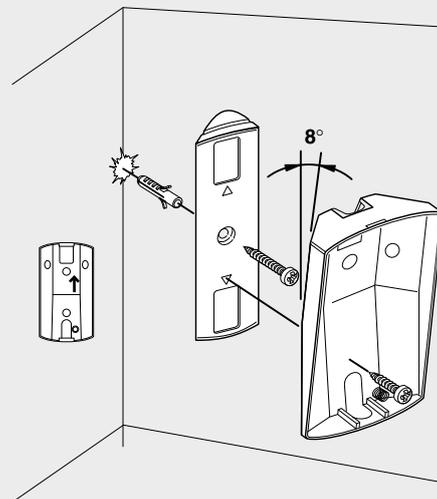
Installation en angle de face

7

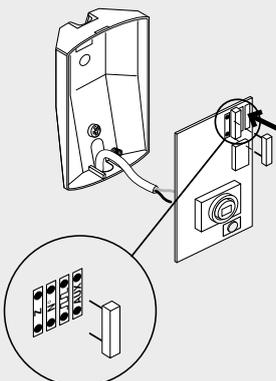


Installation en angle incliné

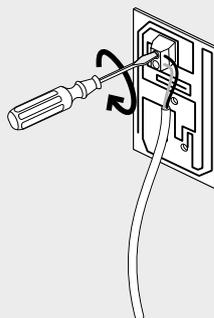
8



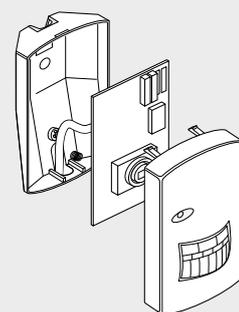
9



10



11



RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

BARRIÈRES IR ART. 3518 - 3518/50 - 3518/150 - 3519

Les deux colonnes doivent être montées : l'une face à l'autre (fig. 1) du même côté (les deux barrettes de connexion situées sur la partie supérieure ou inférieure) (fig. 2) à une hauteur qui se rapproche le plus possible du terrain ou de la base de la fenêtre (fig. 3) sans obstacles fixes ou meubles qui interrompent les rayons (fig. 4) de façon à ce que les récepteurs ne soient pas directement exposés au rayons du soleil (fig. 5) et de façon à ce que les récepteurs ne soient pas non plus directement ou par réflexion exposés aux rayons d'autres émetteurs.

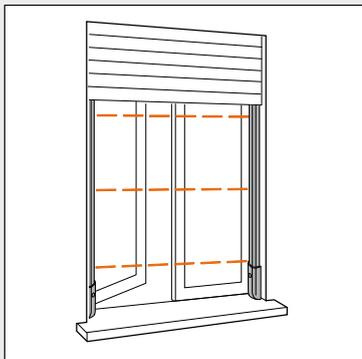


fig. 1

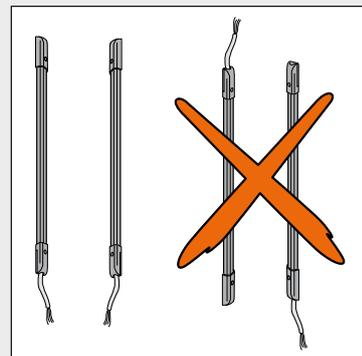


fig. 2

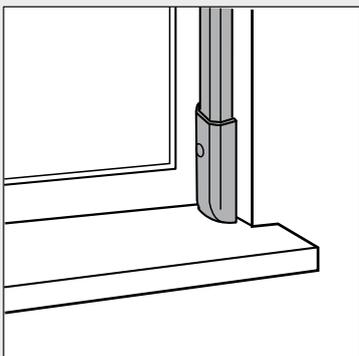


fig. 3



fig. 4

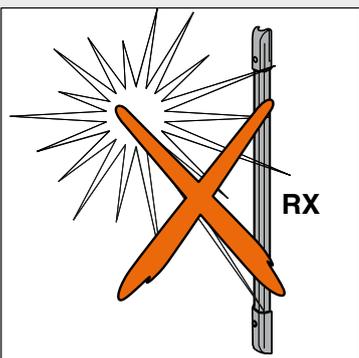


fig. 5

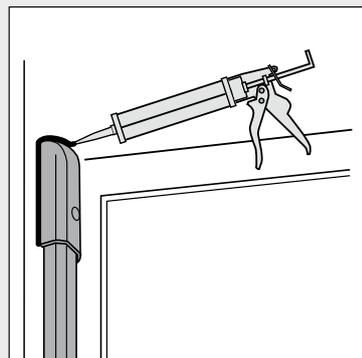


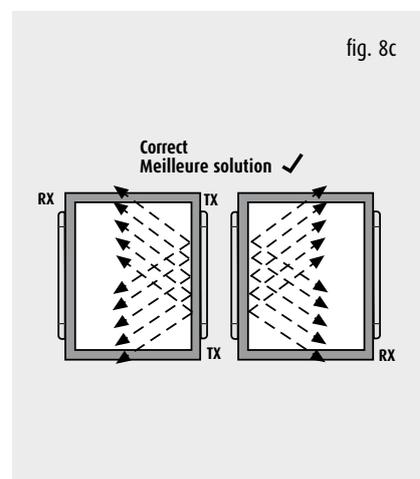
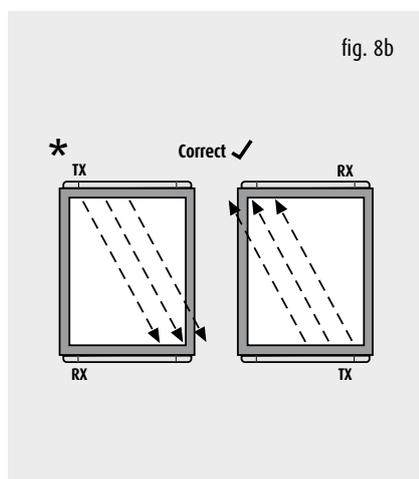
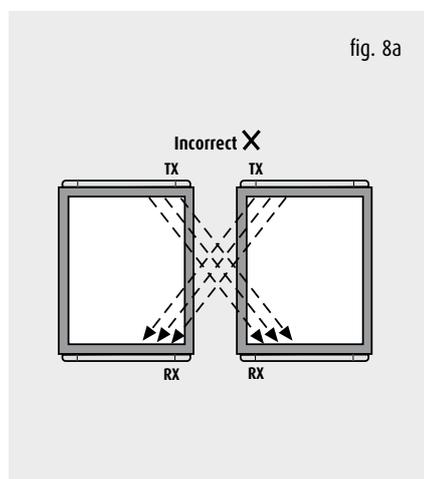
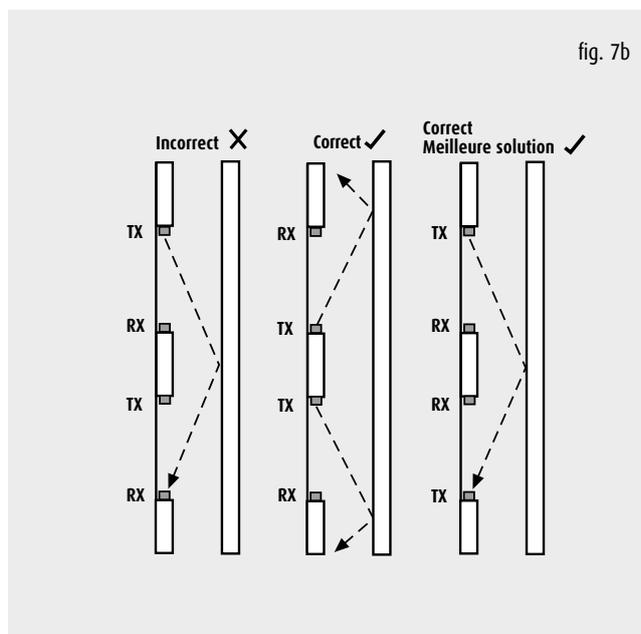
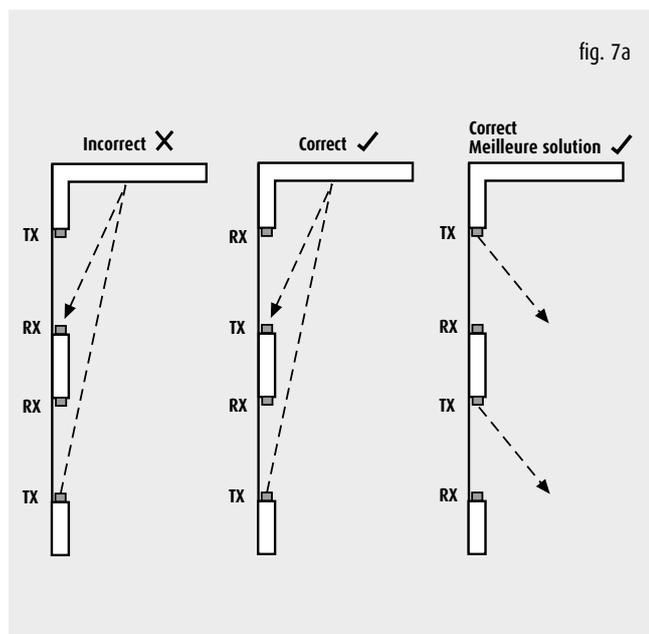
fig. 6

Chaque colonne est composée de :

- profilé en aluminium
- terminal supérieur (base + couvercle + vis)
- terminal inférieur (base + couvercle + vis)
- 4 vis + 4 tasseaux pour la fixation murale

Fixation :

Suivre les indications fournies dans la notice d'instructions en tenant compte des indications suivantes.



* On recommande une installation à l'horizontal pour les barrières exposées aux intempéries.

RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

RACCORDEMENT AU SYSTÈME ANTI-INTRUSION

Le câble peut entrer à partir du fond (mur) ou à partir de l'extérieur (visible) ; dans ce dernier cas, il est nécessaire d'ouvrir (casser) l'entrée de câble prévue dans la base du terminal. Il est possible d'extraire les barrettes de connexion ce qui facilite le câblage.

Les barrières IR sont intégrées dans le système anti-intrusion filaire au moyen des interfaces contacts art. HS/HC4612, L-N-NT4612, A5792, HS/HC4612/12, L-N-NT4612/12, 3480 et F482. Ces interfaces permettent : la gestion des alarmes constatées et l'alimentation par les barrières.

Si l'absorption maximum de l'installation anti-intrusion le permet, il est possible de raccorder une ou plusieurs barrières 3518, chacune au moyen d'une interface HS/HC4612/12 ou L-N-NT4612/12 (une interface pour chaque barrière) voir fig. 8a. Sans quoi, utiliser à la fois pour les barrières 3518, 3518/50, 3518/150 et 3519, l'interface L-N-NT4612 et le bloc d'alimentation E47ADCN en effectuant le raccordement tel que cela est indiqué sur la fig. 8b.

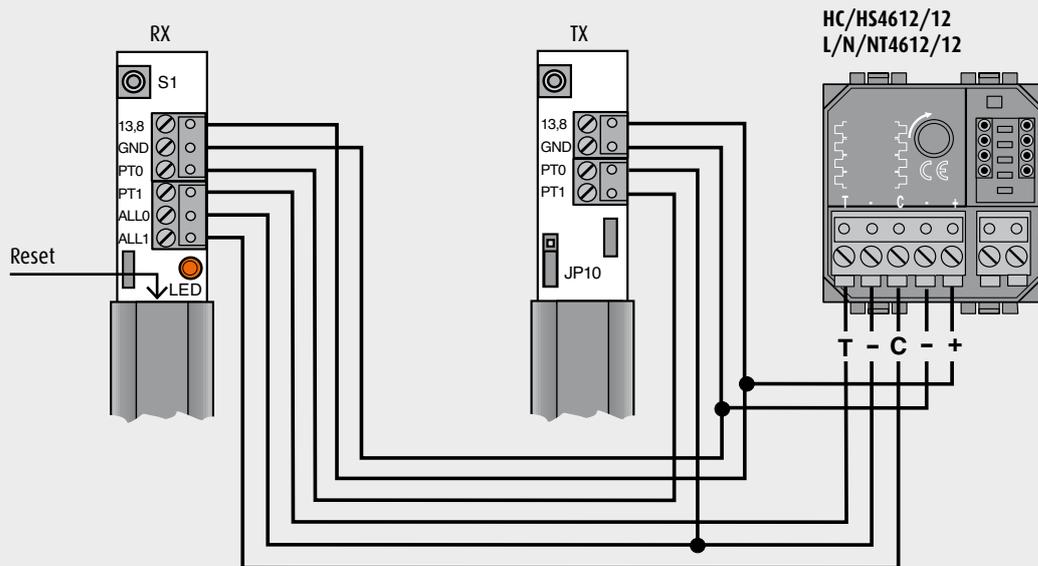
MS1	Récepteur (RX)
1	+13,8V
2	GND
3	PT0 Tamper C
4	PT1 Tamper N.C.
5	ALL0 Alarme C
6	ALL1 Alarme N.C.

MS1	Émetteur (TX)
1	+13,8 V
2	GND
3	PT0 Tamper C
4	PT1 Tamper N.C.

Tab. Connexions (fig. 8a et b)

Raccordement des barrières avec l'interface art. HS/HCL/N/NT4612/12

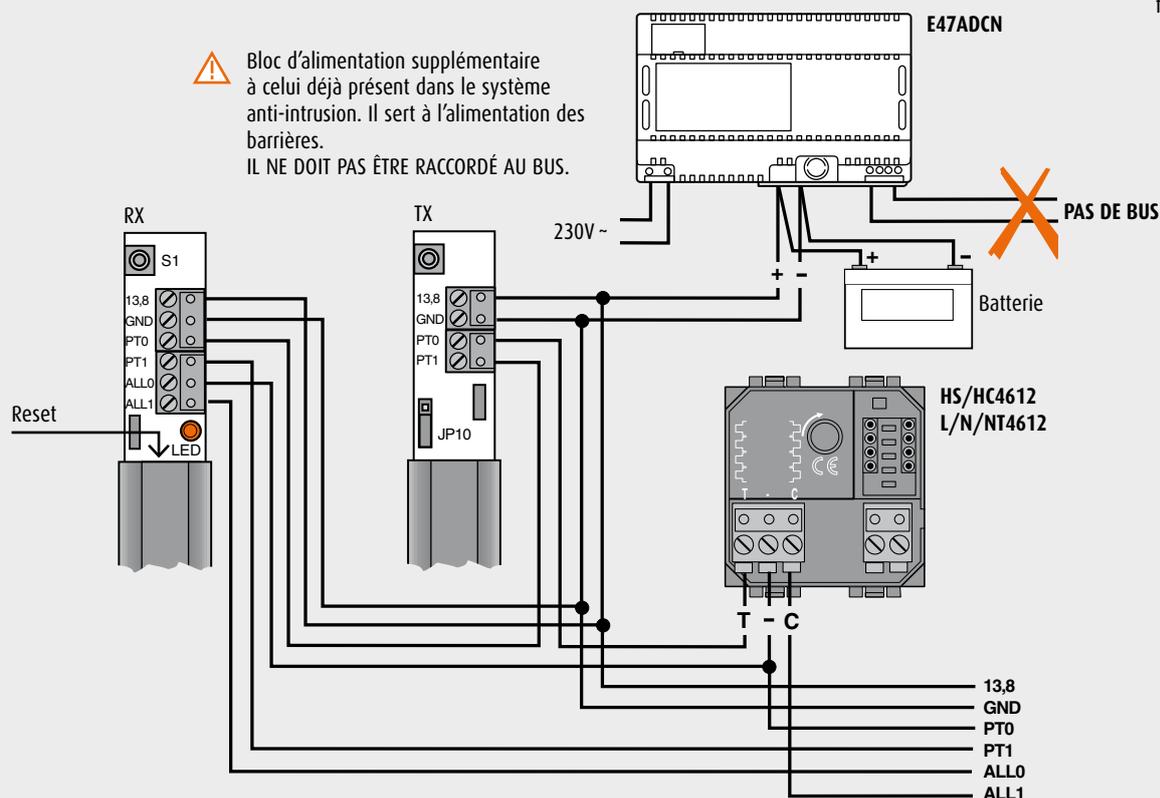
fig. 8a



Si l'absorption maximum du système le permet, il est possible de raccorder la barrière 3518 ou 3518/50 directement à une seule interface art. HS/HC/L/N/NT4612/12.

Raccordement des barrières avec l'interface art. HC/HS/L/N/NT4612 - A5792 - 3480 - F482

fig. 8b



Pour plusieurs barrières, raccorder la ligne alarme, la ligne tamper en série et l'alimentation en parallèle.
 Nb max de barrières art. 3518/50 ou 3518 = 7
 Nb max de barrières art. 3518/150 ou 3519 = 6

Courant max par barrière I_{max} = 300 mA

Alignement :

Avant de refermer le couvercle du terminal côté barrette de connexion :

- Insérer le Jumper JP10 en position 1-2 (basse puissance) sur le dispositif ÉMETTEUR -TX-. Pour avoir des portées supérieures à **2 mètres**, mettre le Jumper JP10 en position 2-3 (puissance élevée).
- Alimenter la barrière et appuyer un instant sur la touche reset située sur le dispositif RÉCEPTEUR -RX- afin d'activer la procédure du « test d'alignement », en veillant à ne pas interrompre les faisceaux.
- Après environ 8 secondes, on obtient le résultat du test et la led de l'alarme clignote. Le nombre de clignotements indique la qualité de l'alignement.

Nb. de clignotements	Alignement
1	Excellent
2	Bon
3	Suffisant
4	Insuffisant

- Fermer les couvercles.

NOTE : pour que la barrière soit étanche, il faut sceller avec du silicone les parties exposées aux intempéries.

Anti-arrachage :

La barrière est dotée d'un tamper anti-ouverture et anti-arrachage sur le terminal côté barrette de connexion.

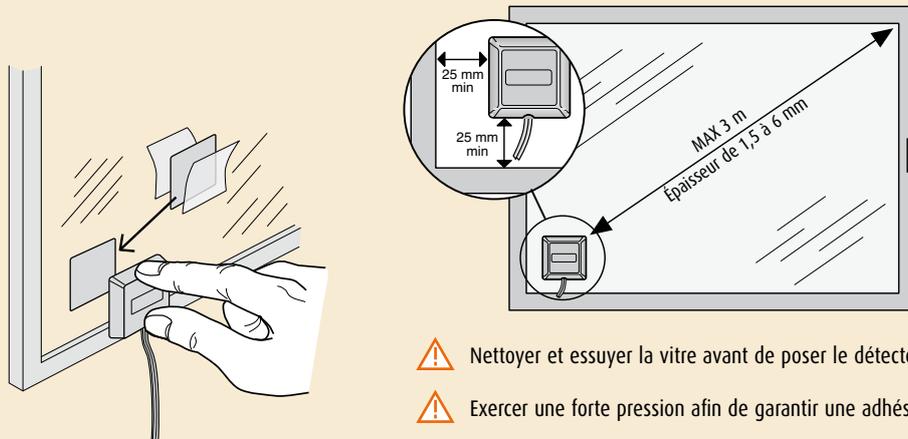
RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

DÉTECTEUR PIÉZOÉLECTRIQUE DE BRIS DE VITRES ART. 3516

Le détecteur doit être appliqué sur les baies vitrées à protéger au moyen d'un adhésif double faces fourni.
La baie vitrée doit avoir une épaisseur comprise entre 1,5 et 6 mm et la longueur de la diagonale ne doit pas excéder 3 m (fig. 1).

Couverture et installation

fig. 1



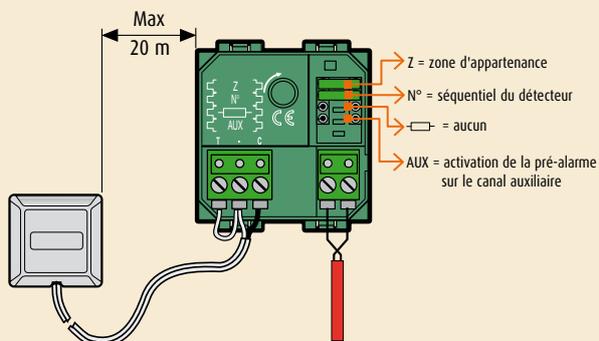
- ⚠ Nettoyer et essuyer la vitre avant de poser le détecteur.
- ⚠ Exercer une forte pression afin de garantir une adhésion optimale.

Raccordement

Le détecteur doit être raccordé à l'interface contacts art. L/N/NT4612/12 ou L/N/NT4612, A/AM5792 tel que cela est indiqué sur la fig. 2 ; effectuer ensuite l'essai de vérification du fonctionnement (lorsque l'installation est branchée) fig. 3.

Configuration de l'interface contacts (art. HS/HC/L/N/NT4612/2 - HS/HC/L/N/NT4612 - A/AM5792)

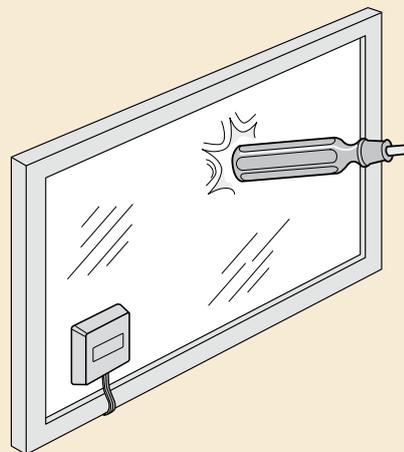
fig. 2



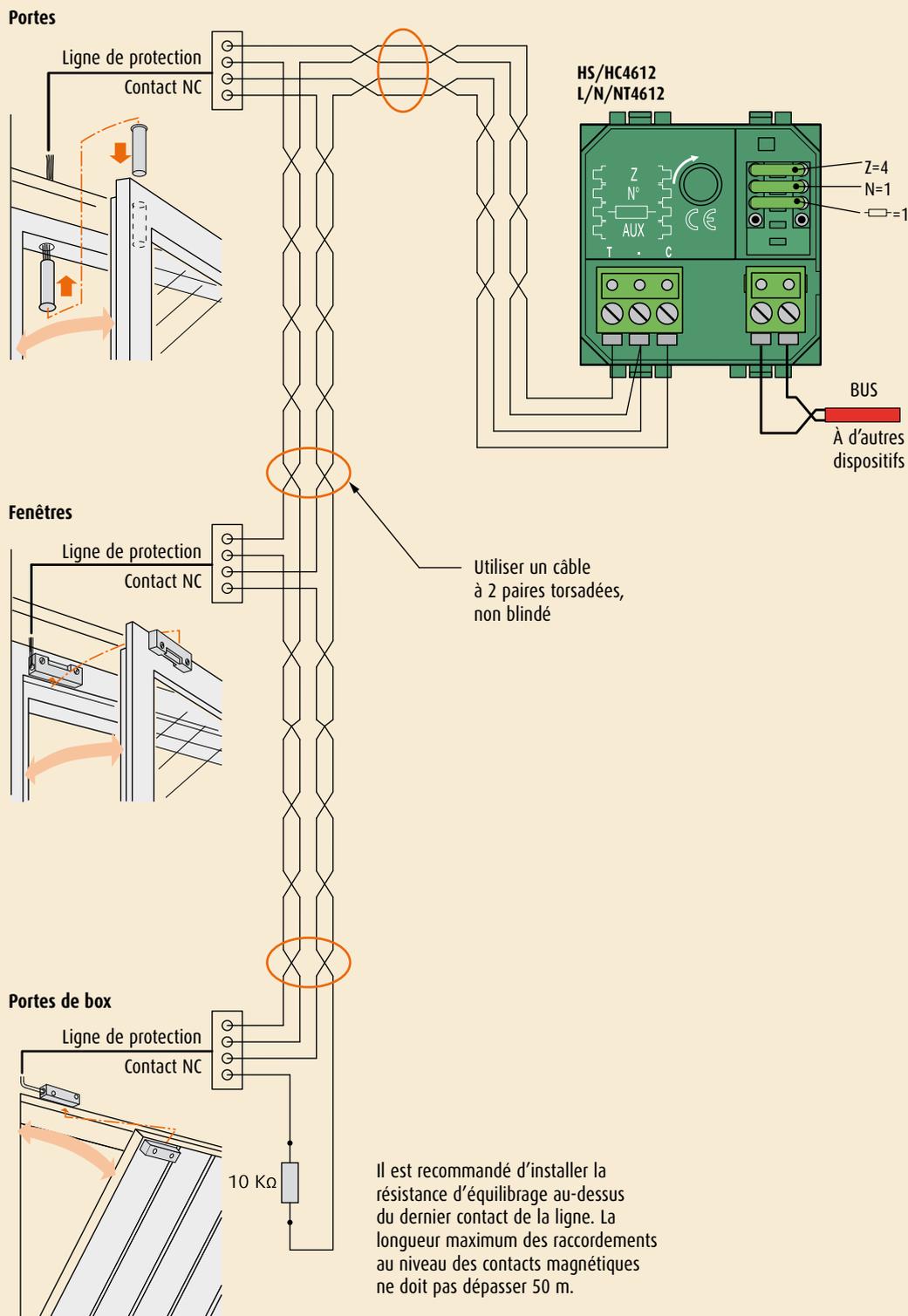
3 détecteurs maximum en série

Vérification

fig. 3



RACCORDEMENT DES CONTACTS MAGNÉTIQUES N.C. SUR PORTES, FENÊTRES ETC.



RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

DÉTECTEURS POUR VOILETS

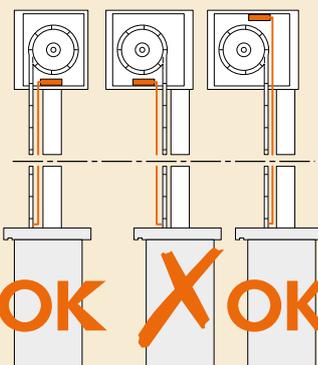
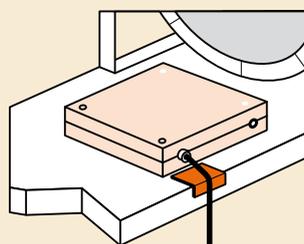
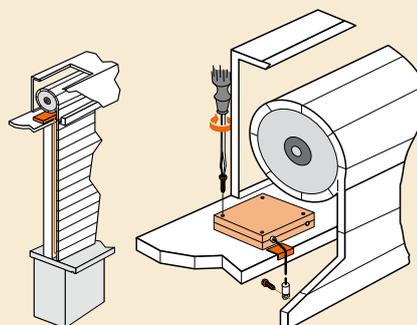
Positionner le contact avec câble de préférence au centre du caisson et le fixer.

Fixer l'extrémité du câble au volet avec une vis.

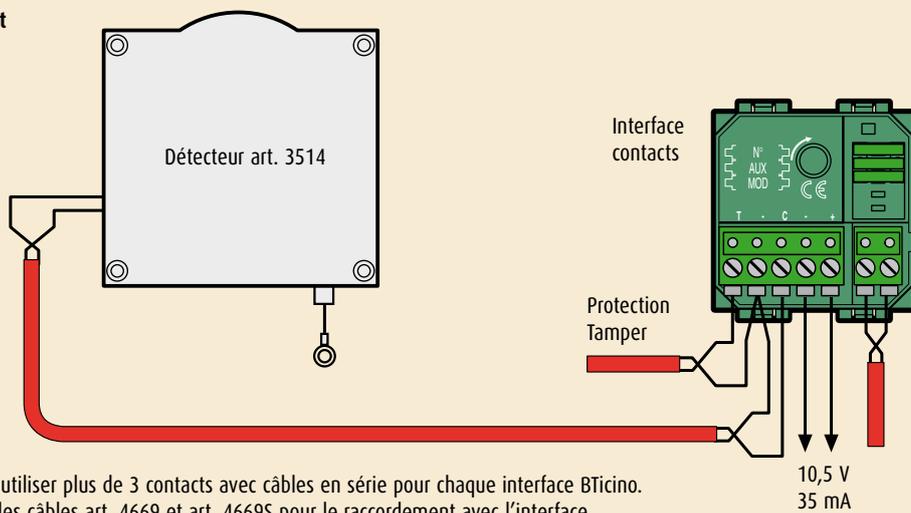
Le câble peut avoir une longueur maximum de 3,4 m.

NOTE : Pour éviter que le câble ne frotte contre une partie tranchante du volet, on peut coller une équerre (non fournie) au moyen d'un adhésif double face.

⚠ NOTE : Le câble doit se trouver entre la fenêtre et le volet. Contrôler périodiquement l'état du câble et son glissement.



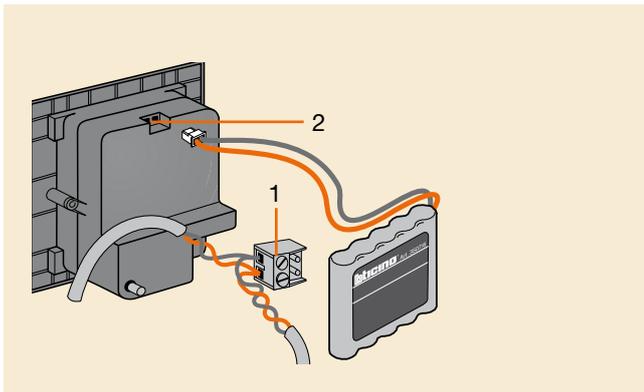
Raccordement



NOTE : Ne pas utiliser plus de 3 contacts avec câbles en série pour chaque interface BTicino. Utiliser les câbles art. 4669 et art. 4669S pour le raccordement avec l'interface.

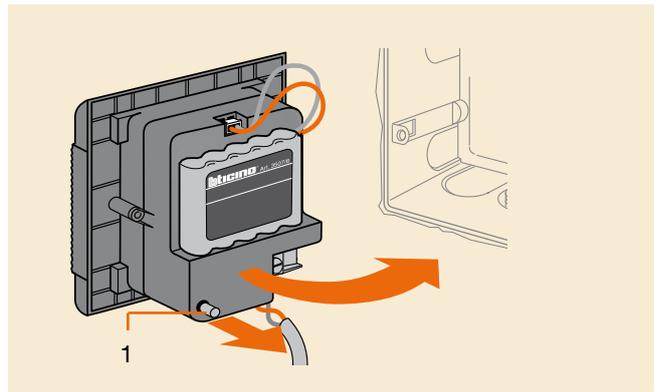
SIRÈNE INTERNE

Retirer la borne à enficher (1).
Monter la paire de câbles téléphoniques dans la borne. Insérer à nouveau la borne à enficher (1). Raccorder la batterie à la borne (2).



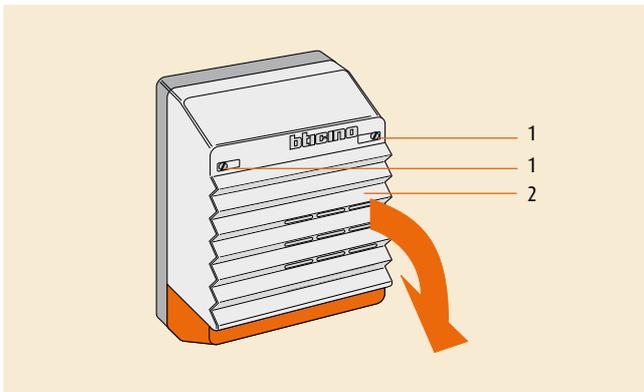
Extraire complètement le dispositif de protection (1). Fixer l'appareil dans le boîtier encastrable art. 506E.

NOTE : Au cours de cette opération, veiller à ce que la position de la batterie se loge bien sur le fond de la sirène.



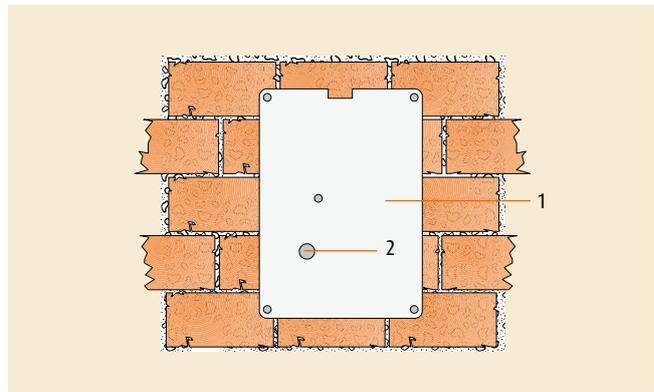
SIRÈNE EXTERNE

Dévisser les deux vis (1) et retirer le couvercle externe (2).

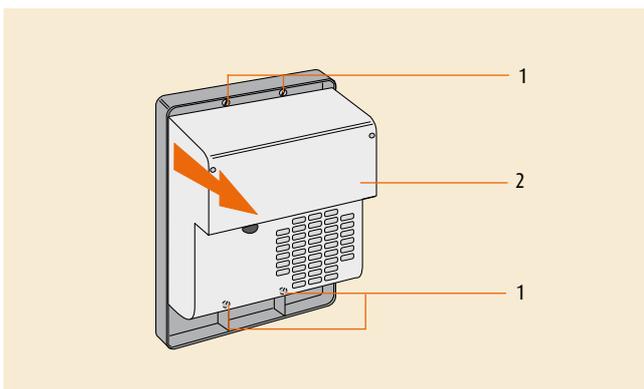


En utilisant le gabarit de perçage (1) positionner le trou (2) au niveau du tube de sortie des fils et percer 5 trous.

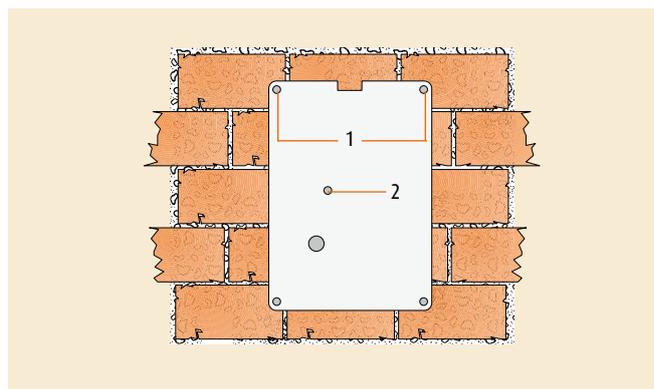
NOTE : pour le perçage utiliser un foret de Ø 6 mm



Enlever les quatre vis (1) et retirer le couvercle de protection interne (2).



Introduire les éléments en plastique des tasseaux dans les trous et visser partiellement les deux vis supérieures (1) et la vis « tamper » (2).

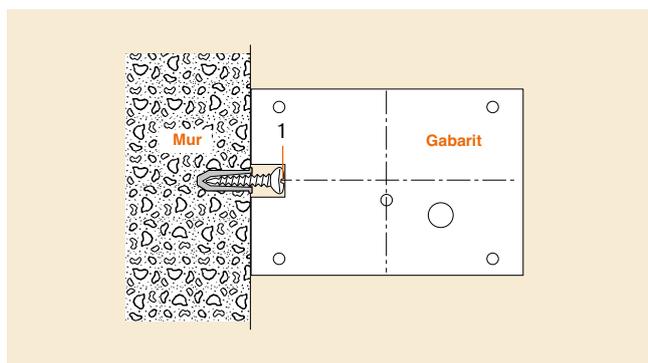


RÈGLES GÉNÉRALES D'INSTALLATION

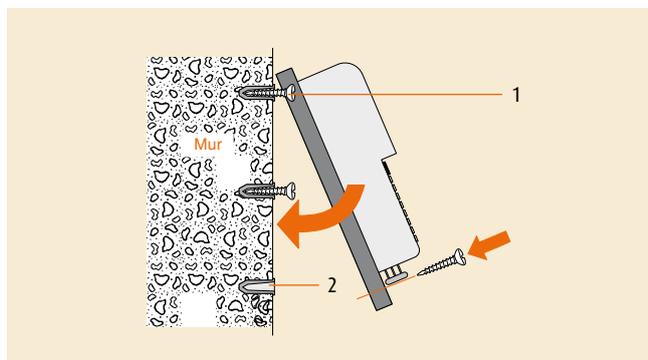
Régler la vis « tamper » en utilisant l'encoche (1) obtenue sur le gabarit de perçage comme cela est indiqué sur la figure.

ATTENTION

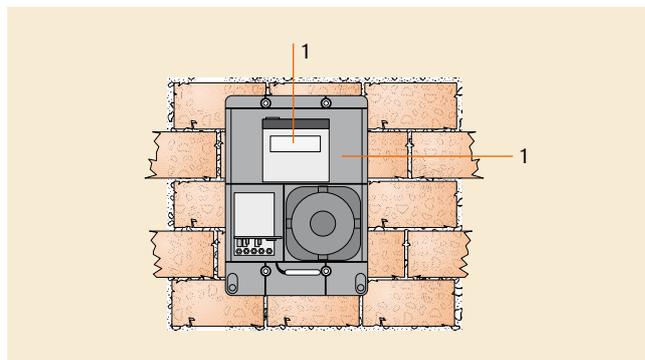
Si la vis tamper n'est pas installée ou mal réglée, l'installation ne pourra pas être activée.



Accrocher la sirène aux deux vis supérieures (1). Visser les deux vis inférieures (2). Serrer à fond les quatre vis.



Introduire la batterie (1) ou batterie 12 V - 12 Ah dans le logement prévu sans raccorder les bornes Faston.



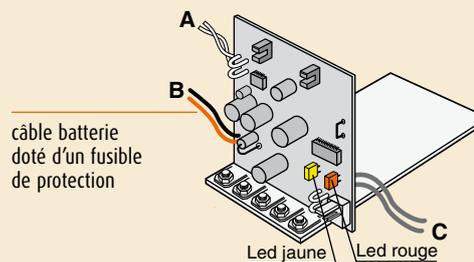
Raccorder la paire de câbles d'alimentation (BUS) sur la carte interne de la sirène aux câbles blancs (A), la batterie aux câbles Rouge et Noir (B) et la sirène aux câbles Gris (C).

ATTENTION : si la led rouge s'allume, inverser la polarité du BUS.

Raccordements aux câbles de la carte électronique

Blanc	paire de câbles téléphoniques (BUS)
Blanc	paire de câbles téléphoniques (BUS)
Rouge	+ (positif batterie)
Noir	- (négatif batterie)
Gris	avertisseur sonore
Gris	avertisseur sonore

Carte interne sirène



SCHÉMAS DE RACCORDEMENT

INSTALLATION ANTI-INTRUSION DANS UN APPARTEMENT

Appartement de 100 m² situé au rez-de-chaussée d'une copropriété avec un balcon ayant un parapet de protection verticale sur un des côtés. L'entrée principale est constituée d'un portillon ; tous les autres accès sont des portes fenêtrées. Ces voies d'accès sont contrôlées au moyen de contacts magnétiques.

Il est recommandé dans ce contexte, d'installer des détecteurs de mouvement dans toutes les pièces ce qui augmentera ainsi le niveau de sécurité et permettra par ailleurs de faciliter la gestion de l'installation. Il est toujours bon d'installer des détecteurs de mouvement car l'intrus pourrait franchir les barrières physiques (volets - vitres) sans ouvrir le dormant. Dans ce cas, en effet, le détecteur magnétique situé sur l'ouverture ne peut pas déclencher l'alarme.

Une installation conçue de cette façon, permet, entre autres, d'adapter les possibilités d'utilisation aux différentes exigences de l'utilisateur.

Du point de vue la gestion cela a des avantages évidents. Par exemple :

- possibilité d'utiliser la protection périphérique pendant la nuit ;
- possibilité de mettre en marche les détecteurs volumétriques en excluant les détecteurs périphériques pendant de courtes absences.

Afin d'obtenir cette flexibilité, il convient de regrouper de façon appropriée les différents détecteurs.

Dans ce cas, l'installation peut être subdivisée de la manière suivante :

- contact magnétique et détecteur volumétrique dans le séjour : zone 1 ;
- contacts magnétiques portes fenêtrées : zone 2 ;
- détecteurs volumétriques dans la zone jour (cuisine, bureau) : zone 3 ;
- détecteurs volumétriques dans la zone nuit (chambres, couloir, salle de bain de service) : zone 4.

Le bloc d'alimentation peut être installé dans la zone du tableau électrique. La centrale doit être positionnée dans une zone protégée et facilement accessible par l'utilisateur.

Afin de faciliter les opérations d'activation du système, il est prévu un contacteur auxiliaire, à travers le transpondeur.

S'il n'est pas possible d'installer le contacteur à l'extérieur ou si on ne veut pas l'installer, il est nécessaire de retarder l'intervention du détecteur volumétrique dans le séjour. En revanche, il est évident que s'il est installé en-dehors de la porte, la zone 1 interviendra instantanément.

L'installation sera complétée par l'installation d'une sirène interne dans le couloir, de façon à ce que l'intrus soit désorienté par le bruit intense et gêné par le fait ne pouvoir entendre l'approche des forces de l'ordre. Par ailleurs, la sirène extérieure sera installée, avec un avertisseur optique, sur le balcon afin de pouvoir facilement localiser de l'extérieur l'installation où l'alarme s'est déclenchée.

Pour la pose des détecteurs volumétriques, il convient de vérifier les zones de couverture et d'avoir à l'esprit les conseils d'installation exposés précédemment. Au moyen du schéma de l'installation, s'assurer que l'autonomie de 24 heures est garantie avec une seule sirène extérieure. Pendant la réalisation de l'installation, l'installateur, afin de voir sa tâche simplifiée, remplit une « fiche installation » qui résume sur une seule page toutes les informations inhérentes à la configuration, l'absorption, la localisation des dispositifs. Cette fiche sera utile par la suite si l'on veut, par exemple, développer l'installation réalisée. Les manuels de l'installation contiennent des informations détaillées concernant la façon de remplir et d'utiliser cette fiche.



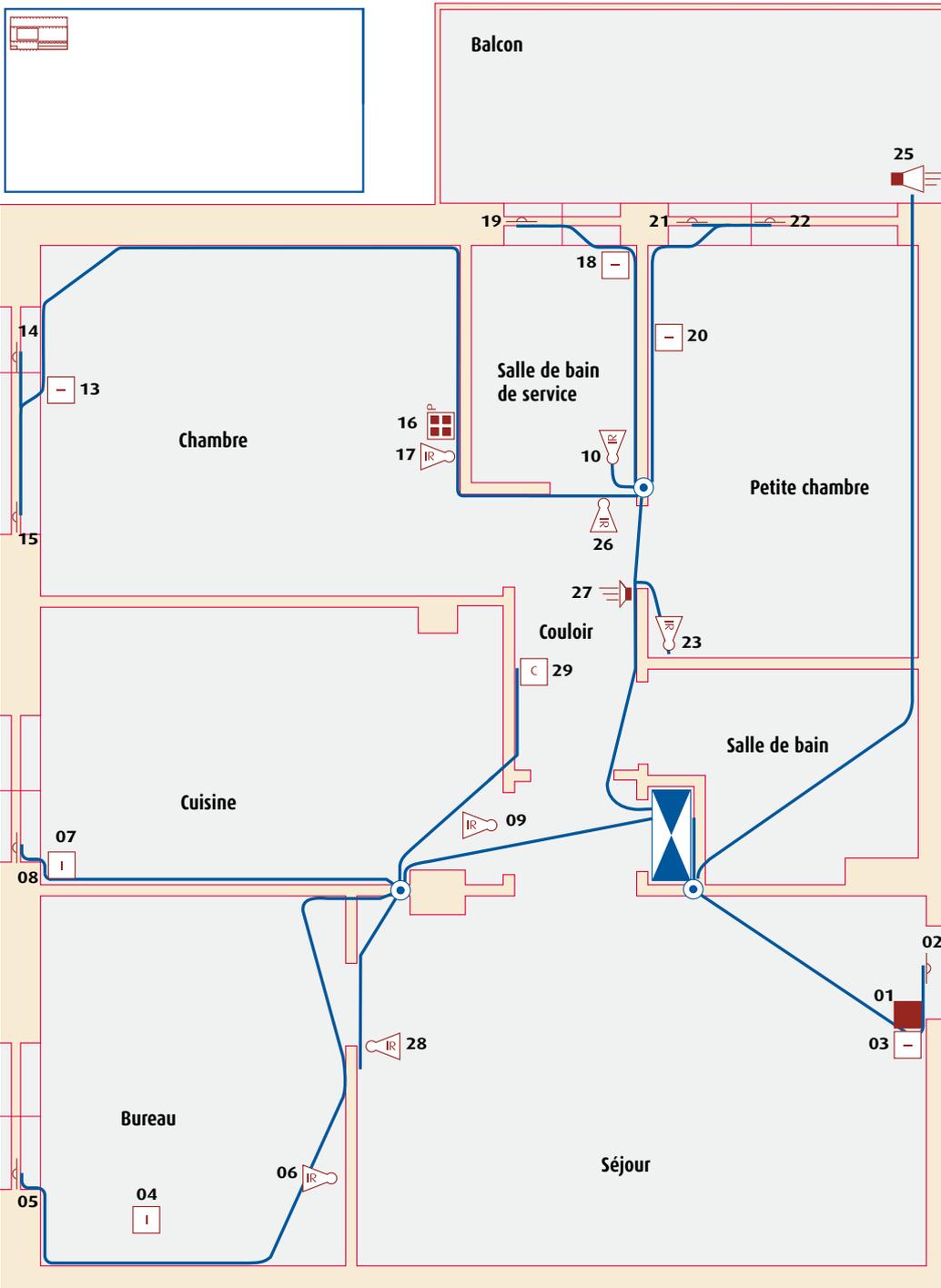
Liste du matériel

Description	Article	Consommation	Quantité
centrale avec communicateur	3500	50 mA	1
contacteur de transpondeur	L4607	12 mA	1
transpondeur	3540		4
bloc d'alimentation	E46ADCN		1
détecteur IR passif articulé	L4611	4,5 mA	7
interface contacts	L4612	5 mA	6
sirène externe	4072L		1
sirène interne	4070	5 mA	1
accumulateur sirène ext.	3505/12		1
accumulateur sirène int.	3505/6		1
dispositif anti-vandalisme	L4630		15
contact magnétique	*		8
configurateurs 5-9	3501A		1
configurateurs 1-4	3501B		1

* article à choisir en fonction des caractéristiques des menuiseries

DISPOSITION DES COMPOSANTS ET PLAN D'INSTALLATION DU CÂBLAGE

Tableau domotique (10 modules din)



Légende symboles

-  Contacteur
-  Centrale anti-intrusion 4 zones
-  Dispositif de sectorisation 1-4 zones.
-  Interface contacts
-  Détecteur IR
-  Contact magnétique
-  Sirène interne
-  Sirène externe

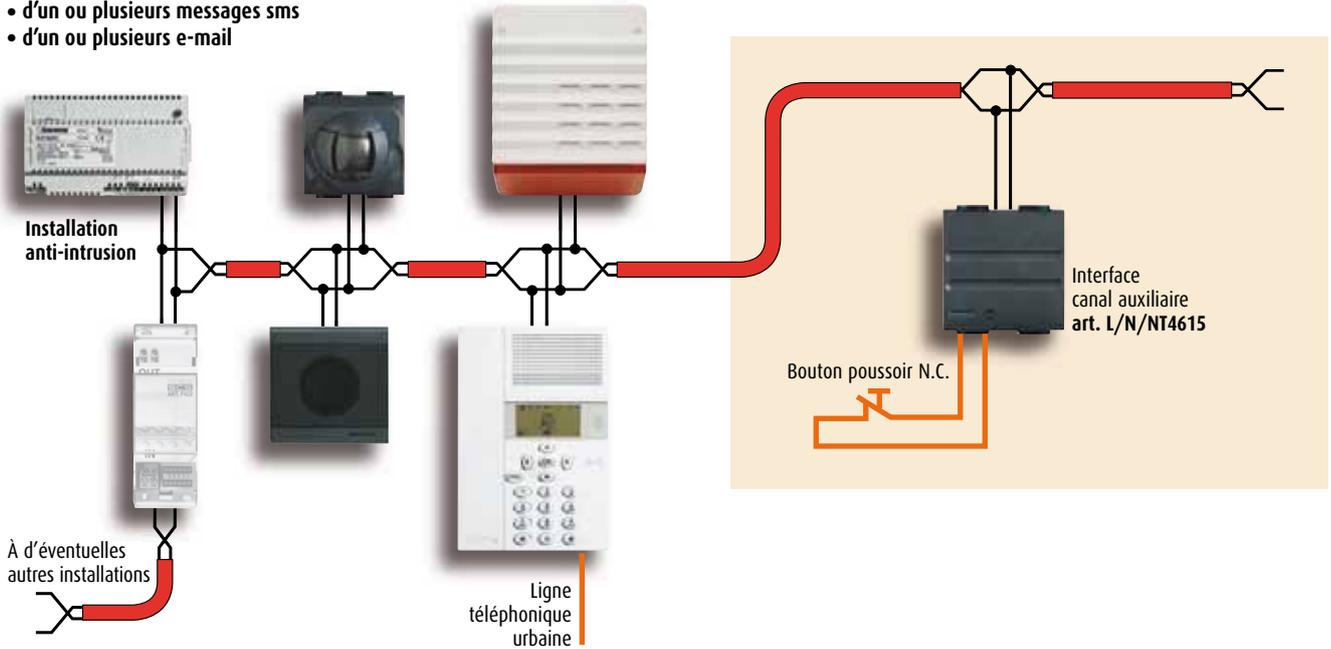
SCHÉMA DE RACCORDEMENT

ALARME ANTIVOL

En cas de vol, la vendeuse peut appuyer sur le bouton poussoir caché qui active le communicateur téléphonique de la centrale anti-intrusion laquelle envoie une demande de secours au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

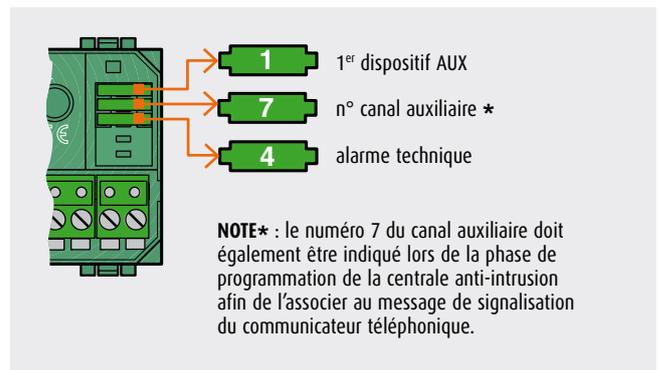
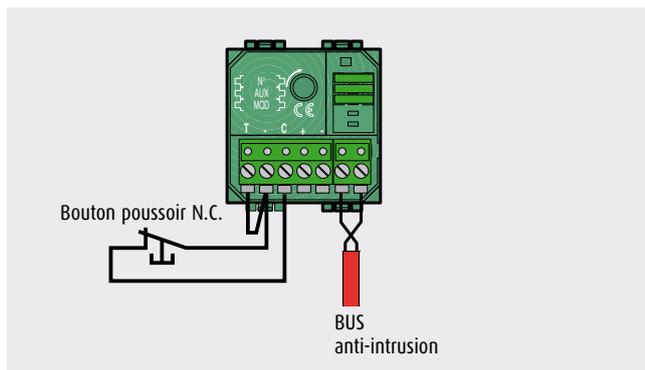
- d'un ou plusieurs appels téléphoniques
- d'un ou plusieurs messages sms
- d'un ou plusieurs e-mail

L'activation ne déclenche aucune alarme sonore locale et permet de surprendre le voleur qui ignore l'appel effectué. Pour interrompre l'appel, il faut intervenir avec la télécommande sur la centrale anti-intrusion.

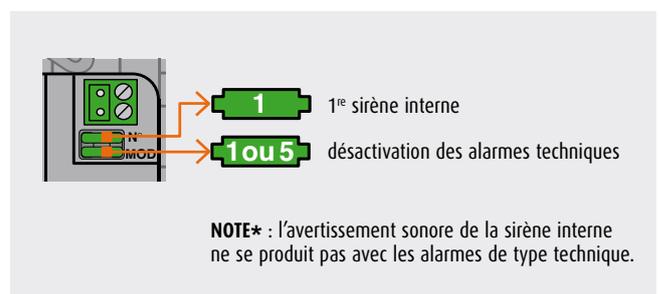
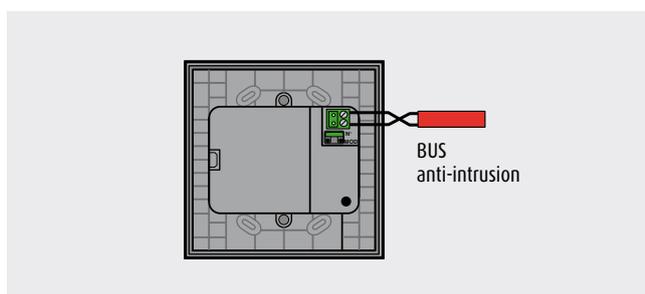


RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

Interface canal auxiliaire art. L/N/NT4615



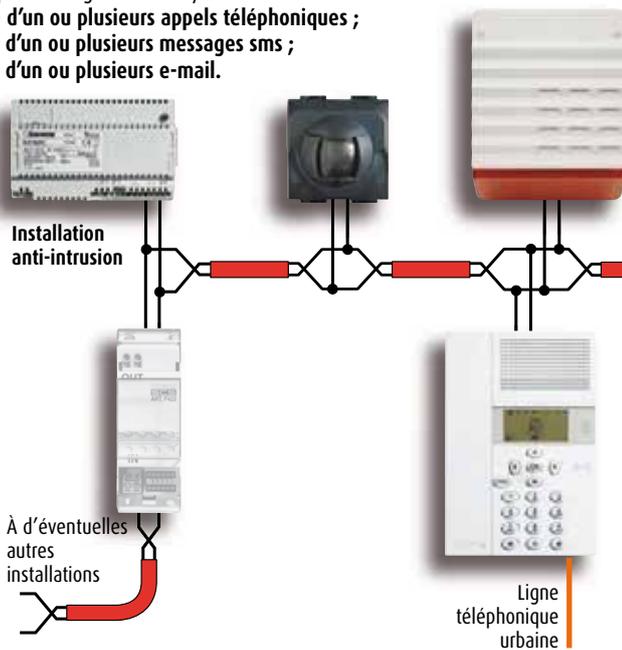
Sirène interne art. 4070-N/NT4070 (en option)



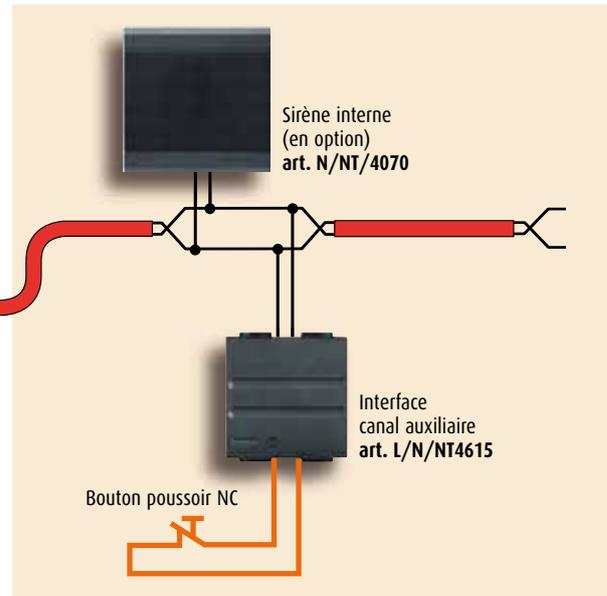
ALARME ANTIPANIQUE

En cas de bruit suspect dans la maison, le propriétaire appuie sur un bouton spécifique afin d'activer toutes les sirènes de l'installation anti-intrusion et désorienter l'éventuel intrus avec son bruit intense. Le communicateur téléphonique de la centrale anti-intrusion envoie une demande de secours au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- d'un ou plusieurs e-mail.

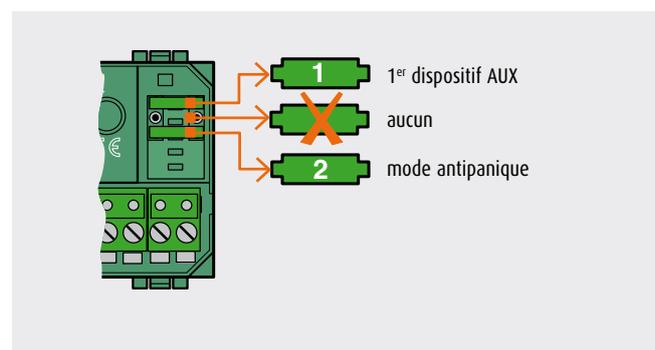
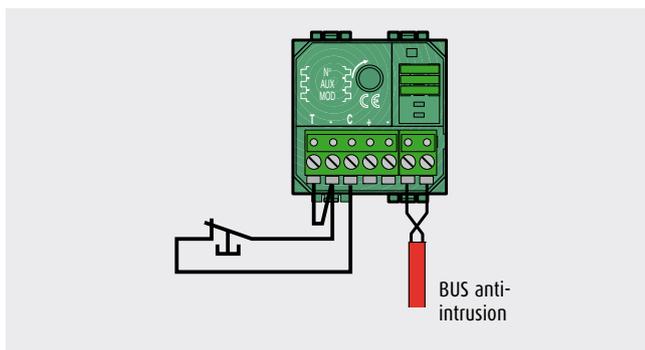


Cette fonction peut être activée que l'installation anti-intrusion soit ou non en marche et dans n'importe quelle condition de sectorisation.



RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

Interface canal auxiliaire art. L/N/NT4615



Sirène interne art. 4070-N/NT4070

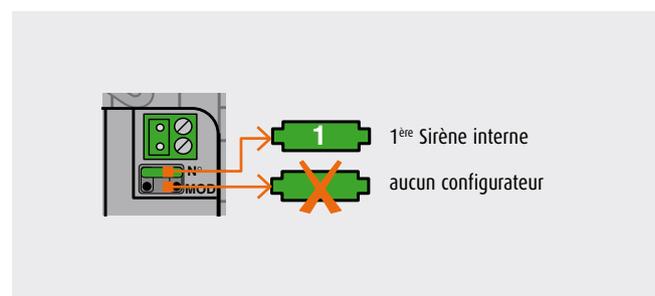
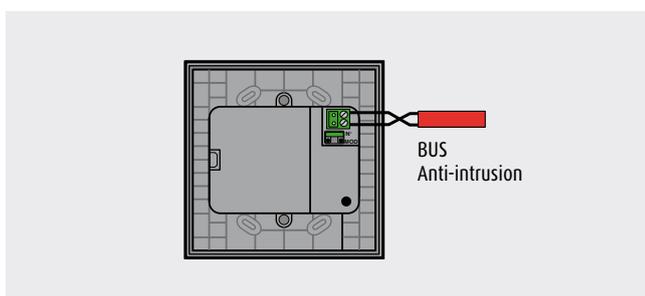
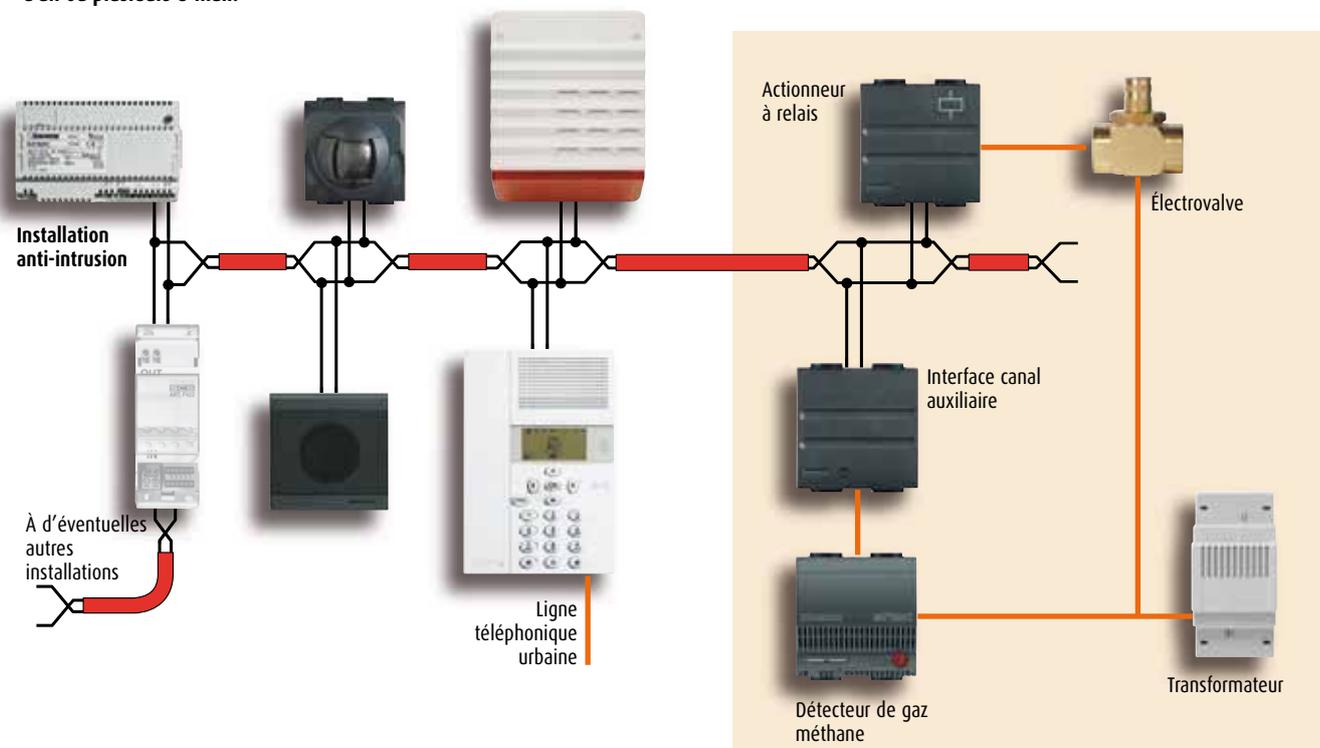


SCHÉMA DE RACCORDEMENT

ALARME FUITE DE GAZ AVEC INSTALLATION ANTI-INTRUSION

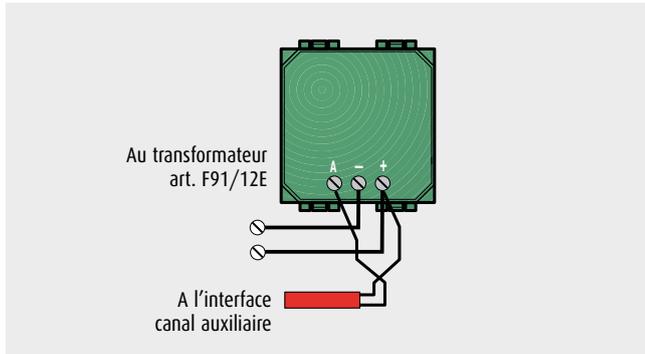
L'application montre l'utilisation du détecteur de gaz méthane intégré dans l'installation anti-intrusion au moyen d'une interface canal auxiliaire. Une fois la présence de gaz confirmée, grâce à l'interface, le détecteur déclenche un signal « d'alarme technique » géré par l'installation anti-intrusion afin de fermer l'électrovalve d'alimentation du gaz, et en même temps effectuer un appel téléphonique à travers la centrale/combleur au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire de la maison ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- d'un ou plusieurs e-mail.



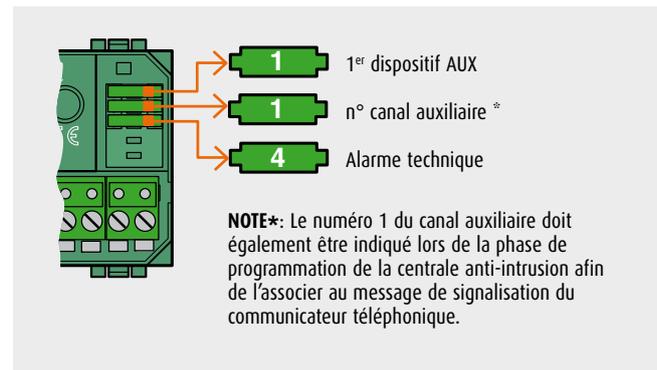
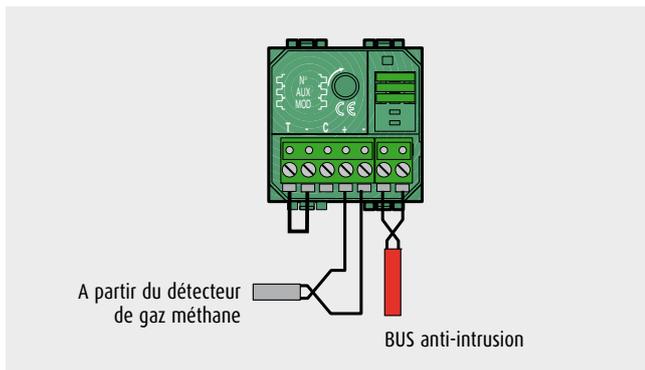
RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

Détecteur de gaz art. L/N/NT4511/12

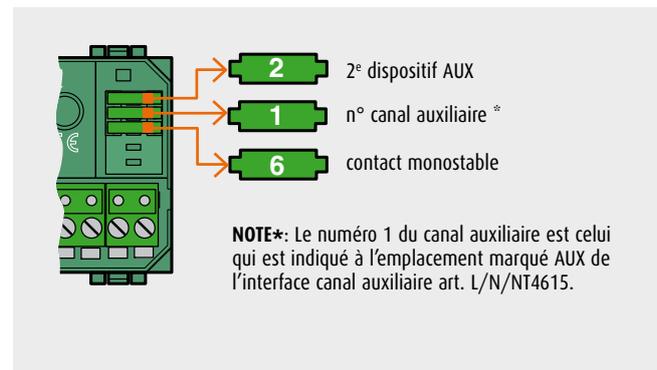
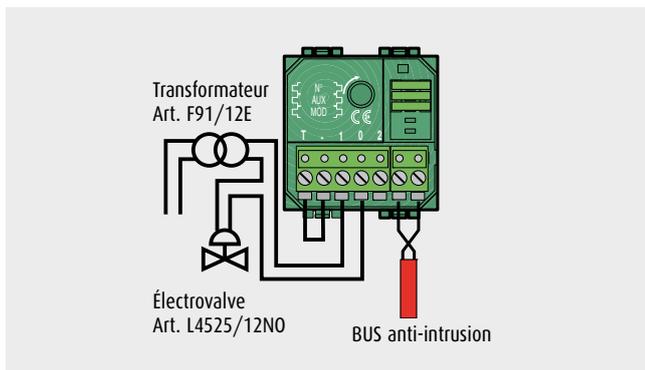


Aucune configuration

Interface canal auxiliaire art. L/N/NT4615



Actionneur à relais art. L/N/NT4614



Sirène interne art. 4070-N/NT4070 en option

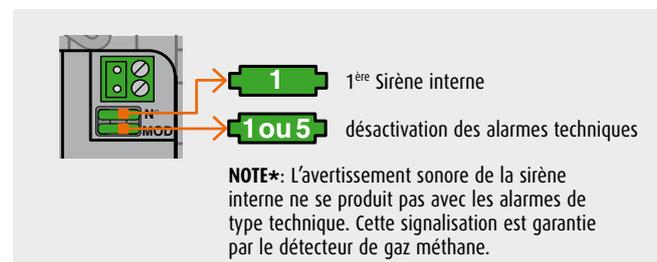
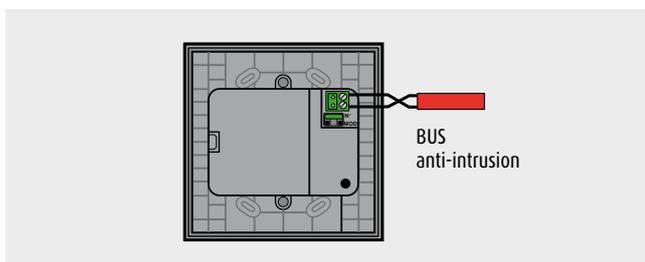


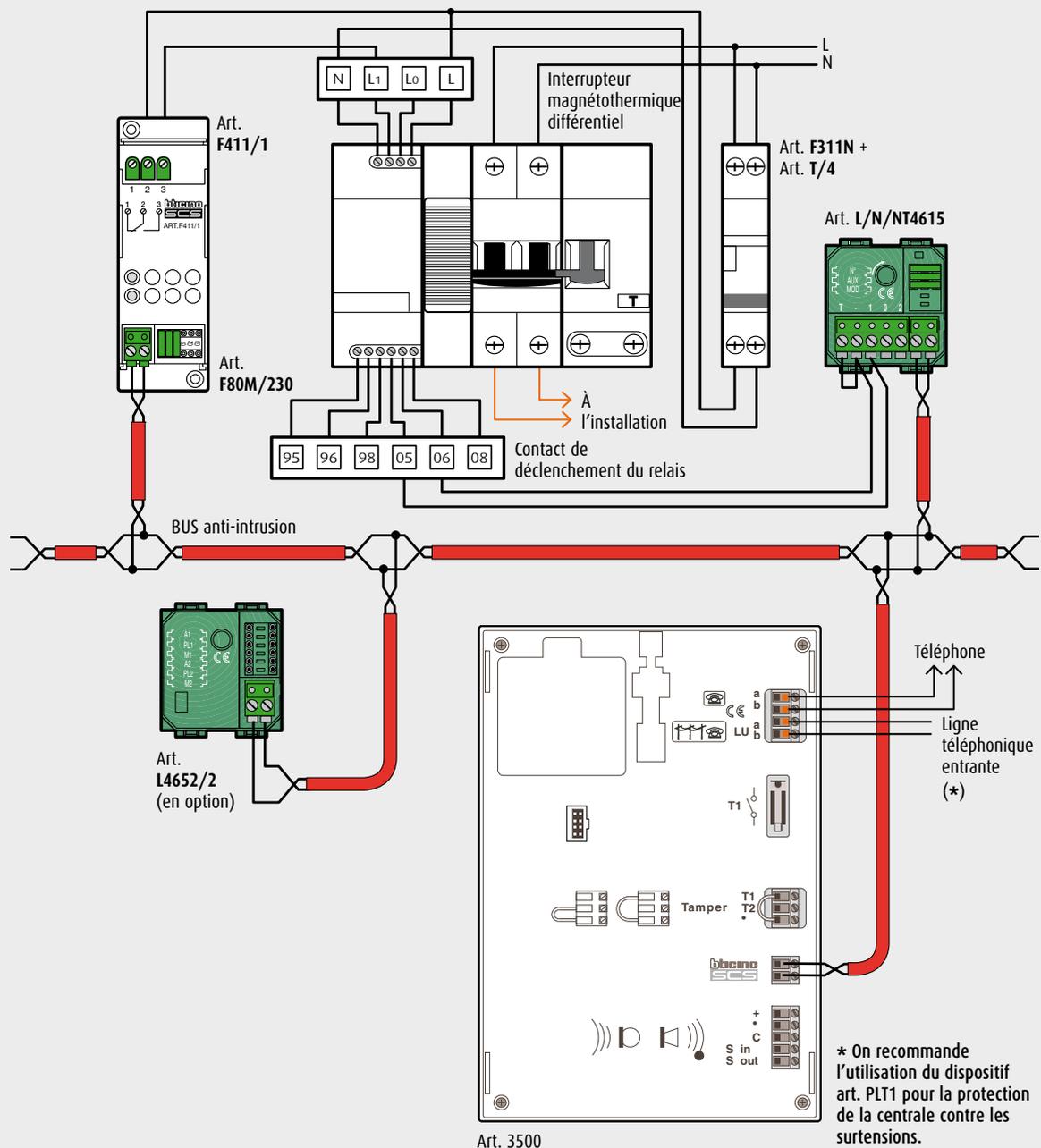
SCHÉMA DE RACCORDEMENT

RÉARMEMENT DE L'INTERRUPTEUR SALVAVITA®

L'absence d'énergie électrique dans l'habitation, suite à l'intervention de l'interrupteur magnétothermique différentiel qui se déclenche en raison de perturbations extérieures, peut être gérée et signaler à partir du système anti-intrusion MY HOME. L'intervention de l'interrupteur général est signalée à l'interface de l'installation anti-intrusion, au moyen des contacts de la commande à moteur, en activant la centrale avec communicateur pour l'envoi de l'information concernant l'absence d'électricité au Portail MY HOME qui se charge de la transmettre à l'utilisateur.

Le statut d'alarme demeure jusqu'à ce qu'une de ces actions soient effectuées :

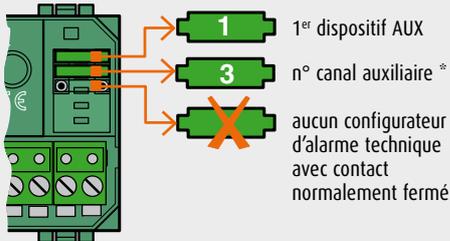
- on procède au réenclenchement à distance de l'interrupteur au moyen de l'envoi de commandes téléphoniques au Portail MY HOME programmé pour activer l'actionneur qui pilote la commande à moteur ;
- on procède au réenclenchement de l'interrupteur en agissant localement sur le dispositif de commande ;
- on agit avec la télécommande sur la centrale anti-intrusion.



NOTE : Afin de garantir la protection de l'installation, installer l'actionneur art. F411/1 et la commande art. L4652/2 (en option) près des dispositifs dotés d'une protection tamper.

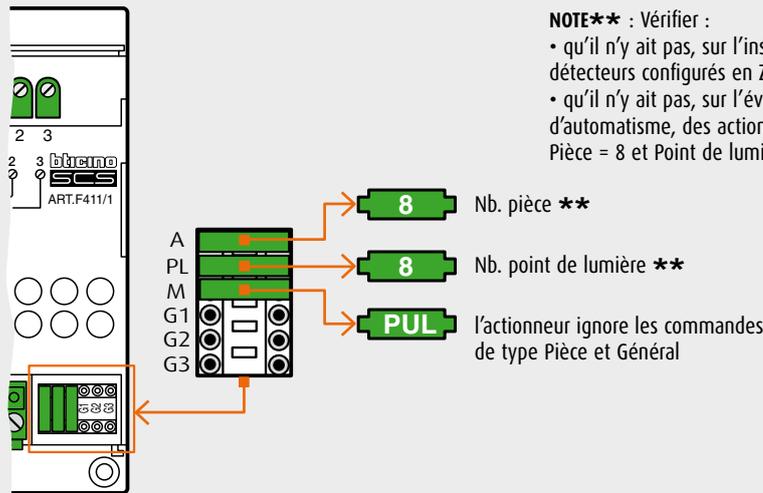
CONFIGURATIONS

Interface canal auxiliaire art. L/N/NT4615



NOTE* : le numéro 3 du canal auxiliaire doit également être indiqué lors de la phase de programmation de la centrale anti-intrusion afin de l'associer au message de signalisation du communicateur téléphonique.

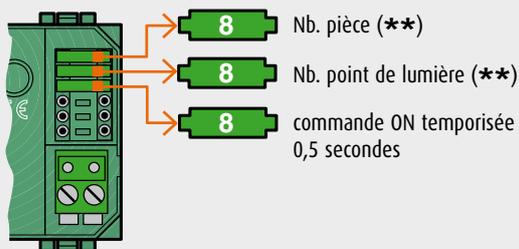
Actionneur à un relais art. F411/1



NOTE** : Vérifier :

- qu'il n'y ait pas, sur l'installation anti-intrusion des détecteurs configurés en Zone = 8 et Numéro = 8 ;
- qu'il n'y ait pas, sur l'éventuelle installation d'automatisme, des actionneurs déjà configurés avec Pièce = 8 et Point de lumière = 8.

Commandes pour charges simples ou doubles art. L4652/2 (en option ***)



NOTE** : vérifier :

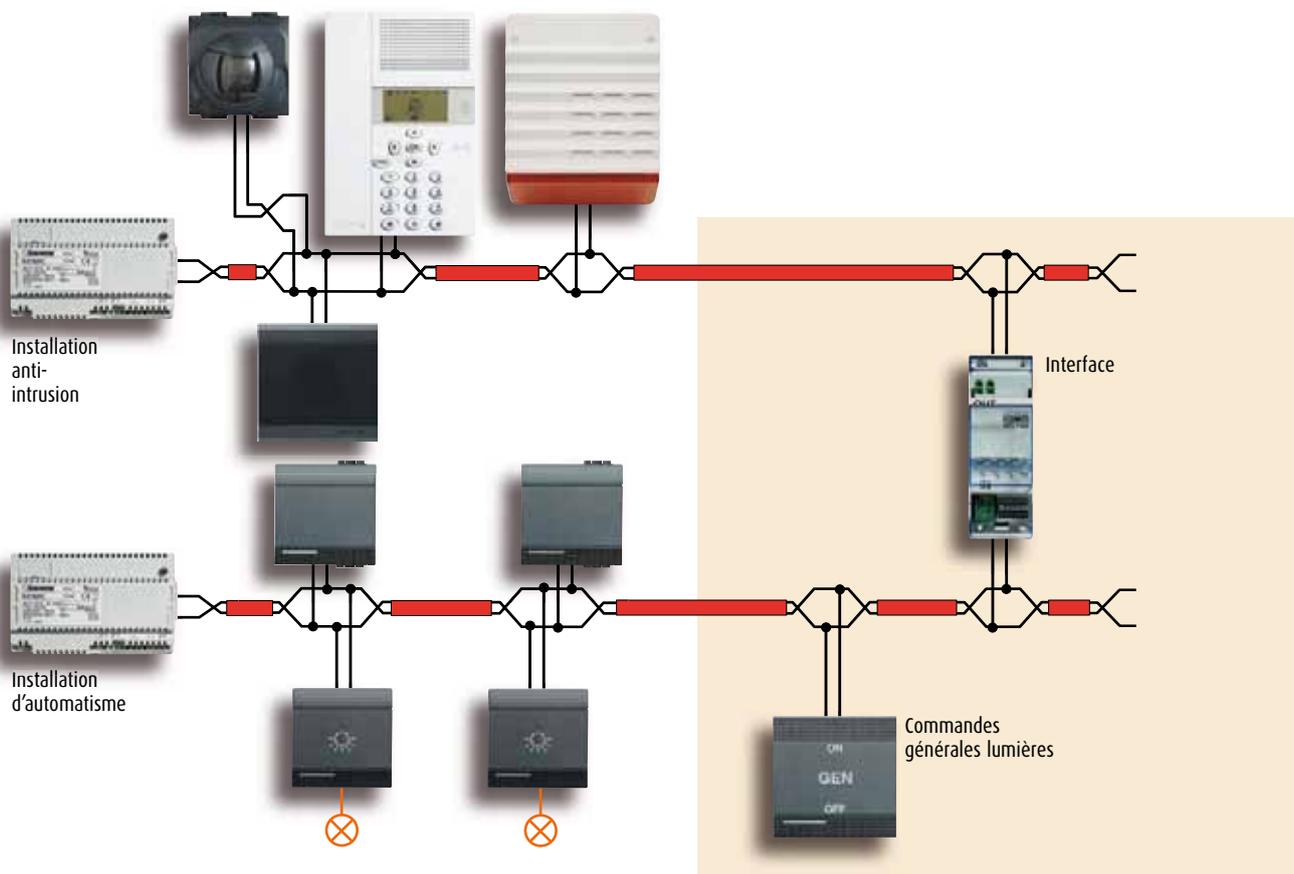
- qu'il n'y ait pas, sur l'installation anti-intrusion des détecteurs configurés en Zone = 8 et Numéro = 8 ;
- qu'il n'y ait pas, sur l'éventuelle installation d'automatisme, des actionneurs déjà configurés avec Pièce = 8 et Point de lumière = 8.

NOTE*** : cette commande est utile dans le cas où l'habitation est disposée sur plusieurs niveaux et/ou si la protection Salvavita® est installée dans un endroit peu facile.

SCHÉMA DE RACCORDEMENT

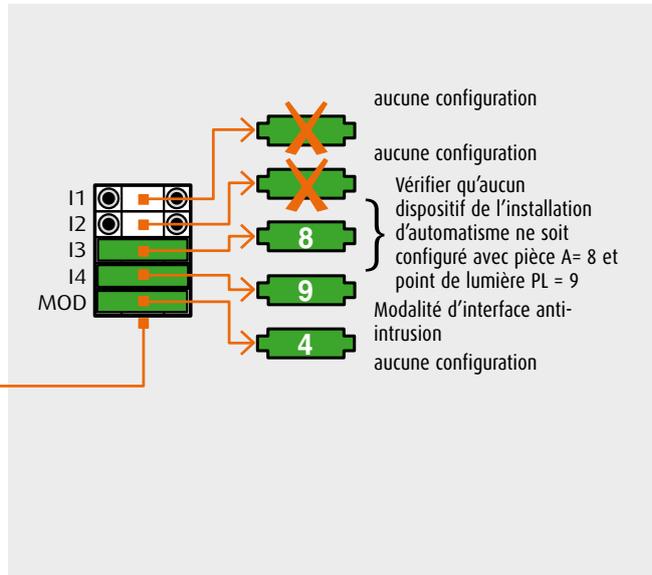
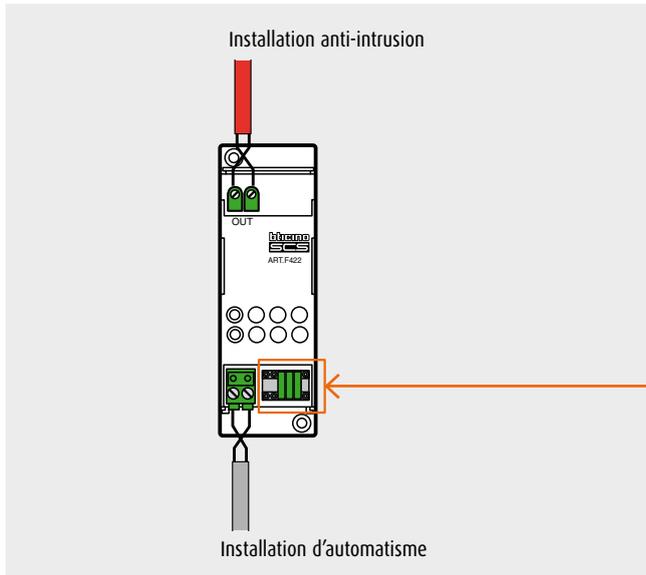
DÉCLENCHEMENT DES LUMIÈRES SUITE À UNE ALARME

Une application intéressante consiste à pouvoir allumer de façon automatique toutes les lumières de l'habitation, ou uniquement un groupe, pendant une durée déterminée à la suite d'une intrusion. L'avertissement sonore des sirènes s'accompagne donc d'un autre élément de désorientation et de localisation immédiate qui conduit le voleur à fuir. Cette fonction est obtenue en raccordant les systèmes d'automatisme et d'anti-intrusion au moyen d'une interface qui permet le dialogue entre la centrale anti-intrusion et les dispositifs d'automatisme. Il est bien sûr également possible d'allumer et d'éteindre les lumières en agissant sur le dispositif de commande local déjà présent dans l'installation d'automatisme.



RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

INTERFACE SCS/SCS art. F422



Commandes générales lumières art. L4652/2

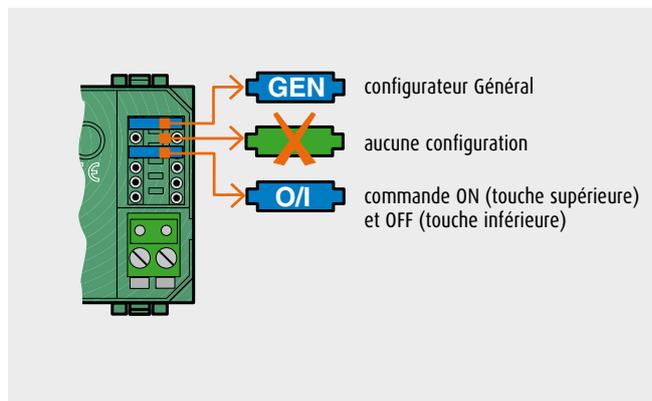
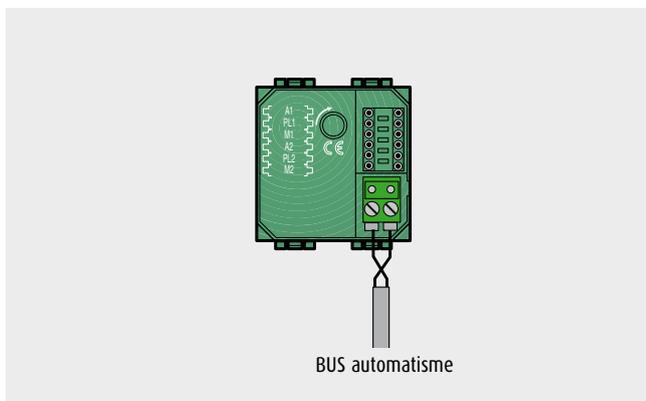


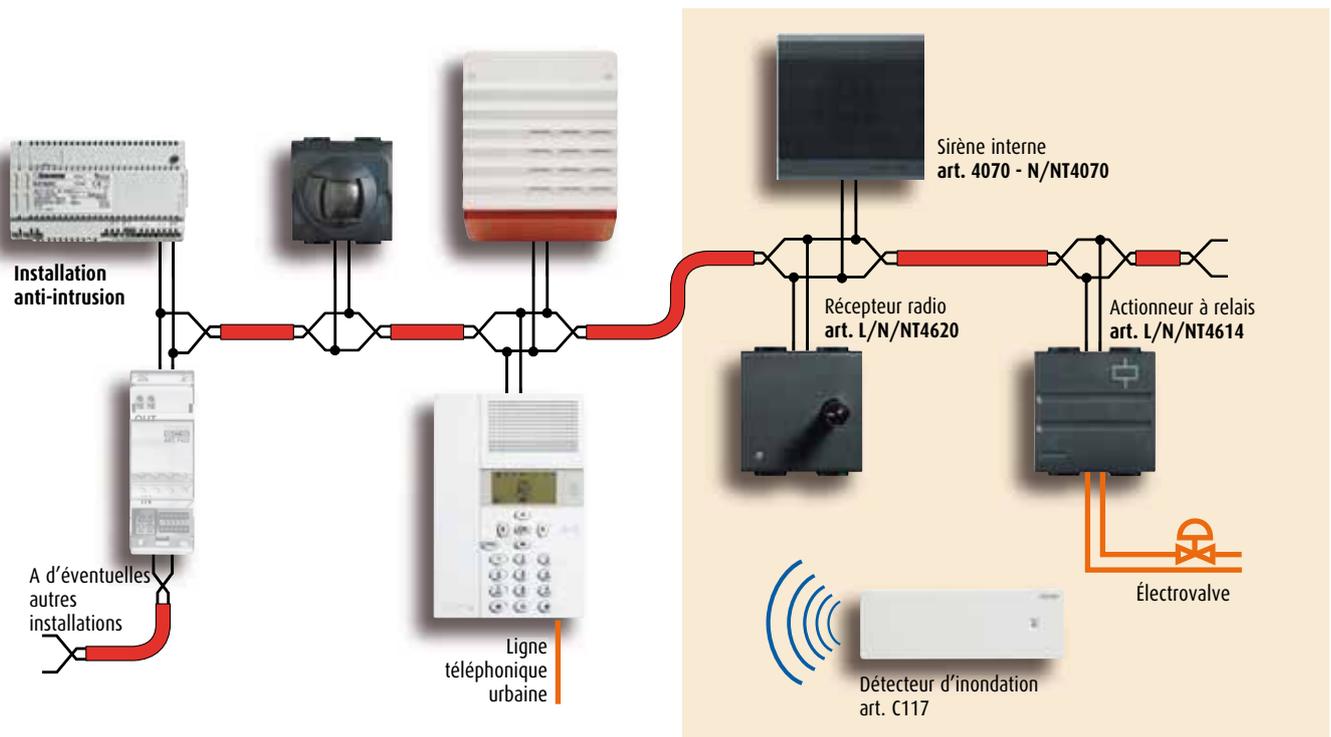
SCHÉMA DE RACCORDEMENT

CONTRÔLE INONDATION

Une fuite sur un tuyau d'eau et un robinet oublié ouvert peuvent provoquer de sérieux dommages si un détecteur spécifique ne le constate pas immédiatement. Avec MY HOME, le signal transmis est capté par un émetteur radio relié à l'installation anti-intrusion qui peut piloter un actionneur pour contrôler une électrovalve. De plus, il déclenche une sirène interne et le communicateur téléphonique de la centrale anti-intrusion

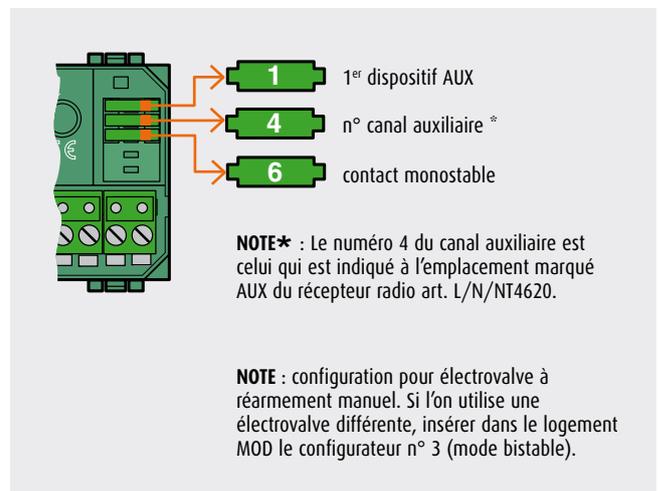
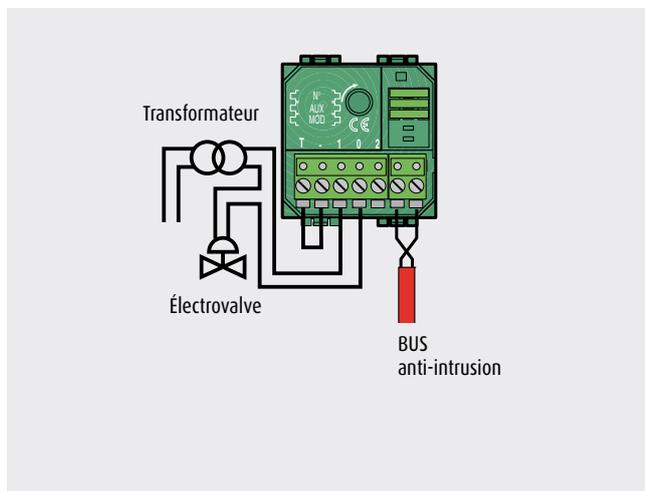
laquelle envoie une demande de secours au Portail MY HOME qui se charge d'avertir le propriétaire ou les personnes qu'il a désignées au moyen :

- d'un ou plusieurs appels téléphoniques ;
- d'un ou plusieurs messages sms ;
- d'un ou plusieurs e-mail.



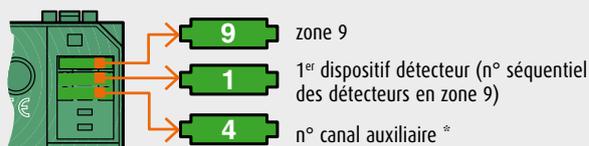
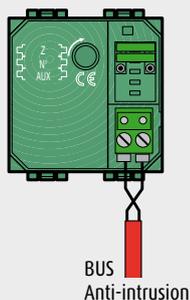
RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

Actionneur à relais art. L/N/NT4614



RACCORDEMENTS ET CONFIGURATIONS

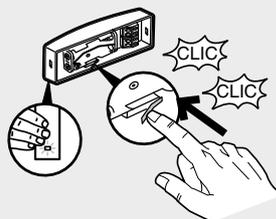
Récepteur radio art. L/N/NT4620



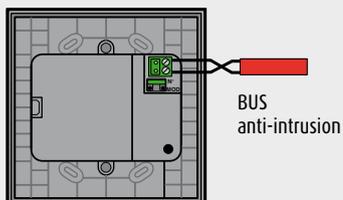
NOTE* : le numéro du canal auxiliaire doit également être indiqué lors de la phase de programmation de la centrale anti-intrusion afin de l'associer au message de signalisation du communicateur téléphonique et dans la configuration de l'actionneur à relais qui commande l'électrovalve.

Le couplage entre le détecteur d'inondation et le récepteur radio précède l'installation du détecteur même. Pour la mémorisation du dispositif de détection, procéder de la manière suivante :

- avec l'aide d'un objet pointu, appuyé sur le micro poussoir situé sur la partie avant du récepteur radio ;
- appuyer sur le bouton poussoir pendant environ 5 secondes jusqu'à ce que la led rouge qui indique le début de la mise en activation, s'allume ;
- insérer la batterie dans le détecteur d'inondation et appuyer 2 fois sur le micro poussoir à intervalle d'environ 0,5 secondes ;
- lorsque la mémorisation est correctement effectuée la led du récepteur radio s'éteint et l'on sort de la mise en activation.



Sirène interne art. 4070-N/NT4070



CONFIGURATION Généralités

La configuration des dispositifs de l'installation anti-intrusion entraîne l'attribution de l'adresse correspondante et du mode de fonctionnement. L'adresse permet d'identifier chaque dispositif individuellement situé à l'intérieur de l'installation, en revanche les modes de fonctionnement correspondent aux fonctions spécifiques exercées par chaque dispositif (centrale, détecteurs, sirènes etc.).

La configuration du mode de fonctionnement permet aux dispositifs d'exercer non seulement les fonctions propres à chaque installation anti-intrusion, telles que le retard d'intervention d'un détecteur ou bien la gestion d'une ligne contacts équilibrée, mais aussi des fonctions particulières comme la gestion d'alarmes techniques (fuite de gaz, inondation etc.) ou les signalisations d'alarmes au moyen des canaux auxiliaires.

La configuration est effectuée en insérant, au moyen d'un outil particulier, des configurateurs numériques (1) dans les logements (2) prévus à cet effet au dos de chaque dispositif.

L'adresse du dispositif est définie en attribuant une valeur aux positions : **Z** pour indiquer le numéro de la zone d'appartenance (obligatoire) du dispositif, si celui-ci appartient au groupe des détecteurs. Si le dispositif appartient au groupe des contacteurs cette position ne doit pas être configurée.

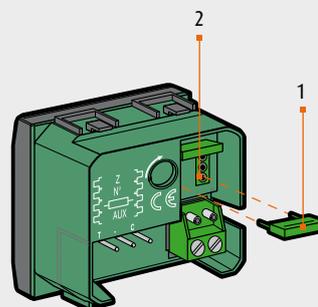
N pour indiquer le numéro séquentiel (obligatoire) du dispositif à l'intérieur de la zone susmentionnée.

Pour configurer les modes de fonctionnement, différents en fonction du type de dispositif (centrale, détecteurs, sirènes etc.), on insère les configurateurs numériques dans les logements prévus portant différentes indications (exemples : AUX, MOD et LED).

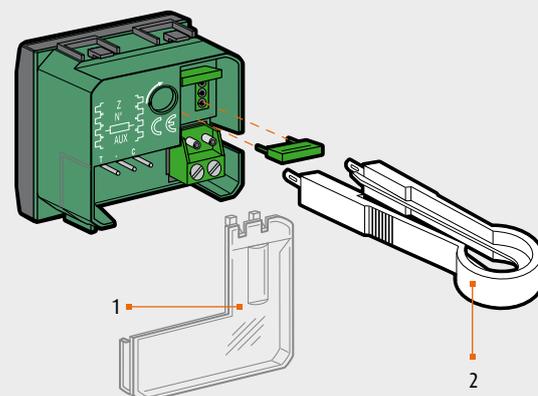
Insertion / extraction des configurateurs

Avant de configurer les dispositifs, enlever le couvercle (1) transparent de protection.

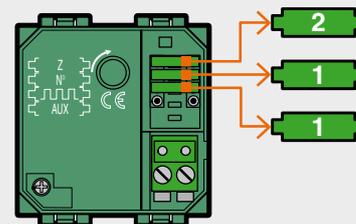
Pour faciliter l'insertion ou l'extraction des configurateurs, utiliser l'outil spécifique (2) contenu dans l'emballage de la sirène externe.



Logement pour la configuration des dispositifs



Insertion/extraction des configurateurs



EXEMPLE

Exemple de configuration d'un détecteur IR

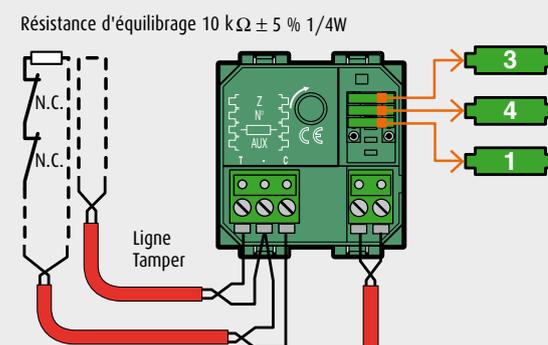
Premier détecteur appartenant à la zone 2 avec fonction de compte impulsions activé.

Position du configurateur	Valeur
Z	2
N°	1
	1
AUX	aucun

EXEMPLE

Exemple de configuration de l'interface contacts. Quatrième détecteur de la zone 3 avec protection de la ligne contacts équilibrée.

Position du configurateur	Valeur
Z	3
N°	4
	1
AUX	aucun



CONFIGURATION

Centrale et extension

CENTRALES AVEC COMMUNICATEUR ART. 3500N ET ART. 3500GSM

Les centrales avec communicateur art. 3500N et art. 3500GSM ne nécessitent pas de configureurs. Il est possible de définir les fonctions en agissant directement sur le dispositif (clavier et écran) ou bien en utilisant le logiciel

spécifique TiSecurity. Pour obtenir des informations détaillées, consulter les manuels fournis avec le produit.

CENTRALE À 4 ZONES ART. L/N/NT4600/4 - A/AM5780/4

La centrale du système permet, à travers l'utilisation des configureurs, de définir les temporisations suivantes.

ALARME

Ce configureur règle la durée de l'alarme (son de la sirène). Pour sélectionner les durées, utiliser les configureurs comme cela est indiqué dans le tableau suivant :

Configureur n°	Durata alarme
Aucun configureur	0' (uniquement une impulsion courte)
1	1'
2	2'
3	3'
4	4'
5	5'
6	1' 30"
7	2' 30"
8	3' 30"
9	10'

NOTE : Pour choisir la durée de l'alarme, vérifier les réglementations locales en la matière.

Zone 1

Ce configureur règle le retardement de l'activation des détecteurs de la « ZONE 1 » (Retard « dernière sortie/première entrée »). Pour sélectionner les durées, utiliser les configureurs comme cela est indiqué dans le tableau suivant :

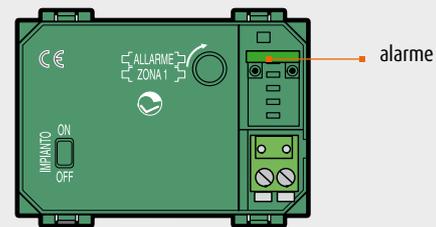
Position configureur	Durée sortie	Durée entrée
aucun	0" (instantané)	0" (instantané)
1	30"	7"
2	30"	15"
3	30"	30"
4	2'	2'

EXEMPLE

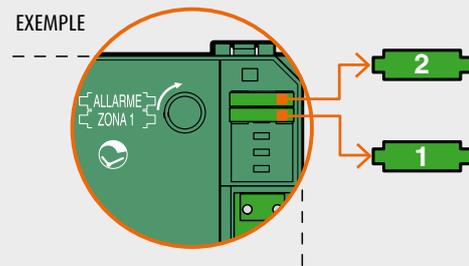
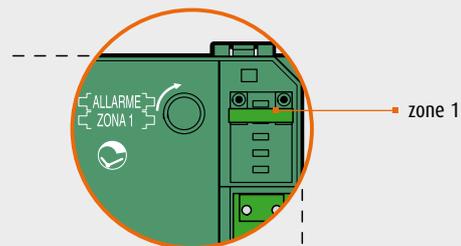
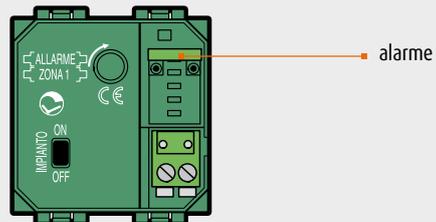
Durée de l'alarme (son de la sirène) 2 minutes et temps de retard dernière sortie / première entrée respectivement de 30" et 7".

Position du configureur	Valeur
ALARME	2
ZONE 1	1

Centrale à 4 zones*



Centrale mono zone



CONFIGURATION - Extension des zones 5-8 art. L/N/NT4603/8 - A/AM5783/8 - HC/HS4603/8

L'extension des zones 5÷8 fait partie du groupe contacteurs et il faut donc définir le numéro séquentiel avec la possibilité de programmer les fonctions spéciales.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel au groupe des contacteurs. Le configurateur 1 identifiera le premier dispositif, le configurateur 2 identifiera le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 dispositifs contacteurs (extensioss, dispositif de sectorisation ou contacteurs).

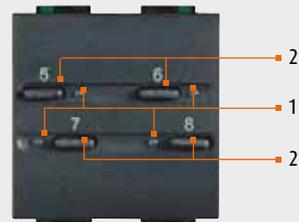
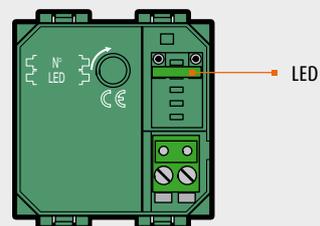
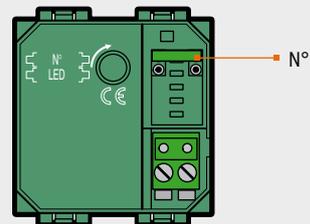
LED

Ce configurateur règle les modalités de fonctionnement des signalisations lumineuses fournies par les led (1). Il est en effet possible de dissimuler les signalisations si, par exemple, le dispositif est installé dans une chambre et que la lumière émise par les led dérange.

Aucun configurateur - les led (1) indiqueront les zones actives en restant allumées de façon permanente.

Configurateur 1 - Les led (1) s'allumeront uniquement si l'on appuie sur un des boutons poussoirs (2) pendant 4 secondes.

Pour de plus amples informations concernant les indications fournies par les led dans les différents modes de fonctionnement, consulter le manuel « Notice d'utilisation ».



CONFIGURATION - Dispositif de sectorisation zones 1-4 art. L/N/NT4603/4 - A/AM5783/4 - HC/HS4603/4

Le dispositif de sectorisation des zones 1 ÷ 4 fait partie du groupe contacteurs et requiert la définition du numéro séquentiel et la possibilité de programmer les fonctions spéciales.

N°

Ce configureur attribue le numéro séquentiel au groupe des contacteurs. Le configureur 1 identifiera le premier dispositif, le configureur 2 identifiera le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 contacteurs (dispositifs de sectorisation, extensions ou contacteurs).

LED

Ce configureur règle les modalités de fonctionnement des signalisations lumineuses fournies par les led (1).

Il est en effet possible de dissimuler les signalisations si, par exemple, le dispositif est installé dans une chambre et que la lumière émise par les led dérange. Aucun configureur - les led (1) indiqueront les zones actives en restant allumées de façon permanente.

Configureur 1 - Les led (1) s'allumeront uniquement si l'on appuie sur un des boutons poussoirs (2) pendant 4 secondes.

Pour de plus amples informations concernant les indications fournies par les led dans les différents modes de fonctionnement, consulter le manuel « Notice d'utilisation ».

BIP

Ce configureur active ou désactive la signalisation sonore émise par le dispositif à la réception d'un signal de la part d'une télécommande.

Aucun configureur - la signalisation est activée.

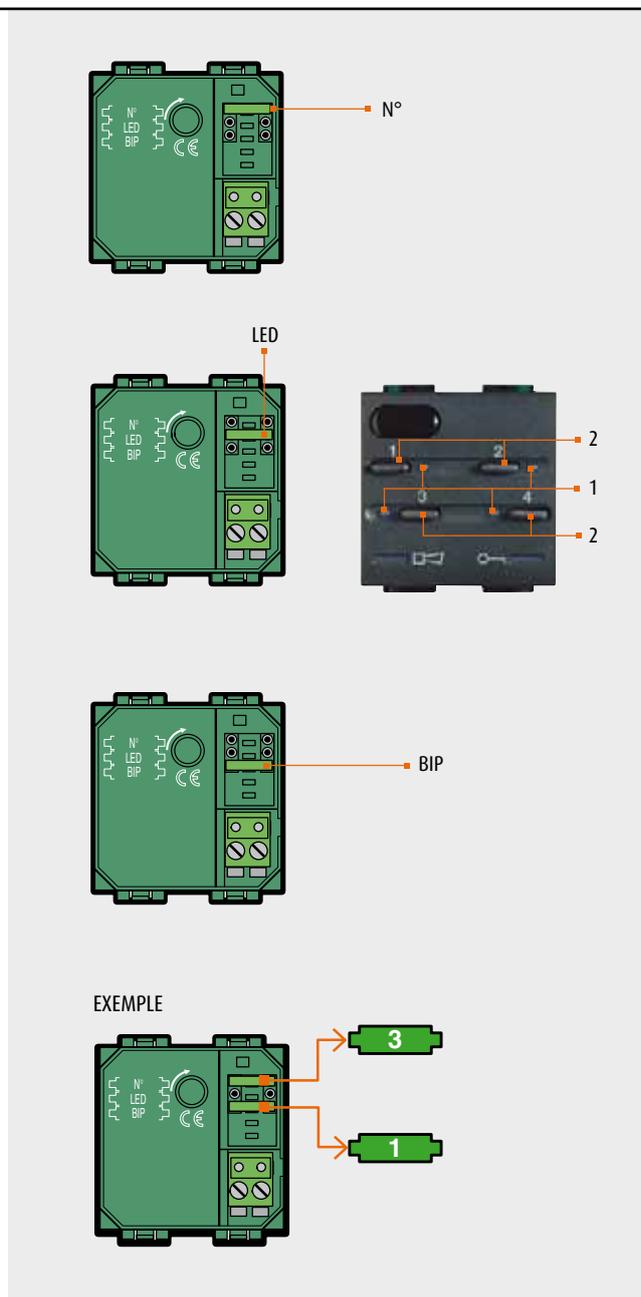
Configureur 1 - la signalisation est désactivée.

EXEMPLE

Configuration - Dispositif de sectorisation zones 1÷4.

Troisième dispositif contacteur avec signalisation optique activée de façon permanente et signalisation sonore désactivée.

Position du configureur	Valeur
N°	3
LED	aucun
BIP	1



CONFIGURATION - Dispositif de sectorisation zones 1-4 commande à transpondeur art. L/N/NT4607/4

Ce dispositif est la version avec commande à transpondeur du dispositif de sectorisation art. L/N/NT4603/4 et art. HS/HC4603/4.

Puisqu'il appartient au groupe des contacteurs, il faut introduire dans cet article le numéro de « groupe » attribué et le numéro séquentiel des dispositifs présents dans le « groupe ». Il peut en outre être programmé pour exercer des fonctions d'Automatisme (gestion des scénarii).

Voir guide « MY HOME » Automatisme pour plus de détails.

Z

Ce configurateur attribue le numéro de zone d'appartenance (de 1 à 8) dans le « groupe » de dispositifs (toute zone libre de l'installation) Pour le configurer comme appartenant au groupe contacteurs, il ne faudra insérer aucun configurateur.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel au groupe des contacteurs. Le configurateur 1 identifiera le premier dispositif, le configurateur 2 identifiera le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 contacteurs maximum (dispositifs de sectorisation, extensions ou contacteurs).

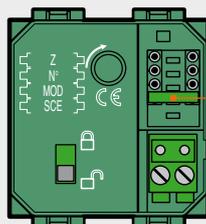
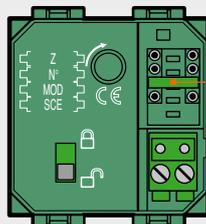
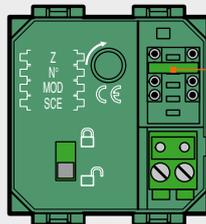
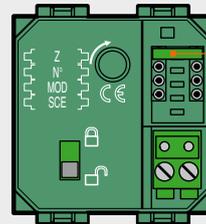
MOD

Attribue les modalités des signalisations sonores (BIP) et lumineuses (allumage LED) fournies par le dispositif de sectorisation quand il est commandé par le transpondeur et qu'il est utilisé comme dispositif de marche/arrêt de l'installation « Anti-intrusion ».

Centrale utilisée	Valeur du configurateur	Allumage LED	Activation BIP
3500GSM	aucun	OUI	OUI
3500N	1	NON	OUI
	2	OUI	NON
	3	NON	NON
L/N/NT4600/1 A/AM5780/1	4	OUI	OUI
	5	NON	OUI
	6	OUI	NON
	7	NON	NON

SCE

Cette position ne peut pas être configurée pour la fonction « Anti-intrusion » ; la configurer uniquement si l'on veut activer le dispositif avec fonction d'Automatisme (gestion des scénarii mémorisés dans la centrale ou module scénario).



CONFIGURATION

Contacteur art. L/N/NT4604 - A/AM5784 - HC/HS4604

Le contacteur nécessite l'introduction du numéro séquentiel du groupe des contacteurs. Il est par ailleurs possible de programmer les fonctions spéciales.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel au groupe des contacteurs. Le configurateur 1 identifiera le premier dispositif, le configurateur 2 identifiera le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 dispositifs contacteurs (contacteurs, dispositif de sectorisation ou extensions).

MOD

Ce configurateur règle les modalités de fonctionnement des signalisations fournies par les led (1) et active ou désactive la signalisation sonore émise par le contacteur à la réception d'un signal de la part d'une télécommande.

Valeur du configurateur	Allumage LED	Activation BIP
aucun	OUI	OUI
1	OUI	NON
2	4"	OUI
3	4"	NON

Pour de plus amples informations concernant les indications fournies par les led dans les différents modes de fonctionnement, consulter le manuel « Notice d'utilisation ».

P. N°

Ce configurateur règle l'activation de zones fixes de l'installation en fonction du numéro attribué.

En agissant sur le contacteur, au moyen de la télécommande, on active ou désactive le dispositif de sectorisation choisi.

De cette façon par exemple, une installation ayant de nombreuses zones peut être subdivisée en « zone jour » et en « zone nuit » qui peuvent être sectorisées automatiquement au moyen du contacteur.

EXEMPLE

Aucun configurateur : mise en marche/arrêt de l'installation. Configurateur 1 : activation zone 1, désactivation des zones restantes. Configurateur 1 : activation de la zone 1 à la zone 6, désactivation des zones restantes. Au moment de l'arrêt, avec la télécommande, la sectorisation précédente est rétablie.

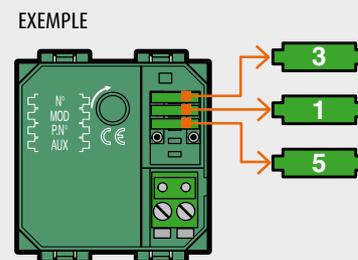
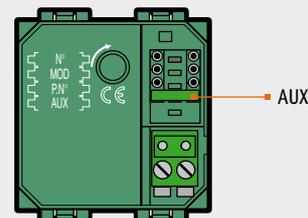
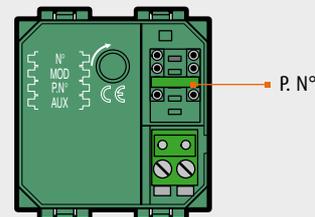
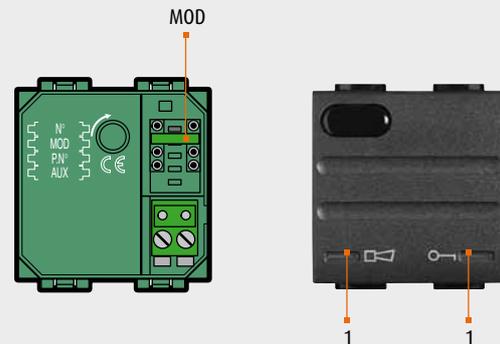
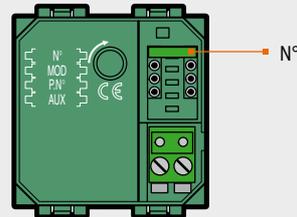
AUX

Ce configurateur active les modes de fonctionnement auxiliaires en attribuant un canal auxiliaire (AUX). Pour activer et utiliser les canaux AUX, se référer au « Manuel pour applications évoluées ».

EXEMPLE

Exemple de configuration d'un contacteur. Troisième dispositif contacteur avec signalisation optique activée et signalisation sonore désactivée, avec attribution, au moyen de la télécommande, de zones fixes actives (de la 1 à la 5 = zone jour) de l'installation et sectorisation des zones restantes (de la 6 à la 8 = zone nuit).

Position du configurateur	Valeur
N°	3
MOD	1
P. N°	5
AUX	aucun



CONFIGURATION

Lecteur de transpondeur art. L/N/NT4607 - HC/HS4607

Le lecteur transpondeur utilisé comme interrupteur de marche/arrêt du système anti-intrusion doit être attribué au groupe contacteurs ; il nécessite par conséquent l'attribution du numéro de « groupe » attribué (voir ci-après) et du numéro séquentiel des dispositifs présents dans le « groupe ».

Z

Ce configureur attribue le numéro de zone d'appartenance dans le « groupe » des dispositifs (toute zone libre de l'installation). Pour le configurer comme appartenant au groupe contacteurs, il ne faudra insérer aucun configureur.

- Les configureurs de 1 à 8 attribueront en revanche la zone du lecteur transpondeur à l'intérieur du « groupe » des détecteurs (détecteurs IR ou interfaces contacts), alors que le configureur 9 l'attribuera au « groupe » des dispositifs auxiliaires (interface canal auxiliaire ou actionneur à relais).

N°

Ce configureur attribue le numéro séquentiel du lecteur transpondeur à l'intérieur de la zone attribuée. Le configureur 1 identifiera le premier lecteur transpondeur, le configureur 2 identifiera le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 dispositifs récepteurs pour chacune des zones.

MOD

Attribue le mode de fonctionnement. Pour qu'il fonctionne comme contacteur, insérer le configureur 1 si on utilise les centrales encastrables, insérer le configureur 0 si on utilise les centrales avec communicateur art. 3500N et art. 3500GSM.

NOTE : Si les 9 dispositifs autorisés ont déjà été insérés dans le groupe contacteurs, il est possible d'attribuer au configureur Z (zone d'appartenance) une valeur comprise entre 1 et 9 en tenant compte du n° séquentiel.

Fonction nuit : Avec l'installation désactivée, il est possible d'activer les zones jusqu'à la valeur numérique du configureur inséré dans la position AUX. Cette fonction est activée en insérant le configureur 7 dans la position MOD si on utilise les centrales avec communicateur art. 3500GSM ou bien en insérant le configureur 8 si on utilise les centrales encastrables.

EXEMPLE : MOD = 7, AUX = 3

Dans ce cas, lors de l'activation de l'installation anti-intrusion avec la centrale et le communicateur, seules les 3 premières zones seront actives.

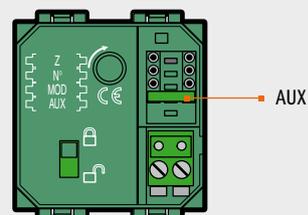
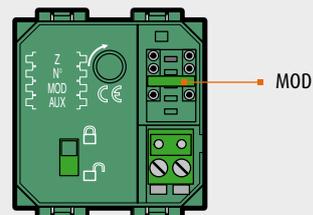
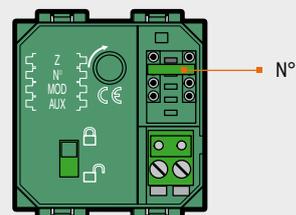
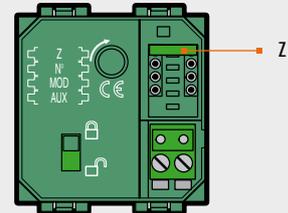
AUX

Ce configureur active les modes de fonctionnement auxiliaires propres au contacteur, en attribuant un canal auxiliaire. Pour utiliser le contacteur comme dispositif auxiliaire, se référer au guide MY HOME application.

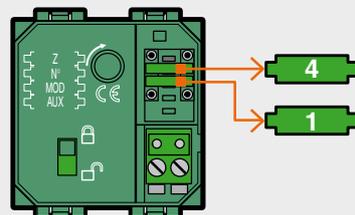
EXEMPLE

Ainsi configuré, le lecteur transpondeur fonctionne comme 4^e dispositif du groupe contacteurs.

Position du configureur	Valeur
Z	aucun
N	4
MOD	1
AUX	aucun



EXEMPLE



CONFIGURATION - Détecteurs IR passifs

art. L/N/NT4610-4611 - HC/HS4610 - HC/HS4611

Il est nécessaire d'attribuer aux détecteurs à rayons infrarouges la zone d'appartenance, le numéro séquentiel des détecteurs présents dans la zone, de régler les modalités de détection et d'attribuer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme.

Z
Ce configurateur attribue au détecteur le numéro de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à 8 zones maximum.

N°
Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du détecteur à l'intérieur de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 détecteurs (détecteurs IR et interface contacts) pour chacune des 8 zones.

ou bien MOD
Ce configurateur règle les modalités de détection du détecteur. Il peut par exemple être utilisé lorsque le dispositif est orienté vers une source de gêne potentielle (fenêtre ou radiateur) et qu'il est impossible de l'installer différemment.

Configurateur	Modalité
0	Détecteur non retardé et signal d'alarme à la première interruption des faisceaux sensibles
1	Détecteur non retardé et mode compte impulsions activé
2	Détecteur retardé et signal d'alarme à la première interruption des faisceaux sensibles*
3	Détecteur retardé et mode compte impulsions activé*
AUX	Activation de la fonction préalarme. Quel que soit l'état de l'installation (activé ou désactivé) le dispositif envoie une alarme de type auxiliaire sur le canal spécifié dans la position AUX. Si la zone d'appartenance est sectorisée, la commande auxiliaire est désactivée*

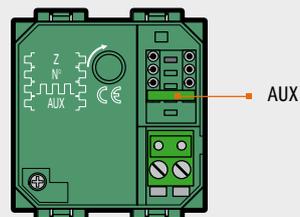
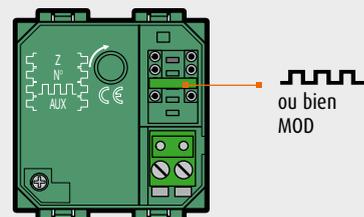
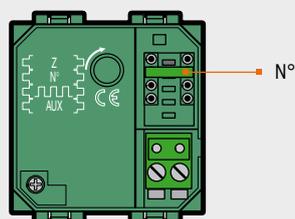
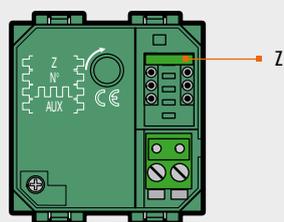
* Pour de plus amples informations quant à la disponibilité de la fonction, s'adresser aux personnels techniques de Bticino

NOTE : Il est recommandé de ne pas éliminer le configurateur prévu en usine, pour éviter les alarmes intempestives dues à de possibles variations thermiques (radiateurs, fenêtres, rideaux...).

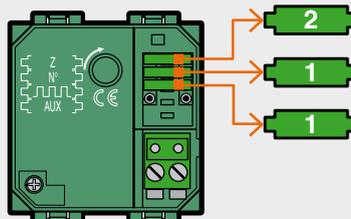
En revanche, dans le cas d'une installation dans des couloirs longs et étroits (où les faisceaux utiles sont inférieurs), éliminer si besoin le configurateur. Utiliser la fonction compte impulsions pour éviter les fausses alarmes provoquées par des variations thermiques (radiateurs etc.).

AUX
Ce configurateur active la fonction de préalarme et attribue un canal auxiliaire (AUX). Pour activer et utiliser les canaux AUX, se référer au Guide My Home Applications.

NOTE : Lorsque l'installation est en marche, le détecteur déclenche une alarme d'intrusion normale.



EXEMPLE



CONFIGURATION

Détecteur IR passif art. N4640

Il est nécessaire d'attribuer aux détecteurs à rayons infrarouges la zone d'appartenance, le numéro séquentiel des détecteurs présents dans la zone, de régler les modalités de détection et d'attribuer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme.

Z

Ce configurateur attribue au détecteur le numéro de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à 8 zones maximum.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du détecteur à l'intérieur de la zone d'appartenance.

Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 détecteurs maximum (détecteurs IR et interface contacts) pour chacune des 8 zones.

MOD

Ce configurateur règle les modalités de détection du détecteur. Il peut par exemple être utilisé lorsque le dispositif est orienté vers une source de gêne potentielle (fenêtre ou radiateur) et qu'il est impossible de l'installer différemment.

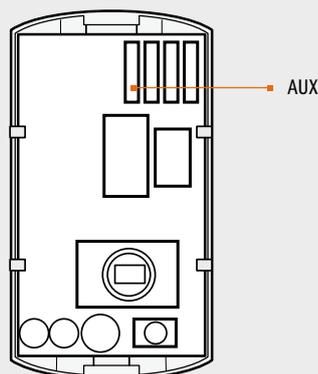
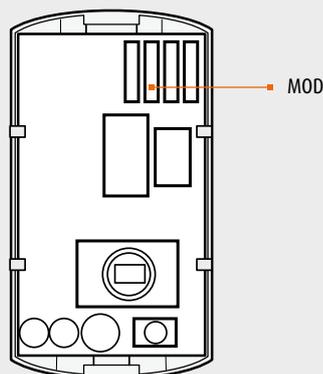
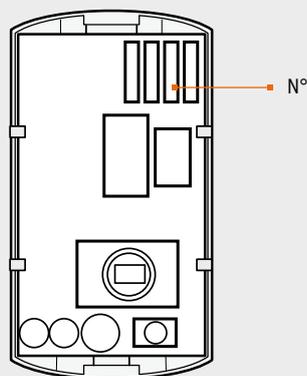
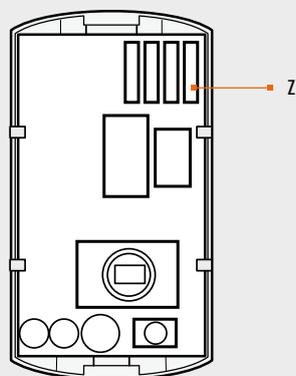
Configurateur	Modalité
0	Niveau de sensibilité (1 impulsion haute sensibilité)
1	Niveau de sensibilité (2 impulsions haute sensibilité)
2	Niveau de sensibilité (1 impulsion sensibilité moyenne)*
3	Niveau de sensibilité (1 impulsion sensibilité basse)*
4	Niveau de sensibilité (1 impulsion haute sensibilité), mais avec retard*
5	Niveau de sensibilité (2 impulsions haute sensibilité), mais avec retard*
6	Niveau de sensibilité (1 impulsion sensibilité moyenne), mais avec retard*
7	Niveau de sensibilité (1 impulsion sensibilité basse), mais avec retard*
AUX	Activation de la fonction préalarme. Quel que soit l'état de l'installation (activé ou désactivé) le dispositif envoie une alarme de type auxiliaire sur le canal spécifié dans la position AUX. Si la zone d'appartenance est sectorisée, la commande auxiliaire est désactivée*

AUX

Ce configurateur active la fonction de préalarme et attribue un canal auxiliaire (AUX). Pour activer et utiliser les canaux AUX, se référer au Guide My Home Applications.

NOTE : Lorsque l'installation est en marche, le détecteur déclenche une alarme d'intrusion normale.

* Pour de plus amples informations quant à la disponibilité de la fonction, s'adresser aux personnels techniques de Bticino.



CONFIGURATION

Détecteur double technologie art. L/N/NT4613 - HC/

Il est nécessaire d'attribuer aux détecteurs double technologie la zone d'appartenance, le numéro séquentiel des détecteurs présents dans la zone, de régler les modalités de détection et d'attribuer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme.

Z

Ce configurateur attribue au détecteur le numéro de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 8 zones.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du détecteur à l'intérieur de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 détecteurs maximum (détecteurs IR et interface contacts) pour chacune des 8 zones.

MOD

Il n'est pas nécessaire de configurer la modalité.

AUX

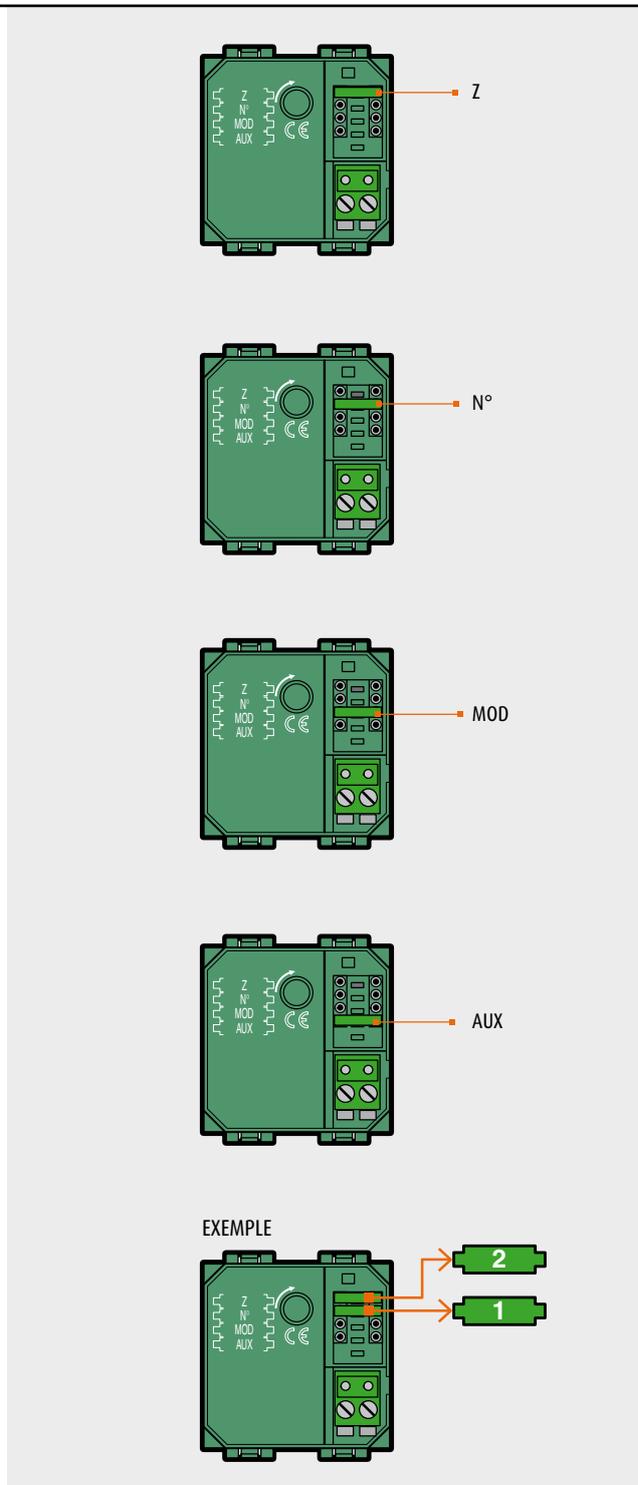
Ce configurateur active la fonction de préalarme et attribue un canal auxiliaire (AUX).

NOTE : Lorsque l'installation est en marche, le détecteur déclenche une alarme d'intrusion normale.

EXEMPLE

Exemple de configuration d'un détecteur double technologie. Premier détecteur appartenant à la zone 2.

Position du configurateur	Valeur
Z	2
N°	1
MOD	aucun
AUX	aucun



CONFIGURATION - Interface contacts art. L/N/NT4612 - A/AM5792 - HC/HS4612

Il est nécessaire d'attribuer au module interface la zone d'appartenance, le numéro séquentiel des détecteurs présents dans la même zone, de régler les modalités de protection de la ligne contacts et d'attribuer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme.

Z

Ce configurateur attribue au détecteur le numéro de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 8 zones.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du détecteur à l'intérieur de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 détecteurs maximum (détecteurs IR et interface contacts) pour chacune des 8 zones.

ou bien MOD

Ce configurateur permet de définir le type de ligne de protection où sont connectés les contacts NC et le réglage du retard d'intervention prévu pour les dispositifs s'ils sont configurés comme appartenant à la zone Z=1.

Sélection de la ligne de protection

Configurateur	Type de ligne	Retard
aucun	Non équilibrée	NON
1	Équilibrée	NON
2	Non équilibrée	OUI
3	Équilibrée	OUI

Sélection des modes de fonctionnement

Configurateur	Mode de fonctionnement
4	Déclenchement d'une alarme silencieuse à l'ouverture du contact NC connecté à la ligne équilibrée. L'évènement se produit indépendamment de l'état du système Anti-intrusion (activé ou désactivé). La ou les sirènes présentes dans l'installation n'interviennent pas. (*)
AUX	Activation de la fonction préalarme. Quel que soit l'état de l'installation (activé ou désactivé) le dispositif envoie une alarme de type auxiliaire sur le canal spécifié dans la position AUX.

AUX

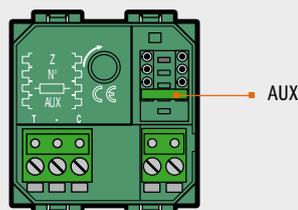
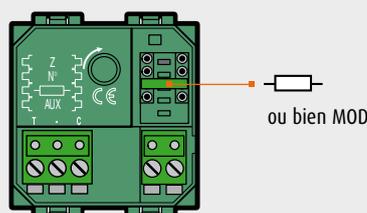
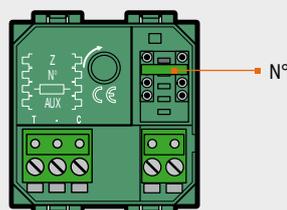
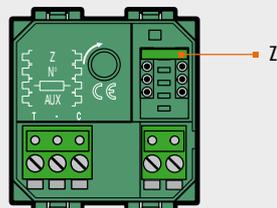
Ce configurateur active uniquement la fonction de préalarme lorsque l'installation est arrêtée et non sectorisée et il attribue un canal auxiliaire (AUX). Pour activer et utiliser les canaux AUX, se référer au « Manuel pour applications évoluées ».

NOTE : Lorsque l'installation est en marche, le détecteur déclenche une alarme d'intrusion normale.

EXEMPLE

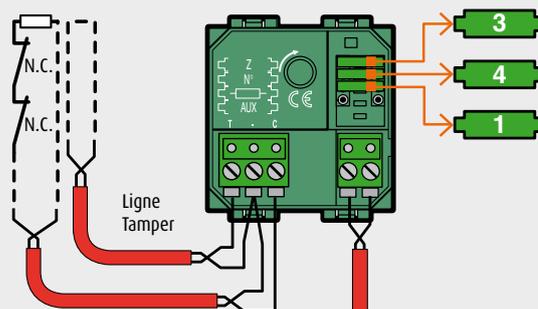
Exemple de configuration de l'Interface contacts. Quatrième détecteur de la zone 3 avec protection de la ligne contacts équilibrée.

Position du configurateur	Valeur
Z	3
N°	4
	1
AUX	aucun



EXEMPLE

Résistance d'équilibrage 10 kΩ ± 5 % 1/4W



* S'il y a la centrale avec communicateur art. 3500N ou art. 3500GSM l'appel téléphonique est effectué pour l'envoi du message d'alarme.

CONFIGURATION

Interface 2 contacts art. F482 et art. 3480

Il est nécessaire d'attribuer au module interface, pour chacune des deux lignes contacts indépendantes entre elle, la zone d'appartenance **Z**, le numéro séquentiel **N** des détecteurs présents dans la même zone, de régler les modalités **MOD** de protection de la ligne contacts et d'activer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme. Il n'est pas obligatoire de configurer les deux lignes si une n'est pas utilisée.

Z1

Ce configurateur attribue le numéro de la zone d'appartenance du contact magnétique NC/NO connecté à la ligne 1.

Le configurateur 1 attribue au contact l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à 8 zones maximum.

Z2

Même chose pour les contacts raccordés à la ligne 2.

N1

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du contact magnétique NC à l'intérieur de la zone définie dans la position Z1.

Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 contacts pour chacune des 8 zones.

N2

Même chose pour les contacts raccordés à la ligne 2 (zone Z2).

MOD1 et MOD2

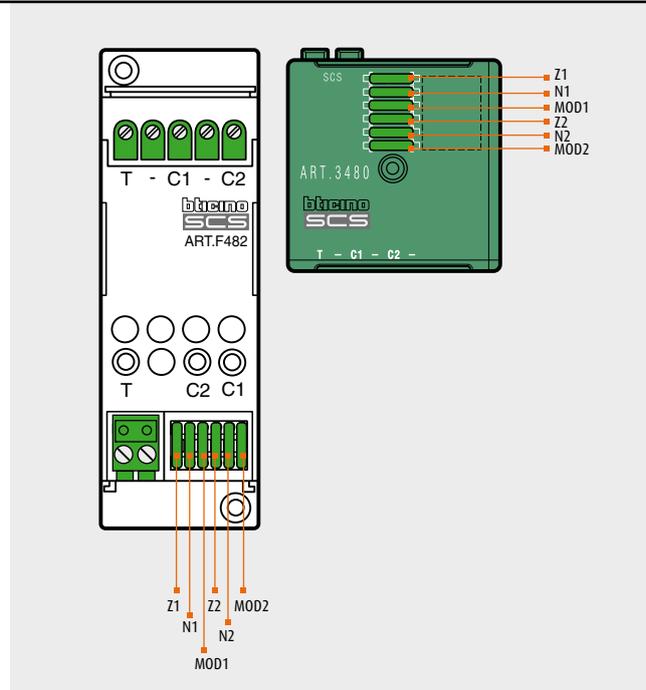
Dans cette position, on insère un configurateur pour choisir le mode de fonctionnement de l'interface en fonction du type de contact ou de détecteur raccordé aux deux lignes. Il est possible de réaliser des lignes de protection équilibrées et non équilibrées, avec possibilité de déclencher l'alarme avec un retard comme pour la zone 1. Pour le détail des différents modes de fonctionnement, se référer au tableau ci-dessous.

Modes communs aux interfaces art. F482 et art. 3480 :

Configurateur	Détecteur raccordé
aucun	Contacts NC
1	Contacts NC - équilibré
2	Contacts NC - retardé *
3	Contacts NC - retardé * - équilibré

* Suit le retard réglé dans la centrale :

Cette fonction est opérationnelle uniquement sur les centrales art. 3500M/3500GMS avec version firmware supérieure à 04.22.



Mode spécifique aux interfaces art. F482 :

Configurateur	Détecteur raccordé	Impulsions (*)
8	Détecteurs à fil pour volets - retardé**	12 (environ 20 cm)
9	Détecteurs à fil pour volets - retardé**	25 (environ 45 cm)

NOTE (*) : Impulsions générées par le détecteur en fonction de la largeur en cm de l'ouverture de la fenêtre avant de déclencher l'alarme.

** Suit le retard réglé dans la centrale :

Cette fonction est opérationnelle uniquement sur les centrales art. 3500M/3500GMS avec version supérieure à 04.22.

Mode spécifique aux interfaces art. 3480 :

Configurateur	Détecteur raccordé
8	Contact NA

CONFIGURATION - Interface contacts avec sortie 12 V art. L/N/NT4612/12 - HC/HS4612/12

Il est nécessaire d'attribuer au module interface la zone d'appartenance, le numéro séquentiel des détecteurs présents dans la même zone, de régler les modes de fonctionnement et d'attribuer éventuellement un canal auxiliaire de préalarme.

Z

Ce configurateur attribue au détecteur le numéro de la zone d'appartenance. Le configurateur 1 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 1, le configurateur 2 attribue au détecteur l'appartenance à la zone 2 et ainsi de suite jusqu'à 8 zones maximum.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du détecteur à l'intérieur de la zone d'appartenance.

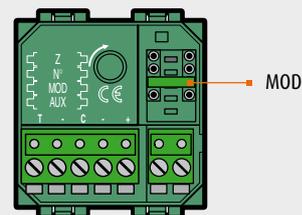
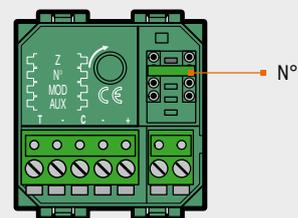
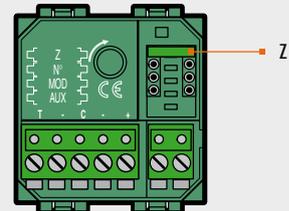
Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 détecteurs maximum (détecteurs IR et interface contacts) pour chacune des 8 zones.

MOD

Ce configurateur permet de choisir le mode de fonctionnement de l'interface en fonction du type de détecteur raccordé.

En MOD aucun configurateur ne prévoit que des contacts NC ne soient raccordés à l'interface.

Le configurateur 1 prévoit en revanche le raccordement de contacts NO. Les configurateurs 2 à 9 prévoient le raccordement d'un détecteur pour volets, en attribuant la largeur d'ouverture du volet avant de déclencher l'alarme (en fonction des impulsions générées par le détecteur), avec la possibilité de retarder la signalisation comme dans la zone 1. Pour correctement configurer ce point, il convient de prendre en compte le nombre de détecteurs raccordés en série sur l'interface et de le multiplier x 3 ; le résultat détermine le nombre d'impulsions à prendre en compte en prenant au moins celui qui est le plus proche (par excès) de celui indiqué dans le tableau.



Config.	Détecteur raccordé	Impulsions
Aucun	Contacts NC	-
1	Contacts NA	-
2	Détecteurs à fil	3 (environ 6 cm)
3	Détecteurs à fil	6 (environ 12 cm)
4	Détecteurs à fil	12 (environ 24 cm)
5	Détecteurs à fil	18 (environ 36 cm)
6	Détecteurs à fil	Comme MOD=2 mais avec retard comme dans la zone 1
7	Détecteurs à fil	Comme MOD=3 mais avec retard comme dans la zone 1
8	Détecteurs à fil	Comme MOD=4 mais avec retard comme dans la zone 1
9	Détecteurs à fil	Comme MOD=5 mais avec retard comme dans la zone 1
ON	Contacts NC - retardé	

EXEMPLE

2 détecteurs x 3 = 6

Donc choisir au moins la config. = 3

3 détecteurs x 3 = 9

Donc choisir la config. = 4

CONFIGURATION - Interface contacts avec sortie 12 V art. L/N/NT4612/12 - HC/HS4612/12

AUX

Ce configureur active la fonction de préalarme et attribue un canal auxiliaire (AUX) uniquement si l'interface est configurée avec MOD = aucun, MOD = 1 (raccordement avec contacts NC ou NA) et MOD = ON. Pour activer et utiliser les canaux AUX, se référer au « guide My Home applications ».

NOTE : Lorsque l'installation est en marche, le détecteur déclenche une alarme d'intrusion normale.

EXEMPLE

Exemple de configuration de l'interface contacts avec sortie 12 V. Cinquième détecteur de la zone 3 raccordé avec le détecteur pour volets qui déclenche l'alarme après 6 impulsions (ouverture d'environ 12 cm) et retardé en entrée/sortie de la durée de la zone 1 indiquée sur la centrale.

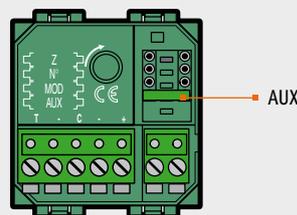
Position du configureur	Valeur
Z	3
N°	5
MOD	7
AUX	aucun

VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT

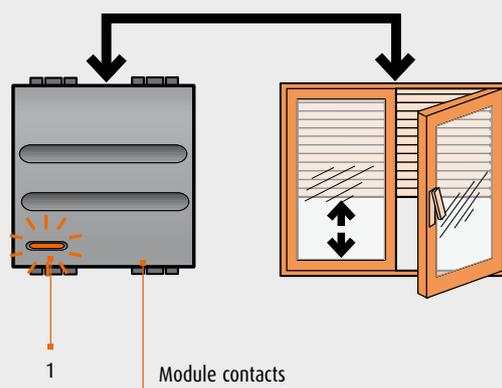
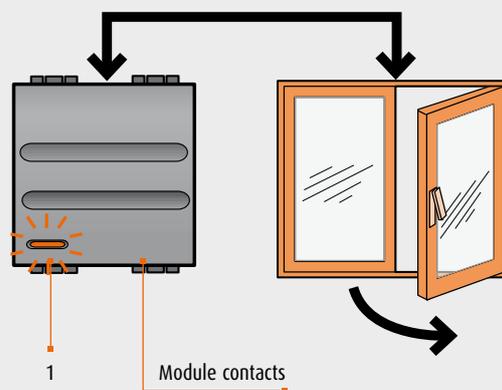
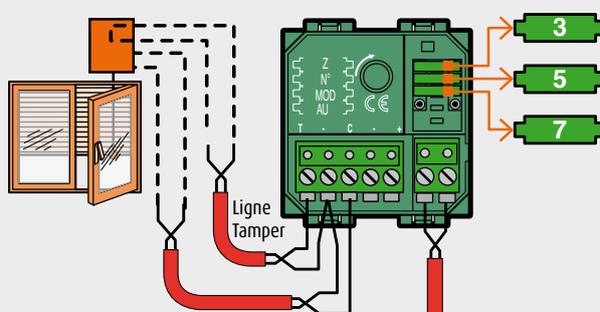
Après avoir mis le système en phase de test, vérifier le fonctionnement de l'interface en agissant sur les dispositifs qui lui sont raccordés.

Par exemple, en agissant sur les portes ou les fenêtres contrôlées par des contacts NC ou NA, la led rouge (1) de l'interface doit s'allumer respectivement à l'ouverture ou à la fermeture des contacts.

En montant ou en baissant le volet contrôlé par le détecteur à fil, la led rouge (1) de l'interface s'allume après le nombre d'impulsions configuré et s'éteindra après environ 4 secondes



EXEMPLE



CONFIGURATION - Actionneur à relais art. L/N/NT4614 - A/AM5794 - HC/HS4614

L'actionneur à relais nécessite l'attribution du numéro séquentiel dans le groupe des dispositifs auxiliaires (actionneur à relais et interface canaux auxiliaires) présents sur l'installation, du numéro du canal auxiliaire et du mode de fonctionnement.

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel à l'intérieur du groupe auxiliaire.

Le configurateur 1 identifie le premier auxiliaire, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 auxiliaires.

AUX et MOD

Les configurateurs insérés dans les logements AUX et MOD attribuent également le canal auxiliaire sur lequel sont reçus la commande et le mode de fonctionnement en fonction de ce qui est indiqué dans le tableau suivant.

Configurateurs		Mode de fonctionnement du relais
AUX	MOD	
aucun	aucun	Il est activé et désactivé comme la sirène
aucun	1	Activé en même temps que la led  clignotante
aucun	2	Répète les indications de la led  (installation activée désactivé)

Pour l'utilisation du configurateur AUX, se référer au Guide MY HOME Applications.

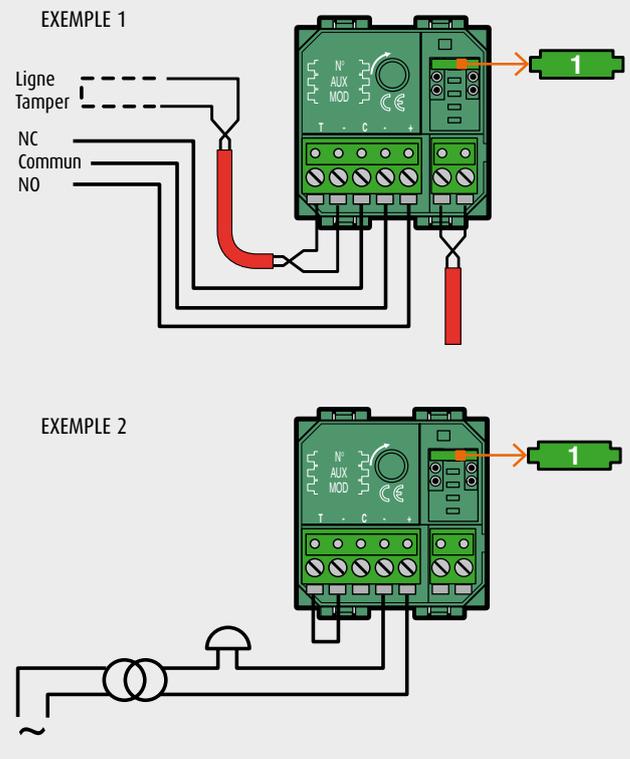
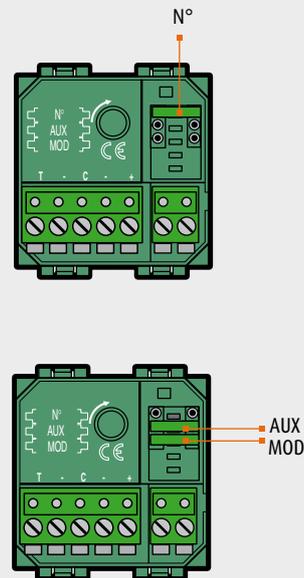
EXEMPLE 1

Exemple de configuration actionneur à relais.
Premier module auxiliaire activé et désactivé comme la sirène.

Position du configurateur	Valeur
N°	1
AUX	aucun
MOD	aucun

EXEMPLE 2

Exemple de raccordement à la sonnerie externe activée pour la détection d'une alarme intrusion.



CONFIGURATION - Interface canal auxiliaire art. L/N/NT4615 - A/AM5795 - HC/HS4615

Ce module interface nécessite l'attribution du numéro séquentiel dans le groupe des dispositifs auxiliaires (actionneur à relais et interface canaux auxiliaires), du numéro du canal auxiliaire et des modes de fonctionnement.

N°

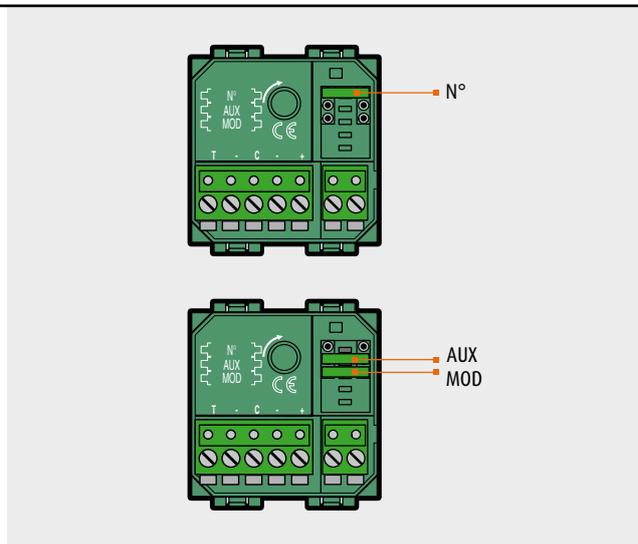
Ce configureur attribue le numéro séquentiel à l'intérieur du groupe auxiliaire.

Le configureur 1 identifie le premier auxiliaire, le configureur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à 9 auxiliaires maximum.

AUX et MOD

Les configureurs insérés dans les logements AUX et MOD attribuent également le canal auxiliaire et le mode de fonctionnement comme indiqué dans le tableau suivant.

NOTE : Pour activer et utiliser les fonctions particulières des canaux AUX, se référer au Guide MY HOME Applications.

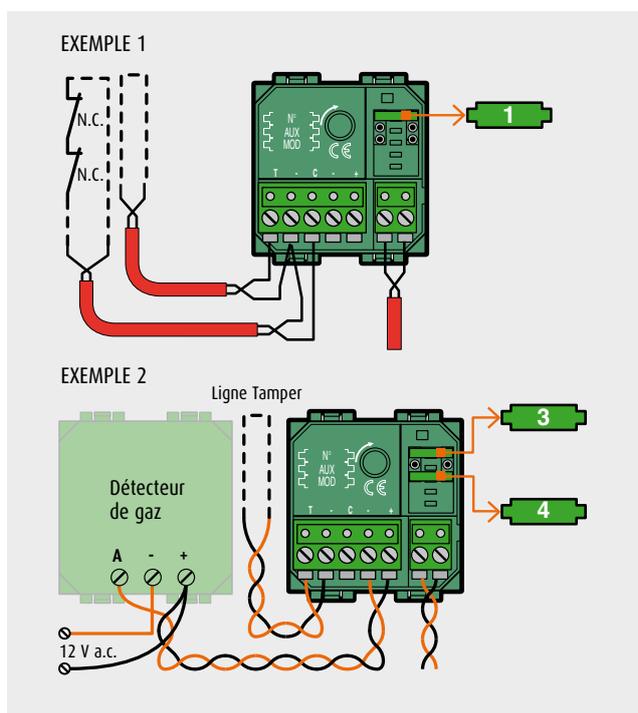


Configureurs		Mode de fonctionnement du relais (description)
AUX	MOD	
aucun	aucun	Alarme technique avec contact normalement fermé (NC) Sonnerie intermittente de la sirène interne (MOD 0 ou 2) jusqu'à la survenue d'un des événements suivants : a) arrêt condition d'alarme b) pression touche « S » sur la centrale c) pression de la touche en forme d'épingle sur le dispositif même.
aucun	2	Alarme antipanique avec contact normalement fermé (NC) Déclenche l'alarme anti-intrusion même si l'installation est désactivée et dans n'importe quelle condition de sectorisation. Elle s'arrête avec la télécommande.
aucun	4	Alarme technique avec contact normalement ouvert (NO) Sonnerie intermittente de la sirène interne (MOD 0 ou 2) jusqu'à la survenue d'un des événements suivants : a) arrêt condition d'alarme b) pression touche « S » sur la centrale c) pression de la touche en forme d'épingle sur le dispositif même.

EXEMPLE 1

Exemple de configuration interface canal auxiliaire. Premier module auxiliaire en mesure d'activer, en cas d'ouverture des contacts NC (alarme technique avec contacts NC), les sirènes internes de l'installation.

Position du configureur	Valeur
N°	1
AUX	aucun
MOD	aucun



EXEMPLE 2

Exemple de configuration et raccordement de l'interface canal auxiliaire. Troisième module auxiliaire avec le détecteur de GAZ raccordé à l'entrée opto-isolé (alarme technique avec contacts NO). Ne déclenche pas l'alarme si le détecteur de GAZ manque de tension.

Position du configureur	Valeur
N°	3
AUX	aucun
MOD	4

CONFIGURATION

Récepteur radio art. L/N/NT4620 - HC/HS4620

Lorsqu'il y a des détecteurs présents (volumétriques ou périphériques), seuls ou combinés, le récepteur doit **OBLIGATOIREMENT** être attribué au groupe détecteur. Dans tous les autres cas, le récepteur pourra être inséré dans n'importe quelle zone libre de l'installation.

Le médaillon de téléassistance, s'il est utilisé sur le canal auxiliaire, ne nécessite pas de configuration car il est déjà pré-réglé sur le canal 9.

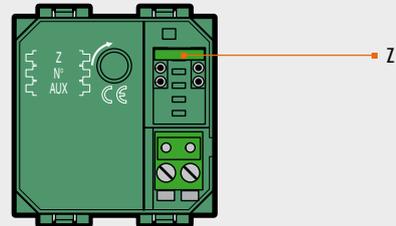
Z — Ce configurateur attribue le numéro de zone d'appartenance dans le « groupe » des dispositifs (toute zone libre de l'installation). Les configurateurs 1÷8 attribuent la zone du récepteur à l'intérieur du « groupe » des détecteurs (détecteurs IR ou interface contacts) ; le configurateur 9 attribue la zone du récepteur à l'intérieur du « groupe » des détecteurs auxiliaires (interface canal auxiliaire ou actionneur à relais), aucun configurateur n'attribue la zone du récepteur à l'intérieur du « groupe » des contacteurs (contacteurs, dispositif de sectorisation, extension des zones).

N° — Ce configurateur attribue le numéro séquentiel du récepteur à l'intérieur de la zone attribuée. Le configurateur 1 identifie le premier extension, le configurateur 2 identifie le deuxième et ainsi de suite jusqu'à un maximum de 9 dispositifs extensions pour chacune des zones.

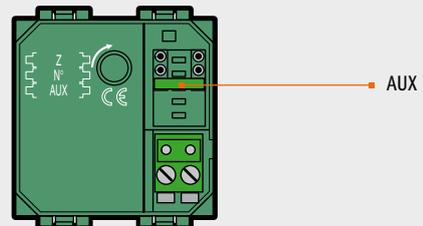
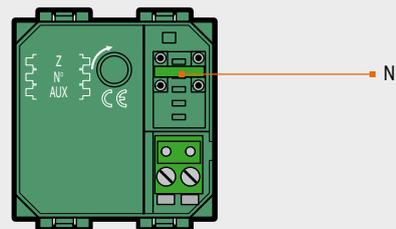
AUX — Ce configurateur active la fonction de préalarme (avec détecteurs volumétriques et/ou périphériques) ou alarme technique (avec détecteurs d'alarme technique) et attribue un canal auxiliaire (AUX).

NOTE : Si l'on configure l'installation pour avoir des alarmes techniques, IL NE SERA PAS POSSIBLE de déclencher des préalarmes lorsque l'installation est désactivée.

Pour de plus amples informations, consulter le manuel fourni.



Valeur de Z	Zone d'appartenance
1÷8	groupe détecteurs
9	groupe auxiliaires
aucun	groupe contacteurs



CONFIGURATION

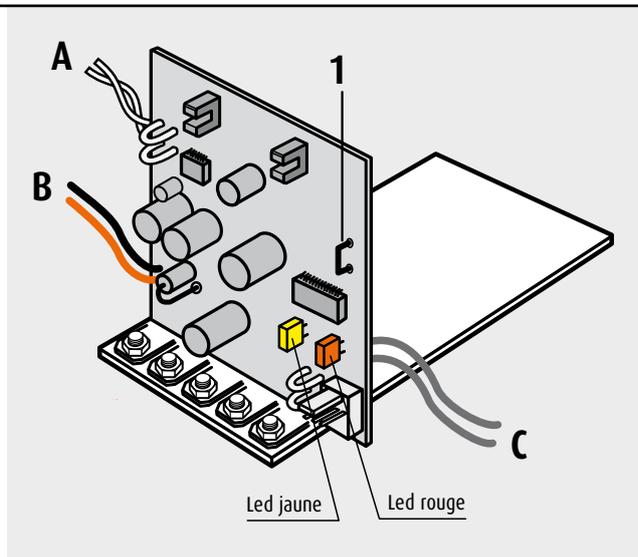
Sirène

CONFIGURATION SIRÈNE EXTÉRIEURE ART. 4072L - 4072A

La sirène externe nécessite la configuration du numéro séquentiel qui sera effectuée au moyen du pontet (1).
Si l'installation possède 2 sirènes externes le pontet (1) de la deuxième sirène doit être coupé.

Carte interne de la sirène

A	Paire de câble d'alimentation -BUS- (BLANCS)
B	Batterie : Positif batterie (ROUGE) Négatif batterie (NOIR)
C	Haut-parleur (GRIS)



SIRÈNE D'INTÉRIEUR ART. N/NT4070 -HC/HS4070

La sirène interne nécessite l'attribution du numéro séquentiel et du mode de fonctionnement. Elle est en mesure de signaler, au moyen d'un son intermittent, l'activation de n'importe quel canal auxiliaire généré par une interface canaux auxiliaires en mode 0 et 4 (alarme technique).

N°

Ce configurateur attribue le numéro séquentiel au groupe sirène interne. Le configurateur 1 identifie la première sirène, le configurateur 2 la deuxième et le configurateur 3 la troisième.

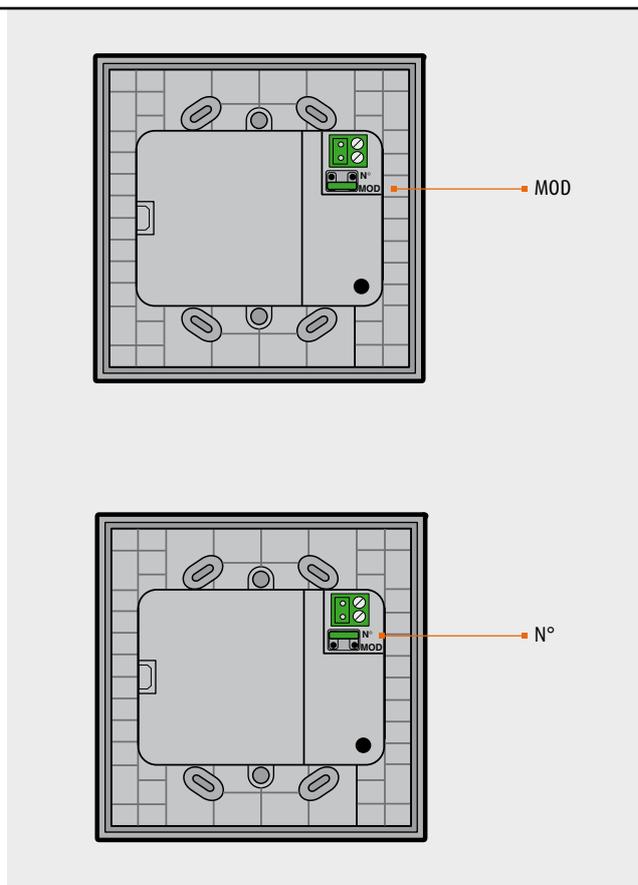
NOTE : Installation avec sirène externe 4072L :

Si le système dispose d'une sirène externe 4072L, elle doit être considérée comme la sirène n° 1 ; s'il y en a 2, ce sera la sirène n° 1 et la sirène n° 2. Les sirènes seront comptées à la suite. Le nombre total de sirènes (internes et externes) doit être au maximum de 3.

MOD

Ce configurateur attribue le mode de signalisation en fonction du type d'alarme reçue.

- Aucun configurateur :** Alarme anti-intrusion et alarme auxiliaire active.
- Configurateur 1 :** Alarme anti-intrusion active et alarme auxiliaire désactivée.
- Configurateur 2 :** Alarme anti-intrusion désactivée et alarme auxiliaire active.
- Configurateur 4 :** Alarme anti-intrusion active et alarme auxiliaire active. Signalisation sonore d'activation/désactivation de l'installation.
- Configurateur 5 :** Alarme anti-intrusion active et alarme auxiliaire désactivée. Signalisation sonore de mise en marche/arrêt de l'installation.
- Configurateur 6 :** Alarme anti-intrusion désactivée et alarme auxiliaire active. Signalisation sonore de mise en marche/arrêt de l'installation.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

INSTALLATION ANTI-INTRUSION - CONCEPTS FONDAMENTAUX

Même si ce guide s'adresse à des techniciens spécialisés, on reprend ici certains concepts fondamentaux de l'installation Anti-intrusion qui peuvent profiter à ceux qui ont moins d'expérience dans le secteur.

Généralités

Dans les habitations, l'installation anti-intrusion protège les biens et les personnes en signalant d'éventuelles intrusions non désirées. Dans ces versions les plus simples, l'installation est capable de détecter l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre ou le mouvement d'une personne dans une zone spécifique en déclenchant, au moment opportun, une puissante sirène d'alarme.

Les systèmes plus complexes sont en revanche capables de gérer plusieurs zones, avec des modes de contrôle partiel ou total, d'interagir avec d'autres installations (par exemple en activant des caméras pour le contrôle vidéo) et d'envoyer des messages d'alarme sur un téléphone portable ou un PC à distance en utilisant internet. Une installation anti-intrusion fiable doit satisfaire les conditions suivantes :

- elle doit être dimensionnée de façon appropriée afin d'offrir la protection maximum aux biens et aux personnes ;
- elle doit fonctionner 24 heures sur 24 sans déclencher de fausses interventions et être à l'abri des événements extérieurs (par exemple l'orage) ;
- elle doit être protégée de façon appropriée contre les tentatives de sabotage et dotée d'une alimentation électrique de secours (batterie rechargeable) ;
- elle doit être facilement utilisable par l'utilisateur ;

Composition de l'installation anti-intrusion

Dans chaque installation anti-intrusion simple ou complexe, à câblage traditionnel ou numérique, on peut discerner trois groupes essentiels qui exercent les fonctions :

- de détection
- de commande
- de signalisation.

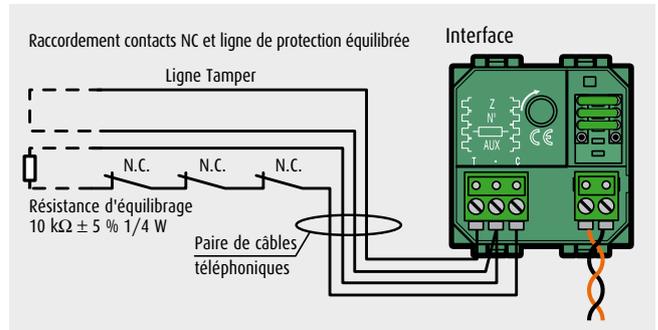
Il faut ajouter à cela les dispositifs auxiliaires et d'alimentation électrique comme le bloc d'alimentation, le chargeur de batterie tampon, les actionneurs à relais pour les automatismes, les boîtiers d'installation et le câble pour le câblage.

Dispositifs de détection

Ils détectent l'intrusion dans l'habitation et signalent l'évènement aux dispositifs de commande pour l'activation en temps utile des signalisations optiques lumineuses. Le choix de ces dispositifs dépend du type de protection demandée et de la grandeur de la zone à protéger.

On peut diviser les détecteurs en détecteurs périphériques et détecteurs volumétriques.

Les détecteurs périphériques constituent la première ligne de protection, ils sont placés au-dessus des points d'accès à la pièce et composés essentiellement de contacts magnétiques NC à installer sur les portes, les fenêtres, les volets afin d'en détecter l'ouverture et, grâce à des interfaces spécifiques, déclencher l'alarme.



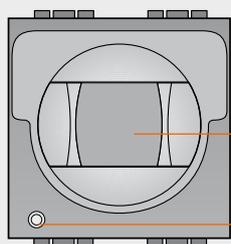
Les détecteurs volumétriques peuvent être utilisés comme deuxième ligne de protection puisque, étant dotés de capteurs sensibles à la température (détecteur IR passif), ils déclenchent une alarme quand ils détectent un mouvement d'intrusion dans la zone protégée.

Le choix et l'installation de ces dispositifs dépend essentiellement des caractéristiques de l'environnement à protéger.

Chaque détecteur est en effet caractérisé par une zone de détection spécifique qu'il faut bien avoir à l'esprit pour bien les placer. Un obstacle, la présence de radiateurs ou de fenêtres dans la zone de détection réduisent la sensibilité du détecteur en le rendant inefficace ou peu fiable avec le déclenchement possible de fausses alarmes.

Pour palier les inconvénients susmentionnés, on a réalisé des détecteurs d'une très grande fiabilité qui utilisent simultanément deux technologies de détection : Un détecteur IR passif pour détecter la présence de corps chauds et un détecteur à micro-onde (MW) pour détecter le mouvement de l'intrus. L'alarme est déclenchée uniquement lorsque les deux technologies de détection sont activées réduisant ainsi la possibilité de fausses alarmes qui pourraient se produire avec les détecteurs IR passifs.

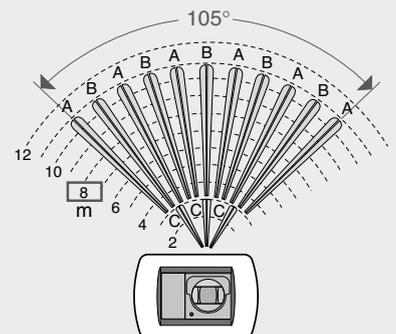
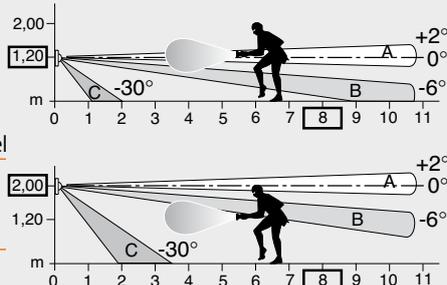
Détecteur à double technologie



Lentille de Fresnel

Led indication d'alarme

Volume de couverture



Dispositifs de commande

Appartiennent à cette catégorie les dispositifs qui sont à la base de la gestion de toutes les fonctions de l'installation anti-intrusion. Le dispositif le plus important est la centrale anti-intrusion qui gère toutes les informations provenant des détecteurs et, en cas d'intrusion, active les dispositifs pour la signalisation.

L'utilisateur peut, à travers la centrale, régler le mode de protection de l'habitation, en choisissant quelles zones doivent être contrôlées par les détecteurs et lesquelles en revanche doivent être exclues car temporairement occupées. Cette opération, appelées « sectorisation de l'installation » est particulièrement utile lorsque par exemple l'utilisateur veut une certaine liberté de mouvement la nuit ; dans ce cas, la centrale peut être configurée de façon à activer tous les détecteurs de l'habitation, périphériques et volumétriques, excepté ceux présents dans la zone nuit. En plus de la centrale anti-intrusion, il existe d'autres dispositifs de contrôle partiel de l'installation, par exemple, les interrupteurs marche/arrêt de l'installation avec une commande à clé, un clavier, une carte transpondeur ou télécommande IR.

Dispositifs de signalisation

L'objectif principale de chaque installation anti-intrusion est de déclencher une alarme face à une tentative d'intrusion afin d'entraîner la fuite du voleur et dans le même temps attirer l'attention du voisinage.

La solution la plus commune et la plus efficace pour déclencher une alarme réside dans l'utilisation d'une sirène d'une puissance sonore importante couplée avec un avertisseur optique pour localiser la provenance de l'alarme. Lorsque l'intrusion est détectée, les détecteurs périphériques ou volumétriques envoient un signal à la centrale de gestion qui se charge à son tour d'activer la sirène pour une période donnée (n'excédant pas en général 10 minutes). Souvent équipée d'une batterie rechargeable pour l'alimentation et d'une protection contre le vandalisme, la sirène doit être correctement installée à l'extérieur de l'habitation, dans une position visible mais peu accessible et à l'abri des intempéries. Pour accroître encore l'efficacité de la sirène et gêner encore davantage l'intrus, on associe souvent une ou plusieurs sirènes d'intérieur de puissances inférieures. Le **communicateur téléphonique** appartient également à la catégorie des dispositifs de signalisation qui se charge de composer un ou plusieurs numéros de téléphones mémorisés et d'envoyer ensuite les messages d'alarmes pré-enregistrés au téléphone fixe ou mobile ou à des organismes de surveillance et aux services de secours.



Centrale encastrable série LIGHT



Lecteur transpondeur série LIVING INTERNATIONAL



Sirène d'extérieur



Communicateur téléphonique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TERMINOLOGIE

Autoprotection

Capacité des appareils et de l'installation à déclencher un signal d'alarme en cas de tentative de vandalisme.

Autoexclusion

Capacité d'un détecteur à s'autoexclure et/ou à générer une signalisation dédiée en cas d'alarmes répétées.

Zone

Partie de l'installation correspondant à un groupe déterminé de détecteurs qui peuvent être arrêtés indépendamment de l'état de l'installation.

Zones sectorisées

On entend par zones sectorisées, les zones qui sont exclues lorsque l'installation est activée.

Retard dernière sortie / première entrée

Retard de l'activation des détecteurs faisant partie d'une zone protégée qui permet à l'opérateur de sortir du lieu protégé et de rentrer sans provoquer d'alarme.

Installation désactivée

On dit d'une installation qu'elle est désactivée lorsqu'elle est en état de maintenance et qu'elle n'est donc pas en mesure d'être mise en marche ou arrêtée.

Installation activée

On dit d'une installation qu'elle est activée quand elle fonctionne et qu'elle est donc en mesure d'être mise en marche, arrêtée et de déclencher des alarmes.

Installation déconnectée

État correspondant à la période de détection uniquement des signaux de vandalisme, des commandes sur la centrale et/ou dispositif de sectorisation et des dispositifs auxiliaires.

Installation connectée

État correspondant à la période de détection des signaux de vandalisme ainsi que ceux provenant des détecteurs et/ou des dispositifs auxiliaires.

Installation en alarme intrusion

Une installation qui est dans un état « connectée », et qui a détecté une intrusion.

Installation en alarme 24h (autoprotection)

Une installation qui est dans un état « connectée » ou « déconnectée », et qui a détecté une tentative de vandalisme.

Installation en alarme technique/auxiliaire (AUX)

Une installation qui est dans un état « connectée » ou « déconnectée », et qui a détecté une activation d'un dispositif auxiliaire.

Dispositifs avec Fonctions auxiliaires

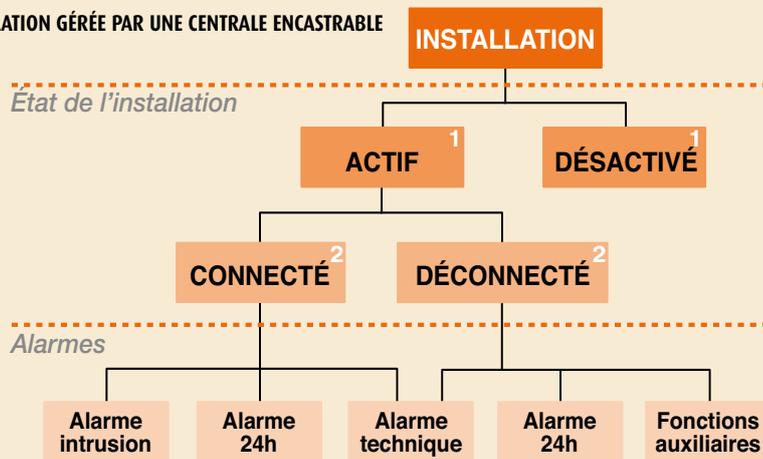
Groupes d'appareils en mesure de recevoir et de transmettre des alarmes sur des canaux auxiliaires AUX (actionneur à relais interface canal auxiliaire, interface contacts, détecteurs IR, etc.).

Installation mixte

Installation filaire dans laquelle sont présents des détecteurs radio.

ÉTATS DE FONCTIONNEMENT D'UNE INSTALLATION GÉRÉE PAR UNE CENTRALE ENCASTRABLE

- 1) État de l'installation qui peut être sélectionné au moyen d'un sélecteur ON-OFF de la centrale
- 2) État de l'installation qui peut être sélectionné au moyen d'une télécommande



GÉNÉRALITÉS DU SYSTÈME

Les appareils du système anti-intrusion Bticino sont réalisés conformément à la Norme CEI 79-2, répondent aux conditions requises en ce qui concerne les installations de niveau 1.

Tous les composants du système se connectent en parallèle entre eux, en utilisant la paire de câbles gainés Bticino (art. L4669S), à travers laquelle sont distribués à la fois les alimentations aux différents dispositifs et les signaux de contrôle et d'alarme.

L'alimentation de tout le système est garantie par les blocs d'alimentation (art. E46ADCN ou E47ADCN) et l'absorption du courant varie en fonction du nombre des dispositifs connectés dans l'installation. En cas d'absence de tension, une autonomie de 24h est garantie à travers la batterie insérée dans la sirène externe ou dans les installations équipées du bloc d'alimentation E47ADCN au moyen de la batterie qui y est raccordée.

Si l'installation Anti-intrusion est associée à d'autres installations MY HOME il est possible d'utiliser un bloc d'alimentation commun, constitué du module art. E48 et des accessoires art. E48A1 et E48A2.

Le raccordement des différents dispositifs qui composent le système est facilité par les bornes à enficher.

Tous les dispositifs sont dotés de bornes et de configureurs protégés par un couvercle transparent spécifique.

L'utilisation de la paire de câbles gainés art. L4669S avec isolation 300/500 V et la fermeture du dispositif avec son couvercle de protection, permettent d'installer les appareils à côté des dispositifs d'énergie évitant l'utilisation de sept séparateurs.

Ce système permet, en fonction du type de centrale utilisée, de subdiviser l'installation en huit zones distinctes qu'il est possible de sectoriser (une zone correspond à un groupe de détecteurs que l'on peut déconnecter de façon indépendante du reste de l'installation).

Avec le dispositif spécifique tamper, tous les appareils sont capables de s'autoprotéger contre les tentatives de vandalisme en déclenchant une alarme (de type 24h).

Tous les détecteurs, lorsque l'installation est activée, génèrent des alarmes intrusion qui activent les sirènes et éventuellement les actionneurs relais ou le communicateur téléphonique. Que l'installation soit connectée ou déconnectée, des modules interface sont en mesure de générer des messages d'alarme sur plusieurs canaux auxiliaires (antivol, antipanique, urgence, assistance, alarmes techniques, etc.).

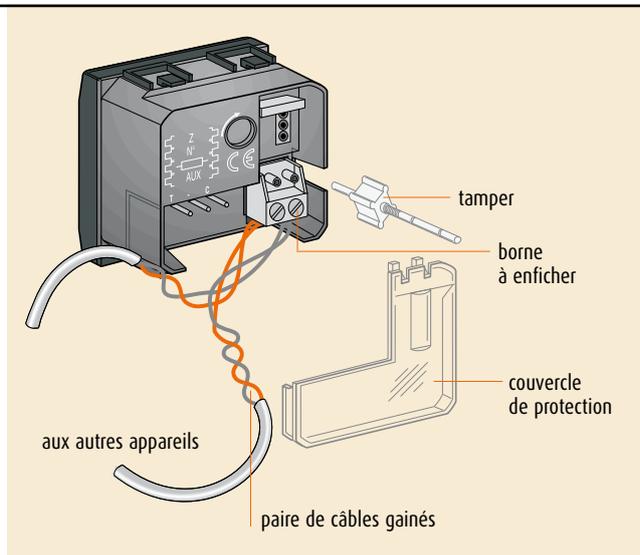
D'autres fonctions auxiliaires peuvent être générées par les dispositifs et utilisées comme préalarmes, commandes ou signalisations auxiliaires (allumage des lumières, signalisations sonores, ouverture des portes...).

Les appareils modulaires, exception faite de la centrale à 4 zones, sont construits en deux modules et ont une profondeur réduite.

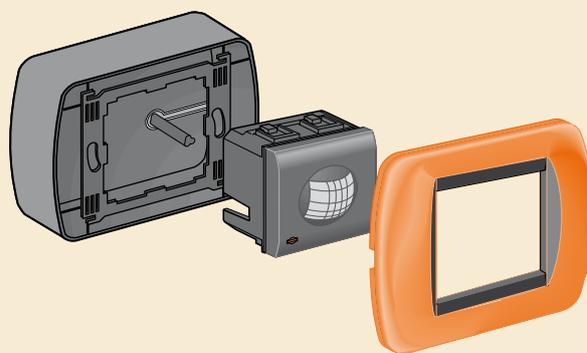
Ils peuvent tous être installés dans des boîtiers encastrables et les dispositifs à deux modules ont la possibilité d'être également installés dans des boîtiers spécifiques de surface à profil bas (ultraplat) dans les versions murales et d'angle.

Ces boîtiers sont dotés d'un dispositif anti-vandalisme (tamper) qui se met en route en cas de démontage des dispositifs ou d'arrachage de la paroi.

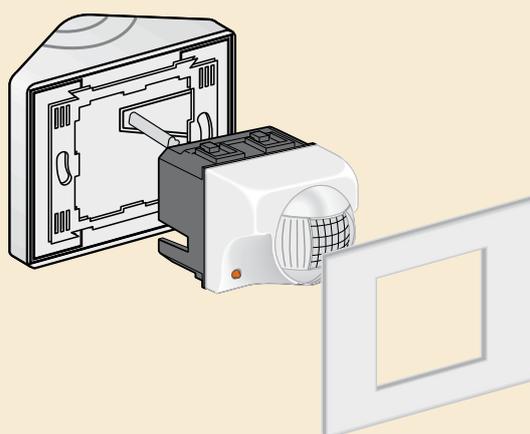
NOTE : L'installation doit être réalisée dans les règles de l'art et dans le respect des normes CEI 79-3 (normes particulières pour les installations anti-effraction et anti-intrusion) et CEI 64-8.



Installation dans des boîtiers muraux de surface



Installation dans des boîtiers d'angle de surface



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

INSTALLATIONS AVEC SIRÈNE EXTERNE

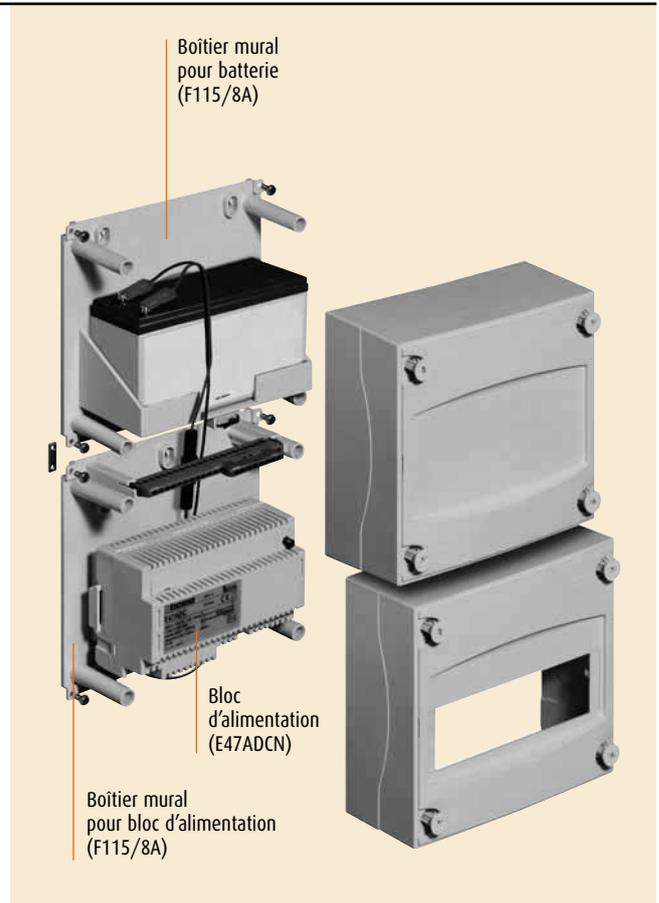
Les installations anti-intrusion traditionnelles, qui requièrent une sirène externe car cette dernière est équipée de la batterie tampon de tout le système, peuvent parfois déranger les voisins en cas d'alarme, surtout dans des copropriétés.

Bticino offre la possibilité d'éviter ce type d'inconvénient en utilisant un bloc d'alimentation spécifique.

Le bloc d'alimentation art. E47ADCN est prévu pour être raccordé à une batterie tampon non fournie, mais facilement trouvable, nécessaire pour alimenter l'installation en cas d'absence d'alimentation du secteur. La batterie qui doit lui être associée, doit avoir les caractéristiques suivantes : 12 V, 7,2 ÷ 24 Ah.

Le bloc d'alimentation et la batterie sont installés dans de nouveaux boîtiers muraux qui garantissent la protection contre les tentatives de vandalisme grâce aux systèmes d'autoprotection spécifiques.

La sirène externe dans ce cas devient optionnelle. Si l'on désire en installer une, utiliser la sirène art. 4072A.

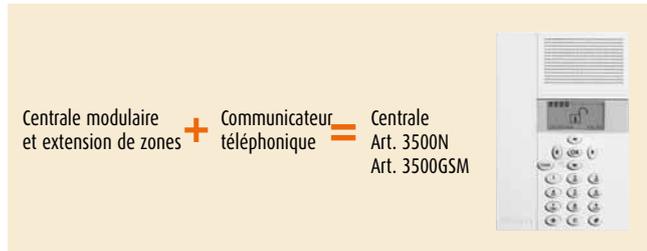


Le tableau suivant résume les couplages à effectuer en fonction du type d'installation à réaliser :

Type installation	Bloc d'alimentation	Sirène	Batterie tampon
Avec sirène externe NÉCESSAIRE	 E46ADCN	 4072L	 dans la sirène 3505/12
Avec sirène externe nécessaire ou EN OPTION	 E47ADCN	 4072A	Batterie 12 V 7,2/12/24 Ah
	 E48 + E48A1		Batterie 12 V 7,2/12/24 Ah

INSTALLATIONS AVEC CENTRALE ANTI-INTRUSION ART. 3500N ET ART. 3500GSM

Cette centrale du système anti-intrusion Bticino inclut trois articles distincts : centrale miniaturisée modulaire, extension de zones et communicateur téléphonique.



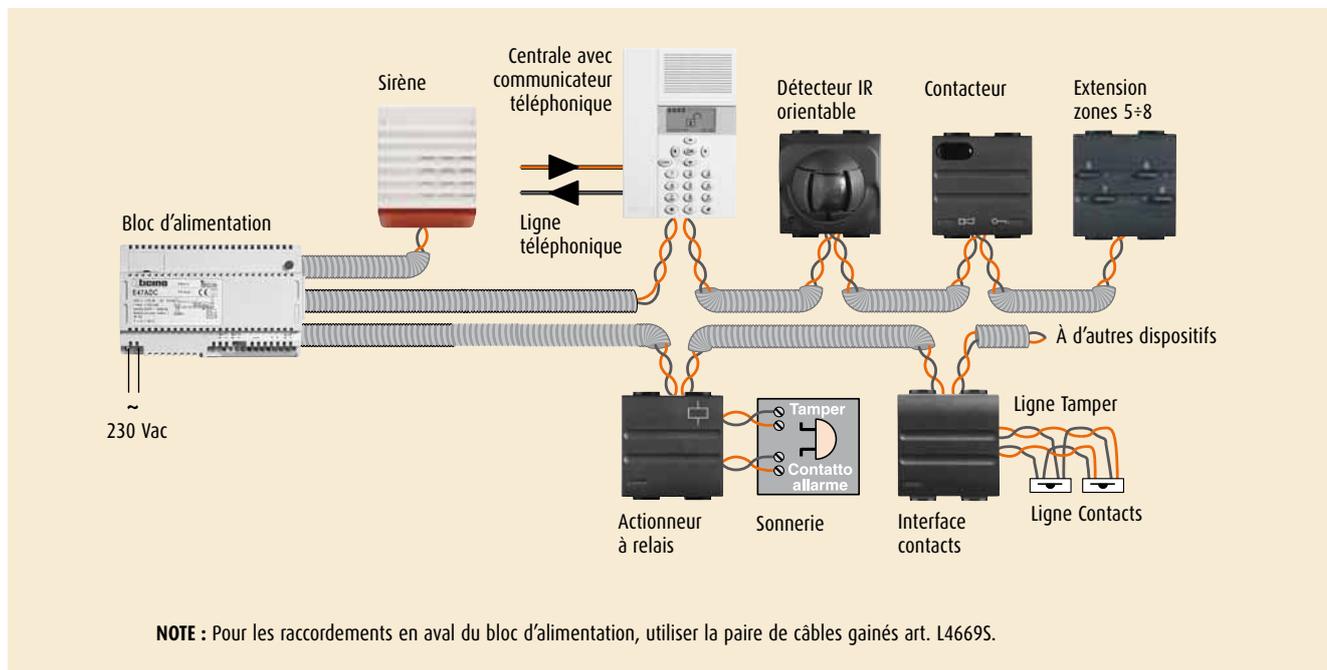
Un seul dispositif permet donc de gérer l'installation anti-intrusion (mise en marche - arrêt du système, alarmes, contrôle de 8 zones, programmation télécommandes / transpondeur), exécution du test du système et gestion des alarmes avec les signalisations et mémoire correspondantes. Possibilité de configurer les temps d'alarme et le retard d'intervention de la zone 1 et la communication bidirectionnelle entre l'utilisateur, l'installation anti-intrusion/automatisme, en composant de façon automatique les numéros de téléphones précédemment saisis.

L'interface entre le dispositif et l'utilisateur est garantie par un écran qui permet de visualiser facilement les messages qui guident les opérations de programmation et les événements en cours ou qui se sont déjà produits. La programmation et l'utilisation en sont extrêmement simples car elles reposent sur l'utilisation de menus et de sous-menus guidés, à partir desquels on choisira au moyen du clavier les réglages et les options à attribuer au système.

Les dimensions de la centrale sont les mêmes que celle du communicateur téléphonique, il convient donc de tenir compte de ces caractéristiques pour l'installation.

Compatibilité et interchangeabilité

La nouvelle centrale est totalement compatible avec les installations anti-intrusion déjà réalisées dans les séries LIVING INT. - LIGHT - LIGHT TECH. En remplaçant la centrale modulaire avec la nouvelle art. 3500N ou art. 3500GSM le système continue de fonctionner sans aucun type d'intervention. Les nouvelles installations conçues avec la nouvelle centrale doivent être exécutées selon les mêmes critères que ceux adoptés pour les installations avec la centrale modulaire.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dispositifs de contrôle

CENTRALE AVEC COMMUNICATEUR ART. 3500N ET ART. 3500GSM

1 – Haut-parleur : Permet d'écouter les messages enregistrés et de diffuser les messages vocaux dans la pièce à travers le téléphone.

2 – Écran graphique : Affiche les messages qui guident les opérations de programmation et les événements qui se sont produits (autres informations page suivante).

3 – Détecteur à infrarouges IR : Reçoit les commandes de mise en marche et d'arrêt envoyées par la télécommande du système anti-intrusion.

4 – Lecteur de transpondeur : Reçoit les commandes d'activation et de désactivation du système anti-intrusion directement à partir des clés transpondeur.

5 – Clavier alphanumérique : Permet la saisie manuelle de toutes les opérations de programmation qui nécessitent l'utilisation de nombres et/ou de symboles.

6 – Micro : Utiliser pour enregistrer les messages et pour l'écoute de l'environnement à distance à travers le téléphone.

7 – Touche CLEAR : Permet de sortir du menu habituel et de la programmation.

8 – Clavier de navigation : Permet de naviguer à l'intérieur des menus, de confirmer ou d'annuler les opérations de programmation.

9 – Antenne GSM avec câble L = 5 mètres : Utilisation prévue uniquement avec la centrale art. 3500GSM. A positionner après la vérification de la réception du signal GSM.

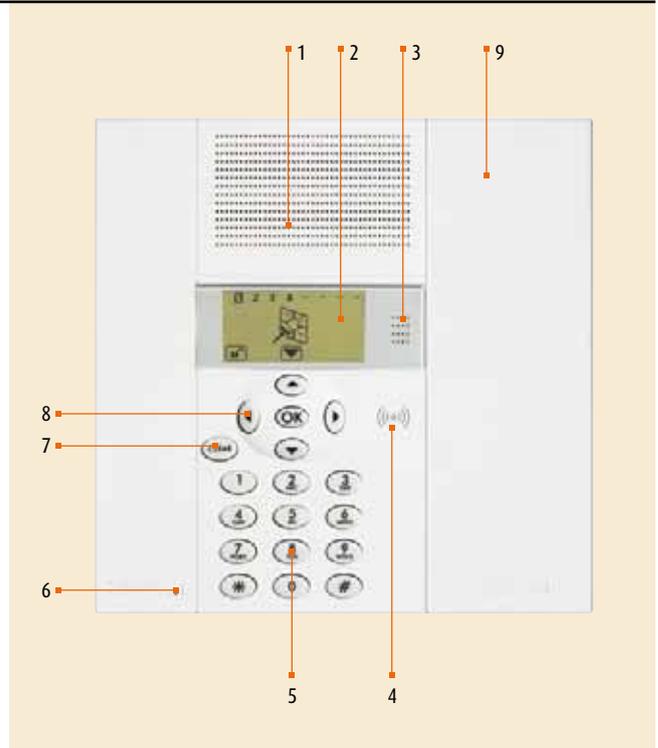
Fonctions principales

- Centrale anti-intrusion avec communicateur téléphonique intégré
 - pour les réseaux PSTN (art. 3500N) ;
 - pour les réseaux PSTN et GSM (art. 3500GSM).
- Auto-apprentissage de l'installation et visualisation de la configuration sur l'écran.
- Il peut être commandé au moyen de la télécommande IR, du transpondeur et du clavier.
- Gestion indépendante de chaque capteur.
- Programmable à partir d'un PC.
- Mémoire des événements détaillée et mémoire uniquement des alarmes.
- Association d'un nom au choix aux zones et aux détecteurs.
- Personnalisation des messages d'alarme.
- Rubrique téléphonique pour envoi des alarmes.

Centrale du système anti-intrusion

- La centrale gère un total de 10 zones :
 - la zone 0 est réservée aux contacteurs (max. 9) ;
 - les zones 1 à 8 sont réservées aux détecteurs ;
 - la zone 9 est réservée aux alarmes techniques /auxiliaires (détecteurs de gaz etc.).
- Exerce les fonctions suivantes :
 - gère les événements communiqués par les détecteurs avec possibilité de définir dans quelle mesure et quand donner l'alarme ;
 - les zones 1 à 8 peuvent être sectorisées en fonction des exigences de l'utilisateur ;
 - chaque détecteur peut être désactivé en envoyant une commande à partir du clavier ;
 - permet d'effectuer des automatismes au choix de l'utilisateur, en cas d'évènement enregistré par le système anti-intrusion (ex. allumer les lumières dans la zone concernée par une alarme d'intrusion) ;
 - toutes les phases de personnalisation sont guidées et visualisées au moyen de l'écran.

NOTE : Pour de plus amples informations voir la documentation technique fournie avec le produit.



Communicateur téléphonique

- Permet la communication bidirectionnelle entre l'utilisateur et l'installation domotique MY HOME.
- En cas d'alarme détectée par le système anti-intrusion, il compose automatiquement les numéros de téléphone précédemment programmés par l'utilisateur et communique avec un message vocale le type d'évènement qui s'est produit.
- Il peut être appelé téléphoniquement par l'utilisateur lequel est en mesure d'envoyer, au moyen de codes prédéfinis, des commandes à l'installation d'automatisme et à celle de l'anti-intrusion.
- Permet de connaître téléphoniquement l'état de l'installation anti-intrusion et d'automatisme.
- Permet la connexion au portail MY HOME en mettant à disposition les services MY HOME WEB comme par exemple la téléassistance et la possibilité de télécharger la mémoire événements.
- Transmission de messages vocaux et écoute de l'environnement à travers la connexion avec les dispositifs de la Diffusion Sonore à 2 fils.

CENTRALE À 4 ZONES ART. L/N/NT4600/4 - A/AM5780/4

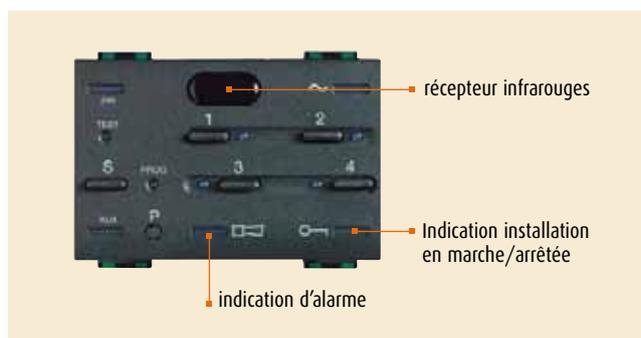
La centrale à 4 zones renferme toutes les fonctions de contrôle du système et est incluse dans seulement 3 modules ; pour en faciliter la compréhension

Section mise en marche

Cette section exerce la fonction de contacteur et l'on peut y voir la zone de réception des rayons infrarouges et deux led qui signalent l'état de l'installation de la façon suivante :

- led verte allumée, l'installation est arrêtée ;
- led rouge allumée, l'installation a détecté une alarme ;
- led rouge clignotante, la batterie installée dans la sirène externe est déchargée, déconnectée ou en panne.

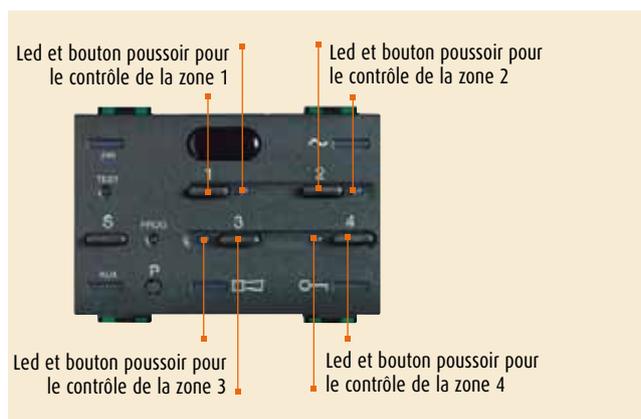
de fonctionnement, elle peut idéalement être divisée en 3 sections : mise en marche, sectorisation et contrôle du système.



Section sectorisation

Dans cette section, on trouve quatre boutons poussoirs et quatre led pour le contrôle des zones dans lesquelles peut être subdivisée l'installation. En appuyant sur un des boutons poussoirs on active ou désactive la zone correspondante. Dans les quatre secondes qui suivent la dernière pression, il faut confirmer la sectorisation en envoyant une impulsion avec la télécommande.

Si cela n'est pas effectué, on revient automatiquement à l'état précédent. Les led rouges allumées indiquent que les zones sont actives alors que les led rouges éteintes indiquent que les zones sont désactivées. On ne peut pas exclure plus de trois zones à la fois.



Section contrôle du système

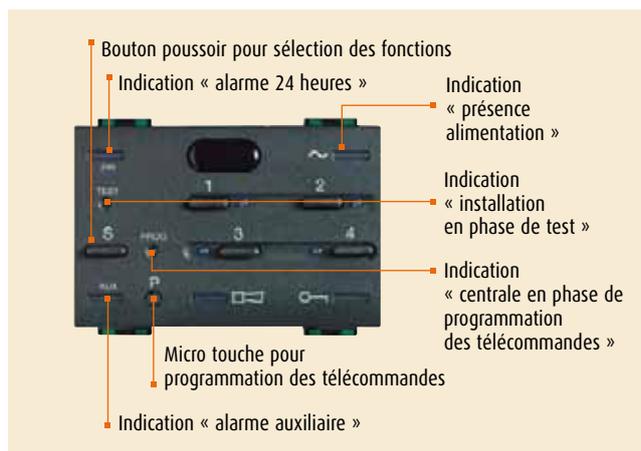
Dans cette section, on retrouve les led et les boutons poussoirs utilisés pour le contrôle de la centrale et de l'installation.

La led verte « ~ » allumée indique la présence de l'alimentation de réseau. La led rouge « 24h » allumée indique qu'une alarme anti-vandalisme a été détectée (alarme 24 heures).

La led rouge « Aux » allumée indique qu'une alarme a été détectée par une interface canaux auxiliaires.

La led rouge « 24h » et la led rouge « Aux » clignotant alternativement indiquent que la centrale est en état de maintenance et donc désactivée. La led jaune « Test » allumée indique que l'installation est en phase de test. La led jaune « Prog » allumée indique que la centrale est en phase de programmation des télécommandes.

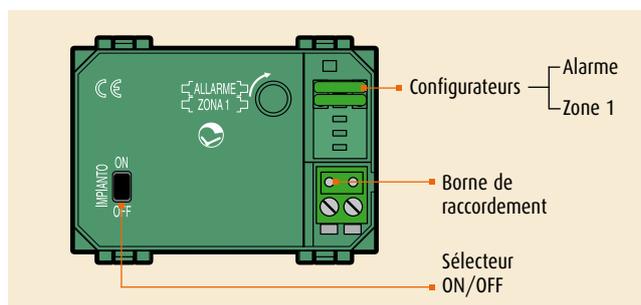
Le bouton poussoir « S » et le micro touche « P » servent, en association avec la télécommande pour la sélection des fonctions.



Partie arrière

On trouve au dos de la centrale :

- la borne de raccordement ;
- le sélecteur ON/OFF qui permet de mettre la centrale en état de maintenance ;
- les logements des configurateurs pour les temporisations « ALARME » et « ZONE 1 », pour le réglage de la durée de l'alarme et du retard de la dernière sortie/ première entrée.

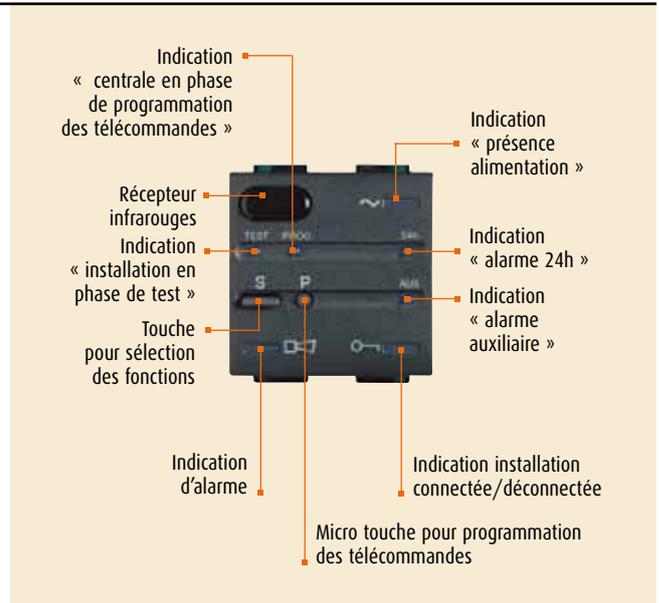


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dispositifs de contrôle

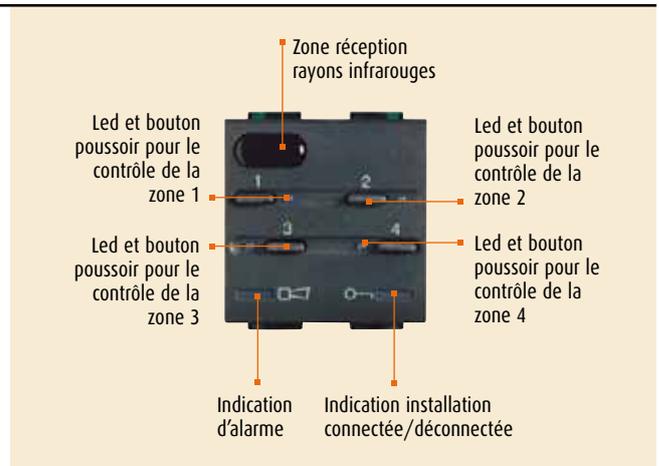
CENTRALE MONO ZONE ART. L/N/NT4600/1 - A/AM5780/1

La centrale mono zone, contenue seulement dans 2 modules, renferme toutes les fonctions de contrôle du système, excepté la sectorisation des zones. Elle permet en effet de commander et de contrôler une seule zone dans laquelle il sera possible d'effectuer les mêmes fonctions que celles décrites pour les sections de mise en marche et de contrôle du système de la « centrale à 4 zones ». En la couplant avec le dispositif de sectorisation, on étend l'installation à 4 zones pouvant être sectorisées.



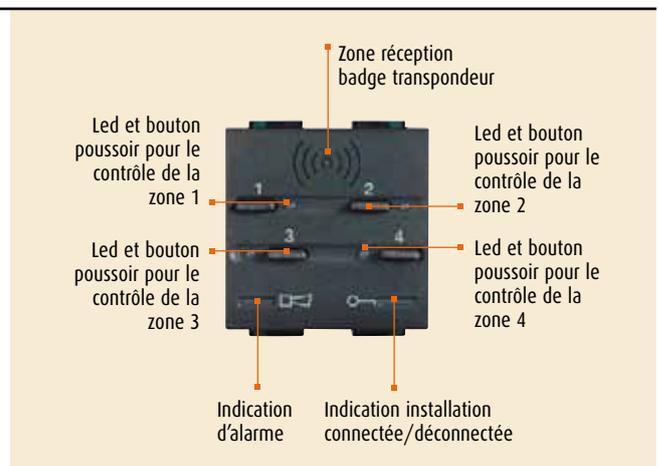
DISPOSITIF DE SECTORISATION 1-4 ART. HS/HC/L/N/NT4603/4 - A/AM5783/4

Le dispositif de sectorisation a pour fonction de connecter et de déconnecter l'installation au moyen de la télécommande et d'activer et de désactiver les 4 zones. Il permet de reporter les fonctions de la centrale en plusieurs points de l'installation dans les cas où les surfaces habitables sont importantes. Elle présente les mêmes fonctions que celles décrites pour la section concernant la sectorisation de la « centrale à 4 zones ». En couplant le dispositif avec la « centrale mono zone », on étend l'installation de 1 à 4 zones.



DISPOSITIF DE SECTORISATION ZONES 1-4 ART. L/N/NT4607/4

Ce dispositif a les mêmes fonctions que celle du dispositif de sectorisation art. L/N/NT4603/4 mais il est activé lorsque l'on place le badge transpondeur art. 3530, art. 3530S et art. 3540 immédiatement à proximité 3530S et art.

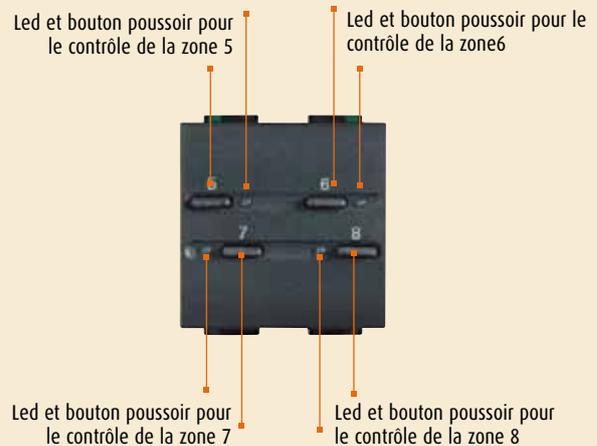


EXTENSION DES ZONES 5-8 ART. HS/HC/L/N/NT4603/8 - A/AM5783/8

L'extension de zone a pour fonction d'activer ou de désactiver quatre zones supplémentaires qui permettent d'étendre l'installation anti-intrusion jusqu'à 8 zones.

Il est en fait possible de la coupler avec la centrale 4 zones pour réaliser une couverture totale de l'installation composée de 8 zones pouvant être sectorisées. Il peut également être installé dans des installations possédant une centrale mono zone et un dispositif de sectorisation pour obtenir 8 zones.

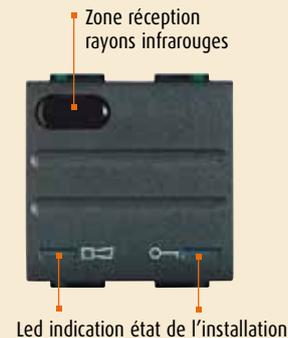
Il possède les mêmes fonctions que celles décrites dans la section concernant la sectorisation de la « centrale à 4 zones ».



CONTACTEUR ART. HS/HC/L/N/NT4604 - A/AM5784

Le contacteur a pour fonction de connecter et de déconnecter l'installation au moyen de la télécommande et présente les mêmes fonctions que la section mise en marche de la « centrale à 4 zones ».

Il peut désactiver les indications lumineuses fournies par les led sur la partie avant et la signalisation sonore émise à chaque changement d'état du système. Il peut exercer la fonction de sectorisation fixe de zones pré-réglées en phase de configuration. En le configurant de façon appropriée, le contacteur devient un dispositif auxiliaire qui effectue des actions propres aux systèmes de contrôle d'accès (électroserrures).



TELECOMMANDE ART. 4050

Toutes les opérations de mise en marche et d'arrêt de l'installation ou la confirmation des opérations effectuées sur la centrale se font au moyen d'une télécommande à rayons infrarouges facile à utiliser. Cette télécommande est codifiable de façon automatique au moyen de la centrale et dispose de 4.000.000 combinaisons. La procédure de programmation particulière ne permet pas de connaître le code garantissant ainsi une sécurité maximale. L'utilisateur peut de toute façon modifier ce code par une opération simple. La télécommande est alimentée par deux batteries au lithium CR1616 pour une autonomie de 50.000 manœuvres. Chaque installation peut reconnaître un nombre maximum de 30 télécommandes. Ces dernières peuvent être programmées pour activer plusieurs installations, en permettant par exemple, de gérer l'installation de la maison et du bureau avec une seule télécommande.



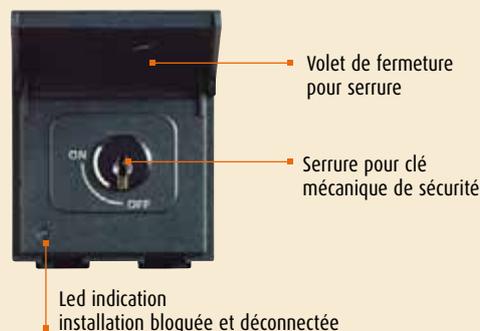
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dispositifs de contrôle

COUPE-CIRCUIT À CLÉ ART. HS/HC/L/N/NT4605 - A/AM5785

Ce module permet de désactiver et de bloquer dans cet état l'installation anti-intrusion. Il peut être utilisé en cas d'urgence si on a égaré les télécommandes.

La clé mécanique est une clé de sécurité ayant 10.000 combinaisons et elle peut être extraite de la serrure en position ON et en position OFF. Aucune configuration n'est demandée pour ce dispositif.

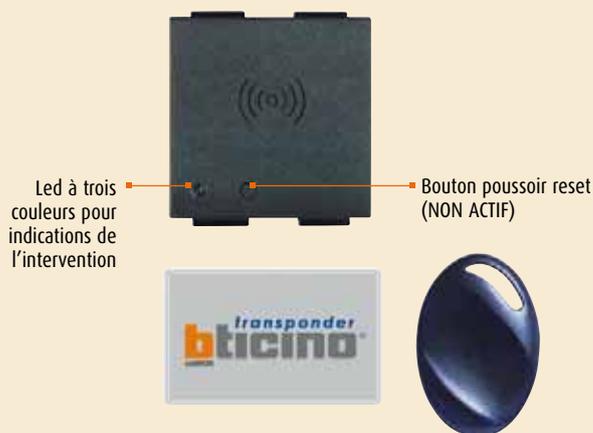


LECTEUR DE TRANSPONDEUR ART. HS/HC/L/N/NT 4607

Transpondeur art. 3530 - 3530S - 3540

Le lecteur-transpondeur est un dispositif qui est activé lorsque l'on fait passer à proximité (1-2 cm), le badge appelé justement Transpondeur. Le signal généré par l'approche du badge sera ensuite transféré sur le bus (câble BUS art. L4669S). Le lecteur transpondeur s'insère dans le système anti-intrusion filaire Bticino et fonctionne comme un contacteur traditionnel ; il se connectera donc au câble BUS comme tout autre dispositif anti-intrusion.

Le transpondeur, contrairement à la télécommande art. 4050, ne nécessite pas de pile pour l'alimentation. Par rapport à une télécommande traditionnelle, le système « lecteur transpondeur/transpondeur » est la garantie d'une plus grande sécurité car il est doté d'un cryptage des codes. De plus, la possibilité de mémoriser jusqu'à 30 badges garantit une plus grande flexibilité dans la gestion de l'installation surtout dans les environnements (entreprises, bureaux, établissements) où le nombre de personnes habilitées est importants et variable.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

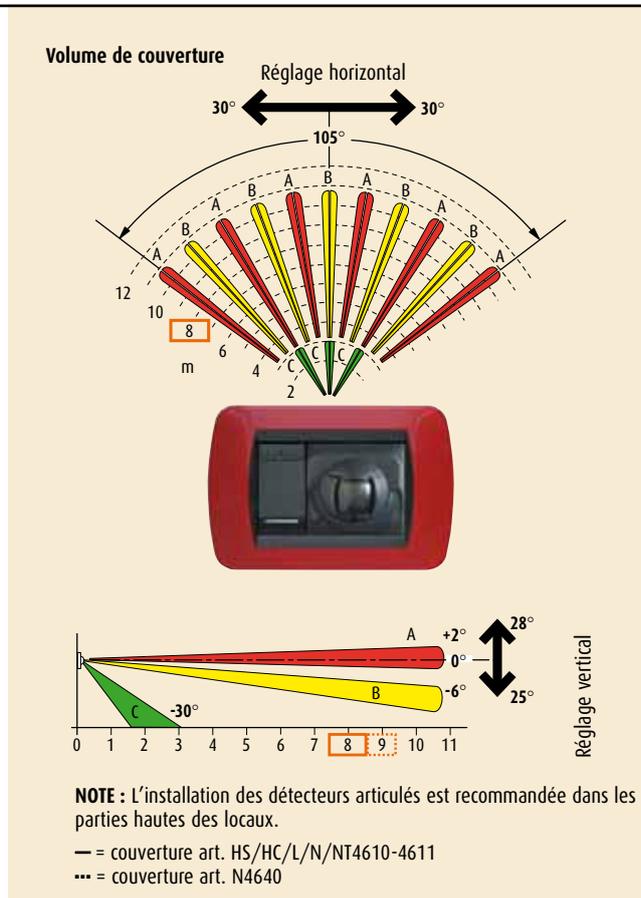
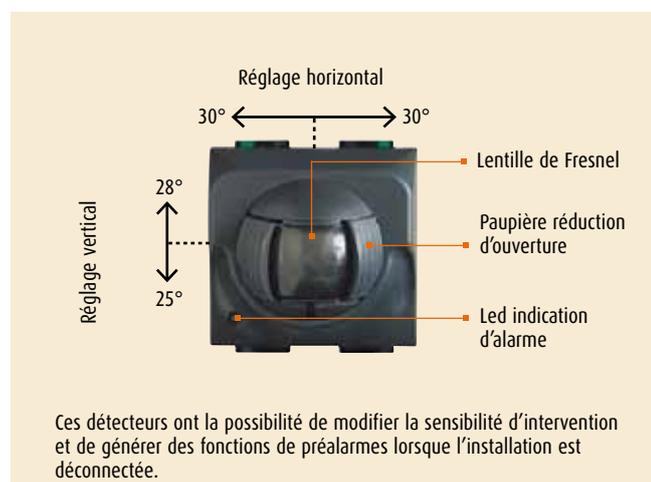
Détecteurs

DÉTECTEURS IR PASSIFS ART. HS/HC/L/N/NT4610-4611 - N4640

Le détecteur à rayons infrarouges passifs est de type volumétrique sensible au mouvement des corps chauds. Le volume de la zone protégée est subdivisé en 14 faisceaux répartis sur trois étages. Le détecteur prévoit deux modes de fonctionnement : Instantané ou avec comptage des impulsions pour réduire les possibilités de fausses alarmes.

Il est disponible dans une version avec lentille fixe pour des installations à hauteur d'interrupteur, avec une lentille articulée pour des installations dans les parties hautes des locaux ou bien de type « mini » pour des installations murales dans des installations non prééquipées ou déjà prééquipées pour des détecteurs traditionnels.

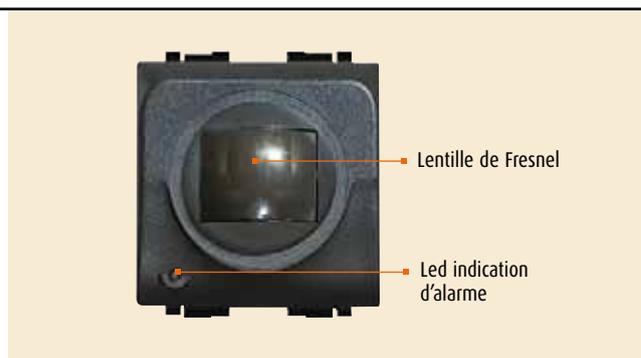
Le détecteur de type « mini » permet de procéder au réglage de la sensibilité d'intervention. Pour plus de détails voir le chapitre « Configuration ».



DÉTECTEUR DOUBLE TECHNOLOGIE ART. HS/HC/L/N/NT4613

Le Détecteur à double technologie est constitué de deux capteurs : Un à infrarouges (IR) et un à micro-onde (MW). L'IR détecte la présence de corps chauds, L'MW détecte les corps en mouvement. La combinaison de ces deux technologies garantit une immunité plus importante contre les fausses alarmes ; le dispositif est en fait programmé pour déclencher l'alarme uniquement si les deux technologies de détection sont activées, garantissant ainsi un niveau de sécurité élevé. Le volume de couverture est le même que celui des détecteurs IR fixes et orientables. Les détecteurs ne fonctionnant pas si leur rayon d'action se superpose à celui d'autres détecteurs à double technologie, il est recommandé de ne pas installer plusieurs détecteurs dans le même local.

NOTE : Ne pas monter dans des endroits où des pièces métalliques en mouvement sont présentes (exemple convecteurs thermiques ou pales de ventilateur).



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Détecteurs

BARRIÈRES IR POUR FENÊTRES ET PORTES ART. 3518 - 3518/50 - 3518/150 - 3519

Barrières à infrarouges actifs pour la protection des fenêtres (art. 3518, art. 3518/50 et art. 3518/150) et portes (art. 3519). Le dispositif est constitué de 2 colonnes, une avec la fonction ÉMETTEUR (TX) et l'autre avec la fonction RÉCEPTEUR (RX). Les deux sont dotées de microprocesseurs pour la synchronisation des faisceaux à rayons IR et la gestion intelligente de l'alarme (détection d'intrusions effectives, en évitant par exemple les fausses alarmes dues aux insectes). La protection fonctionne même avec les fenêtres ouvertes. Le tableau suivant indique les délais d'intervention de l'alarme en fonction du nombre de rayons interrompus.

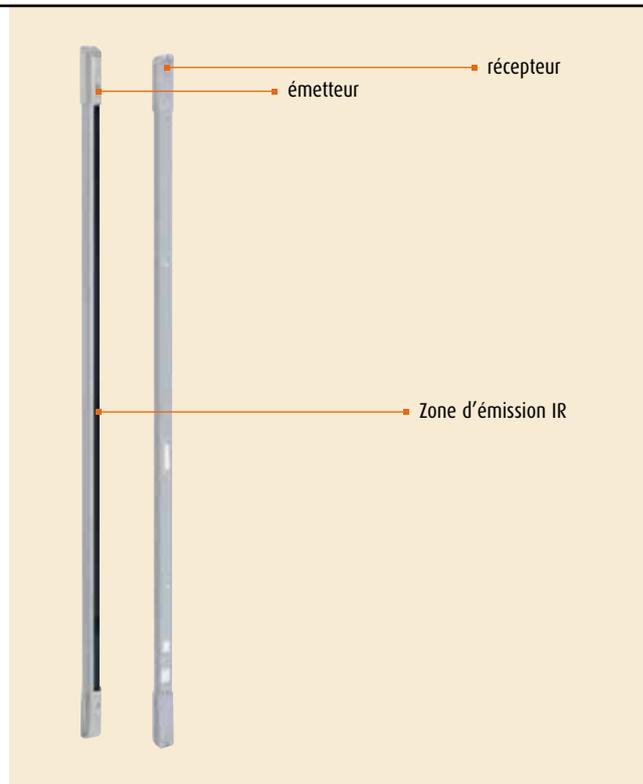
Rayons interrompus	Alarme après
1 seule	1 sec
2 non contiguës	1 sec
2 contiguës	0,1 sec
toutes	0,1 sec

Anti-insectes

Pour les installations dont la distance entre RX et TX est supérieure à 1 m, l'obscurcissement d'un seul rayon, s'il se produit directement sur un des barrières (par exemple à cause de la présence d'un insecte), ne provoque pas d'alarme. En revanche l'alarme est immédiate si d'autres rayons sont interrompus.

Portée et raccordement

Les barrières ont une portée maximum qui est de 12 m à l'intérieur et de 6 m à l'extérieur. Elles sont connectées au reste du système anti-intrusion au moyen de l'interface L/N/NT4612/12 si l'absorption le permet (une interface pour chaque couple de barrières). Dans le cas où l'absorption excède la capacité autorisée, il est possible de les raccorder en utilisant l'interface contacts L/N/NT4612 ou A/AM5792, et un bloc d'alimentation supplémentaire E47ADCN à ne pas raccorder au BUS. De cette façon il est possible d'installer jusqu'à sept barrières maximum 3518 ou six barrières 3519.



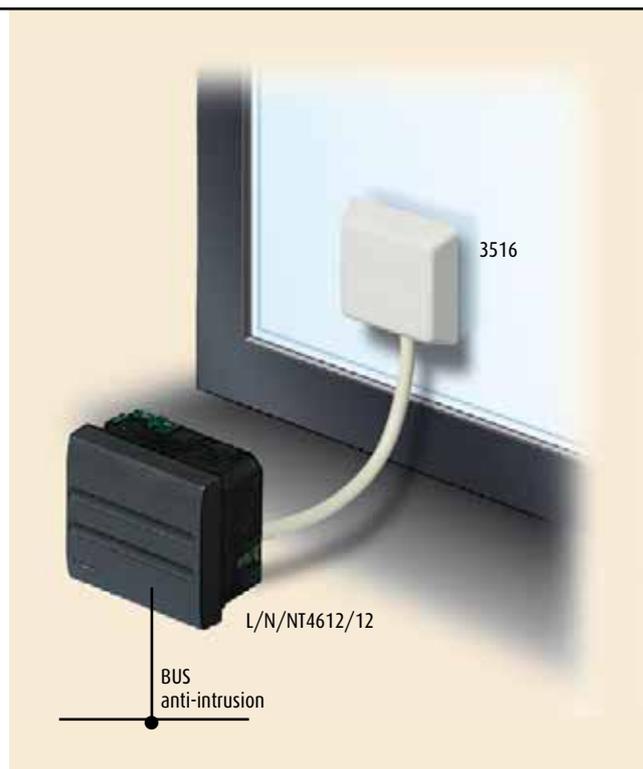
DÉTECTEUR BRIS DE VITRES ART. 3516

Ce détecteur de bris de vitres doit être placé sur la baie vitrée à protéger au moyen d'un adhésif double face fourni. Le bris ou bien un choc important contre la vitre provoque l'émission d'un bruit ayant une fréquence caractéristique qui est captée par le détecteur de type piézoélectrique. Un circuit électronique spécifique génère un signal d'alarme qui est interprété par l'interface contacts (n'importe lequel) auquel le détecteur doit être connecté.

Pour un bon fonctionnement ne pas raccorder plus de 3 détecteurs en série aux bornes de l'interface.

Caractéristiques

Résistance ::	
habituelle (normalement fermée)	14 Ω (max. 24 Ω)
en alarme (ouverte)	min. 1 MΩ
Ouverture en alarme	1 ± 10 sec.
Tension max. du circuit	15Vcc
Courant max. du circuit	15 mA
Suppression des éclairs	400 W pour 1 msec.
Température de fonctionnement	de -18° à 50° C
Sensibilité	Réglée en usine
Méthode de fixation	Ruban acrylique à haute adhérence
Dimensions (L x H x P)	3,2 x 3,2 x 0,74 cm



DETECTEURS ELECTROMAGNETIQUES ART. 3510/M/PB - 3511 - 3512 - 3513

Il faut avoir à l'esprit que les détecteurs décrits s'installent généralement dans la partie haute des huisseries, dans la position opposée aux gonds, de façon à ce que, les petites ouvertures provoquées par les forçements,

entraînent déjà un éloignement suffisant des deux composants (aimant et contact reed) pour déclencher une alarme. Les trois types de détecteur électromagnétique qui composent l'offre Bticino sont à contact de type NC et ligne de protection.

Détecteur pour installations encastrables art. 3510 et art. 3510M

Ces détecteurs en forme de cylindre sont spécialement conçus pour le montage encastré, comme cela est indiqué sur la figure, dans les huisseries à basse section. Le détecteur art. 3510 est indiqué pour les menuiseries en bois ; le détecteur art. 3510M est en laiton à haute résistance mécanique pour un montage sur tous les types de bâtis en matériaux (bois, PVC, aluminium) non ferromagnétique.

Détecteur pour installations encastrables art. 3510PB

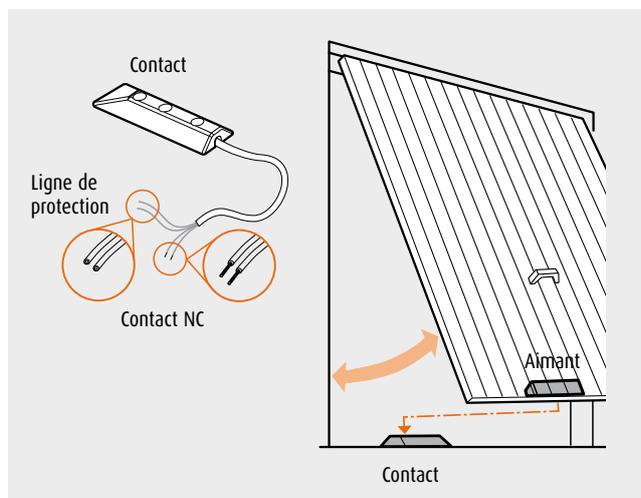
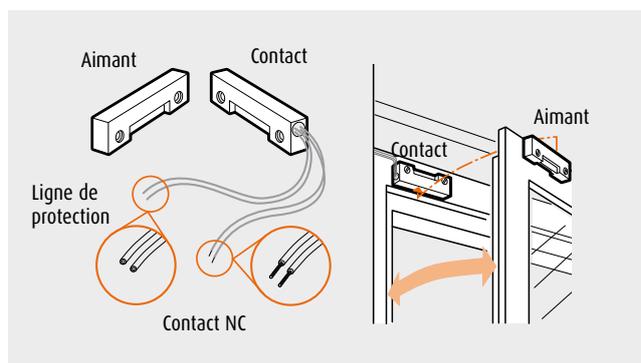
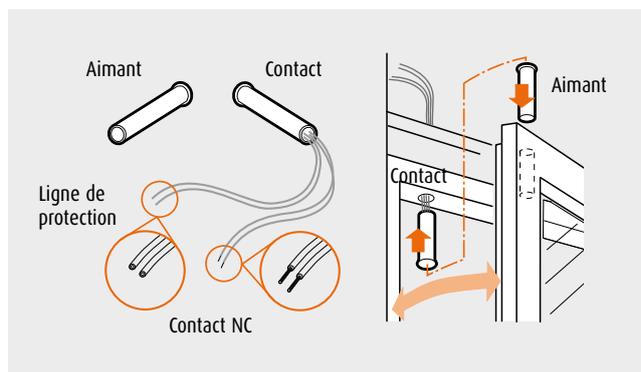
Ces détecteurs en forme de cylindre, d'un diamètre important (20 mm) et dotés d'un aimant plus puissant, sont spécialement conçus pour le montage encastré sur des portes blindées, portes et portails de n'importe quel matériau.

Détecteur pour installation visible art. 3511

Si une installation encastrée n'est pas possible, on peut utiliser un autre détecteur, de dimensions inférieures et de couleur blanche, qui s'installe visiblement. Il peut être utilisé, non seulement sur des surfaces en bois ou en plastique, mais également sur des menuiseries métalliques dans la mesure où elles ne sont pas en ferreuses, comme par exemple l'aluminium. Il s'agit d'un détecteur magnétique avec contact de type NC et ligne de protection.

Détecteurs pour portes en matériau ferreux art. 3512 e art. 3513

Réalisés en métal et destinés à être installés sur des dormants en matériau ferreux. Le détecteur art. 3512 se prête à la protection des portes coulissantes ou basculantes de garage ; il peut être fixé au sol grâce à la structure en aluminium moulé sous pression résistant au passage des véhicules. Les câbles de raccordement sont protégés par une gaine en acier. Le détecteur art. 3513 trouve une utilisation dans des portes en tôle comme celles des sous-sols, des entrepôts et les menuiseries en matériau ferreux.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

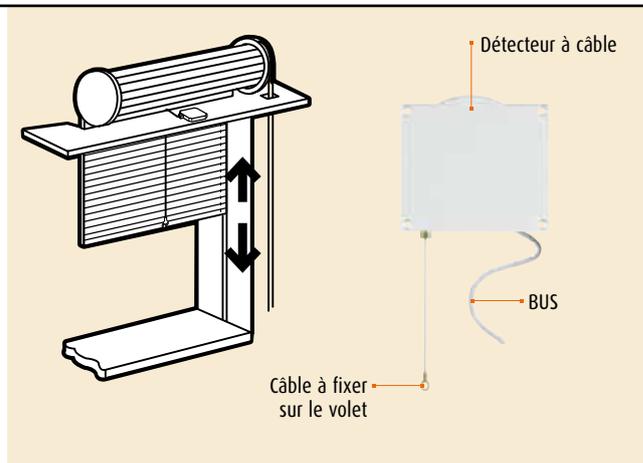
Détecteurs

DÉTECTEUR À CÂBLE POUR VOILETS ART. 3514

Ce dispositif permet de protéger les volets ou volets roulants similaires et est constitué d'un détecteur avec câble de type à pignon à positionner dans le caisson.

L'extrémité du câble extensible jusqu'à 3,1 mètres doit être fixée à la base du volet. Le dispositif est caractérisé par un cycle « déviation de mouvement/ temps » étudié pour éviter les alarmes intempestives dues à des mouvements accidentels du volet à la suite de vibrations, glissement lent ; coups de vent. Ce détecteur est recommandé pour la protection périphérique car il offre l'avantage de déclencher l'alarme quand le voleur tente de soulever le volet et donc avant qu'il ne pénètre dans l'habitation.

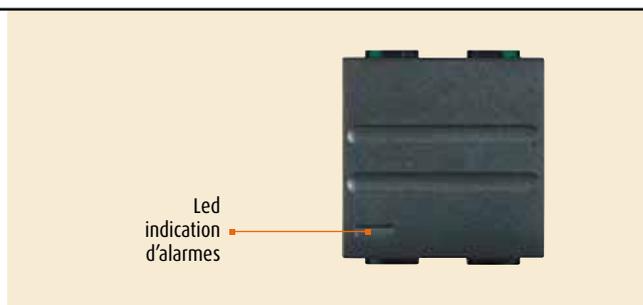
Pour l'utilisation du détecteur utiliser l'interface contacts art. L/N/NT4612/12 ou bien art. F482 prévue pour gérer les impulsions générées par le détecteur en cas d'effraction sur le volet.



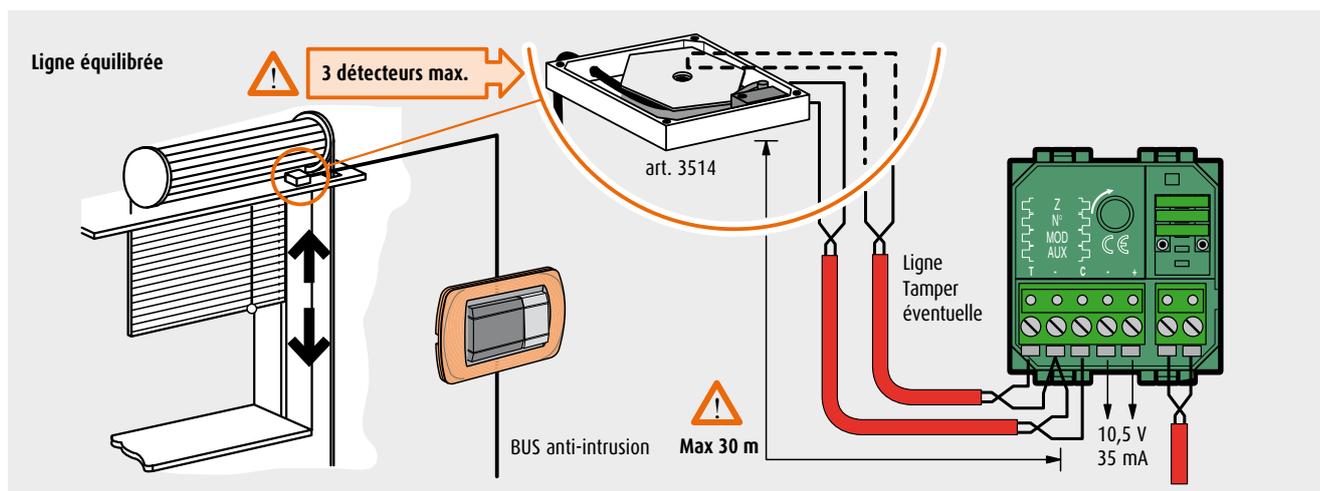
INTERFACE CONTACTS 12V ART. HS/HC/L/N/NT4612/12

L'interface contacts avec sortie 12V permet de raccorder au système des détecteurs à fil mécaniques pour volets art. 3514, ou similaires, ou bien des contacts normalement fermés ou ouverts. Le choix de raccorder des détecteurs à fil ou des détecteurs à contact est défini par la configuration attribuée à l'interface. Lors de la configuration, il est également possible d'attribuer à l'interface raccordée au détecteur pour volets un temps de retard entrée/sortie tel que celui attribué à la zone 1.

Le raccordement entre le module et les dispositifs externes doit être effectué au moyen d'une paire de câble téléphonique mais sa longueur doit être prise en compte dans le dimensionnement de l'installation.



Ne pas utiliser des câbles blindés

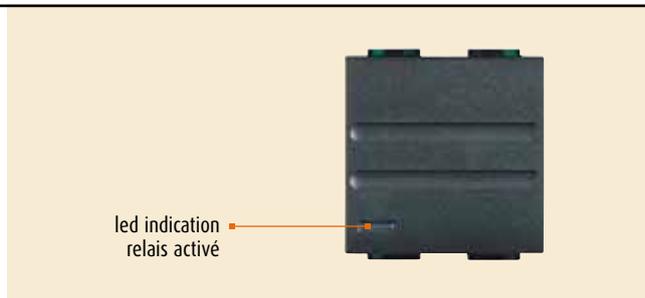


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Interfaces

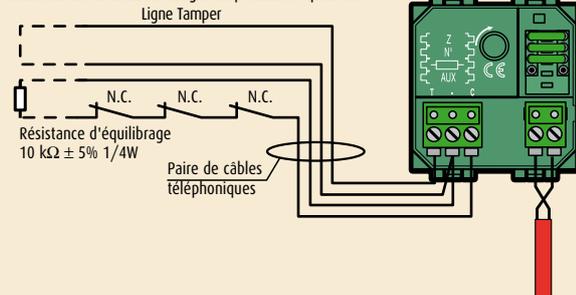
INTERFACE CONTACTS ART. HS/HC/L/N/NT4612 - A/AM5792

L'interface contacts permet de raccorder au système anti-intrusion des contacts normalement fermés pour les protections périphériques ou des détecteurs spécifiques. Les contacts peuvent être les aimants habituellement utilisés pour la protection des portes et fenêtres ou le relais d'alarme de détecteurs plus complexes comme les barrières à micro-onde, à infrarouge, etc. Le raccordement entre le module et les dispositifs externes doit être effectué au moyen d'une paire de câbles téléphoniques. La longueur de ce raccordement ne doit pas être prise en compte dans le dimensionnement de l'installation. Pour protéger la ligne de contacts, il est possible d'utiliser une ligne non équilibrée ou bien une ligne équilibrée par une résistance (voir schéma) qui garantit une protection absolue contre les tentatives de vandalisme sur la ligne.



Raccordement des détecteurs à fil

Raccordement contacts NC et ligne de protection équilibrée



N.B. : Il est recommandé d'installer la résistance d'équilibrage de $10\text{ k}\Omega \pm 5\%$ 1/4W au-dessus du dernier contact de la ligne.

INTERFACE CONTACTS ART. 3480 ET ART. F482

Ces interfaces permettent le raccordement de deux lignes de contacts indépendantes, équilibrées avec résistance, qui peuvent être différées à l'intervention et d'une ligne Tamper de protection. Réalisée dans la version modulaire avec encombrement de 2 modules DIN et dans la version en boîtier réduit Basic, ces dispositifs peuvent être utilisés en alternative aux interfaces art. L/N/NT4612 et art. A/AM5792 dans le cas où l'on désire centraliser toutes les interfaces dans un tableau ou dans des boîtes de dérivation. Les indicateurs lumineux à LED présents dans les dispositifs signalent le bon fonctionnement de l'interface pendant la phase de test de l'installation et l'intervention de l'anti-intrusion lorsque l'installation est activée. Pour une installation sûre de l'interface art. F482 il est recommandé d'utiliser les centrales DIN protégées à l'ouverture par un contact tamper à raccorder aux bornes correspondantes de l'interface. Pour le raccordement des contacts magnétiques aux bornes correspondantes, respecter les prescriptions prévues pour les interfaces art. L/N/NT4612 et art. A/AM5792.

Interface art. F482 types de contacts gérés

MOD	Mode de fonctionnement	Impulsions
0	NC	-
1	NC - équilibrage	-
2	NC - retardé*	-
3	NC - équilibré - retardé	-
8	détecteur à câble - retardé*	12 (environ 20cm)
9	détecteur à câble - retardé*	25 (environ 45cm)

Interface art. 3480 : types de contacts gérés

MOD	Mode de fonctionnement
0	NC
1	NC - équilibré
2	NC - retardé*
3	NC - équilibré - retardé
8	NA

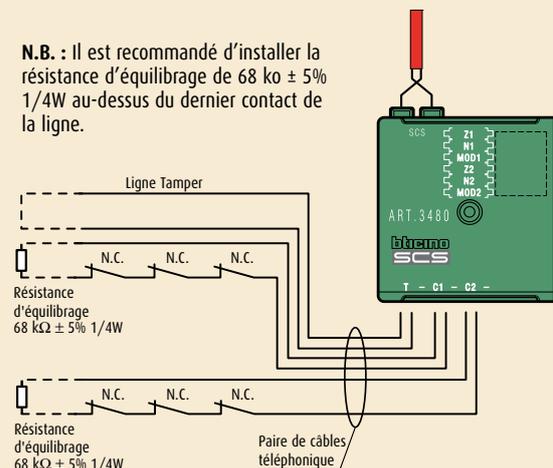


art. 3480



art. F482

N.B. : Il est recommandé d'installer la résistance d'équilibrage de $68\text{ k}\Omega \pm 5\%$ 1/4W au-dessus du dernier contact de la ligne.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dispositifs auxiliaires pour les alarmes techniques

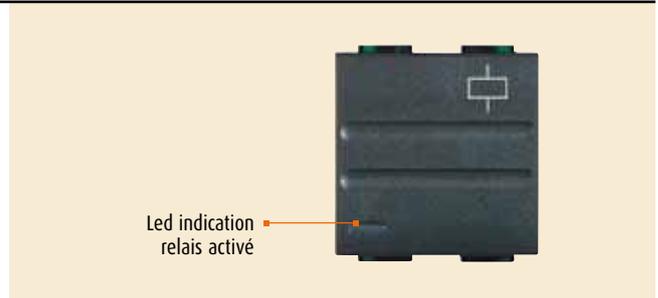
ACTIONNEUR À RELAIS ART. HS/HC/L/N/NT4614 - A/AM5794

Ce module permet de répéter, au moyen des contacts d'un relais libres de toute tension, différents types d'alarme en fonction de sa configuration. Il peut être activé par : les alarmes intrusion, les signaux de batterie déchargée, l'installation connectée/déconnectée et par des alarmes sur des canaux auxiliaires (AUX) provenant des détecteurs IR (L/N/NT4610, 4611 ou N4640), les interfaces contacts (L/N/NT4612) les interfaces canaux auxiliaires (L/N/NT4615 et A5795) ou récepteur radio (L/N/NT4620). Il est utilisé habituellement pour commander les combinateurs téléphoniques, signalisations optiques, etc.

Le relais interne est en sécurité positive, par conséquent, en cas de sabotage du dispositif, il commute les contacts.

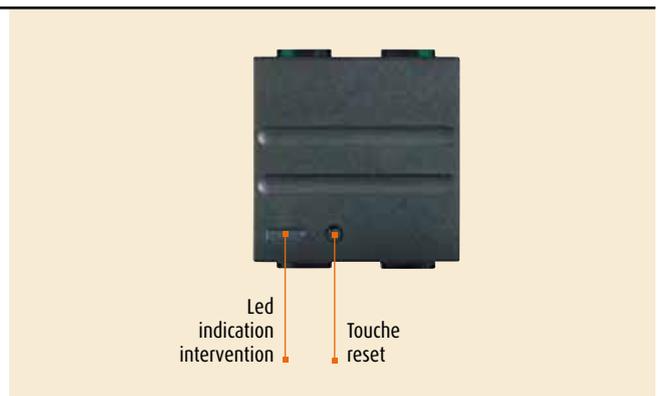
En modifiant la configuration, il est possible de changer le mode de sécurité du relais interne.

Portée des contacts : 24 V 1A cosφ 1
24 V 0,4A cosφ 0,4

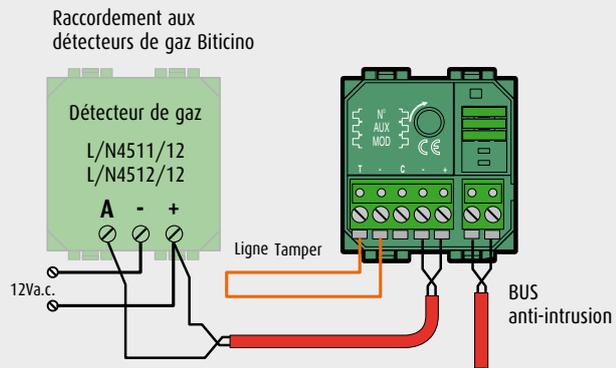
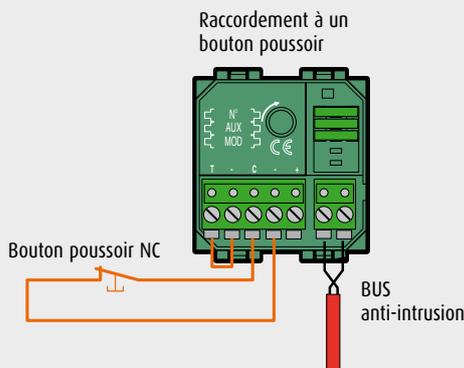


INTERFACE CANAL AUXILIAIRE ART. HS/HC/L/N/NT4615 - A/AM5795

Il est souvent nécessaire de différencier les alarmes ; Il faut donc parfois qu'une détection spécifique génère une action différente (par exemple l'activation du communicateur téléphonique 4075N) au lieu d'activer l'alarme (sirène). On obtient ce type de réalisation en exploitant une ligne de communication spécifique entre les appareils du système anti-intrusion, définie comme canal auxiliaire. L'interface canal auxiliaire a pour tâche de recevoir les signaux provenant de l'extérieur (généralement de type analogique comme fermeture/ouverture d'un contact) et de les convertir en informations numériques pour le BUS. Pour chaque installation, il y a jusqu'à 9 canaux auxiliaires disponibles lesquels sont attribués au moyen de la configuration du ou des dispositifs.



Exemple d'utilisation



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Interface filaire-radio

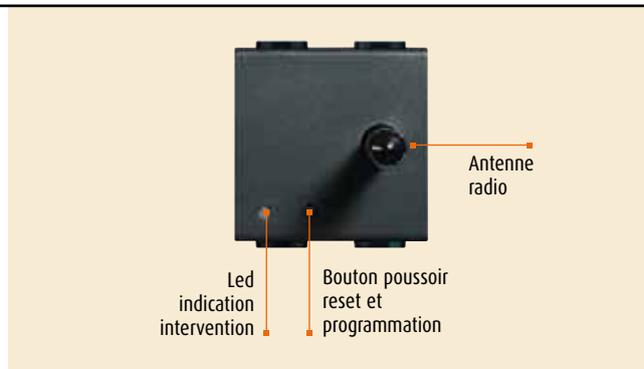
RÉCEPTEUR RADIO (ART. HS/HC/L/N/NT4620)

Le récepteur radio, inséré dans le système anti-intrusion LIVING INTERNATIONAL, LIGHT et LIGHT TECH, permet d'utiliser des dispositifs qui transmettent des signaux à onde radio (détecteurs volumétriques, détecteurs périphériques, détecteurs d'alarme technique, télécommande du système radio, clavier codé, télécommande radio pour téléassistance) à l'intérieur de l'installation anti-intrusion, en transférant le signal radio sur câble SCS (art. L4669S).

Le récepteur radio se connectera donc au câble SCS comme tout autre dispositif anti-intrusion et il devra être configuré en fonction de son couplage avec des détecteurs radio ou télécommande.

Le raccordement entre récepteur et détecteurs radio ou télécommande ne nécessite pas de conducteurs car chaque dispositif est alimenté par des piles et la transmission des informations se fait par radio.

NOTE : Pour de plus amples informations, consulter le manuel fourni avec le produit.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Détecteurs radio

PROTECTIONS VOLUMÉTRIQUES ART. C110 - C111

Les détecteurs à rayons infrarouges sont sensibles au mouvement des corps chauds et ils sont donc adaptés pour protéger les environnements intérieurs. Il est possible de régler la sensibilité d'intervention et ils peuvent être couplés avec deux zones différentes activables séparément. On peut les installer sur le mur ou en angle et, pour les installations particulières, ils peuvent être dotés d'une patte de fixation orientable.

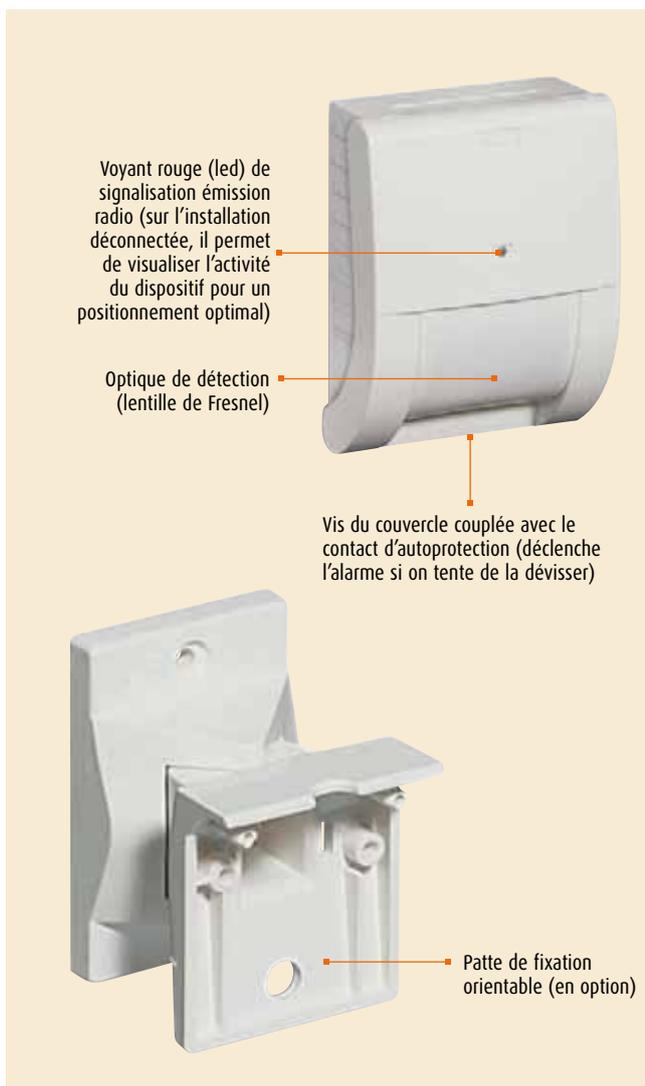
Il existe deux versions :

- avec une couverture à 90° et une portée de 13 mètres pour une protection totale des pièces sans angles morts. Le volume de protection est subdivisé en 17 faisceaux répartis sur 4 niveaux.
- avec une couverture de 7,5° et une portée de 23 mètres pour la protection des pièces étroites et longues (couloirs). Le volume de protection est subdivisé en 3 faisceaux répartis sur 3 niveaux.

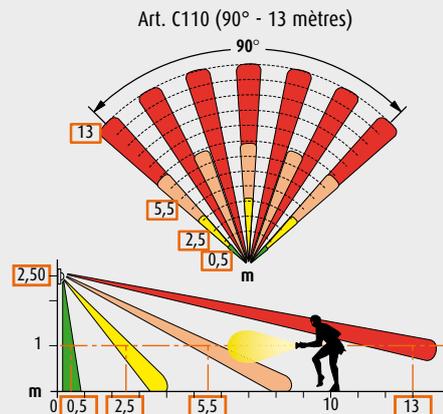
Alimentés par 1 pile 9V alcaline type 6LR61 (non fournies), ils sont autoprotégés contre l'ouverture avec une portée radio sur terrain libre de 150 mètres.



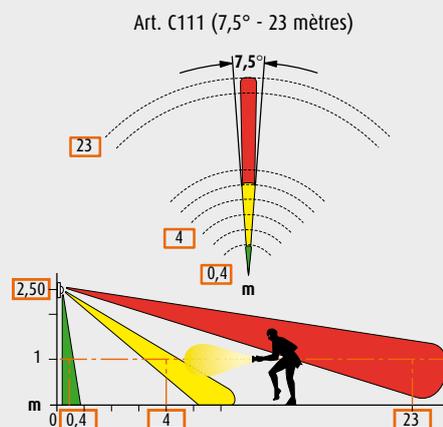
Installation en angle des détecteurs IR



Volume de couverture



Détecteur pour salle/chambre ou locaux similaires (angle de couverture 90°)



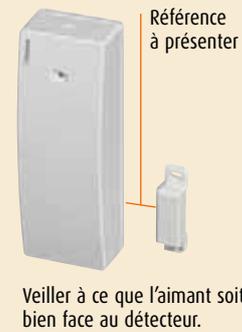
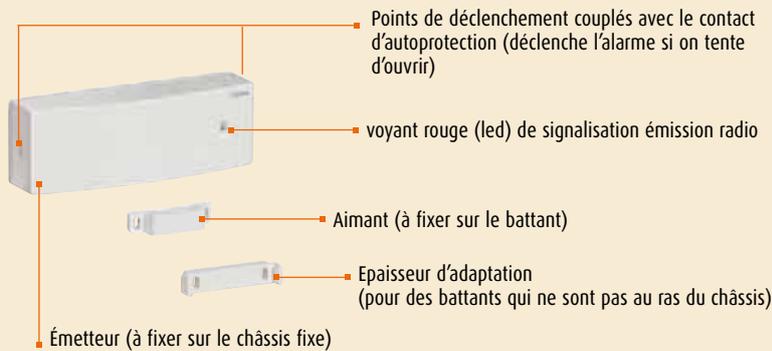
Détecteur pour couloir (angle de couverture 7,5°)

PROTECTIONS PERIPHERIQUES ART. C115 - C115M

Il est possible d'activer le système d'alarme même lorsque des personnes ou des animaux sont présents dans l'habitation en utilisant les protections périphériques. Constituées de détecteurs d'ouverture magnétiques, ils permettent de contrôler les portes et les fenêtres en les appliquant directement sur les châssis des ouvertures à surveiller. Lorsque plusieurs accès sont près les uns des autres, un seul détecteur périphérique permet de les protéger simultanément en leur raccordant plusieurs contacts magnétiques de type traditionnel. Autoprotégés contre les tentatives d'ouverture et de sabotage, ils sont alimentés par 2 piles alcalines LR03 style (non fournies) et ont une portée radio sur terrain libre de 150 mètres. Le détecteur de couleur marron permet d'être installé sur des dormants de couleur foncée ou en bois pour se fondre agréablement dans le décor.

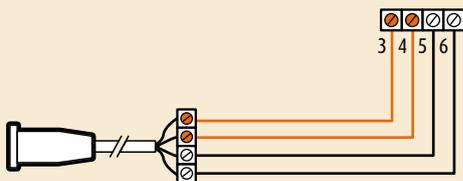


Installation sur fenêtre des détecteurs magnétiques d'ouverture



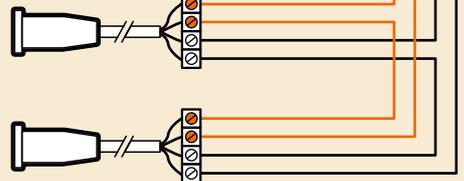
Raccordement des détecteurs avec capteurs magnétiques traditionnels

Schéma pour un détecteur magnétique



Émetteur art. C115 - C115M

Schéma pour deux détecteurs magnétiques



Émetteur art. C115 - C115M

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les alarmes

SIRÈNE

Sirène extérieure

Ces sirènes ont été conçues pour pouvoir être facilement installées, éviter les sabotages et résister aux agents atmosphériques. Le signal modulé d'alarme émis correspond à 105dB (A) à 3 mètres. Les sirènes sont protégées contre l'arrachage/ouverture au moyen de la vis tamper ; Il faudra veiller au bon positionnement de cette dernière dans l'installation.

Sirène extérieure art. 4072L

En cas d'absence d'alimentation principale du secteur, une autonomie minimum de 24 heures est garantie à tout le système (comme prescrit par la norme CEI 79-2) au moyen de la batterie installée à l'intérieur de la sirène. Cette solution a permis d'utiliser une seule batterie au lieu des deux présentes dans les installations traditionnelles, de réduire ainsi la maintenance, d'augmenter la fiabilité de l'installation et de miniaturiser la centrale tout en conservant intacte la sécurité.

Sirène extérieure art. 4072A

Cette sirène peut être installée en option sur le système et uniquement couplée avec le bloc d'alimentation art. E47ADCN. Sa présence est utile pour localiser le lieu de provenance de l'alarme mais n'est pas obligatoire car la batterie tampon du système sera raccordée au bloc d'alimentation. Le logement interne à la sirène sert à accueillir la batterie d'alimentation.



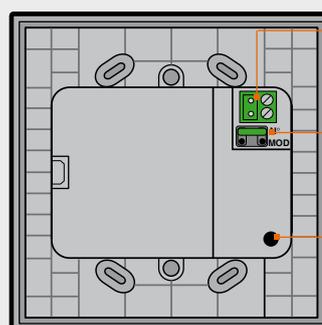
- Couvercle externe en matière plastique
- Avertisseur sonore
- Avertisseur optique



- Protection interne métallique
- Grille antimousse pour empêcher la pénétration à l'intérieur du boîtier

SIRÈNE D'INTERIEUR ART. HS/HC/N/NT/4070

Cette sirène autoalimentée par le biais de la batterie (art. 3507/6) permet d'ajouter jusqu'à 3 signalisations d'alarme à l'intérieur de la zone protégée. Elle peut être installée dans un boîtier encastrable art. 506E et configurée pour signaler les alarmes intrusions par le biais d'un son continu et/ou alarmes auxiliaires à travers un son modulé. Ce dispositif est autoprotégé contre l'ouverture et l'arrachage grâce au tamper d'autoréglage.



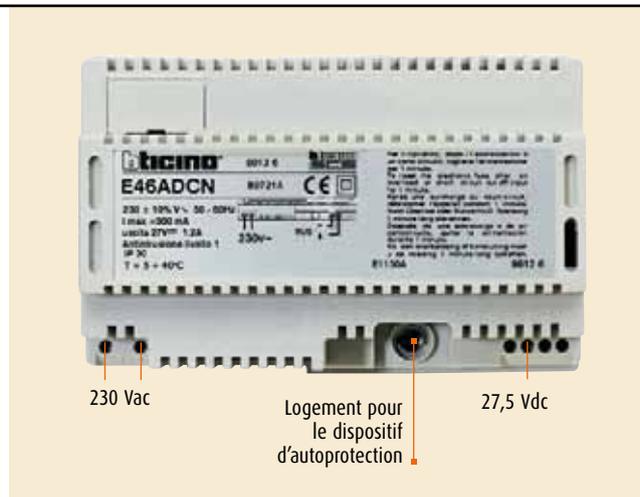
- Borne de raccordement
- Configureurs
- Tamper

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Blocs d'alimentation

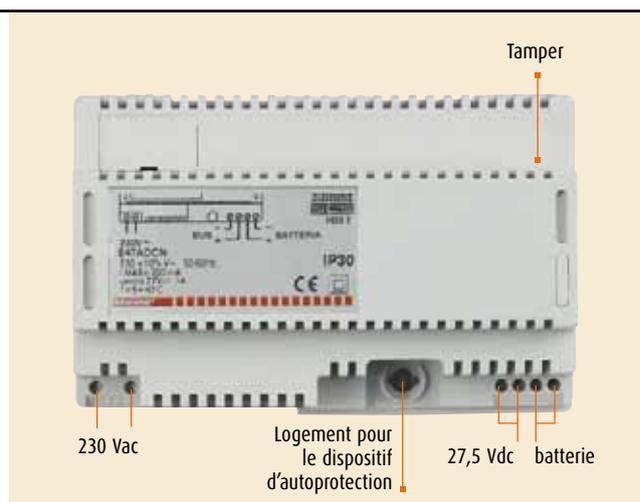
BLOC D'ALIMENTATION ART. E46ADCN

Le bloc d'alimentation est réalisé dans un boîtier pour guide DIN et occupe un espace équivalent à 8 modules de 17,5mm. Afin de garantir le fonctionnement du dispositif anti-vandalisme art. L4630 et faciliter les opérations de maintenance il est conseillé d'installer le bloc d'alimentation dans une centrale Art. E215/8DN ou E215P/8DN ou bien dans des centrales d'extérieur art. F117/8D. Le dispositif dissipe une puissance $P_d = 11$ W max.



BLOC D'ALIMENTATION ART. E47ADCN

Bloc d'alimentation à utiliser pour alimenter le système anti-intrusion couplé avec la sirène extérieure art. 4072A (en option), réalisé dans un boîtier modulaire pour guide DIN (8 modules). Il est conçu pour être installé dans les centrales murales art. F115/8A. Le bloc d'alimentation est réalisé pour être raccordé à 1 12V 7,2÷24Ah pour le fonctionnement en tampon du système. Il est recommandé d'utiliser le boîtier art. F115/8B pour garantir l'autoprotection. Le dispositif dissipe une puissance $P_d = 15$ W max.



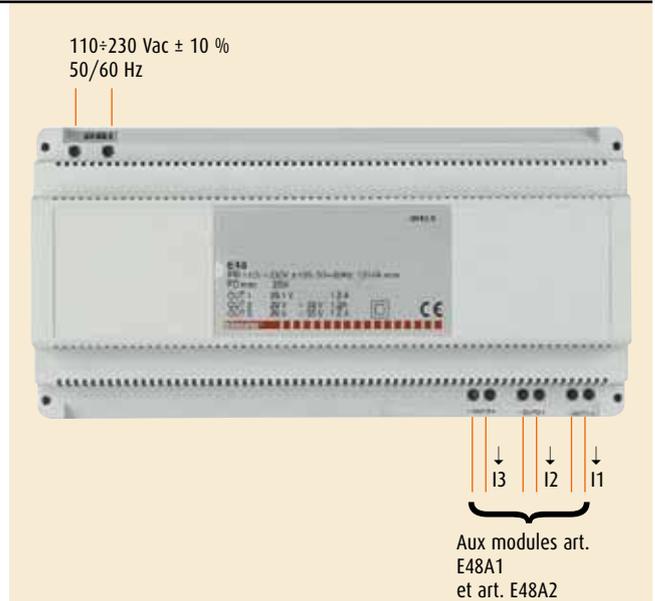
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Blocs d'alimentation et accessoires

BLOC D'ALIMENTATION A 3 SORTIES ART. E48

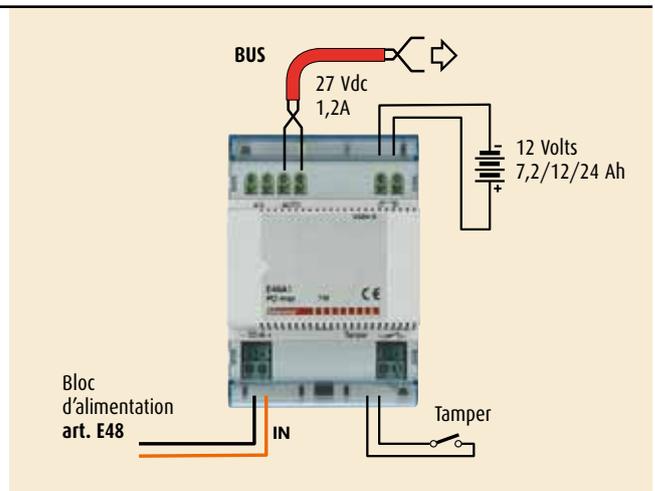
Unité de base à utiliser à la place des blocs d'alimentation art. E46ADCN, art. E47ADCN et art. 346000 dans les systèmes MY HOME avec plusieurs installations (anti-intrusion, automatisme, portier vidéo à 2 fils etc.). Le dispositif est doté de 3 bornes de sortie auxquels les modules accessoires doivent être raccordés E48A1 et art. E48A2 à choisir en fonction des typologies spécifiques de l'installation. Il est conçu dans un boîtier modulaire pour guide DIN (10 modules) et dispense une puissance $P_d=25W$, avec une absorption de 131VA.

 Les charges raccordées aux 3 sorties doivent être telles que $I1 > I2 > I3$.



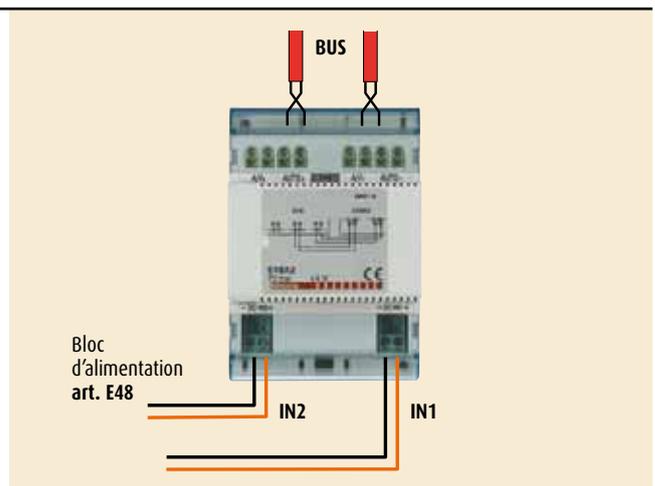
ACCESSOIRE ART. E48A1

Module accessoire à coupler avec l'unité de base art. E48, avec deux bornes pour l'alimentation à 27Vdc 1,2A des installations Anti-intrusion, Automatisation et Régulation thermique. Il est possible de raccorder au dispositif une batterie 12V 7,2/12/24 Ah pour le fonctionnement en tampon du système et un dispositif antivandalisme tamber (contact NC). Le module est conçu dans un boîtier pour guide DIN (4 modules) et dispense une puissance $P_d=7W$.

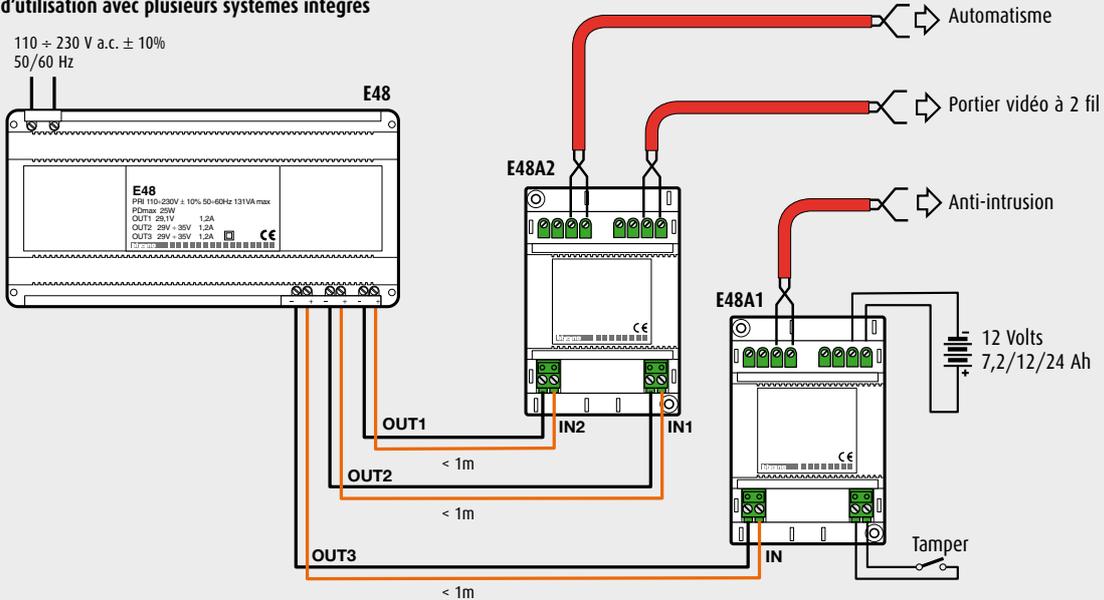


ACCESSOIRE ART. E48A2

Module accessoire à coupler avec l'unité de base art. E48, avec quatre bornes pour l'alimentation à 27Vdc 1,2A des installations Anti-intrusion, Automatisation, Régulation thermique et Portier vidéo à 2 fils. Le module est conçu dans un boîtier pour guide DIN (4 modules) et dispense une puissance $P_d=4,6W$.



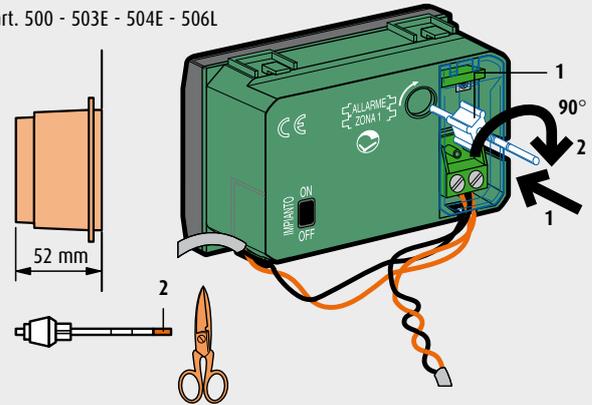
Exemple d'utilisation avec plusieurs systèmes intégrés



DISPOSITIF ANTIVANDALISME ART. L4630

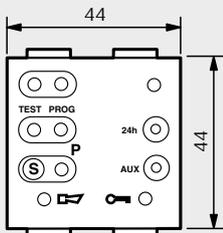
Le dispositif antivandalisme (tamper) permet de protéger les appareils anti-intrusion contre les tentatives d'arrachage du boîtier encastré en signalant une alarme 24h en temps utile. Sa forme en tige permet de loger facilement les conducteurs à l'intérieur du boîtier. Pour monter la tige tamper, enlever la protection en forme de bouchon au dos des appareils en la faisant pivoter à 90° (figure 1). Avec les boîtiers standards (profondeur 52 mm) scellés au ras de l'enduit/carrelage, couper le tamper le long de la première encoche repère (2) ; introduire ensuite la tige dans le logement prévu, la bloquer en la faisant pivoter à 90° et l'extraire totalement. Enfin, fixer les appareils dans les boîtiers encastrables.

art. 500 - 503E - 504E - 506L

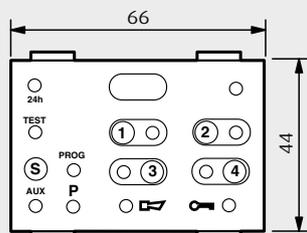


DONNÉES DIMENSIONNELLES

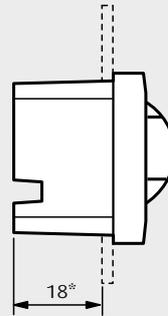
APPAREILS MODULAIRES



2 modules

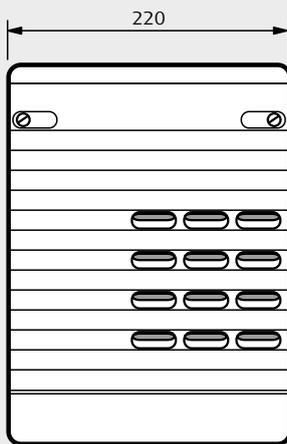


3 modules

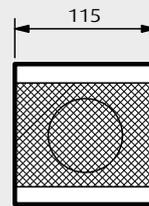
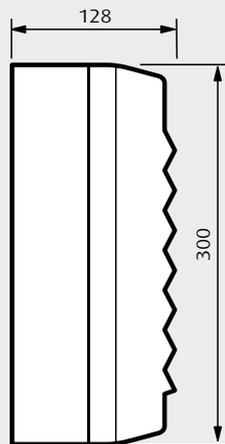


* Mesure obtenue à partir d'appareil monté sur support

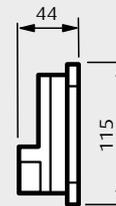
SIRÈNE



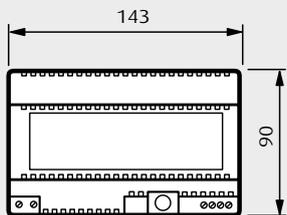
4072L - 4072A



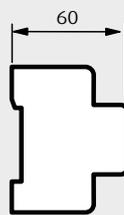
4070 - N4070



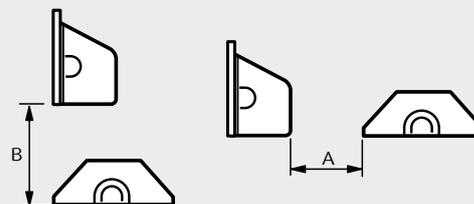
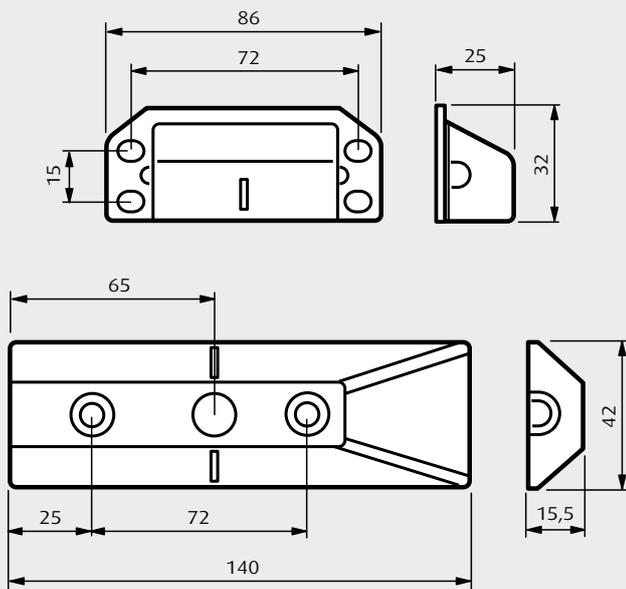
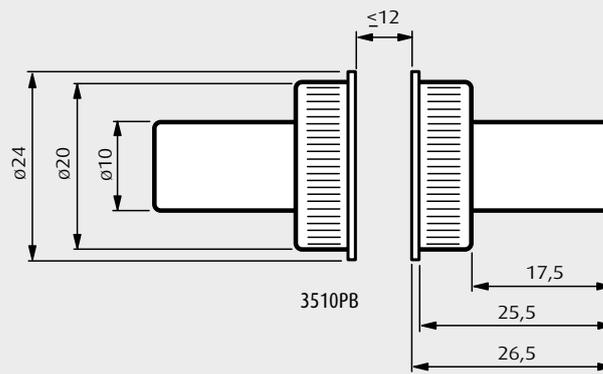
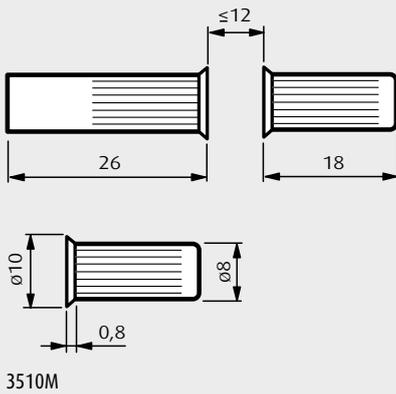
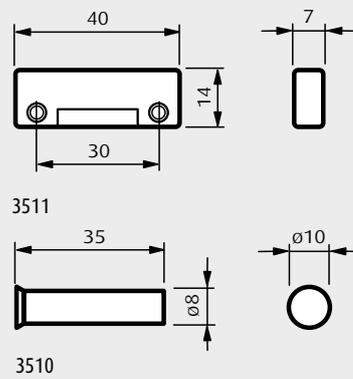
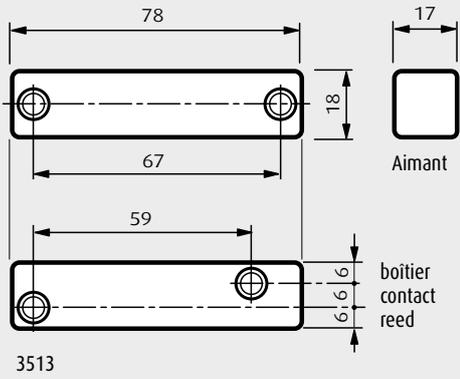
BLOCS D'ALIMENTATION



E46ADCN - E47ADC



CONTACTS MAGNÉTIQUES

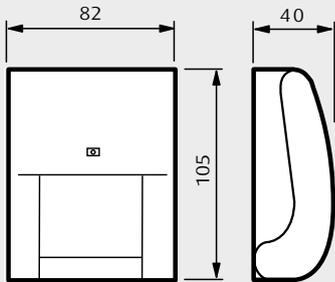


Distances maximum entre l'aimant et le contact

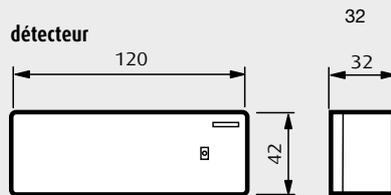
	Porte en fer	Autres portes
A	40	40
B	35	50

DONNÉES DIMENSIONNELLES

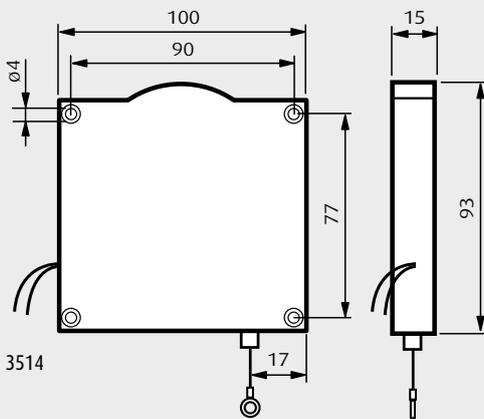
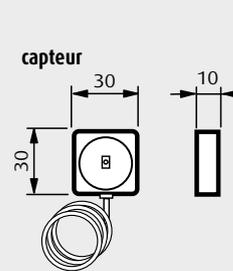
DÉTECTEURS



C110 - C111

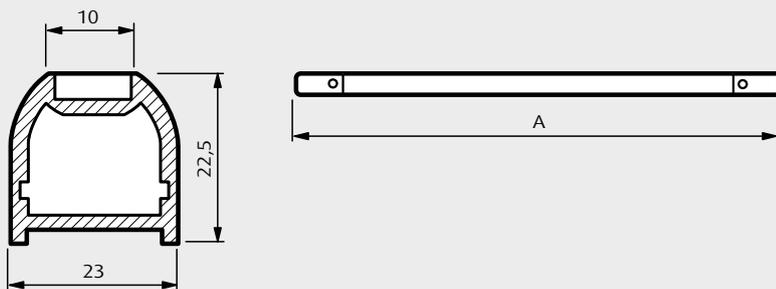


C115 - C115M - C116



3514

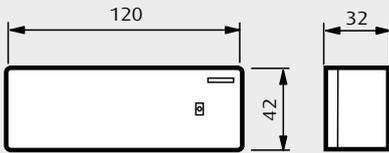
BARRIÈRES IR POUR PORTES ET FENÊTRES



Article	Longueur A (mm)
3518	1008
3518/50	508
3518/150	1508
3519	2008

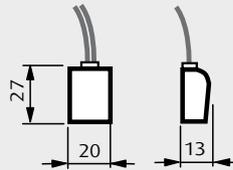
DISPOSITIFS AUXILIAIRES

détecteur

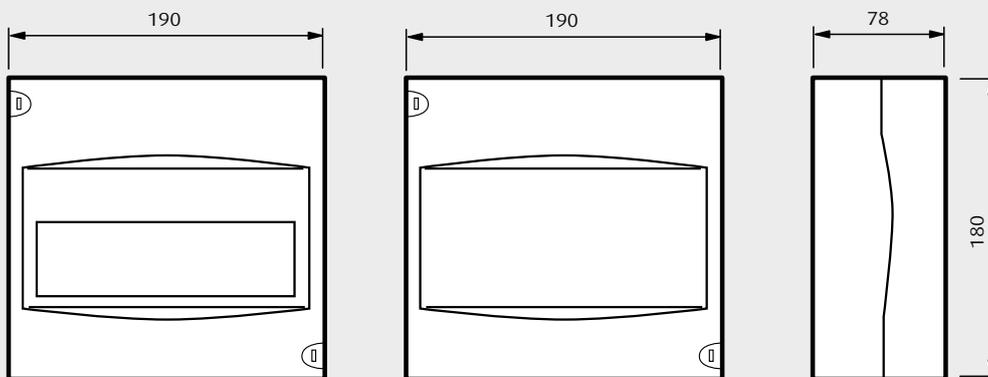


C117 - C118

capteur



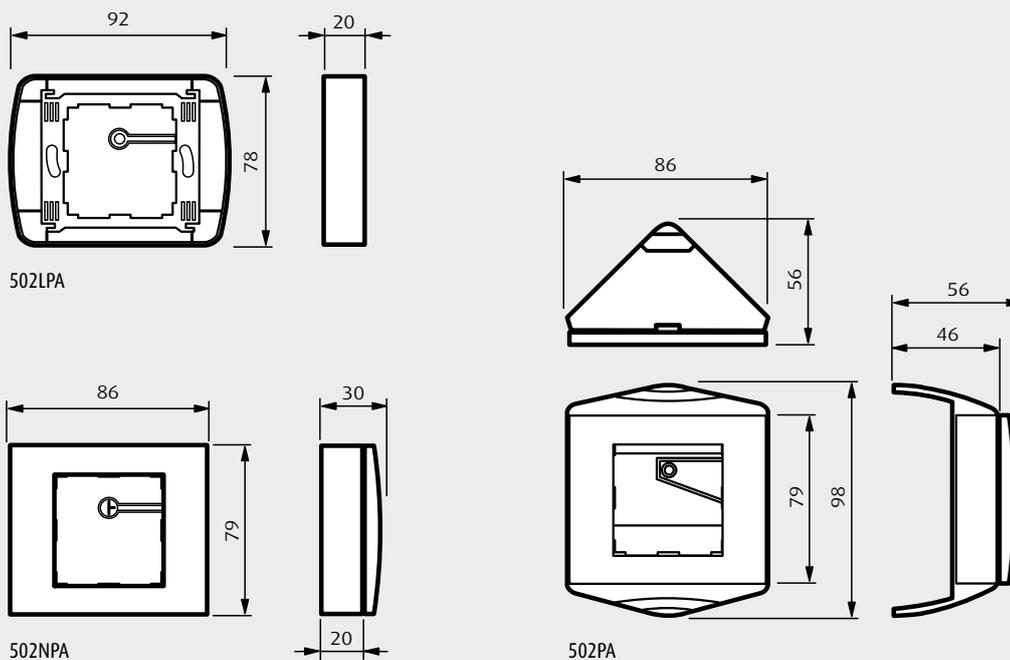
BOÎTIERS MURAUX



F115/8A

F115/8B

BOÎTIERS DE SURFACE



502LPA

502NPA

502PA

MISE EN MARCHÉ ET VÉRIFICATION

MISE EN MARCHÉ

NOTE : cette opération doit être effectuée après la configuration de l'installation (voir chapitre « Configuration du système »). Pour pouvoir mettre en marche l'installation, il faut que tous les appareils soit raccordés et installés correctement dans leurs supports. (Voir « Installation et mise en marche »).

CENTRALE ART. 3500N:

Lorsqu'elle est allumée pour la première fois, la Centrale présente le menu Maintenance ; l'interrupteur coulissant situé au dos est en position **OFF**.

Pour activer la Centrale et la rendre opérationnelle :

- choisir la langue ;
- faire exécuter à la centrale l'apprentissage,
- mettre l'interrupteur coulissant sur ON ;
- sortir et entrer dans le menu maintenance en appuyant d'abord sur CLEAR et immédiatement après sur OFF ;
- effectuer le test de l'installation ;
- programmer une télécommande IR ou une clé transpondeur ;
- saisir l'heure et la date ;
- personnaliser les noms des zones et des dispositifs.

Pour de plus amples informations, consulter le manuel fourni avec le produit.

CENTRALE ART. 3500GSM:

Lorsqu'elle est allumée pour la première fois, la Centrale présente le menu Maintenance ; l'interrupteur coulissant situé au dos est en position **OFF**.

Pour activer la Centrale et la rendre opérationnelle :

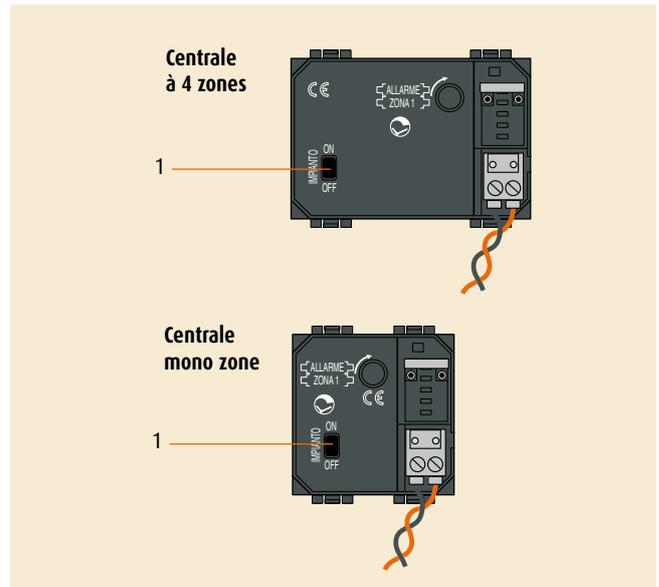
- choisir la langue ;
- faire exécuter à la centrale l'apprentissage,
- mettre l'interrupteur coulissant sur ON ;
- sortir du menu maintenance en appuyant 2 fois sur CLEAR ;
- sélectionner le menu Communication - Gestion GSM et configurer le code PIN ;
- aller sur l'écran principal en maintenant appuyé CLEAR, arrêter l'alimentation de la centrale et débrancher la batterie ;
- insérer la carte SIM ;
- rebrancher la batterie et alimenter à nouveau la centrale ;
- vérifier la présence de champs ;
- attendre environ une minute pendant laquelle les icônes pourraient apparaître sur l'écran

PIN ERROR 0 

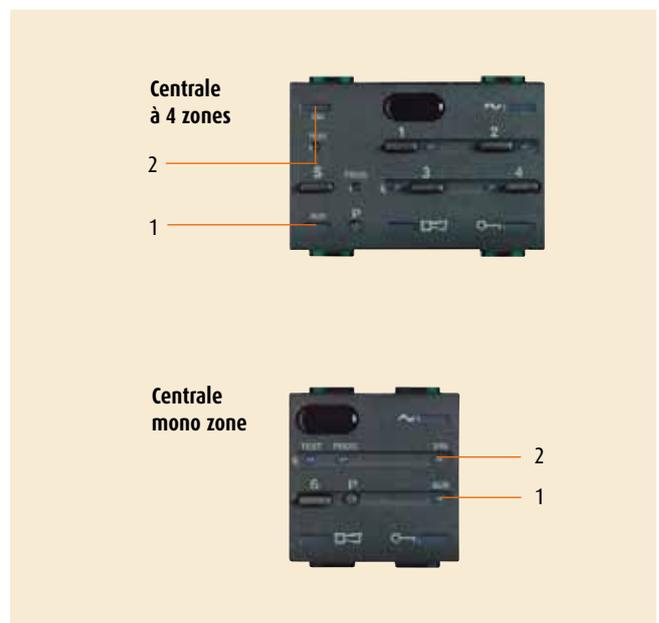
Après une minute les icônes devraient disparaître ; dans le cas contraire vérifier le code PIN configuré ou contrôler, en la mettant dans un portable, que la carte SIM ne soit pas bloquée.

- revenir au menu maintenance ;
- effectuer l'essai de l'installation en vérifiant les détecteurs et le niveau de réception du signal GSM ;
- programmer une télécommande IR ou une clé transpondeur ;
- saisir l'heure et la date ;
- personnaliser les noms des zones et des dispositifs.

CENTRALE ENCASTREE : Extraire le support du boîtier (s'il est déjà installé) et agir sur le commutateur (1) situé au dos de l'appareil en le positionnant sur « OFF » (Maintenance).



Alimenter l'installation et vérifier que la centrale se mette en état de maintenance, indiqué par le clignotement alternatif des led rouges « AUX » (1) et « 24h » (2).



Vérifier la led rouge positionnée sur la carte de contrôle de la sirène. Si elle est allumée, inverser le raccordement de la paire de câble Bus.

ATTENTION

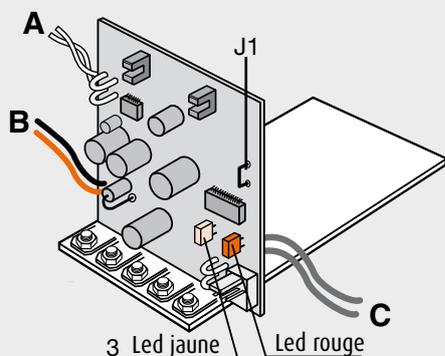
Vérifier en outre que la led jaune (3) soit éteinte ; son allumage indique qu'elle est en alarme et donc qu'il y a une anomalie sur l'installation. Dans ce cas éliminer le problème.

À ce point raccorder les deux bornes faston (1) à la batterie en respectant la polarité (rouge +, noir -).

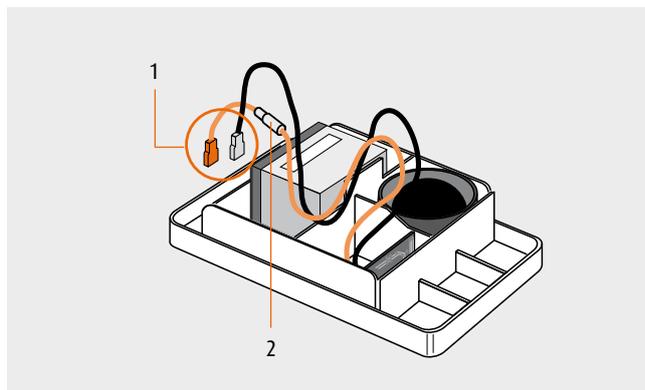
ATTENTION : Dans le cas d'un raccordement avec inversion de polarité la carte est protégée avec des fusibles de 4A présents sur le câble (2). Installer les deux couvercles de protection de la sirène.

NOTE : Pour la deuxième sirène éventuelle, renouveler la vérification des led après l'avoir installée. Le pontet J1 de la deuxième sirène doit être coupé (voir « configuration sirène »).

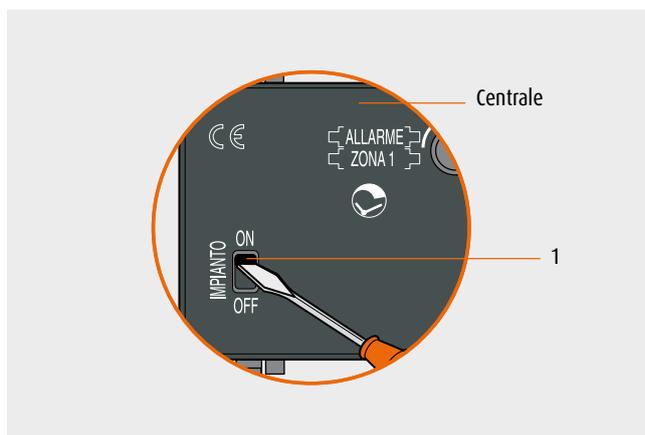
Carte interne de la sirène



- A = BUS
- B = BATTERIE (ROUGE +, NOIR -)
- C = AVERTISSEUR SONORE



Agir sur le commutateur (1) situé au dos de la centrale en le positionnant sur « ON » (Actif). Installer correctement la centrale dans le boîtier (voir « Instructions pour l'installation des appareils modulaires »).



MISE EN MARCHÉ ET VÉRIFICATION

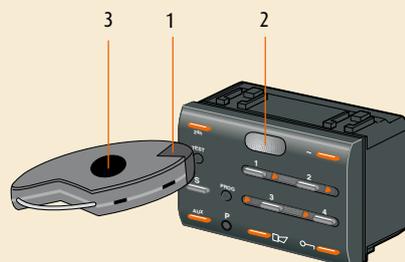
PROGRAMMATION DES TÉLÉCOMMANDES

Centrales art. 3500N et art. 3500GSM :

La programmation des télécommandes est facilitée par les informations fournies par l'écran (voir manuel pour l'installation des Centrales).

Centrales encastrables :

Après avoir inséré les batteries dans les télécommandes (voir manuel d'utilisation), avec la centrale en maintenance (commutateur au dos en position OFF) appuyer avec un crayon ou un objet analogue sur le bouton poussoir « P » (1). Vérifier l'allumage de la led jaune « PROG » (2) et l'émission d'un bref signal sonore.



Après la programmation de la dernière télécommande appuyer sur le bouton poussoir « S » (1).

Vérifier que la led jaune « PROG » (2) est éteinte.

Centrale à 4 zones

2
1



Centrale mono zone

2
1



Adosser la lentille de transmission (1) de la télécommande à la lentille réceptrice (2) de la centrale de façon à la maintenir parfaitement dans l'axe (couvrir la lentille en cas de gênes sur l'infrarouge dues, par exemple, à la lumière directe de lampes ou de spots).

Appuyer sur le bouton poussoir (3) et le maintenir appuyé jusqu'à l'émission du signal sonore.

Un signal sonore d'une durée d'environ une demie seconde indique que la programmation a été effectuée avec succès.

NOTE : Un signal sonore d'une durée d'environ 4 secondes indique que la programmation n'a pas été effectuée avec succès ; il faudra donc renouveler l'opération.

Une fois la programmation de la télécommande terminée, renouveler l'opération pour toutes les télécommandes fournies (maximum 30).

NOTE : Il est possible dans cette phase d'effectuer la programmation de télécommandes pour plusieurs installations (voir point 6.10).

Centrale à 4 zones

1
2



Centrale mono zone

1



PROGRAMMATION TRANSPONDEUR

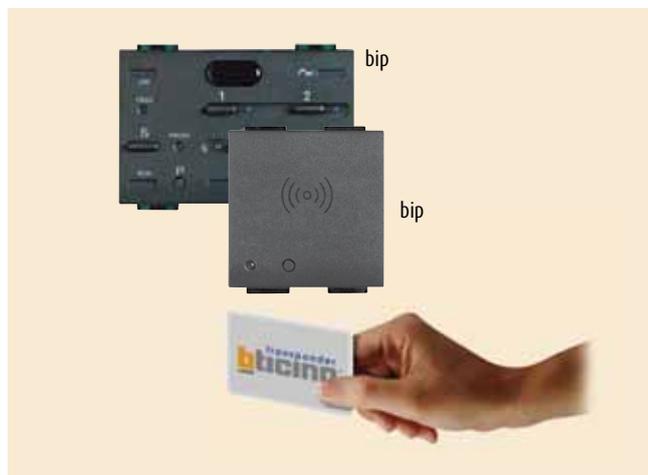
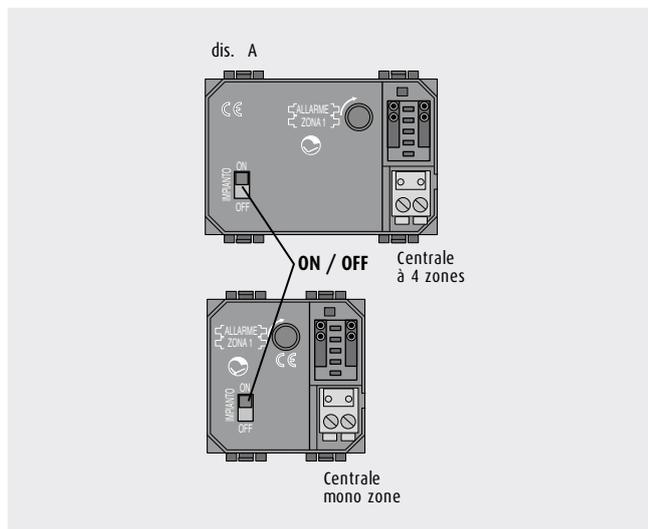
Centrales art. 3500N et art. 3500GSM :

La programmation des transpondeurs est facilitée par les informations fournies sur l'écran (voir manuel pour l'installation de la Centrale).

Centrales encastrables :

Il faudra programmer les transpondeurs, (badge) afin que celui-ci puisse fonctionner comme une télécommande normale à infrarouges (art.4050). Il convient de rappeler que le lecteur-transpondeur utilisé comme contacteur sera presque toujours installé dans des locaux différents de ceux où la centrale est située, par conséquent il est conseillé de le raccorder temporairement près de la centrale.

La première programmation, qui est effectuée pendant l'installation du lecteur de transpondeur, devra être exécutée avec la centrale en MAINTENANCE (commutateur situé au dos en position OFF) - dis.A



Procédure :

- 1) Avec la centrale en maintenance, appuyer sur la touche P et vérifier que la led jaune PROG s'allume.
- 2) Reprogrammer tout d'abord les télécommandes IR (voir chapitre PROGRAMMATION DES TELECOMMANDES).
- 3) A présent approcher les badges du lecteur transpondeur (cf. figure en bas à gauche).
- 4) Vérifier l'émission de deux brefs signaux sonores : le 1er émis par le lecteur transpondeur, le 2ème émis par la centrale.
- 5) Répéter le point 3 et le point 4 pour tous les badges à disposition.
- 6) Une fois la programmation du dernier badge terminée, appuyer sur le bouton poussoir S de la centrale (la led jaune PROG s'éteint) et remettre le commutateur arrière en position ON -dis.A-

IMPORTANT :

La centrale est capable de mémoriser un maximum de 30 dispositifs pour la mise en marche/arrêt de l'installation. Dans le cas où l'on utilise le transpondeur comme télécommande, il sera possible d'en gérer au maximum 29 car il faudra toujours avoir une télécommande IR (art.4050).

INDICATIONS LUMINEUSES ET SONORES

	Buzzer	Led
SYSTÈME CONNECTÉ	0,5 sec	Eteint
SYSTÈME DÉCONNECTÉ	0,5 sec	Vert fixe
ERREUR DE MISE EN MARCHÉ	4 sec	Vert clignotant
ALARME	-	Rouge fixe
DÉCONNEXION APRES ALARME (permet de vérifier la zone où l'alarme s'est produite)	0,5 sec	Orange fixe

ANNULATION OU AJOUT DE TRANSPONDEUR

Avec les centrales art. 3500N et 3500GSM l'annulation des transpondeurs est facilitée par les informations fournies par l'écran (voir manuel pour l'installateur de la Centrale).

Pour annuler le transpondeur précédemment mémorisé ou en ajouter de nouveaux sur des installations équipées de centrales encastrables, il faudra procéder à une nouvelle programmation. La procédure à suivre est décrite dans le chapitre « PROGRAMMATION DES TELECOMMANDES » (bien sûr pendant la procédure il faudra approcher le badge du lecteur transpondeur au lieu de la centrale). Avec cette procédure, tous les transpondeurs en mémoire seront annulés (il n'est pas possible de procéder à une annulation partielle).

MISE EN MARCHÉ ET VÉRIFICATION

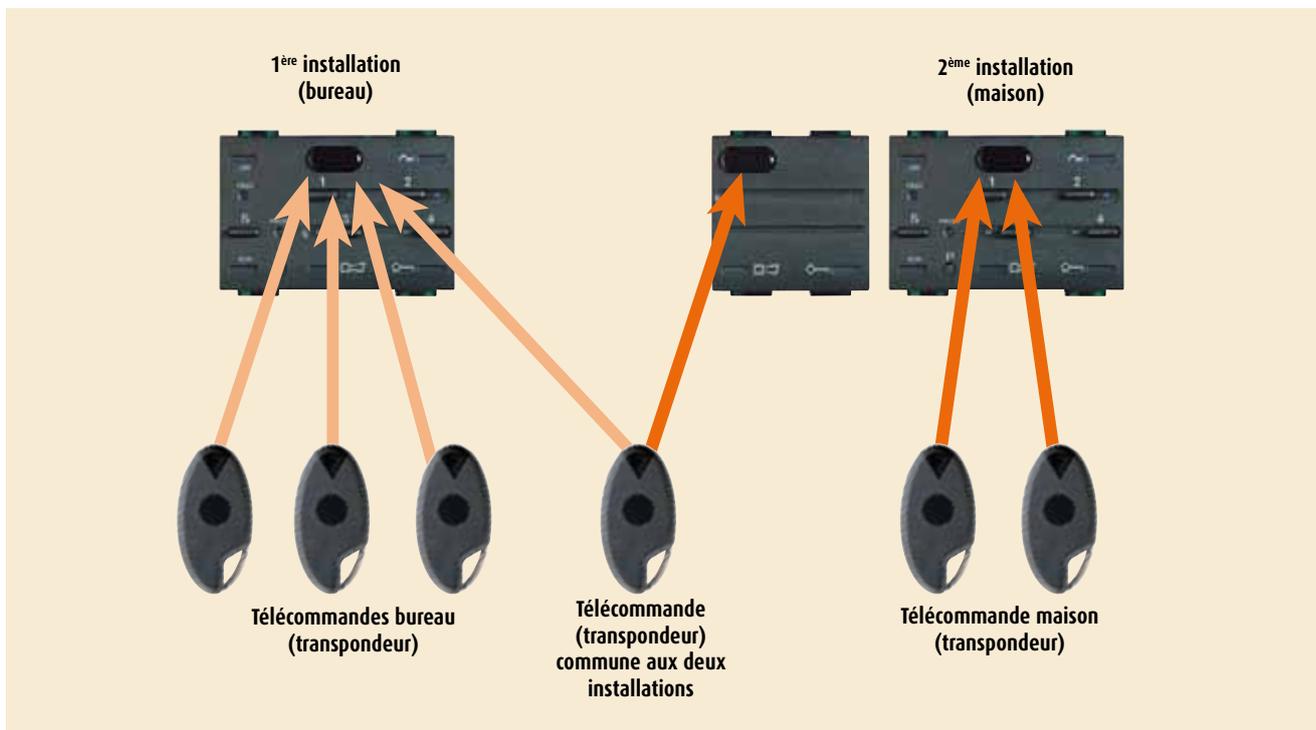
PROGRAMMATION D'UNE TELECOMMANDE OU D'UN TRANSPONDEUR POUR PLUSIEURS INSTALLATIONS

Centrale art. 3500N et art. 3500GSM

La programmation est facilitée par les informations fournies par l'écran (voir manuel pour l'installation des Centrales).

Centrales encastrables

Dans le cas où l'on dispose de plusieurs systèmes anti-intrusion avec centrale encastrable (par exemple maison et bureau), il est possible de programmer une ou plusieurs télécommandes qui peuvent fonctionner sur toutes les installations.



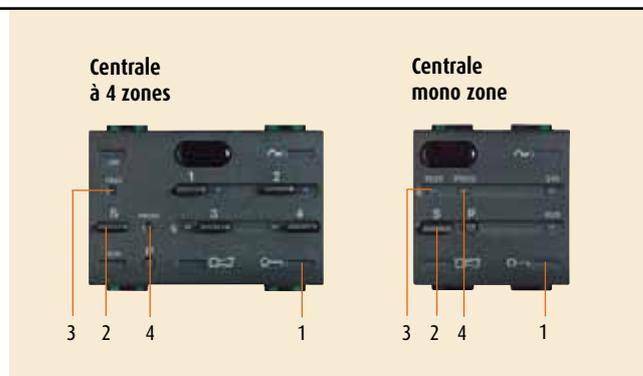
Effectuer ces opérations avec les deux installations déjà activées : Les deux centrales avec commutateur arrière en position ON.

ATTENTION

Pour la programmation d'une télécommande achetée neuve, effectuer d'abord la programmation décrite dans le chapitre « PROGRAMMATION DES TELECOMMANDES » du manuel d'utilisation.

NOTE : S'assurer que l'installation soit déconnectée avec la led verte (1) allumée.

Appuyer sur le bouton poussoir « S » de la **centrale de la deuxième installation (2)** et le maintenir appuyé. Transmettre avec une télécommande déjà activée une impulsion (en le tenant à une distance maximum de la centrale de 50 cm). Vérifier que la led jaune « TEST » (3) s'allume. Envoyer une deuxième impulsion. Vérifier que la led jaune « PROG » (4) est allumée. Relâcher le bouton poussoir « S » (2).



Avec un crayon ou un objet similaire, appuyer sur la touche « P » (1). Vérifier l'émission d'un bref signal sonore.

NOTE : A ce moment là **tous** les codes des télécommandes précédemment mémorisés sont annulés et ne sont plus reconnus par la centrale. Il faudra donc reprogrammer toutes les télécommandes et tous les transpondeurs qui devront fonctionner avec cette installation en suivant ce qui est indiqué dans le chapitre « PROGRAMMATION DES TELECOMMANDES » du manuel d'utilisation.

Centrale à 4 zones



Centrale mono zone



Diriger la **télécommande déjà programmée sur la première installation** vers un dispositif de sectorisation des zones 1÷4 ou un contacteur de la deuxième installation.

Appuyer sur le bouton poussoir comme s'il s'agissait d'une mise en marche normale. Si on utilise un transpondeur, l'approcher du lecteur transpondeur et attendre l'émission du bip.

A partir de ce moment, le code de la télécommande pour la première installation peut également être reconnu par la deuxième installation. Une fois la programmation de la télécommande terminée, renouveler l'opération pour toutes les télécommandes que l'on veut habilité à cette fonction (maximum 30).

Contacteur

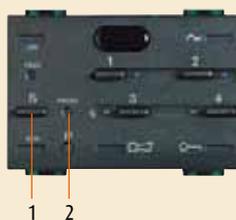


Sectorisation zones 1÷4



Une fois la programmation terminée appuyer sur le bouton poussoir « S » (1) et vérifier que la led jaune « PROG » (2) est éteinte.

Centrale à 4 zones



Centrale mono zone



MISE EN MARCHÉ ET VÉRIFICATION

ACTIVATION

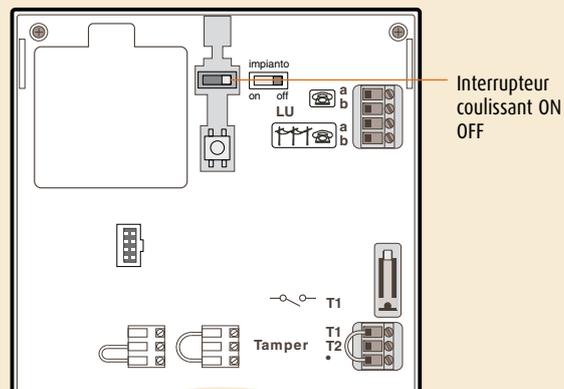
Installation avec centrale art. 3500N/GSM

Lorsqu'elle est allumée pour la première fois, la Centrale présente le menu Maintenance ; l'interrupteur coulissant situé au dos est en position OFF.

Pour activer la Centrale et la rendre opérationnelle :

- choisir la langue
- faire exécuter à la centrale l'apprentissage
- mettre l'interrupteur coulissant sur ON
- sortir et entrer dans le menu maintenance en appuyant d'abord sur CLEAR et immédiatement après sur OK
- effectuer l'essai de l'installation, en vérifiant les détecteurs
- programmer une télécommande IR ou une clé transpondeur
- saisir l'heure et la date
- personnaliser les noms des zones et des dispositifs.

A ce point exécuter le test du système



Installation avec centrale art. L/N/NT4600/4 et art. L/N/NT4600/1

Tout d'abord mettre la centrale sur ON. Pour activer l'installation diriger la télécommande (1) vers la lentille réceptrice (2) de la centrale en se tenant à une distance inférieure à 50 cm.

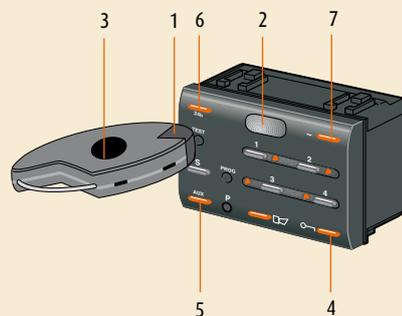
Actionner la télécommande en appuyant sur le bouton poussoir (3) une ou deux fois à intervalle de 5 secondes entre la première et la deuxième fois, jusqu'à l'allumage de la led verte (4).

Actionner la télécommande avec le bouton poussoir (3) en vérifiant que la led verte (4) est éteinte.

Actionner à nouveau la télécommande avec le bouton poussoir (3) en vérifiant que la led verte (4) est allumée. Vérifier que les led rouges « AUX » (5) et 24h (6) sont éteintes.

NOTE : Si les deux led continuent à clignoter cela signifie que le commutateur situé au dos de la centrale n'est pas en position ON. Si la led 24h reste allumée en permanence, cela signifie qu'un des dispositifs est en train de générer une alarme 24h. Vérifier la bonne installation (voir le tableau problèmes/causes/solutions). S'assurer que la led verte « ~ » (7) est allumée.

NOTE : Dans cette condition l'installation est active et déconnectée.



A ce point exécuter le test du système (voir Manuel d'utilisation).

TEST DU SYSTÈME

Centrales art. 3500N/GSM

Accéder au menu « Maintenance » et sélectionner la rubrique « TEST » comme cela est décrit dans le manuel de l'installateur fourni avec la centrale.

Centrales art. L/N/NT4600/4 et art. L/N/NT4600/1

1) Avec l'installation déconnectée (led  allumé) appuyer sur la touche S et la maintenir appuyée.



2) Appuyer sur le bouton poussoir d'une des télécommandes ; la led TEST s'allume, à présent on peut relâcher la touche S.



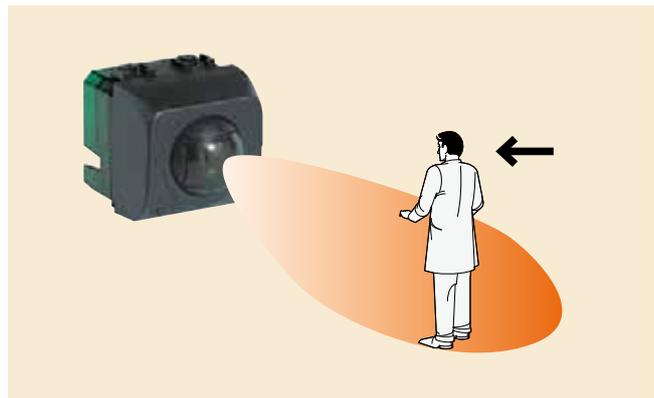
3) Après avoir effectué les vérifications décrites dans les paragraphes « Procédure de test » qui suivent, appuyer sur la touche S pour terminer le test.



PROCEDURE DE TEST

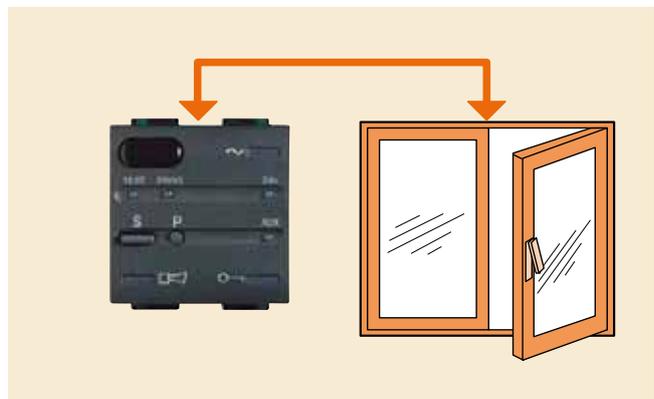
Vérification des détecteurs à infrarouges

En passant dans la zone protégée par le détecteur la led rouge s'allume



Vérification des contacts

En ouvrant les fenêtres ou la porte d'entrée la led rouge de l'interface contacts s'allume



 Pendant la phase de TEST la centrale art. L/N/NT/4600/4 et art. L/N/NT4600/1 ne reconnaît pas les télécommandes

VERIFICATION DES INTERFACES A DEUX LIGNES

Les interfaces art. 3480 et art. F482 sont dotées de voyants lumineux LED utiles pour une bonne mise en marche de l'installation.

N.B. Pendant la procédure de mise en marche, la centrale ne doit pas être alimentée sauf en mode test.

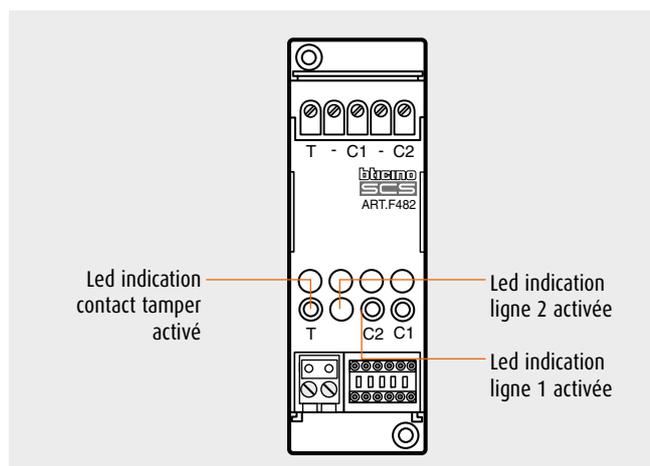
- 1) Raccorder l'interface au bus SCS, les fils des contacts et du tamper dans les bornes correspondantes.
- 2) Insérer les configureurs désirés et fermer avec le couvercle transparent (interface art. 3480).
- 3) Fermer tous les contacts y compris le Tamper.
- 4) Alimenter l'article.

Suivre les indications de la page suivante.

MISE EN MARCHÉ ET VÉRIFICATION

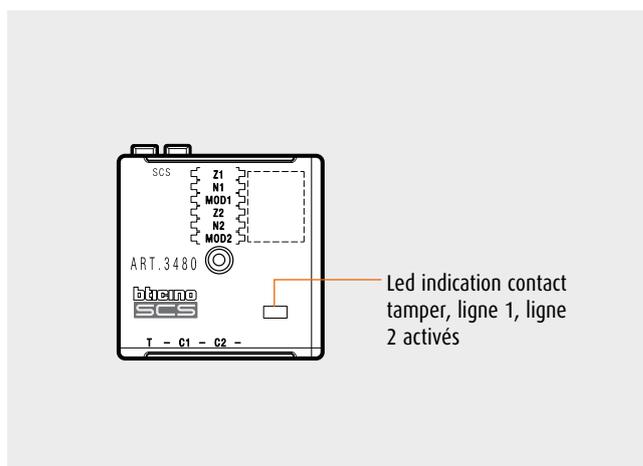
PROCÉDURE POUR ART. F482

- 4.1) Si les LED émettent des lumières clignotantes, contrôler la configuration et renouveler la procédure de mise en marche. Si les LED clignotent rapidement uniquement 5/6 fois et ensuite s'arrête, passer au point suivant.
- 4.2) Si à présent la LED « contact tamper » est éteinte, passer au point 4.3), autrement s'il reste allumé vérifier que la ligne tamper soit court-circuitée, puis renouveler la procédure à partir du point 4).
- 4.3) Si à présent les LED « contact ligne 1 / contact ligne 2 » sont éteints, passer au point 4.4), autrement s'ils restent allumés vérifier que les contacts des deux lignes soient fermés (ex. fenêtres fermées).
- 4.4) Vérifier l'allumage de la led à l'ouverture des différents contacts :
 - lorsque le contact est fermé (ex. fenêtre fermée) la LED doit être éteinte,
 - lorsque le contact est ouvert (ex. fenêtre ouverte) la LED doit être allumée.



PROCÉDURE POUR ART. 3480

- 4.1) Si la LED émet des clignotements, contrôler la configuration et renouveler la procédure de mise en marche. Si la LED clignote rapidement uniquement 5/6 fois et ensuite s'arrête, passer au point 4.2).
- 4.2) Si à présent la LED est éteinte, passer au point 4.3), autrement si elle reste allumée vérifier :
 - que la ligne tamper soit court-circuitée et ensuite renouveler la procédure à partir du point 4),
 - que le boîtier de l'interface soit bien fermé, puis renouveler la procédure à partir du point 4) après avoir coupé l'alimentation,
 - que les contacts des deux lignes soient fermés (ex. fenêtres fermées), puis renouveler la procédure à partir du point 4.2).
- 4.3) Vérifier l'allumage de la led à l'ouverture des différents contacts :
 - lorsque le contact est fermé (ex. fenêtre fermée) la LED doit être éteinte,
 - lorsque le contact est ouvert (ex. fenêtre ouverte) la LED doit être allumée.



ACHEVEMENT DE LA PHASE DE TEST

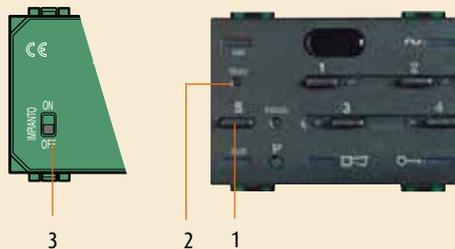
Centrales art. 3500N/GSM

Sortir du menu « Maintenance » comme cela est décrit dans le manuel de l'installateur fourni avec la centrale.

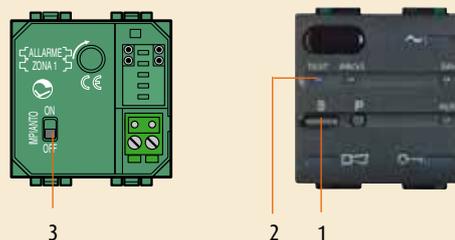
Centrales art. L/N/NT4600/4 et art. L/N/NT4600/1

Une fois les opérations de vérification terminées, appuyer sur le bouton poussoir (1), vérifier que la led « TEST » (2) est éteinte, mettre le sélecteur ON-OFF en position OFF, enlever les détecteurs IR orientables du boîtier et serrer à fond la vis de blocage des réglages (4).

Centrale à 4 zones



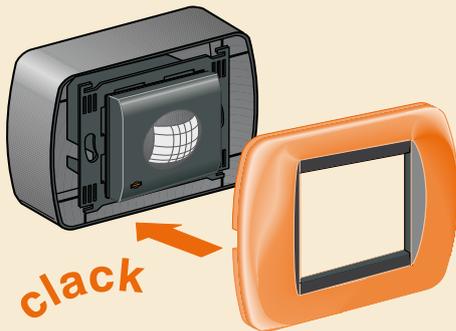
Centrale mono zone



ACHÈVEMENT DE L'INSTALLATION

Après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'installation, procéder à l'installation des plaques de finition.

Installation en boîtier de surface



Installation en boîtier encastrable



MODIFICATION DE L'INSTALLATION OU DE LA CONFIGURATION

Au cas où il serait nécessaire de modifier la configuration de l'installation après sa mise en marche, il est nécessaire lorsque l'installation est déconnectée, d'agir comme indiqué ci-dessous :

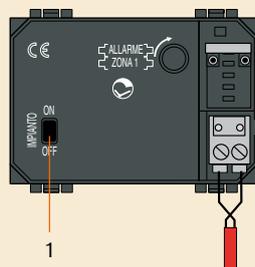
- lorsque l'installation est déconnectée, enlever la centrale du boîtier et mettre le sélecteur (1) en position « OFF » dans un délai de 30 secondes sinon un signal d'alarme 24h se déclenche si l'installation de la tige tamper a été prévue ;
- couper l'alimentation de l'installation ;
- remplacer ou ajouter les configurateurs sur les appareils ;
- alimenter l'installation ;
- mettre le sélecteur (1) en position « ON » ;
- installer la centrale dans le boîtier ;
- activer l'installation en envoyant une ou deux impulsions avec la télécommande.

NOTE : Pour un fonctionnement de l'installation dans des conditions normales d'utilisation, consulter les indications figurant dans le « Manuel d'utilisation ».

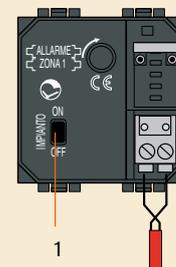
⚠ ATTENTION

Dans le cas où on a l'intention d'installer un dispositif à côté de la centrale, veiller à **ne pas** insérer dans le nouvel appareil la tige tamper car le système générerait une alarme 24h. La protection antivandalisme est garantie par la tige tamper montée sur la centrale.

Centrale à 4 zones



Centrale mono zone



DÉPANNAGE

TABLEAU DES PROBLÈMES/CAUSES/SOLUTIONS

Pour les installations avec les centrales art. 3500N ou art. 3500GSM se référer également aux indications du chapitre « comment résoudre d'éventuels problèmes » du manuel de l'installation fourni avec la centrale.

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
Lors de la première activation, l'installation ne s'active pas après la deuxième impulsion de la télécommande ; la led 24h et la led  de la centrale encastrable restent allumées.	Détecteurs ou installation en alarme tamper (24h)	Appuyer sur le bouton poussoir « S ». Vérifier l'allumage des led 1, 2, 3 ou 4. L'allumage d'un led indique que la zone est en alarme. Le détecteur en alarme aura un led rouge allumé. Si aucun led ne s'allume, l'alarme est localisée sur la centrale, les contacteurs et/ou la sirène. Vérifier donc : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les dispositifs encastrables, que la tige tamper est bien positionnée. - Si l'alarme est localisée sur une interface contacts, vérifier en plus de la tige tamper, que la ligne de protection raccordée entre les bornes « - » et « T » soit fermée ; vérifier en outre la présence du configurateur n° 1 dans son logement  uniquement si une résistance d'équilibrage est installée. - En ce qui concerne la sirène : Enlever le premier couvercle avec un tournevis. Appuyer sur le dispositif tamper et vérifier qu'il glisse librement dans son logement. Si le dispositif est bloqué, enlever le deuxième couvercle et positionner correctement la carte électronique. Si la première vérification est positive, enlever la carte électronique et vérifier, à l'aide d'une pince, que le coulisement du tamper arrière ne dépasse pas 2 mm. Dans le cas contraire régler correctement la vis tamper arrière.
Pendant une signalisation d'alarme, la sirène ne sonne pas et le clignoteur fait seulement un clignotement.	Le configurateur « alarme » situé au dos de la centrale n'est pas installé, a été installé après l'activation de l'installation ou est en panne.	Vérifier qu'il est bien installé ou remplacer le configurateur.
La led rouge  de la centrale encastrable clignote	Batterie déchargée, en panne ou fusible grillé.	Vérifier la charge de la batterie, son raccordement et l'intégrité du fusible située sur la carte électronique de la sirène (voir le chapitre « cycle de charge de la batterie ».)
Une télécommande ne met pas en marche ou n'arrête pas l'installation mais la led rouge de la télécommande s'allume.	La lentille de la télécommande est sale.	Nettoyer la lentille avec un chiffon.
Pendant une programmation, toutes les télécommandes ne mémorisent pas le code.	La lentille de la centrale est sale ou éclairée par une source de lumière intense.	Nettoyer la lentille ou lui faire de l'ombre avec la main. Incliner légèrement la télécommande. Maintenir appuyer la touche de la télécommande jusqu'à la fin du signal sonore.
Après avoir alimenté l'installation, les différents composants ne s'activent pas.	La paire de câble n'est pas sous tension	Vérifier l'alimentation à l'entrée du bloc d'alimentation. Vérifier la tension à la sortie (27,5V environ). S'il n'y a pas de tension, vérifier que le circuit entre les bornes TT est fermé et que le tamper est correctement installé (totalement extrait avant l'installation du couvercle de la centrale) et que la paire de câbles n'est pas en court-circuit.
Pendant une signalisation d'alarme, la sirène émet uniquement un bref signal sonore tandis que le clignoteur fonctionne correctement.	Batterie déchargée, en panne ou fusible grillé.	Vérifier la charge de la batterie, sa bonne polarité et l'intégrité du fusible situé sur la carte électronique (voir le chapitre « cycle de charge de la batterie ».)

TABLEAU DES PROBLÈMES/CAUSES/SOLUTIONS

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION
Au moment du test (voir Manuel d'utilisation) un ou plusieurs détecteurs ne s'activent pas.	La paire de câbles est interrompue ou a été « étiré » pendant l'installation.	Vérifier la tension à la sortie du bloc d'alimentation qui doit être supérieure à 27 V. Si elle est inférieure vérifier le courant distribué : Si elle est supérieure à 1,2 A contrôler les absorptions de chaque objet en commençant par les sirènes externes. Si la vérification précédente est positive ; vérifier la présence de tension sur les objets concernés : Si elle est inférieure à 19 V, contrôler les raccordements et l'intégrité du câble sur la partie concerné.
Si l'alimentation du secteur fait défaut, l'installation se met en alarme.	Les sirènes externes ne réussissent pas à alimenter l'installation.	Lorsque l'installation n'est pas alimentée par le secteur ; vérifier la tension à la sortie de la sirène externe (voir « raccordement instruments »). Si elle est inférieure à 22V, vérifier que l'absorption de l'installation (avec 2 sirènes faire la somme des valeurs mesurées sur chacune d'elles) ne dépasse pas les limites calculées. Dans le cas contraire, comparer les absorptions de chaque objet avec les calculs du projet. Si la vérification précédente est positive * vérifier la présence de tension sur les dispositifs : Si elle est inférieure à 19V, contrôler les raccordements et l'intégrité du câble sur la partie concerné. Dans le cas d'une installation avec deux sirènes : Si une des deux distribue un courant supérieur à 150mA et l'autre un courant nettement inférieur, vérifier les connexions de cette dernière avec le reste de l'installation.
Alarme 24 h.	La paire de câble n'est pas adaptée	Vérifier le câblage car en présence de perturbations sporadiques et d'une paire de câble non adaptée, la communication entre les dispositifs est compromise.

RACCORDEMENT DES INSTRUMENTS

Schéma 1

Raccordement pour la vérification du courant de charge de la batterie de la sirène.

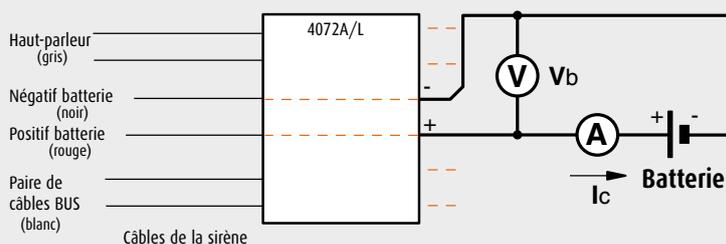
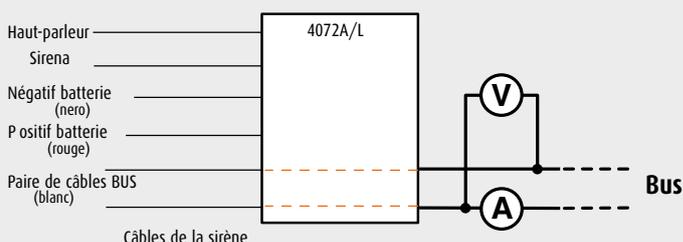


Schéma 2

Raccordement pour la vérification de l'absorption de l'installation alimentée par la batterie.



DÉPANNAGE

CYCLE DE CHARGE DE LA BATTERIE

Courants de charge de la sirène externe art. 4072L

La batterie est rechargée essentiellement de deux manières :

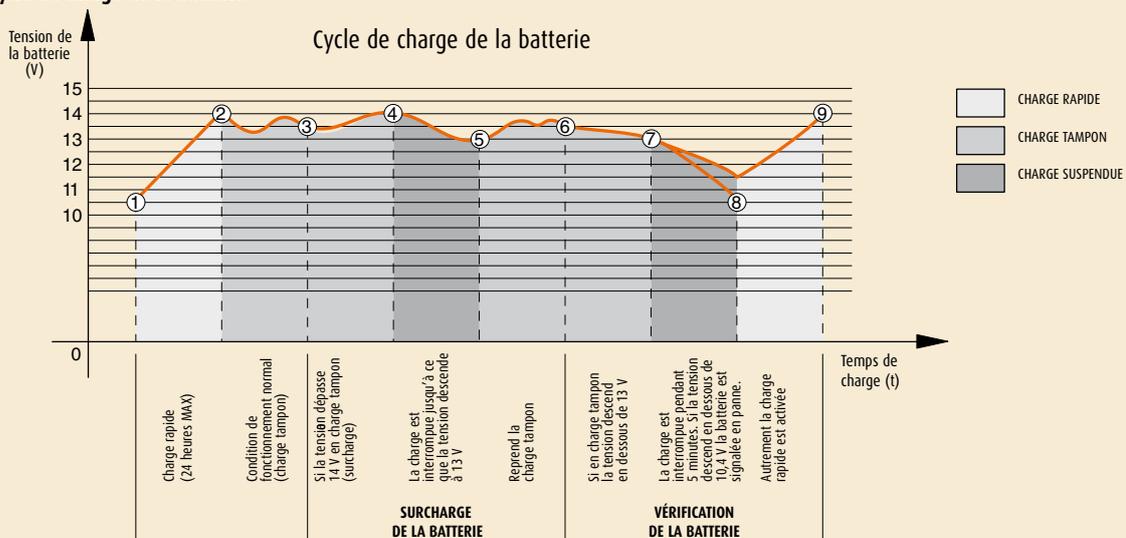
- Charge rapide, activée quand la batterie est particulièrement déchargée (ex. première installation).
- Charge tampon ; active pour conserver le niveau de charge de la batterie (cycle de fonctionnement normal).

Pendant le fonctionnement, si avec le courant de la charge tampon active, la batterie atteint une « Charge excessive » (≥ 14 V) le courant de charge est interrompu jusqu'à ce que la tension descende à une valeur de 13 V. Si avec la courant de charge tampon active, la tension arrive à une valeur de 13 V, la charge est interrompue pendant 5 minutes. Pendant ce temps, on procède à un contrôle de l'état de la batterie, dans le cas où la tension descend trop rapidement, la batterie est signalée en panne, sinon le courant de charge rapide est activé. Pour plus de détails concernant les cycles de la batterie, voir le graphique « cycles de charge de la batterie ».

Courant de charge de la batterie

Type de charge	Lecture ampèremètre (mA)
Charge rapide	390 ÷ 450
Charge tampon	23 ÷ 30
Charge désactivée	-5

Cycle de charge de la batterie



Points sur le graphique

Point	Tension (V)	Charge %
1	10,4	Totalement chargée <10
2	14	80
3	13,5	90-110
4	14	Surcharge 110
5	13	80
6	13,5	90-100
7	13	70
8	10,4	Batterie en panne <10
9	14	80

SERVICE TECHNIQUE CLIENTS

Bticino répond du parfait fonctionnement du système uniquement s'il est installé dans les règles de l'art en respectant les indications du Manuel d'Installation Anti-intrusion joint au système.

Une mauvaise installation du système peut produire un dysfonctionnement apparent de certains de ses composants.

Seule l'intervention des Centres d'Assistance Technique est reconnue par Bticino pour effectuer une vérification efficace de l'installation.

Téléphoner au **Call Center xxx.xxx.xxx** pendant la garantie ou hors garantie, pour connaître le Centre d'Assistance le plus proche.

Les tarifs pour les interventions hors garantie sont fixés par Bticino et peuvent être demandés au **Call Center**.

bticino**Groupe Arnould**

SAS au capital de 1 000 000 E
Siret 443 340 807 00033
RC Bobigny B443 340 807
APE 518 J

Groupe Arnould

**Assistance technique
Après-Vente**

N°Azur 0 810 110 231
PRX D'APPEL LOCAL

Siège social

5 rue Jean Nicot - BP 151
93691 Pantin cedex
Tél. 01 48 10 69 50
Fax. 01 48 10 69 59

Agences régionales

**• Nord • Pas-de-Calais
• Picardie**

LE SEXTANT
rue John Hadley
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. 03 20 61 21 00
Fax. 03 20 61 21 09

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 54
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
02 - 59 - 60 - 62 - 80

**• Centre
• Limousin
• Auvergne**

10 rue Lavoisier
45140 INGRE
Tél. 02 38 72 73 70

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 55
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
03 - 15 - 18 - 19 - 23 - 36
37 - 41 - 43 - 45 - 58 - 63
87

• Normandie

Boulevard Industriel
ZI Centre Cobagros
76800 SAINT ETIENNE
DU ROUVRAY
Tél. 02 35 59 23 90

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 53
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
14 - 27 - 28 - 50 - 61 76

• Aquitaine • Charentes

EUROPARC
7 avenue Léonard de Vinci
33608 PESSAC cedex
Tél. 05 57 26 10 00
Fax. 05 57 26 10 09

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 53
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
16 - 17 - 24 - 33 - 40
27 - 64

**• Bretagne • Pays de Loire
• Poitou**

TECHNOPARC DE L'AUBINIÈRE
9 avenue des Améthystes
B.P. 33896
44338 NANTES cedex 3
Tél. 02 28 23 68 20
Fax. 02 28 23 68 21

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 53
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
19 - 22 - 29 - 35 - 44 - 53
56 - 72 - 79 - 85 - 86

**• Rhône-Alpes • Bourgogne
• Franche-Comté**

LE PARC TECHNOLOGIQUE
1 place Berthe Morisot
69791 SAINT PRIEST cedex
Tél. 04 72 68 77 10
Fax. 04 72 68 77 19

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 52
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
01 - 07 - 21 - 25 - 26 - 38
39 42 - 69 - 70 - 71 - 73 74
89 - 90

• Ile de France

5 rue Jean Nicot B.P. 152
93691 PANTIN cedex
Tél. 01 48 10 60 50
Fax. 01 48 10 60 99

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 55
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93
94 - 95

**• Midi-Pyrénées
• Languedoc-Roussillon**

ANTIPOLIS
37 avenue de l'Escadrille
Normandie Niemen
ZAC du Grand Noble
31700 BLAGNAC
Tél. 05 62 74 76 10
Fax. 05 62 74 76 18

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 56
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
09 - 11 - 12 - 30 - 31 - 32 -
34 46 - 48 - 65 - 66 - 81 - 82

**• Alsace • Lorraine
• Champagne**

2 rue des Pics Verts
67832 TANNERIES cedex
Tél. 03 88 10 37 10
Fax. 03 88 10 37 19

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 54
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55
57 - 67 - 68 - 88

**• Provence
• Alpes Côte d'Azur
• Corse • Monaco**

LE DECISIUM Bâtiment B12
1 rue du Mahatma Gandhi
13097 AIX-EN-PROVENCE
cedex 2
Tél. 04 42 93 64 60
Fax. 04 42 93 64 69

Services commandes
Tél. 01 48 10 48 56
Fax. 01 48 10 48 68
Départements :
2A - 2B - 04 - 05 - 06 - 13
20 - 83 - 84 - Monaco